DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - Nº 13330 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 8 DÉCEMBRE 1987

L'échec du sommet de Copenhague et la signature du traité sur les missiles intermédiaires

Désastreux

L'échec de Copenhague, même si, comme on peut l'espérer, il n'est que provisoire, est à tous points de vue désastreux. Sur le plan symbolique, en premier lieu : l'Europe est d'abord une idée, une idée qui ne cessera de trébucher sur telle manifestation d'agriculteurs en colère ou sur tel calcul étriqué de politique intérieure que lorsque les opinions publiques y auront véritablement adhéré. De ce point de vue, la tournure, consternante bien que courtoise, des débats porte un coup très sévère à la crédibilité des discours sur le grand dessein européen.

Désastreux, le sommet de Copenhague l'est aussi à Washington, à la veille de l'entrevue Reagan-Gorbatchev, parce que l'Europe perd du temps alors qu'elle en a si peu devant elle. La Communauté s'offre le luxe de faire du surplace tandis que l'échéance de 1992, comme l'a dit le président de la République, « se rapproche dangereusement » ; elle s'englue dans ses problèmes domestiques, ignorant une tourmente boursière et monétaire qui appellerait d'urgence un début de réponse collective de sa part.

Désastreux, le conseil de Copenhague l'est enfin par le coup qu'il porte à la crédibilité du couple franco-allemand, en un temps où cette alliance dans l'alliance irrite de plus en plus certains partenaires européens, notamment les Italiens et les Britanniques. L'entente Paris-Bonn n'aura été à Copenhague qu'une sorte de complicité conservatrice ; elle aura joué comme un frein beaucoup plus, une fois n'est pas coutume, que l'intransigeance britannique.

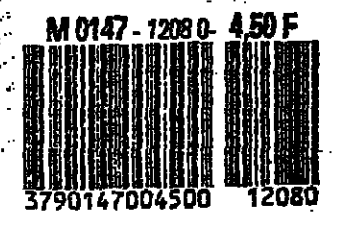
La France qui, il y a peu encore, disait souscrire aux grandes lignes des propositions présentées par M. Delors sur la réforme de la politique agricole commune, et qui aurait pu s'en rapprocher encore un peu plus, a choisi à Copenhague le camp allemand et couvert la rigidité opposée par le chancelier à ces propositions. Ce blocage compromettait l'accord sur tous les autres points.

S'agit-il d'un calcul ? M. Kohl n'envisage-t-il pas d'assouplir sa position, au risque de déplaire à ses agriculteurs et à la CSU, que lorsqu'il pourra, en échange, se prévaloir, à partir de janvier, du rôle de président de la Communauté pour se présenter comme l'artisan d'un accord global ? Le bruit en avait couru il y a quelques semaines, mais la tourmente financière en avait montré l'absurdité. Deux mois vont d'autre part être perdus pour ceux qui, comme M. Genscher, ambitionnaient d'utiliser la période de la présidence allemande pour mettre l'accent sur la coopération politique et faire enfin entrer l'Europe dans l'ère du grand jeu Est-Ouest.

Février sera d'autre part moins propice que décembre pour une France au seuil de la campagne électorale.

Tout cela étant dit, il serait injuste de ne voir dans la déconfiture de ce sommet que simple caprice politique ou économique. Il n'est pas si simple après tout de renoncer à des décennies de politique agricole commune. Il n'est pas simple non plus pour une Communauté qui s'est pendant longtemps limitée à des accords économiques sectoriels de se lancer dans un projet global, cohérent et ambitieux, mais difficile précisément parce que tous ses éléments sont imbriqués. Il eût fallu, pour sauter le pas, un peu de cette « passion » dont M. Delors regretta l'absence. La nécessité en tiendra-t-elle lieu dans deux mois ?

(Lire, pages 4 et 5, l'article de PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN.)


M 0147 - 1208 0- 4,50 F
3790147004500 12080

MM. Reagan et Gorbatchev vont aborder à Washington l'ensemble du contentieux Est-Ouest

Parti le lundi 7 décembre de Moscou, M. Gorbatchev est arrivé en fin de matinée à la base aérienne de Britze-Norton, en Grande-Bretagne, où il a eu avec Mme Thatcher une conversation, suivie d'un déjeuner. Le numéro un soviétique était attendu un peu avant 17 heures (23 heures à Paris) sur la base aérienne d'Andrews, près de Washington, où il devait être accueilli par M. Shultz, secrétaire d'Etat américain.

Après la signature du traité sur les missiles intermédiaires, prévue mardi, MM. Reagan et Gorbatchev parleront d'une éventuelle réduction des armes nucléaires à longue portée, mais ils aborderont en fait l'ensemble du contentieux entre l'Est et l'Ouest. Cela après que les douze membres de la Communauté européenne ont étalé leurs divisions au sommet de Copenhague, qui s'est terminé sur un échec.



Des armes stratégiques... à l'Afghanistan

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

Un sommet a toujours quelque chose d'irrationnel. Celui qui commence réellement mardi à Washington ne manquera pas à la règle. Comment expliquer cet affrontement en forme de rencontre de deux hommes que tout ou presque oppose ? Comment expliquer tous les espoirs que cette épreuve de force suscite ? Comment penser et pourquoi croire qu'un mieux peut naître de pareille confrontation ?

Le fait est pourtant là. Pendant trois jours, deux hommes, l'un de cinquante-six ans, l'autre de vingt ans son aîné, vont se parler, se jauger et peut-être prendre des décisions qui concerneront tous. Leur dialogue, pourtant, vient de loin. M. Gorbatchev est avant tout motivé par la nécessité de restructurer, sinon son pays, du moins son économie. Croire ou non à sa sincérité est de peu d'importance. Mieux vaut s'interroger sur les moyens dont il dispose, sur ses chances de mener ses intentions jusqu'à leur terme.

Le traité FNI qui sera signé dès mardi, pour bien montrer que ce n'est là qu'un commencement, constitue à ce jour le premier succès tangible de M. Gorbatchev en matière de politique étrangère. Mais le secrétaire général tient sans doute à rapporter autre chose de Washington pour conforter sa propre position auprès de ses pairs.

Quant à M. Reagan, il voudrait, lui, que ce même traité ne soit pas son dernier succès. Il est clair qu'il souhaite ardemment que la négociation en cours sur une réduction de moitié des armements stratégiques aboutisse d'ici à l'été prochain. Non seulement parce que les portes de Moscou lui seraient alors ouvertes pour un voyage qui ne manquerait pas de saveur et lui permettrait d'échapper au triste sort du « canard boiteux », ce pauvre président auquel plus personne ne s'intéresse alors que la campagne électorale est engagée. Mais aussi parce que Ronald Reagan rêve sincèrement d'un monde débarrassé des armes nucléaires avec, pour plus de sûreté, le bouclier spatial de l'IDS.

Même si les négociations START sont logiquement appelées à occuper une place de choix dans les entretiens, les deux dirigeants parleront de bien d'autre chose puiqu'ils doivent aborder aussi les droits de l'homme, les questions bilatérales et les problèmes régionaux, vaste catégorie où l'on place en particulier l'Afghanistan.

JACQUES AMALRIC
et JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 3.)

Détente ou paix ?

par ANDRÉ FONTAINE

LES peuples sont versatiles. Celui des Etats-Unis ne fait pas exception à la règle. Oubliée la peur des « rouges » : voici des millions d'Américains saisis par la « gorbymania ». Finie la croisade contre l'« empire du mal » : *quitte à se faire traiter* d'« idiot » par le président du « caucus » conservateur, Reagan n'hésite pas à déclarer qu'avec Gorbatchev il va s'occuper non seulement de « détente », mais de paix véritable.

On se croirait revenu, pour un peu, à l'époque où Uncle Joe, *alias Staline, était l'idole* des Yankees. Ecoutons Roosevelt, dans ses confidences à l'ambassadeur Bullitt : *« J'ai comme l'impression que tout ce que Staline désire, c'est assurer la sécurité de son pays. Je pense que si je lui donne tout ce qui me sera possible sans rien lui réclamer en échange, noblesse oblige, il ne tentera pas d'annexer quoi que ce soit et travaillera à fonder un monde de démocratie et de paix »* (1). Noblesse oblige ! Et allez donc...

Reagan n'en est pas là. Mais enfin il tombe sous le sens qu'il préférerait demeurer dans l'Histoire comme l'homme de la réconciliation avec Moscou plutôt que comme celui de l'« irangate » ou de la dégringolade du dollar. Autrement dit, il est demandeur.

(Lire la suite page 4.)

(1) William Bullitt – « How we won the war and lost the peace ». *Life*, 30 août 1948.

Un entretien avec M. Nguyen Van Linh

Les certitudes du numéro un vietnamien

Le secrétaire général du PC vietnamien, M. Nguyen Van Linh, écrit souvent dans la presse vietnamienne, où ses billets – très attendus – sont signés des initiales « NVL », mais il est exceptionnel qu'il s'exprime dans la presse internationale.

HANOI
de notre envoyé spécial

Elu secrétaire général du PC vietnamien en décembre 1986, lors de son sixième congrès, M. Nguyen Van Linh est devenu, en l'espace d'un an, le véritable chef d'orchestre d'une équipe qui tente à la fois de rompre l'isolement du Vietnam et d'en amorcer le développement économique. Cet ancien bagnard – il a fait deux séjours à Poulo-Condore, dont l'un de l'âge de seize ans à vingt et un ans, – a accompli une grande partie de sa carrière dans le Sud à l'époque des guerres française puis américaine. En 1975, il assure la direction du PC à Saigon, rebaptisée Ho-Chi-Minh-Ville, un poste crucial qui lui sera de nouveau confié en 1981 pour cinq ans, en dépit d'une apparente disgrâce, puisqu'il est éliminé du bureau politique de 1982 à 1985.

M. Linh, aujourd'hui âgé de soixante-treize ans, qui paraît de tempérament très calme, a entrepris de relever le Vietnam des ruines causées par quarante ans de combats. Il semble tout aussi désireux de voir aboutir un règlement du conflit cambodgien. « *A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas concentrer nos efforts sur notre développement. Nous devons défendre notre pays sur la frontière nord et remplir notre devoir international au Cambodge, ce que nous faisons aussi pour assurer notre défense* », nous a-t-il déclaré, le samedi 5 décembre à Hanoï, au cours d'un entretien au siège du comité des relations extérieures du PC, vieille bâtisse de style colonial au cœur de la capitale vietnamienne.

Bien sûr, dit-il d'emblée, « *le Vietnam ne peut que se réjouir* » des résultats, annoncés la veille, des premiers entretiens entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh. « *C'est un premier pas important. Il ouvre la voie à une solution du problème cambodgien* », estime-t-il, tout en n'omettant pas, au passage, de qualifier de « *très positif* » le fait que la France « *ait permis la rencontre* ». M. Linh poursuit : « *Je suis personnellement convaincu que, en dépit de difficultés inévitables, le processus de réconciliation nationale entre Cambodgiens sera un succès et que le prince Sihanouk rentrera au Cambodge pour y occuper une position élevée.* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 8.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Mon témoignage sur Heidegger

par JOSEPH ROVAN

QUI fut le plus grand philosophe du temps de ma jeunesse, dans les années 40 ? Comment répondre sans prononcer le nom de Martin Heidegger ? Ajoutons, si l'on veut, « hélas », – comme Gide pour Victor Hugo – bien que cela paraisse dérisoire à la fois devant le penseur étincelant et devant la triste banalité de la mésaventure politique.

Dans le débat relancé par le livre du chercheur chilien Victor Farias, je me sens justifié de faire entendre la voix d'un souvenir mineur. Réfugié à Lyon dans le printemps 1941, permanent de la Résistance après l'été 1942, j'avais du temps pour des études « désintéressées » – mon état de « clandestin » m'interdisant de me présenter aux concours. Je ne me souviens plus comment j'avais appris l'existence de *Sein und Zeit*. J'en découvris un exemplaire à la bibliothèque de la faculté des lettres, que je fis mien. Par des amis communs, au même moment, je rencontrai Jean Beaufret, germanisant et philosophe qui enseignait au lycée Ampère. L'intérêt pour Heidegger fut un des ciments de notre amitié.

Muni du gros livre paru chez Niemeyer à Halle, je me rendis tous les soirs chez Beaufret. Nous nous penchions alors ensemble sur les mystères du *Da-sein*, de l'ontique et de l'ontologique. Je n'avais que de pauvres notions de philosophie, mais mon allemand était plus substantiel que celui de Beaufret. Nous avancions heureux dans les arcanes d'une pensée servie par une langue dont la poésie et la rigueur me tiennent toujours sous leur charme. Nous avions entendu parler du rectorat de Heidegger et de ses faiblesses. Les imperfections de l'homme nous agaçaient, mais l'œuvre nous tenait en haleine.

Quand les Allemands occupèrent Lyon, à la fin de 1942, ils fixèrent le couvre-feu à 20 heures. Nos séances de travail heideggerien allaient-elles prendre fin ? Que non pas ! J'étais devenu entre-temps un des responsables de la fabrication de faux papiers pour la Résistance. Tous les jours, mon service s'enrichissait de nouveaux modèles et de nouvelles capacités. Ce n'était pas difficile de se procurer un exemplaire du laisser-passer établi par les autorités d'occupation et de le reproduire. Désormais c'est muni de mon faux laissez-passer que j'allais fièrement chez Beaufret pour traduire et commenter quelques pages du penseur qui nous dévoilait le sens de l'être, la vérité libérée de ses voiles.

Un ami commun, Marc Barbezat, industriel fortuné, faisait paraître à ses frais une revue littéraire de luxe et d'avant-garde qu'il intitulait *l'Arbalète*. Il fut séduit par nos récits et nos lectures, et publia quelques pages de ma traduction. Quand je disparus à Paris, happé par la Gestapo, Beaufret poursuivit l'ouvrage. *L'Arbalète* eut du succès ; quand je revins de Dachau, en juin 1945, mes traductions étaient connues d'un certain nombre d'intéressés.

On m'en redemanda ; je donnai à Max-Pol Fouchet et sa revue *Fontaine*, rapatriée d'Algérie, le très beau commentaire du poème de Hölderlin « *Wie, wenn am Feiertage...* », et mis en français la *Lettre à Jean Beaufret* qui scellait l'alliance des deux philosophes, dont le plus jeune se conçut à tel point comme le disciple de l'autre qu'il appellera plus tard son œuvre propre et capitale : *Entretiens avec Heidegger*.

Le piano du philosophe

Je m'en fus ensuite, à l'automne 1946, participer à la reconstruction d'une Allemagne démocratique. Près de Fribourg, je devais animer une semaine de formation pour responsables d'universités populaires. Jean Beaufret me demanda de m'occuper de Heidegger qu'il savait en proie à des représailles. Celles-ci, je m'en aperçus, n'étaient pas trop pénibles ; bien sûr, le professeur avait perdu sa chaire, une partie de son appartement était occupée – mais ce qui le blessait le plus, c'est qu'on avait réquisitionné son cher piano qui servait dans un mess de sous-officiers français à des fins moins nobles que chez le philosophe. Je pensai que la punition était sans rapport avec la nature du crime, et parvins à faire rapporter le piano dans son lieu d'origine. Heidegger m'en sut gré ; je savais par Beaufret que mes traductions lui convenaient.

S'il ne parlait pas bien le français, il avait de notre langue une bonne connaissance littéraire, comme beaucoup de lycéens d'autrefois qui lisaient fort bien le latin et le grec mais le parlaient peu. Un jour, je pense que c'était en 1948, nous sommes allés ensemble, Jean Beaufret et moi, rendre visite à Heidegger dans son chalet de Todnauberg. Je le voyais pour la première fois et je fus saisi par l'extraordinaire impression de puissance qui émanait du petit homme moustachu. Ce n'était pas une question de sympathie, encore moins d'amitié, mais la certitude de rencontrer la grandeur qui n'est pas nécessairement aimable.

Deux autres hommes seulement m'ont fait vivre cette même certitude, et Dieu sait que leur grandeur était d'une autre nature et qu'elle suscitait d'autres formes et d'autres qualités d'admiration : le général de Gaulle et le cardinal de Lubac.

Pendant deux jours, Heidegger, Beaufret et moi, nous nous penchâmes sur un dictionnaire franco-heideggerien, petit carnet manuscrit dans lequel j'avais noté les traductions des principales notions rencontrées dans les textes heideggeriens. Ce fut une suite de moments très intenses. Quel que fût le jugement que méritait l'homme public et le rapport de l'action publique avec la pensée (Luther a écrit d'abominables pages antisémites et Marx a donné naissance à Lénine et à Staline), c'est une pensée d'une importance capitale qui se communiquait à nous. Jean Beaufret garda le carnet et ses héritiers ne l'ont pas retrouvé.

Mon propre chemin devait m'éloigner ensuite de ces recherches mais il me reste une conviction très forte, ou plutôt deux convictions.

La première concerne l'importance que la pensée heideggerienne a eue pour la construction de ma propre *Weltanschauung*. Elle m'a permis de concevoir l'alliance de la rationalité et de l'intuition par laquelle nous accédons à une autre connaissance de l'être. Je pense que, sans la fréquentation de Heidegger, je ne me serais pas senti appelé à rejoindre l'Eglise catholique.

La deuxième conviction a trait aux rapports entre la pratique de Heidegger et son comportement humain, d'une part, et son œuvre philosophique de l'autre. Ce serait faire injure au penseur que de l'absoudre des responsabilités prises et des fautes commises par l'homme. Les puissances que le philosophe dévoile sont de lumière mais aussi de nuit, célestes et infernales. Ce sont les abîmes de l'existence qu'il ouvre à notre regard, et ces abîmes, il les a lui-même fréquentés. Sa pensée et son œuvre ont des liens consubstantiels avec le national-socialisme, qui fut aussi et même surtout une manifestation du diabolique. Ce n'en sont pas moins une pensée et une œuvre parmi les plus amples et les plus perçantes produites par l'Occident en son âge moderne, égales en importance de celles de Hegel, de Marx et de Nietzsche, allemands comme Heidegger et découvreurs comme lui de parofondeurs ambiguës.

Il nous faut un président-manager

Un arbitre à l'Elysée ? Non ! La France doit pouvoir parler d'une seule voix...

par BERNARD KRIEF (*)

VOILA que se dessine peu à peu une nouvelle lecture de la Constitution de la Ve République. La France va-t-elle y gagner ? Essayons d'examiner la chose, hors polémique.

Lorsque l'actuel président de la République accède au pouvoir, il ne renie rien du rôle du président de la République tel que – avec des styles divers – le lui ont légué ses trois prédécesseurs. Il est le chef suprême et il intervient par gouvernement interposé dans toutes les affaires. Tous les domaines sont les siens : la défense, la culture, les affaires étrangères mais aussi l'économie et l'intérieur, et encore la moindre nomination porte plus ou moins son empreinte. Peut-être l'idée d'un président-arbitre était-elle déjà en devenir dans son esprit ? C'est ce qui expliquerait que certaines décisions, aujourd'hui contestées, aient pu être mises en œuvre sans même que l'information remontât jusqu'à lui ? S'était-il éloigné des affaires sans que cela fût dit ? Toujours est-il qu'avant mars 1986 personne n'a fait la moindre allusion à ce fait, d'importance ! Personne n'a parlé de président-arbitre.

Le changement de majorité à l'Assemblée nationale aurait pu entraîner sa démission. Il n'en a pas jugé ainsi et comme je l'avais prévu dès mars 1986 (1), ce qui est devenu la cohabitation ira bien en effet jusqu'à son terme.

Dans cette situation il s'est révélé, à la surprise de la plupart des observateurs, que le président de la République n'avait de pouvoir ni de droit ni de fait. L'usage de l'article 16 et la dissolution sont des bombes atomiques ou des sabres de bois, selon les situations.

Certes, il a pu ainsi freiner, bloquer, retarder, critiquer, rechigner. Mais cela s'est limité en fin de compte à marquer sa fidélité à quelques amis en les protégeant, retarder des projets de loi, s'amuser d'une compétition de présence et de prestige avec le chef du gouvernement ou l'un de ses ministres, lancer par-ci par-là un commentaire sur une institution, un dossier, un projet de loi. Qu'a-t-il pu imposer ? Rien. Qu'a-t-il pu empêcher ? Pas davantage.

On comprend dans ces conditions que la plate-forme de communication du président de la République devait être repensée astucieusement et c'est pourquoi, loin de reconnaître son impuissance à peser sur les décisions – ce qui, s'ajoutant à la défaite de ses troupes, eût à coup sûr détérioré son image – il s'affirme aujourd'hui arbitre.

Tandis que ses partisans lui reconnaissent volontiers cette qualité (et cela d'autant plus facilement que le gouvernement considère cette attitude comme un moindre mal), des voix se sont élevées pour le dénoncer comme un arbitre partisan. Comment le lui reprocher ?

Le paraphe inchangé

Ayant décidé l'entrée des communistes au gouvernement et donné à la France un jeune premier ministre (à la suite d'un moins jeune mais tout aussi présent), il était forcément solidaire de tous les actes du gouvernement. Même si sa confiance fut trahie par ceux de ses collaborateurs qu'il croyait les plus fiables, le gouvernement et la politique menée étaient bien les siens. Aujourd'hui, il préside un gouvernement dont il estime la politique discutable et, tandis que sa bouche critique et condamne, sa main signe d'un paraphe inchangé dans son élégance et son efficacité, depuis le début de cette cohabitation, par choix pour lui et obligation pour la majorité parlementaire.

Mais le problème n'est pas de savoir si François Mitterrand peut devenir un arbitre équitable. Après tout, la capacité d'effort de volonté, d'intelligence et aussi d'humanisme qu'on lui connaît pourraient peut-être lors d'un prochain mandat lui permettre d'oublier ses convictions profondes pour « arbitrer ». Laissons la question ouverte.

Mais la France a-t-elle besoin d'un président-arbitre ? Et pour quoi faire ? Va-t-il arbitrer entre un gouvernement supposé animé de mauvaises pensées face à un bon peuple de France qu'il faut protéger des excès ? L'hypothèse ne tient pas. Entre une politique libérale et le socialisme pour se situer à un milieu supposé juste, à la manière de cette famille dont certains membres veulent rester en France, d'autres se rendre au Brésil, le juste milieu étant une plate-forme équidistante des deux pays en plein océan Atlantique ?

Faut-il quelqu'un qui freine quand l'autre accélère ? Prendre le plus grand vent dans les voiles quand l'autre les cargue et tandis que l'un agit pour mobiliser le pays, l'autre prophétise l'échec ? Et avec une majorité parlementaire et un gouvernement de son choix ? Un président-arbitre, quelles que soient ses opinions et sa volonté, n'a pas davantage d'utilité. Il ne serait alors qu'un sage donnant ses avis mais laissant le gouvernement libre de ne pas les suivre. N'ayant pas le pouvoir réel, il n'en aurait pas la responsabilité.

Est-ce cela que nous voulons ? Un président-arbitre qui conseille, mais qui n'est responsable de rien ? Au courant de rien ? Représentant de luxe de la maison France, interlocuteur brillant des autres chefs d'Etat, sans que ses propos soient autre chose que l'expression de la volonté d'un gouvernement soutenu par l'Assemblée ? Ce n'est pas cela la Ve République.

Par les temps difficiles que nous traversons, dans cette solidarité-concurrence que nous avons avec les autres pays occidentaux sur le plan technologique, commercial, économique, financier, militaire et aussi politique puisqu'il nous faut – même en marquant notre indépendance – être dans un camp, nous avons besoin d'une France qui ne parle que d'une seule voix, à tout le moins décidée, quand elle n'a pas les moyens d'être forte.

Que serions-nous devenus avec un « chef d'Etat arbitre » au lendemain de la seconde guerre mondiale ? Qu'étions-nous devenus sous la IVe République ? Ce qui nous a ressuscités, c'est justement le retour d'un chef responsable et fort en 1958. La France et ses ressources humaines, technologiques, minières, étaient les mêmes. C'est donc la force d'un homme responsable, d'un manager de la nation qui a fait la différence.

Si l'on doit changer de République, il faut que ce soit pour renforcer les pouvoirs et les responsabilités du président de la République (2) et non pour revenir à la IVe République dont on pourrait dire, comme d'une personne, qu'elle n'a pas survécu à une faiblesse de Constitution.

La France a besoin d'un président-manager, actif, courageux, efficace, assumant les décisions de son gouvernement pour en être solidaire parce qu'il faut, pour une France performante, un président fort et responsable, qu'il soit de gauche ou de droite, chacun là-dessus peut garder ses convictions. Mais un président-arbitre, n'est-ce pas tout simplement antinomique ?

(*) Conseil en communication.

(1) *La Croix*, 21 mars 1986.

(2) *Gérer la France comme une entreprise*. Lattès. B. Krief et J. Darmon, 1986.

Au Courrier du Monde

JUGEMENT

L'engagement de l'évêque de Jérémie

Dans l'article sur Haïti « Sous le vernis démocratique des élections, une lutte féroce pour le pouvoir », paru dans *le Monde* daté 29-30 novembre, j'ai lu que « *les prélats engagés, tel Mgr Romelus, évêque de Jérémie, ont troqué la diatribe de la théologie de la révolution pour le ton plus mesuré de l'Evangile* ».

Je m'étonne d'un tel jugement à l'emporte-pièces sur l'évêque de Jérémie, car il n'est pas dans les habitudes de langage de Mgr Romelus d'utiliser la « *diatribe* », ni dans ses catégories intellectuelles d'élaborer une « *théologie de la révolution* ». Dire ce que vous dites, c'est méconnaître et la personne et la sensibilité évangélique de l'évêque de Jérémie.

CHARLES ANTOINE
(DIAL : Diffusion de l'information sur l'Amérique latine).

CONTRE-VÉRITÉS

Cancers et essais nucléaires

Je suis président de l'Association des amis de la Polynésie française, fondée en 1975, dont les membres se rendent régulièrement auprès des malades polynésiens hospitalisés en France métropolitaine.

A ce titre, je reçois régulièrement de l'administration locale la liste des malades et leur affectation dans les hôpitaux. Notre association a donc une expérience de plus de dix années, et elle travaille en liaison avec les professeurs qui ont la responsabilité des soins (certains sont eux-mêmes membres de l'AAPF).

C'est avec indignation que j'ai pris connaissance de l'article du *Monde* du 25 novembre, intitulé « La TV britannique accuse la France », et relatant le contenu d'une émission réalisée par des journalistes anglais et néo-zélandais.

Il n'a jamais été observé à aucun moment et ce, depuis plus de vingt ans, une recrudescence des cas de cancer, tumeur ou malformation, chez les Polynésiens du fait des essais nucléaires.

PAUL COUSSERAN,
ancien haut commissaire de la République de Polynésie française.

PATERNITÉ

« La Fayette, nous voici ! »

Puis-je répondre à votre lecteur M. P. Bourget (*le Monde* du 25 novembre) que le mot célèbre « *La Fayette nous voici !* » ne fut effectivement pas prononcé par le général Pershing, mais bien par le colonel Charles E. Stanton, le 4 juillet 1917, sur la tombe de La Fayette, au cimetière de Picpus.

Après le discours de circonstance du général Pershing, le colonel ne prononça que quatre mots : « *La Fayette, we are here* », ce qu'atteste le général Pershing lui-même dans son livre *My experiences*.

Toutes ces précisions, et d'autres, ainsi que les références (livres, articles de journaux...) se trouvent dans l'ouvrage publié en 1946 par Henri Gourbert : *Les mots historiques qui n'ont pas été prononcés* (éditions de Fontenelle).

JEAN GARTNER
(Saint-Clément-de-Rivière, Hérault).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

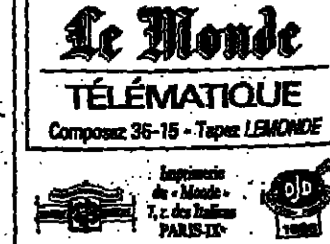
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

La rencontre de M. Reagan et de M. Gorbatchev à Washington

Le traité américano-soviétique sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires (FNI) que doivent signer, mardi 8 décembre, à Washington M. Ronald Reagan et M. Mikhaïl Gorbatchev est prêt et aucune négociation de dernière minute n'est en cours, a déclaré, dimanche 6 décembre, M. George Shultz. Le secrétaire d'Etat américain, interrogé lors d'un débat télévisé, a précisé que les experts chargés de mettre la dernière main à la rédaction finale du texte en étaient au stade de la comparaison des versions en russe et en anglais. *« Tout est terminé »* en ce qui concerne la négociation de cet accord, a-t-il affirmé.

A Moscou cependant, la *Pravda* estimait dimanche que les derniers développements aux Etats-Unis à la veille du sommet font douter de la sincérité du gouvernement américain concernant le processus de désarmement. Le quotidien du PC soviétique dénonce les *« forces de droite et militaristes »* américaines qui s'opposent au désarmement. Evoquant les dernières accusations américaines de violation par l'URSS du traité ABM (*sur les missles antibalistiques*) de 1972, la *Pravda* conclut : *« Devant ces faits et d'autres encore, on comprend aisément que nombre de Soviétiques doutent que le gouvernement américain soit sincèrement intéressé par un processus réel de désarmement. »*

De même l'agence Tass a qualifié de *« ramassis antisoviétique »* les milliers de personnes qui ont manifesté à Washington en faveur des refuzniks. L'agence soviétique dénonce cette manifestation dont les *« organisateurs avaient pour but »* de *« discréditer l'URSS et son gouvernement aux yeux des Américains »*. De leur côté les Etats-Unis ont annoncé qu'ils allaient protester contre l'interpellation à Moscou d'un journaliste américain qui couvrait une manifestation contre la politique d'émigration. (Lire page 6.)

Au Caire, le président égyptien Moubarak a invité MM. Reagan et Gorbatchev à convenir d'une *« formule décisive pour mettre fin à l'occupation israélienne de territoires arabes et permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination »*. Dans une déclaration publiée dimanche, le président égyptien a d'autre part affirmé que les deux superpuissances doivent *« se mettre d'accord »* sur la nécessité de mettre fin à la guerre irako-iranienne. *« La présence militaires des grandes puissances dans le Golfe est une reconnaissance de l'intérêt stratégique qu'elles portent à la liberté de navigation et à l'arrêt de l'escalade militaire »* a indiqué un porte-parole.

De son côté, le colonel Kadhafi, chef de la révolution libyenne, *a fait part*, dans un message « urgent » adressé samedi à M. Gorbatchev, de sa préoccupation quant aux possibles conséquences de la rencontre américano-soviétique pour l'Afrique et l'Afghanistan. Selon l'agence libyenne JANA, le message remis à l'ambassadeur soviétique à Tripoli souligne l'*« inquiétude des peuples angolais, éthiopien, afghan, libyen, et tchadien quant aux conséquences de cette rencontre qui risquent de leur être défavorables »*. Le dirigeant libyen exprime par ailleurs son soutien à la politique soviétique sur le désarmement. – *(AFP, Reuter.)*

Des armes stratégiques à l'Afghanistan

(Suite de la première page.)

C'est un sujet à propos duquel M. Ronald Reagan aimerait bien mettre son interlocuteur au pied du mur. D'autant que M. Gorbatchev fait miroiter depuis quelque temps la perspective d'un retrait des troupes soviétiques avant la fin de l'année prochaine. C'est-à-dire juste avant la fin du second et dernier mandat de Ronald Reagan. Il y a de grandes espérances – ou de grandes déceptions – dans l'air.

Plus en détail, voici les principaux dossiers qui figurent à l'ordre du jour de ce sommet :

- **Elimination des missiles intermédiaires (FNI) en Europe.**

C'est le seul point acquis du sommet. Il l'est depuis que MM. Shultz et Chevardnadze ont bouclé l'affaire à Genève il y a une quinzaine de jours. Dans les trois ans, l'URSS et les Etats-Unis auront démantelé ces armes. Quantitativement, l'affaire est d'une importance limitée puisque les engins concernés – d'une portée allant de 500 à 5 500 kilomètres – ne représentent même pas 5 % des arsenaux nucléaires existants. Qualitativement, l'accord marquera pourtant une date fondamentale dans l'histoire de la réduction des armements : c'est la première fois que des armes existantes sont vouées aux oubliettes (il ne s'agissait auparavant que de maîtriser la croissance des arsenaux), et c'est aussi la première fois que les puissances concernées acceptent un système de vérification basé sur des inspections *in situ*, autrement dit impliquant un certain abandon de souveraineté.

Même si la plupart des gouvernements européens ont fait bonne figure, tout en pensant que Moscou allait obtenir à pas trop mauvais compte un beau succès dans sa recherche de la dénucléarisation de l'Europe occidentale, on est en droit de se demander si le sommet de Washington ne va pas déboucher à terme sur l'option triple zéro, c'est-à-dire l'élimination également des armes nucléaires à très courte portée (moins de 500 kilomètres). Aux dernières nouvelles M. Schultz a *confirmé* dimanche que, avant de s'attaquer aux armes à très courte portée, Américains et Soviétiques devront s'entendre sur le rééquilibrage des arsenaux conventionnels, la réduction des armes stratégiques et l'élimination des armes chimiques.

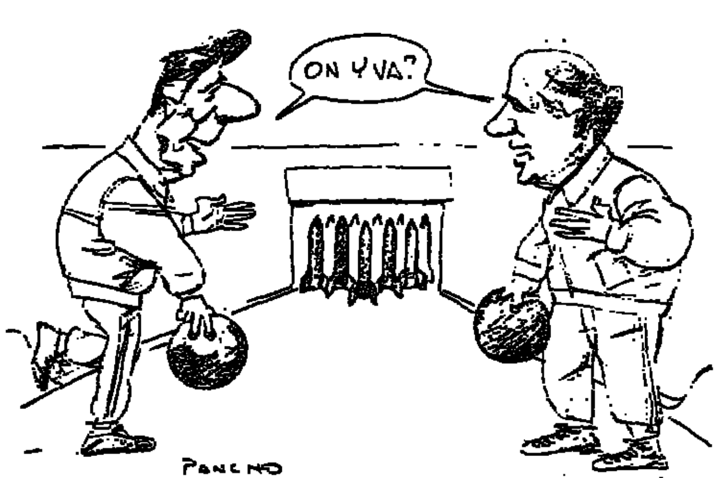
- **Les armes stratégiques et l'IDS.**

C'est en principe le plat de résistance du sommet. On parle de choses beaucoup plus « sérieuses », car la négociation START concerne le cœur du système offensif des deux pays. Les problèmes à résoudre, notamment dans le domaine de la vérification, sont encore beaucoup plus complexes que pour les FNI. Mais, en contrepartie, l'expérience acquise pendant les conversations sur les missiles intermédiaires pourrait permettre de gagner du temps.

Les deux parties sont déjà d'accord sur certains principes. L'objectif est de réduire de 50 % l'arsenal stratégique des deux superpuissances. On a aussi convenu d'un plafond général de 6 000 têtes nucléaires stratégiques, dont 1 540 au maximum peuvent être portées par 154 missiles lourds intercontinentaux, considérés comme les plus précis. Mais il reste à convenir des autres limites par catégories (les sous-plafonds). Les Américains souhaitent par exemple qu'il n'y ait pas plus de 4 800 têtes nucléaires balistiques (les autres étant des charges portées par des missiles de croisière, domaine dans lequel ils ont une importante avance)... Ils pourraient cependant accepter un nombre un peu plus élevé et ils ont eu l'impression à Genève que les Soviétiques étaient disposés de leur côté, à faire une partie du chemin. D'autres sous-plafonds concernant les lanceurs basés à terre, et ceux qui sont transportés par des sous-marins posent aussi problème, chacun essayant de réduire au maximum les armes de prédilection de l'adversaire (sous-marins pour les Etats-Unis, missiles terrestres pour les Soviétiques). De part et d'autre, on veut croire que le sommet de Washington donnera aux négociateurs l'élan pour qu'ils parviennent, avant l'été prochain, à trouver les compromis indispensables et à régler tous les détails.

Mais il faudra avant cela qu'un problème infiniment plus délicat soit réglé ou durablement mis entre parenthèses : celui de l'Initiative de défense stratégique (IDS ou « guerre des étoiles »). Certes, M. Gorbatchev a complètement changé de langage depuis Reykjavik, où il affirmait qu'aucun accord sur les armements ne pourrait être conclu tant que les Américains n'auraient pas renoncé *formellement* à leur projet de défense spatiale.

Le numéro un soviétique a même affirmé récemment, comme en écho au président Reagan, que l'IDS ne serait pas sur la table des négociations. Mais pour ajouter aussitôt qu'il serait peut-être question du respect du traité ABM (missiles antimissiles). Toute la question est désormais de *savoir si les Soviétiques exigent* toujours une interprétation du traité signé en 1972 qui limiterait considérablement le programme de recherches américain sur l'IDS dans l'espoir que, les difficultés techniques et les restrictions financières imposées par le Congrès aidant, le projet américain se réduise comme une peau de chagrin.



Autre hypothèse confortée par divers signaux venus de Moscou : l'URSS, sentant que l'IDS est inscrite dans la logique de l'évolution scientifique et technique, se contente de limiter les dégâts. Son objectif serait simplement d'empêcher que les Etats-Unis ne *prennent* trop d'avance alors que, M. Gorbatchev en a publiquement convenu, l'URSS poursuit elle-même des recherches en ce domaine :

- **Afghanistan.**

Le grand mystère et peut-être un grand espoir du sommet. Les Soviétiques ont laissé entendre avec insistance que la question occuperait une place importante dans les négociations et ils rappellent à chaque occasion qu'ils ont déjà pris la *« décision politique »* de retirer leurs troupes et souhaitent le faire avant la fin de l'année prochaine. Les Américains affichent une grande prudence, soulignant que jusqu'à présent les déclarations soviétiques n'ont été suivies d'aucun geste concret et que la *guerre* continue dans toute sa cruauté. Mais, en même temps, M. Reagan a pris soin de souligner que M. Gorbatchev avait *« hérité »* de ce problème, une formule d'ailleurs reprise, le dimanche 6 décembre, par le porte-parole soviétique, M. Guerassimov.

- **Le conflit israélo-arabe et la guerre du Golfe.**

Même s'ils évoquent le projet de conférence internationale sur le Proche-Orient, il y a peu de chances pour que MM. Reagan et Gorbatchev débloquent un dossier dont M. Shamir ne veut à aucun prix l'aboutissement. Il n'empêche, l'heure n'est plus où on ne voulait pas entendre parler à Washington d'un rôle et d'une présence soviétiqués dans une éventuelle négociation israélo-arabe. D'un autre côté, on enregistre ici avec intérêt les conseils de modération donnés récemment par Moscou et Damas et une certaine reprise des contacts d'Israël avec l'URSS et les pays de l'Est ; on s'inquiète aussi de la sophistication croissante de la politique soviétique dans la région : amélioration des rapports avec l'Egypte et les pays du Golfe notamment.

C'est à propos de la guerre du Golfe d'ailleurs que les entretiens pourraient être les plus intéressants : Washington voudrait, en effet, que l'URSS se rallie enfin à l'idée d'un embargo sur les livraisons d'armes à l'Iran, conséquence logique du refus de Téhéran d'appliquer la résolution 598 votée par Moscou au Conseil de sécurité et qui appelait à un cessez-le-feu immédiat. Comme pour prévenir les reproches des Américains qui les accusent de faire délibérément traîner les choses, les Soviétiques ont à la veille du sommet lancé un avertissement inhabituel et public à Téhéran (*le Monde* daté 6 et 7 décembre).

- **Amérique centrale et latine.**

M. Gorbatchev, qui n'ignore rien de la passion que porte M. Reagan aux combattants antisandinistes de la Contra, a évité depuis son arrivée au pouvoir de *provoquer* Washington *dans* son « arrière-cour ». C'est ainsi par exemple qu'il a tenu compte des *avertissements américains* et n'a jamais livré à Managua les chasseurs réclamés. La prudence soviétique (on la retrouve encore dans la crise haïtienne où Moscou s'est abstenu de toute ingérence) s'accompagne d'une campagne de charme à l'égard des régimes « bourgeois » du continent : elle a été ouverte en septembre par M. Chevardnadze qui s'est rendu en Argentine, au Brésil et en Uruguay, et M. Gorbatchef a déjà fait savoir qu'il aimerait lui aussi *se rendre dans ces pays* ainsi qu'au Mexique.

- **Afrique australe.**

Le sujet, si MM. Reagan et Gorbatchev le désirent, peut se prêter à d'amples discussions. L'intérêt des Etats-Unis et de l'URSS n'est-il pas d'en finir avec la guerre qu'ils se livrent par protégés interposés en Angola ? Une guerre qu'aucune partie en présence n'est en passe de gagner puisque les troupes de l'UNITA bénéficient de l'appui de l'Afrique du Sud et des Etats-Unis (qui ont fourni là également des missiles Stinger) et que celles du régime de Luanda peuvent compter sur l'aide d'un contingent cubain de 35 000 hommes et de 1 500 « experts » soviétiques et est-allemands.

Washington exige le départ des Cubains et des conseillers allemands et *soviétiques*, *promettant* en échange de tout faire pour que Pretoria accepte enfin l'indépendance de la *Namibie prévue* par une résolution des Nations unies adoptée en 1978. Mais rien ne prouve que *les Etats-Unis* puissent ou veuillent faire entendre raison à l'Afrique du Sud.

- **Droits de l'homme.**

A chaque rencontre américano-soviétique, et à plus forte raison à chaque sommet, les Etats-Unis abordent la question en soulignant qu'elle est au moins aussi importante que les autres. *« Dans mes entretiens à venir, je sais que seront assis à mes côtés des invités invisibles, des hommes et des femmes dont le seul espoir est qu'ils ne seront pas oubliés en Occident »*, a déclaré M. Reagan quelques jours avant l'arrivée de son hôte.

Les Américains reconnaissent que des progrès ont été enregistrés mais qu'il faut aller plus loin, et pas seulement faire des concessions sur des cas individuels. Pour l'opinion, les médias américains, ce qui importe avant tout c'est l'émigration des juifs d'URSS. Deux cent mille personnes venant parfois de régions fort éloignées ont *manifesté* dimanche en leur faveur à proximité de la Maison Blanche, sous la direction d'*anciens « refuzniks » à présent* en Occident et de personnalités comme Elie Wiezel. La manifestation d'une *ampleur* tout à *fait* exceptionnelle a été marquée par les discours de plusieurs candidats aux élections présidentielles. M. Reagan a fait envoyer un message de soutien aux manifestants, mais la Maison Blanche avait depuis longtemps obtenu des organisateurs que la manifestation ait lieu avant et non pendant le séjour de M. Gorbatchev à Washington.

JACQUES AMALRIC et JAN KRAUZE.

Quatre tête-à-tête et deux dîners officiels

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

Pas de tourisme, pas de visite de supermarché et, naturellement, pas de bain de foule. Pendant les trois jours et trois nuits qu'il passera à Washington, M. Gorbatchev verra beaucoup le président Reagan, qu'il connaît déjà bien, et à peine les Etats-Unis, où il n'a jamais *mis les pieds*.

M. Reagan rêvait de faire découvrir l'Amérique à son interlocuteur, de lui montrer qu'elle n'est pas aussi mauvaise que ne le prétend *« la propagande dans laquelle* [le numéro un soviétique] *a été élevé »*. Les Soviétiques ont décliné l'offre. M. Gorbatchev, logé à l'ambassade d'URSS, ne verra, à travers les vitres fumées de sa Zil blindée, que le centre plutôt impersonnel de Washington.

Quatre tête-à-tête avec M. Reagan lui donneront, *en revanche, largement* le temps de faire le tour du bureau ovale de la Maison Blanche. Mais il n'ira même pas au Capitole, où au *moins une centaine de congressistes* avaient menacé de boycotter la visite du *« dictateur communiste »*. Au lieu de cela, neuf membres du Sénat et de la Chambre *des représentants* iront, au second jour de la visite, prendre avec lui leur petit déjeuner à l'ambassade d'URSS, imités le lendemain par le vice-président Georges Bush.

Le *secrétaire général du PC soviétique* était attendu lundi après-midi 7 décembre à *Washington, où il devait être accueilli à la base* militaire d'Andrews par le secrétaire d'Etat, M. Georges Shultz. Mais, décalage horaire *oblige, le « véritable » séjour de M. Gorbatchev* ne commencera que mardi matin avec la cérémonie d'accueil à la Maison Blanche, suivie d'un *premier tête-à-tête, et, en début d'après-midi,* de la signature du traité sur l'élimination des missiles (FNI) de portée intermédiaire et d'un *second tête-à-tête. Le soir, au « grand dîner » à* la Maison Blanche, sur fond de lutte des classes, les Américains, tradition oblige, seront *en smoking, et les Soviétiques en costume de* ville. *« Nous n'avons pas ce genre de vêtement ni ces habitudes bourgeoises »*, a expliqué avec *un clin* d'œil le *porte-parole soviétique*, M. Guerassimov.

Le face-à-face des épouses

Le mercredi soir, dîner retour à l'ambassade d'URSS, après toute une journée d'entretien, et le clou médiatique de la visite : le face-à-face des épouses. Pendant que Ronnie et Micha auront leur second tête-à-tête, Nancy et Raïssa auront, elles aussi, une conversation très atten*due pour toutes sortes de raisons*. D'abord, la première entrevue des deux dames à Genève avait *été désagréable*, Mme Gorbatchev s'étant *lancée dans des tirades idéologiques sur un ton* qui n'avait guère plu à son interlocutrice.

A *Reykjavik*, Mme Gorbatchev avait aggravé son cas en feignant jusqu'au dernier moment de *ne pas accompagner son mari, ce qui avait* incité Mme Reagan à rester chez elle; Raïssa avait occupé finalement seule tout le devant de la scène. *Ensuite, Mme Reagan* a dû attendre plus de quinze jours la *réponse* à une invitation pour un thé à la Maison Blanche, qui s'est transformé en café, Mme Gorbatchev préférant consacrer son après-midi à une rencontre avec des directeurs de journaux américains.

Enfin et surtout, les deux femmes sont supposées avoir l'une et l'autre beaucoup d'influence sur leur mari. Cela se chuchote à Moscou, mais se proclame à Washington, où le rôle *supposé* de la *first lady* dans les coulisses de la négociation sur les armements est disséqué à longueur de colonnes.

Le dernier tête-à-tête entre le président et le secrétaire général est prévu pour jeudi matin. Il sera suivi d'un *déjeuner de travail* et de la cérémonie d'adieux à la Maison Blanche (les officiels américains semblent exclure l'hypothèse d'une *prolongation du sommet). Après quoi, M. Gor*batchev rencontrera des hommes d'affaires américains, tiendra une conférence de presse à l'ambassade d'URSS et prendra aussitôt après le chemin de l'aéroport, tandis que le président américain se *préparera* à prononcer un discours télévisé à la nation. Nul doute qu'il souhaite pouvoir annoncer à cette occasion qu'il y aura un *quatrième* sommet Reagan-Gorbatchev, cette fois à Moscou.

J.A. et J.K.

Diplomatie

La rencontre de M. Reagan et de M. Gorbatchev à Washington

Détente ou paix ?

(Suite de la première page.)

Il faudrait à son illustre visiteur une singulière magnanimité pour ne pas tenter d'en profiter.

Outre que la magnanimité n'a jamais figuré au catalogue des principes du léninisme, c'est là un luxe que le numéro un soviétique peut difficilement se permettre. Il a des ennuis par-dessus la tête. Depuis le limogeage du chef du parti pour la capitale, il est clair qu'il ne fait pas exactement ce qu'il veut chez lui : le soutien d'une bonne partie de l'intelligentsia ne suffit pas à effacer la résistance d'une nomenklatura qui craint de perdre ses privilèges, ni la réserve de travailleurs à qui on a trop promis depuis soixante-dix ans que demain on raserait gratis.

La situation n'est pas plus brillante dans le « camp ». La Roumanie s'enfonce dans le cauchemar. La Pologne, consultée par référendum, a dit zut à Jaruzelski. Le « modèle » hongrois n'en sera bientôt plus un : comme dans un vulgaire pays d'Amérique latine, un endettement démentiel conduit la patrie de Litz et de bartok à une baisse verticale du pouvoir d'achat. L'incroyable dynamisme économique du reste de l'Asie orientale souligne encore un peu plus le dénuement de l'Indochine. Le propre frère du président de la République afghane vient de passer à l'étranger. Le spectre de la famine écrase de nouveau une Ethiopie ravagée par la guerre civile. En Angola et au Mozambique, le soutien de l'Afrique du Sud et la rébellion élimine tout espoir pour le pouvoir communiste d'en finir avec elle. Cuba coûte cher, et le Nicaragua est littéralement assiégé.

Le seul terrain fertile

Dans un tel climat, la politique étrangère offre à Gorbatchev le seul terrain où il puisse engranger rapidement des résultats assez spectaculaires pour faire taire les jaloux. Certes, il a consenti d'entrée de jeu de fortes concessions. Qui eût cru, au plus fort de la crise des euromissiles, qu'un jour viendrait où un numéro un soviétique accepterait la destruction de la totalité de ses SS-20 ? Mieux, qu'il ouvrirait tout grand ses frontières aux contrôleurs américains, alors que Khrouchtchev avait juré ses grands dieux à Eisenhower que jamais l'URSS ne laisserait des étrangers « pénétrer dans sa chambre à coucher » ?

Cela dit, ces concessions prouvent surtout que « Gorby » est sensiblement plus habile que ses prédécesseurs, lesquels avaient tendance à confondre diplomatie et obstination. S'il est parvenu à convaincre ses militaires d'accepter de bon cœur la destruction d'armes aussi coûteuses, c'est qu'il disposait de bons arguments.

Il est facile d'en imaginer quelques-uns : la prochaine obsolescence des armes en question, qui réduit l'effet de leur démantèlement ; la disparition, en contrepartie, de fusées adverses capables d'atteindre en une demi-heure n'importe quel point de l'Europe soviétique jusqu'à Moscou ; la diminution, face aux gros bataillons et aux armes chimiques du pacte de Varsovie, de la protection de l'Europe occidentale ; l'affaiblissement de l'automaticité de la réplique américaine à une agression, nucléaire ou pas ; l'encouragement donné au neutralisme, notamment en Allemagne ; enfin, et ce n'est pas le moindre de ces arguments, la quasi-certitude qu'il sera impossible de réintroduire des Pershing-2 ou des missiles de croisière en Europe de l'Ouest le jour où l'URSS s'estimerait justifiée par un regain de tension à déployer à nouveau ses propres joujous atomiques.

On comprend qu'au vu d'une telle liste nombre de responsables, en Occident, s'arrachent les cheveux. Mais la mauvaise humeur n'a jamais servi de rien. De toute façon, les opinions de nos pays ne comprendraient pas que l'on fît la fine bouche sur ce qui constitue tout de même le premier accord de désarmement véritable depuis la guerre.

Jusqu'à présent, en effet, il ne s'était agi que de limiter, qualitativement d'ailleurs plus que quantativement, l'ampleur de la course aux armements : l'objet du traité qui sera signé mardi à Washington est tout autre, puisque ce texte prévoit pour la première fois la *destruction* d'armes existantes.

Tout donne à penser de surcroît que l'on ne va pas s'en tenir là. Gorbatchev paraît disposé à ne plus exiger, pour signer un autre accord, portant celui-là sur la réduction de moitié des arsenaux stratégiques des deux camps, la renonciation préalable des Etats-Unis à la « guerre des étoiles » : sans doute s'est-il convaincu que celle-ci avait peu de chance de survivre à Reagan... Or la diminution de 50 % du nombre total des fusées intercontinentales détenues par les Etats-Unis aboutirait, si l'on en croit un ancien conseiller présidentiel, le général Scowcroft (2), à réduire considérablement l'efficacité de l'élément le plus sûr de la dissuasion américaine : les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.

Des portes de sortie ?

Gorbatchev ne s'en tient pas là : au fil de ses discours, interviews, articles de journaux, il s'est montré ouvert à l'idée de discussions sur la réduction des armes classiques et chimiques. Il a évoqué un élargissement du rôle des Nations unies, auprès desquelles il s'est acquitté d'un joli arriéré de cotisations. Il donne de plus en plus l'impression de chercher des portes de sortie aux impasses héritées de ses devanciers : au Cambodge, au Nicaragua et, plus difficilement, en Afghanistan et en Angola, des solutions commencent à se dessiner qui, il y a quelques mois encore, eussent paru impensables.

Si l'on ajoute que le Kremlin s'est bien gardé d'encourager Kadhafi à répliquer à Hissène Habré, que Gromyko, devenu chef de l'Etat soviétique, vient de faire en personne la leçon à l'Iran, et que les pays de l'Est renouent tout doucement avec Israël, on comprend ce qui a poussé Reagan à créditer son interlocuteur, quitte à aller un peu vite en besogne, du mérite d'avoir renoncé à l'expansionnisme.

Y a-t-il renoncé pour de bon ? Ou bien se contente-t-il de faire ce que tout homme de bon sens ferait à sa place, à savoir d'essayer de se désengager aux moindres frais d'aventures sans espoir ? Toute réponse serait prématurée.

D'une manière plus générale, il serait bien imprudent de prendre pour argent comptant tous les beaux sourires de Moscou. A elle seule, la tranquillité avec laquelle un Ligatchev vient d'exonérer Staline de toute responsabilité dans l'assassinat de Trotski devrait nous inciter à la circonspection.

On ne saurait se dissimuler en effet que la négociation maintenant engagée, par-dessus nos têtes, entre les Etats-Unis et l'URSS implique de sérieux risques. Le Congrès américain en est bien conscient, et la ratification du traité sur les euromissiles est loin, de ce fait, d'être assurée. Mais en même temps il serait abusif de ne retenir du nouveau tableau des relations Est-Ouest que les touches sombres, en négligeant toutes les virtualités positives qu'il comporte.

Il ne faut pas oublier après tout qu'en 1973 Nixon et Brejnev étaient arrivés à un tel degré de connivence que le second nommé n'hésitait pas à proposer à son partenaire, qui ne disait pas non, un véritable « condominium ». La paix y aurait sans doute gagné. Il suffit de voir ce qu'a coûté l'échec, imputable au « Watergate » et à l'aveuglement du Congrès, de cette tentative — mais pas forcément l'Europe, déjà à l'époque totalement ignorée par les superpuissances.

Ce souvenir devrait dicter aux Douze leur conduite. Gorbatchev a certes bien voulu s'arrêter deux heures à Londres pour y rencontrer sa grande amie Maggie. Il a invité François Mitterrand à lui rendre visite. Mais on se doute bien de ce qu'il a à leur demander : qu'ils veuillent bien, eux aussi, tailler dans leurs arsenaux nucléaires, ce qui diminuerait gravement, il faut être aveugle pour ne pas le voir, la crédibilité déjà moins avérée qu'on ne veut bien le dire de leur dissuasion.

Que Gorbatchev s'adresse à Londres et à Paris séparément, et non à l'Europe, n'a rien que de normal, dans la mesure où celle-ci, mise à part la fantomatique UEO, n'a aucune espèce d'existence sur le plan politico-militaire, si tant est qu'après la pantalonnade de Copenhague elle en conserve sur le plan économique. Comment, tout de même, ne pas enrager devant le spectacle qu'elle donne aujourd'hui, alors que la carence, chaque jour plus évidente, du sacro-saint « leadership » américain devrait suffire à lui faire comprendre à quel point il est nécessaire pour elle, et peut-être pour le reste du monde, d'agir enfin par elle-même ?

ANDRÉ FONTAINE.

(2) *International Herald Tribune* des 5-6 décembre.

L'échec du Conseil

Le couple

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze se sont séparés sur un échec faute d'avoir pu s'entendre sur l'ampleur de l'effort à consentir pour maîtriser les dépenses agricoles. Le chancelier Kohl a refusé de faire le pas supplémentaire qui aurait rendu l'accord possible, et les Français n'ont pas fait grand-chose pour l'y inciter.

Pour sortir de l'impasse, les Douze tiendront un conseil européen extraordinaire les 11 et 12 février à Bruxelles. D'ici là, la vie de la Communauté paraît très largement bloquée. Faute d'un accord sur les nouvelles ressources, il sera impossible d'adopter le budget de la CEE pour 1988 et les Douze devront donc avoir recours au régime des « douzièmes provisoires ».

COPENHAGUE
de nos envoyés spéciaux

A refaire, donc. Le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernements européens se retrouvera dans deux mois à Bruxelles pour plancher sur le même sujet : le « paquet Delors » quelque peu amendé, c'est-à-dire un ensemble de mesures visant à régler pour cinq ans la question des moyens que se donne la Communauté et de leur affectation.

Le caractère global et essentiel du sujet conférait au sommet de Copenhague, à son succès ou à son échec, une importance particulière et justifiait la dramatisation préalable dont il avait fait l'objet. Certes il n'est officiellement pas question d'échec mais simplement *« d'ajournement »* : on aurait pour les uns manqué de temps ; pour les autres on se serait trompé de méthodologie. Force est effectivement de constater que les innombrables réunions préparatoires bilatérales et multilatérales, entre experts et entre ministres, n'avaient préalablement rien réglé et que tous les détails techniques du « paquet » sont remontés sur la table des chefs d'Etat et de gouvernement. La triste expérience de Copenhague devrait appeler au minimum une révision des méthodes de travail. Comment ne pas considérer aussi que ni les incantations sur l'obligation de réussir, ni même le sentiment de l'urgence, apparemment sincèrement partagé par les participants, n'auront prévalu — en schématisant à peine — sur l'intérêt des agriculteurs bavarois, l'indice de popularité de Mme Thatcher dans les banlieues populaires ou le désir de revanche de M. Andreotti contre M. Craxi, pour ne citer que quelques exemples.

Le monde change, les marchés financiers l'entraînent dans la tourmente, les deux Grands bouleversent la règle du jeu en matière de sécurité et, pendant ce temps-là, l'Europe se demande, sans trouver la réponse, s'il faut fixer à 155, 158 ou 160 millions de tonnes la production annuelle de céréales pour laquelle les prix seront garantis...

C'est pour mettre un terme à cette dérision — à cette *« indignité »*, dit-il, — que M. Mitterrand a demandé, samedi après-midi, qu'on arrête là les débats. *« L'Europe a besoin de crises pour comprendre que si elle ne domine pas ses problèmes, elle se perd »*, *« l'élan sera repris »*, *« il n'y a pas lieu de baisser les bras »*, disait ensuite le président de la République, tout en soulignant *« la gravité du temps perdu »* dans le contexte international actuel et dans la perspective du grand marché de 1992. On le vit détendu lors de la conférence de presse (M. Chirac, conformément au rituel, était assis à ses côtés, sans micro), mais il avait, selon l'un des participants, lancé en fin de réunion un *« sévère avertissement »* au Conseil, que Mme Thatcher décrivait, pour sa part, comme *« un coup de tristesse »* du président français.

L'amertume de M. Delors

Le chef du gouvernement britannique était, à l'issue de ce marathon inachevé, en grande forme. *« Souriez ! »*, lançait-elle à un journaliste, qui semblait s'inquiéter pour l'avenir de l'Europe, en lui faisant remarquer que le monde souffrait de problèmes autrement plus graves. Et Mme Thatcher, volubile, de se féliciter de cette *« très bonne réunion »*, au cours de laquelle on était arrivé *« très près du but »*, de regretter seulement que le temps eût manqué, et de préférer *« un report à un mauvais accord, car l'échec de la Communauté serait plus grave qu'un échec à Copenhague »*.

M. Jacques Delors, en dépit de méritoires efforts pour se conformer à la version optimiste des faits, ne parvint pas pour sa part à cacher son amertume. La lassitude, dit-il, était née d'un débat qui s'était déroulé *« dans la grande tradition des salons bourgeois du siècle dernier, sans un mot plus haut que l'autre »*. Il fit part des illusions qu'il avait nourries la veille au soir encore, au cours du dîner rassemblant les dirigeants européens, quand, après avoir lui-même dressé le tableau de la situation économique et financière internationale et proposé à l'Europe une série d'initiatives pour y faire

Gorbymania, quand tu nous tiens...

WASHINGTON
correspondance

Le « Gorby show », comme on l'appelle déjà, jouera à bureaux fermés et le grand public aura peu de chance d'apercevoir le leader soviétique, sinon à la télévision.

Le *Wall Street Journal*, peu suspect de sympathies envers M. Gorbatchev, note cependant que beaucoup d'Américains auraient souhaité rencontrer les représentants de l'« Empire du mal ». Ainsi, l'Eglise presbytérienne de Lancing (Michigan) aurait voulu avoir Mikhaïl et Raïssa pour dîner « à la fortune du pot ». Un instituteur du Nébraska aurait souhaité recevoir chez lui le dirigeant soviétique pour lui offrir un grand verre de vodka de l'amitié. En Floride, une femme sculpteur voudrait pouvoir faire le moulage de la poignée de main historique du président et du secrétaire général.

Apparemment, l'Amérique profonde, en tout cas celle des dizaines de milliers de personnes qui, selon M. Gorbatchev, lui ont écrit, n'est pas contente d'être ignorée. L'ancien gouverneur de Californie, M. Edmund Brown, regrette que le sommet n'ait pas lieu dans le parc national de Yosemite et la municipalité de Glassboro a eu l'audace de demander que la rencontre ait lieu dans cette petite ville où le président Johnson et Alexis Kossyguine se sont rencontrés il y a vingt ans. Mais la situation la plus originale vient du Minnesota : le sommet devrait se tenir à Moscow, une bourgade de l'Etat, dans une baraque en rondins, a écrit un habitant au président Reagan.

Certains commerçants avisés entendent bien tirer quelque profit de la Gorbymania. Dans beaucoup de magasins de la capitale, on peut acheter depuis plusieurs jours des masques, des tasses ou des tee-shirts à l'image de « Gorby ». D'autres commerçants proposent des cravates à l'image de Lénine, des boutons de manchettes ornés de l'étoile rouge et des bretelles frappées de la faucille et du marteau.

Pacifisme foncier

Les mêmes barmen, qui vidaient dans le ruisseau les bouteilles de vodka soviétique en 1983 pour protester contre la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique, en servent de nouveau. Les inscriptions dans les universités pour études de la langue russe ont augmenté de 12 % et les agences de voyages prévoient un accroissement de 60 % du nombre de touristes américains en URSS.

L'Amérique profonde accueille avec curiosité M. Gorbatchev. Elle est même quelque peu fascinée par un leader soviétique si différent de ses prédécesseurs. Les excès des professionnels de l'antisoviétisme dénonçant le communisme « sans Dieu » et « les voyous criminels du Kremlin » ont provoqué une certaine réaction ; les films du genre *Rambo* ou *Amerika* n'ont pas entamé le pacifisme foncier du grand public et son optimisme quant aux chances d'une amélioration des relations soviéto-américaines.

HENRI PIERRE.

Les précédents sommets

Si l'on excepte les sommets Est-Ouest à trois ou quatre tenus à Téhéran en 1943, à Yalta et à Potsdam en 1945, à Genève en juillet 1955 et à Paris en mai 1960 (cette dernière rencontre tourna court à la suite de l'incident de l'avion espion américain U-2 abattu sur le territoire soviétique, Nikita Khrouchtchev ayant quitté la réunion malgré les efforts de médiation du général de Gaulle), les rencontres soviéto-américaines au sommet ont été les suivantes :

- **Septembre 1959 :** Eisenhower-Khrouchtchev à Camp Davis (Etats-Unis) ; ces deux jours d'entretiens avaient été précédés par une tournée de dix jours de M. « K » à travers les Etats-Unis, notamment à New-York, Los Angeles, San-Francisco, Pittsburg et dans l'Iowa. C'est le premier voyage aux Etats-Unis d'un secrétaire général du Parti communiste de l'URSS.
- **Juin 1961 :** Kennedy-Khrouchtchev à Vienne. Khrouchtchev saisit l'occasion pour prendre la mesure du nouveau président américain ; il voulait notamment faire monter les enchères à propos de Berlin.
- **Juin 1967 :** Johnson-Kossyguine à Glasboro (Etats-Unis) ; la guerre du Vietnam domine les entretiens.
- **Mai 1972 :** Nixon-Brejnev à Moscou. Premier sommet depuis cinq ans, malgré la guerre du Vietnam ; signature des accords SALT1, qui limitent le nombre des missiles stratégiques, et signature du traité sur les missiles antibalistiques, qui limite à deux les sites que chaque pays peut ainsi protéger.
- **Juin 1973 :** Nixon-Brejnev à Washington. Signature d'un accord général sur la prévention de la guerre nucléaire et adoption du principe de négociations sur la limitation des armements stratégiques offensifs.
- **Juillet 1974 :** Nixon-Brejnev à Moscou : le scandale du Watergate hypothèque déjà lourdement l'avenir du président américain. Signature d'un accord limitant la puissance des explosions nucléaires souterraines (qui ne sera jamais ratififié par le Sénat américain) et amendement du traité sur les missiles antibalistiques : chaque pays s'engage à ne plus protéger qu'un seul site et non deux.
- **Novembre 1974 :** Nixon ayant démissionné, c'est Gerald Ford qui noue un premier contact avec Brejnev à Vladivostok (URSS) ; les entretiens sont dominés par la limitation des armes stratégiques.
- **Juillet-août 1975 :** le président Ford et Brejnev ont deux entretiens en marge de la réunion au cours de laquelle sont signés les accords d'Helsinki ; ces deux entretiens sont de nouveau consacrés pour l'essentiel à la limitation des armes stratégiques, mais sans résultats concrets.
- **Juin 1979 :** le président Carter et Brejnev à Vienne ; signature des accords SALT 2 sur la limitation des armes stratégiques. Ces accords ne seront jamais ratifiés par le Sénat américain, mais seront respectés pour l'essentiel par les Etats-Unis et l'URSS.
- **Novembre 1985 :** MM. Reagan et Gorbatchev à Genève ; première prise de contact entre les deux hommes d'Etat, sans résultats concrets sinon l'engagement de M. Gorbatchev à se rendre aux Etats-Unis en 1986 et celui du président Reagan à se rendre en URSS l'année suivante.
- **Octobre 1986 :** MM. Reagan et Gorbatchev à Reykjavik ; la rencontre est consacrée essentiellement aux fusées intermédiaires (FNI) et aux missiles stratégiques (START). Tout accord échoue, au grand soulagement des pays européens, M. Gorbatchev ayant exigé au dernier moment un abandon par les Etats-Unis de l'initiative de défense stratégique (IDS) ou « guerre des étoiles » prônée par M. Reagan.

Cacophonie inachevée

COPENHAGUE
de notre envoyée spéciale

La journée de samedi a commencé de la pire manière. La présidence danoise a élaboré dans la nuit un « *texte de compromis* » dont la particularité est de ne satisfaire personne, hormis la Grande-Bretagne à quelques nuances près. Avant même l'ouverture de la séance, MM. Kohl et Mitterrand, au cours d'un petit déjeuner en tête à tête, ont rejeté ce texte, et M. Delors a fait de même, pour des motifs différents. Le débat s'engage au plus mal et le chancelier Kohl, manifestant son irritation, ne tarde pas à demander une interruption de séance d'une heure pour définir une position commune avec la délégation française.

Il est près de midi quand les débats reprennent. Dans les salles de presse, le sentiment qu'un accord est possible reflue à mesure que le temps passe, et l'idée qu'un conseil extraordinaire sera nécessaire commence à circuler. M. Jacques Chirac — auquel le président de la République laisse la parole sur tous les sujets techniques — expose la position franco-allemande, à peu près identique à celle que l'on connaissait déjà et dont le porte-parole précise aux journalistes qu'elle n'a pas l'ambition d'être imposée aux autres comme base de travail. A quoi peut-elle donc bien servir ? Nouvel assaut de pourcentages et de jargon communautaire au service des revendications particulières de chacun, nouveau déferlement de « *rapports de plus en plus incompréhensibles lus par des experts de plus en plus fatigués* », comme le dira l'un des participants. La saturation gagne, le sommet s'enlise.

C'est alors que M. François Mitterrand, en accord avec le premier ministre, sentant l'échec inévitable et estimant pour sa part avoir « largement épuisé les charmes de la conversation sur les stabilisateurs et autres douceurs de Copenhague », propose au Conseil d'en sortir en changeant de registre : mettons-nous d'accord, dit-il en substance, sur quelques décisions politiques essentielles et laissons aux experts et aux ministres le soin de régler les détails de leur application.

La proposition, affirme le porte-parole français, est bien accueillie par tous les participants. On peut cependant en douter : les porte-parole d'autres pays n'y font pas même allusion, le Britannique ironise là-dessus. Mme Thatcher, c'est clair, n'entend débattre que sur un texte détaillé, cela dût-il durer des heures encore. « *La délégation britannique est très bien entraînée à l'insomnie et au masochisme* », dit son porte-parole, très en verve, en ajoutant que le rendez-vous de Mme Thatcher avec Mikhaïl Gorbatchev n'est après tout fixé que pour le lundi à 11 heures...

Nouvel assaut d'arguments techniques donc, après le déjeuner, la proposition française étant oubliée, et nouvelle interruption de séance demandée assez vite par M. Jacques Delors dans un effort désespéré pour mettre au point les propositions de compromis de la dernière chance. Ce sera peine perdue : on ne se retrouvera que pour constater le blocage. M. François Mitterrand, jugeant la discussion « *indigne de la France, indigne de l'Europe* », demande que l'on y mette un terme. Il ne reste à chacun des participants qu'à intégrer l'idée qu'il ne s'agit pas d'un échec, mais d'un « *ajournement* » et à se composer un sourire avant d'aller affronter la presse.

C. T.

européen de Copenhague

franco-allemand a joué le rôle de frein

face, il avait pu percevoir une écoute approbatrice et même *« un grand esprit de famille ». « Ces initiatives seraient déplacées aujourd'hui »*, dit-il encore, tout en affirmant que *« soixante-quinze pour cent du chemin »* venait d'être parcouru pour ce qui était de l'ordre du jour de Copenhague et en se disant convaincu que *« si l'on avait joué les prolongations, on y serait arrivé »*.

« En tant que Français, je pense qu'il aurait mieux valu arriver à un accord », ajouta aussi M. Delors, effleurant là la question que personne ne pose ouvertement, puisque malgré tout entre dirigeants européens on sait vivre, à savoir : y a-t-il un ou des responsables de l'insuccès de Copenhague ? Le président de la Commission sous-entendait-il que M. Chirac avait trop bien assumé l'idée de cet insuccès qui n'est pas pour déplaire aux agriculteurs français et qu'il avait en l'occurence trop complaisamment enfourché le cheval de bataille franco-allemand qui cette fois-ci allait servir de frein et non de locomotive ?

Le blocage agricole

L'échec de Copenhague c'est d'abord l'impuissance des Douze à s'entendre sur l'ampleur de l'effort à consentir pour parvenir à une maîtrise effective des dépenses agricoles. On a trouvé aux deux extrêmes le Royaume-Uni et la RFA. La querelle a surtout porté sur les céréales, production pilote dans la Communauté. Les Britanniques, ardents défenseurs des propositions de la commission, estiment que, en cas de dépassement de la quantité maximum garantie, il faudrait pouvoir baisser les prix de manière automatique et immédiate jusqu'à 5 % en 1988 et jusqu'à 7,5 % en 1989 et 1990 (1).

Les Allemands demandaient que la baisse automatique, celle décidée par la Commission, soit limitée au gain moyen de productivité dans la CEE, qui se situe en période normale autour de 2 % à 3 % par an. Ils n'excluaient pas d'aller au-delà, d'envisager des baisses supplémentaires significatives mais à condition qu'elles soient décidées par le conseil des ministres et dépourvues donc d'un caractère automatique. *« Ce qu'ils demandent enlève beaucoup de crédibilité à la discipline budgétaire »*, commentait, samedi soir, M. Jacques Delors.

Les tentatives faites samedi pour trouver un compromis ont échoué. La dernière, à peine discutée, a été mise sur la table par la Commission. Elle préconisait, en cas de dépassement du seuil de production autorisé supérieur au gain de productivité, une augmentation de la taxe de coresponsabilité à laquelle sont assujettis les producteurs, actuellement égale à 3 % du prix indicatif. L'augmentation de la taxe serait plafonnée. Elle ferait l'objet d'une proposition de la Commission au conseil des ministres, à charge pour celui-ci de se prononcer dans un délai d'un mois. En cas de carence du conseil, il reviendrait à la Commission de décider. Ce schéma, s'il était finalement retenu, permettrait d'imposer aux céréaliers en cours de campagne et, bien sûr, en cas d'augmentation significative de la production, des baisses de prix de l'ordre de 6 %. C'est un pas que les Allemands, appuyés par les Français, ont refusé de franchir.

Quelle a été exactement l'attitude française ? L'impression dominante était qu'ils se sont cachés derrière les Allemands. Il se sont affirmés favorables à une maîtrise effective des dépenses agricoles, mais, mettant l'accent sur les difficultés allemandes, ont demandé qu'elle soit mise en œuvre avec modération. Samedi soir, ce comportement était jugé parfois sans bienveillance : *« Les Français jouent le double jeu. Il disent qu'ils veulent des stabilisateurs, mais ils collent aux Allemands. Chirac fait du franco-allemand intéressé. Il est collé à son électorat agricole »*, commentait un haut fonctionnaire dont on comprend qu'il n'est pas inscrit au RPR.

Au-delà de l'impression pénible que laisse l'échec, le rapprochement accompli, même sur le terrain agricole, n'est pas négligeable. Le chancelier Kohl a relevé, parmi les points marqués, l'accord des Douze pour mettre en œuvre, comme instrument complémentaire de la politique de maîtrise des dépenses, un programme d'encouragement à la mise en jachère. Il serait partiellement financé par la Communauté mais ne serait en aucun cas obligatoire pour les agriculteurs. Plus on soustrait de terre à la production, plus le risque de voir les QMG dépassées, et par conséquent les prix baisser, diminue.

Les fonds structurels

Le second grand dossier à l'ordre du jour du Conseil européen concernait les fonds structurels, autrement dit l'effort de solidarité à consentir en faveur des régions et des pays les moins prospères de la CEE, afin de leur permettre de s'adapter aux conditions difficiles de concurrence qui résulteront bientôt de l'établissement d'un « grand marché ». Les pays du Nord se sont montrés un peu moins parcimonieux qu'au cours des réunions qui ont précédé le Conseil européen. La Commission a légèrement révisé à la baisse ses propositions : elle préconise une augmentation des crédits affectés aux fonds structurels de 1,2 milliard d'ECU par an d'ici 1992 (1 ECU = 6,90 F), ce qui fait au bout du compte 6 milliards d'ECU, alors que le déploiement signifierait 7 milliards.

La France, suivie par plusieurs délégations, suggérait de concentrer les crédits supplémentaires sur les quatre pays les moins prospères : l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande. Il est désormais acquis que l'Italie, très amère qu'on ait voulu ainsi l'exclure, bénéficiera elle aussi de ce supplément d'effort. Le rapprochement ainsi opéré n'est que partiel et, selon certains participants, les Espagnols ou les Italiens pourraient bien faire monter la pression après que l'obstacle agricole aura été franchi. La nouvelle structure des ressources de la Communauté que propose la Commission (création d'une « quatrième ressource » liée au PNB, afin de mieux tenir compte de la prospérité relative de chacun) pose un vrai problème à l'Italie qui risque de voir sa contribution au budget européen croître de manière excessive.

C'est, là encore, un point difficile à régler sans parler du lancinant problème de la compensation à accorder au Royaume-Uni pour maintenir sa contribution dans des limites raisonnables. Le Conseil européen de Bruxelles aura du pain sur la planche.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN.

(1) 1 % de dépassement des QMG égale une baisse de prix de 1 %, et cela jusqu'au moment où le butoir est atteint.

Le colloque Euro-92

« Giscard, président ! »

Le colloque Euro-92, qui s'est tenu samedi 5 et dimanche 6 décembre, au Palais de l'UNESCO, à Paris, tombait à pic pour faire contrepoint à l'échec du sommet européen de Copenhague.

La présence sur le podium de trois anciens premiers ministres, le social-démocrate Helmut Schmidt (RFA), le travailliste britannique James Callaghan et le libéral luxembourgeois Gaston Thorn, de plusieurs ministres et leaders politiques européens en exercice, ainsi que la venue du président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, et du ministre français des finances, M. Edouard Balladur, témoignait d'ailleurs du soutien dont bénéficiait le grand ordonnateur de la cérémonie, M. Valéry Giscard d'Estaing.

Il faut rendre aux orateurs cette justice d'avoir su proposer une image concrète de ce que pour être l'Europe de demain, tant sur le plan monétaire, industriel, culturel que sur le plan de la défense. Les propositions n'ont pas manqué, dont celle de jeter les bases dès 1988 d'une banque centrale européenne. Mais fallait-il vraiment que ce show en faveur de l'Europe se transforme brusquement en une véritable campagne pour la candidature de Valéry Giscard d'Estaing à une future présidence européenne ?

Après que M. Gaston Thorn eut esquissé à grands traits ce que pourraient devenir les institutions européennes et les étapes à suivre pour coiffer ces institutions d'une véritable direction, M. de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, saisissait immédiatement la balle au bond pour faire acclamer le nom de l'ancien président français par le ban et l'arrière-ban des clubs Perspectives et Réalités et des Jeunes Giscardiens, dont on se rappelait soudain qu'ils étaient les organisateurs officiels de la cérémonie. Saluant l'arrivée de Mme Giscard d'Estaing, le député giscardien Lamassoure proclamait : *« L'Europe n'a peut-être pas une seule langue, mais elle a désormais un visage. »* On se retrouvait d'un coup à ras de terre, à s'interroger sur les intentions cachées des uns et des autres. On notait, au passage, l'accueil attentif fait par M. Giscard d'Estaing à M. Jacques Delors et le salut adressé du haut de la tribune à Mme Catherine Lalumière, ancienne ministre socialiste.

H. de B.

Europe

URSS : dimanche à Moscou

Heurts brutaux entre juifs soviétiques et « contre-manifestants »

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Le KGB a donné, dimanche 6 décembre, à Moscou, à la veille du départ de M. Mikail Gorbatchev pour Washington, une remarquable leçon d'« anti-glasnost » dont plusieurs dizaines de juifs soviétiques et de journalistes occidentaux ont fait brutalement les frais.

Les « refuzniks », juifs soviétiques auxquels est refusé le droit d'émigrer, avaient décidé de longue date de se rassembler dimanche en face du ministère des affaires étrangères, parallèlement à une manifestation qui devait se dérouler à Washington.

Peu avant l'heure dite, alors qu'une cinquantaine de manifestants se retrouvaient dans le métro – certains cependant, comme M. Emmanuel Lourié, avaient été « cueillis » par la police en sortant de chez eux, – plusieurs autobus déversaient en face du ministère quelque trois cents gros bras censés se faire passer pour des manifestants pacifistes. Au même moment, le secteur était bouclé et les passants empêchés d'approcher.

Utilisant une tactique déjà rôdée place Pouchkine, là où se réunissent traditionnellement chaque année des dissidents, les autorités avaient organisé sans l'annoncer une contre-manifestation officielle dont le thème était tout naturellement *« la paix dans le monde »* et *« la guerre des étoiles »*. Les brassards des « refuzniks » demandant le droit d'émigrer en Israël furent immédiatement déchirés, tandis que les *« manifestants pacifistes »* rudoyaient et bousculaient journalistes et « refuzniks » qui tentaient d'entrer en contact dans la mêlée.

Les blocs-notes, appareils photo et caméras de télévision étaient particulièrement visés et le correspondant de la chaîne américaine de télévision CNN, Peter Arnett, qui tentait de protéger son cameraman, a été jeté à terre puis frappé à plusieurs reprises par des hommes en civil avant d'être interpellé par la police.

Détenu pendant quatre heures, jusqu'à ce que le consul des Etats-Unis vienne le délivrer, il a été accusé par dix *« témoins »* d'avoir agressé un citoyen soviétique. Les correspondants qui demandaient où était passée la *« glasnost »* se sont vus aussitôt traités de provocateurs.

Bien que cet incident paraisse tout à fait « contre-productif » pour l'image de la démocratisation soviétique aux Etats-Unis, les policiers, officiels ou non, semblaient malgré tout avoir reçu l'instruction de ne pas dépasser certaines limites.

Aucun « refuznik » n'a été sérieusement battu, contrairement à ce qui s'était passé en février lors des manifestations de la rue Arbat, et tous ceux qui ont été interpellés (au moins six) ont été relâchés.

SYLVIE KAUFFMANN.

POLOGNE : après le référendum du 29 novembre

Le Parlement approuve les hausses de prix

La Diète polonaise (Parlement) a autorisé, samedi 5 décembre, le gouvernement à mettre en pratique son plan de réformes économiques et politiques qu'une majorité des Polonais avaient rejeté lors du référendum du 29 novembre.

Le programme révisé présenté par le premier ministre, M. Zbigniew Messner, prévoit l'étalement sur trois ans des hausses de prix des denrées alimentaires (110 %) qui devaient intervenir l'année prochaine. Mais il maintient la valse des étiquettes en matière de transports, de loyers et d'énergie. Dans ces secteurs, les prix augmenteront de 140 % à 200 %.

La consultation populaire, la première depuis 1946, n'avait pas réuni la majorité des 51 % requise par rapport aux inscrits, mais avait dégagé une majorité confortable par rapport aux votants.

Durant les débats, des députés ont fait état du *« danger »* que représentent à leurs yeux les *« forces conservatrices »*. Faisant allusion à la nomenklatura et à l'appareil du parti, ils les ont accusés de *« faire obstacle aux réformes »* en s'efforçant de les *« diluer »* pour sauvegarder leurs privilèges.

« On ne peut faire avancer les choses si, d'une main, on introduit des mécanismes nouveaux et, de l'autre, on serre les freins », a souligné M. Kozakiewicz, député du Parti paysan. De son côté, M. Ryszard Wojna (Parti communiste) a reproché à Solidarnosc de *« faire le jeu »* des conservateurs en s'opposant aux réformes. Ceux qui refusent de s'engager dans l'application des réformes *« s'excluent eux-mêmes de la vie publique »*, a-t-il estimé.

De nombreux parlementaires ont reproché au gouvernement l'imprécision des réformes, qui, selon eux, a semé le trouble au sein de la population. Celle-ci ne retenant que les hausses des prix, alors que son niveau de vie ne cesse de se dégrader. Ils ont également demandé à M. Messner d'introduire des *« réformes authentiques »* et d'accélérer la *« démocratisation »* des structures et de la vie publique en Pologne. – *(AFP.)*

Afrique

TUNISIE : la politique de détente

Plus de six cents islamistes figurent parmi les bénéficiaires des mesures de grâce

TUNIS
de notre correspondant

Le président Ben Ali a décrété, le samedi 5 décembre, des mesures de grâce en faveur de deux mille quatre cent quatre-vingt-sept condamnés politiques et de droit commun qui devraient amplement favoriser le climat de détente et de confiance qu'il s'emploie à rétablir depuis son accession au pouvoir.

Six cent huit condamnés par des juridictions de droit commun, au cours de ces huit derniers mois, dans l'affaire du Mouvement de la tendance islamique, bénéficient d'une remise du restant des peines (en général de deux à huit ans de prison) prononcées à leur encontre. Il en est de même pour dix-huit membres du Parti de la libération islamique (1) – un capitaine, un lieutenant et seize sous-officiers de l'armée – condamnés en août 1983 par le tribunal militaire à des peines de six à huit ans d'emprisonnement, pour cent cinquante-six émeutiers de « la révolte du pain » de janvier 1984, dont certains avaient à purger de cinq à trente ans de travaux forcés, et pour huit lycéens et étudiants condamnés lors de troubles dans des établissements scolaires et universitaires.

Accueil favorable

Dix autres émeutiers de janvier 1984 qui avaient été condamnés à mort et – fait exceptionnel – graciés par M. Bourguiba, voient commuer à vingt ans leur peine de travaux forcés à perpétuité. D'autre part, la condamnation à quatre mois de prison prononcée en juin 1986 à l'encontre de M. Ahmed Mestiri, secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes, pour avoir participé à une manifestation de protestation contre le raid américain sur Tripoli, a été « annulée ». M. Mestiri demeurait sous le coup de cette peine qu'il n'a jamais purgée.

Enfin, les condamnations par des juridictions de droit commun de mille six cent quatre-vingt-trois autres personnes ont été réduites. Selon le journal *le Temps*, en bénéficient notamment MM. Moktar Mzali et Rifaat Dali, fils et gendre de l'ancien premier ministre Mohamed Mzali, condamnés respectivement à dix et à sept ans de travaux forcés, M. M'Hamed Belhaj, ancien président de la compagnie Tunis Air, condamné à huit ans de prison, M. Tawfik Tordjman, gendre de Mme Ben Ammar, dont l'ancien président a divorcé en 1986, condamné à dix ans de travaux forcés, et M. Thameur Achour, fils de l'ancien dirigeant de la centrale syndicale UGTT, condamné à six ans de prison.

On est encore loin de la proclamation d'une amnistie générale et les dirigeants et militants du Mouvement de la tendance islamique condamnés en septembre par la Cour de sûreté de l'Etat ne sont pas concernés par ces grâces. La porte n'est pas pour autant fermée puisque le gouvernement a fait savoir dès sa constitution que tous les cas seront examinés individuellement et progressivement en fonction des modalités prévues par la législation.

Quoi qu'il en soit, ces dernières mesures ont été très favorablement accueillies par l'opinion et notamment par la Ligue des droits de l'homme et l'opposition, dont les dirigeants des trois partis officiellement reconnus ont été reçus à Carthage durant la semaine écoulée. M. Ben Ali a également reçu l'ancien dirigeant syndicaliste Habib Achour, dont il avait levé, il y a un mois, l'assignation à résidence et a même tenu à ce qu'il se trouve samedi à ses côtés lors de la cérémonie organisée à l'occasion de la commémoration du trente-cinquième anniversaire de l'assassinat du fondateur de l'UGTT, Farhat Hached.

MICHEL DEURÉ.

(1) Demeurant dans une clandestinité absolue, le Parti de la libération islamique milite pour l'instauration d'un système de gouvernement califal tel qu'il a existé dans l'ensemble de la communauté islamique entre la mort du prophète Mahomet et la chute de l'Empire ottoman.

Le conflit du Sahara

La mission de l'ONU séjourne dans les camps sahraouis

HASEDH-BOUDJEMAA
de notre envoyé spécial

Après avoir passé une dizaine de jours au Maroc et dans les territoires contrôlés par les forces marocaines, la mission technique de l'ONU et de l'OUA, qui enquête sur les modalités d'organisation d'un éventuel référendum d'autodétermination du côté sahraoui depuis le 1er décembre, a rejoint, vendredi 4 décembre, *via* Zouerate, en Mauritanie, Tindouf, dans l'extrême sud-ouest algérien, puis les camps de réfugiés sahraouis, dont les plus proches sont à une trentaine de kilomètres au sud-est de la sous-préfecture algérienne.

La mission, dirigée par M. Abderrahi Sarrah, secrétaire général adjoint de l'ONU pour les affaires politiques spéciales, a été accueillie par le numéro deux du Front Polisario, M. Bachir Mustapha Sayed, et par le coordinateur de l'état-major de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS), M. Brahim Moulloud. Elle remettra son rapport avant le 31 décembre au secrétaire général de l'ONU, M. de Cuellar, qui viendra lui-même s'entretenir avec les deux belligérants au début de l'année prochaine et avec le président en exercice de l'OUA, M. Kenneth Kaunda.

Deux mille prisonniers

Les douze membres de la mission technique ont reçu un accueil chaleureux d'une population essentiellement féminine – les hommes sont au front – et juvénile, échauffée par plusieurs heures d'attente, scandant des slogans particulièrement hostiles au roi du Maroc et à son ministre de l'intérieur, M. Driss Basri.

Sous les youyous et des vociférations quasi hystériques, les membres de la mission civile (1) ont visité les camps de réfugiés, baptisés du nom de villes désormais occupées par l'armée marocaine – El-Ayoune, Smara et Dakhla, – et leurs écoles, leurs hôpitaux et leurs périmètres agricoles devenus au cours de ces dernières années de véritables petits potagers jaillis d'un désert particulièrement hostile.

En marge des entretiens avec la direction politique du Front Polisario, les membres de cette mission ont également pu discuter avec un ancien député des Cortes et plusieurs personnes de l'ancienne Djemaa (assemblée régionale du temps de la colonisation espagnole) dont les membres avaient rallié massivement, le 21 novembre 1975, le Front Polisario après la dissolution de cette assemblée.

De son côté, le groupe militaire de la mission a eu l'occasion de s'entretenir avec les prisonniers marocains aux mains des Sahraouis (plus de deux mille, selon le Polisario) répartis dans plusieurs centres de détention. Il a également eu le loisir d'examiner le matériel pris à l'armée marocaine. L'arsenal est impressionnant, du fusil d'assaut belge aux missiles Milan ou Dragon, en passant par plusieurs types de blindés dont le SK-105 franco-autrichien, *« chasseur de chars »*, eu égard à sa vitesse qui peut atteindre 130 kilomètres-heure et sa puissance de feu qui se joue de bien des blindages.

La mission séjournera du côté sahraoui jusqu'au 10 décembre. Avant son départ pour New-York, elle sera reçue par M. Mohammed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario et président de la RASD, reconnue maintenant par quelque soixante-dix pays.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

(1) Comme précédemment, la mission s'est scindée en deux groupes : l'un civil dirigé par M. Sarrah, l'autre militaire, conduit par le Canadien Terence Liston.

Asie

CHINE : plus de deux mois après les émeutes de Lhassa

Le Tibet reste pratiquement fermé aux étrangers

PÉKIN
de notre correspondant

« Le Tibet n'est pas fermé aux étrangers et ne le sera pas à l'avenir. Le Tibet reste ouvert. » Cette déclaration, répétée sur tous les tons – y compris celui de la menace à peine voilée à l'intention des journalistes qui écriraient le contraire – depuis les manifestations de fin septembre 1987, qui ont tourné à l'émeute le 1er octobre, rend tout de même assez mal compte du degré d'*« ouverture »* dont bénéficie la *« région autonome »* du *« toit du monde »*. Le Tibet n'est plus ouvert, dans les faits, qu'à une poignée de visiteurs chanceux qui s'étaient joints à des voyages en groupes organisés avant les événements de l'automne, auxquels il convient d'ajouter quelques rares globe-trotters aventureux qui *ont réussi à se glisser entre les* mailles du filet de l'administration chinoise.

Pourtant, les autorités ne cessent d'assurer que la situation y est redevenue *« parfaitement normale »*. Pourquoi donc les journalistes, plus de deux mois après les émeutes, se voient-ils toujours *« déconseiller »* de s'y rendre – les autorités de Pékin s'abstenant de formuler une interdiction en bonne et due forme, mais se retranchant derrière le refus des autorités de Lhassa de les recevoir ? En privé, des responsables se contentent de concéder que, devant la gravité de ce qui s'est produit, il faut maintenant du temps pour *remettre de l'ordre dans les esprits.*

Quadrillage policier

Les rares voyageurs qui se sont rendus à Lhassa depuis lors parlent d'une forte présence policière dans les rues de la capitale et des principales villes accessibles, et, tout récemment encore, de rassemblements de moines opposés à ces déploiements de force autour de certains des monastères désormais interdits d'accès aux étrangers. Il est question, enfin, dans les témoignages fragmentaires provenant de Lhassa, d'une campagne de propagande intensive de la part des autorités pour couper l'herbe sous le pied des *« autonomistes »* inféodés au dalaï-lama.

C'est à présent de plus en plus clair. Pékin a été vivement surpris par ce brusque accès de fièvre nationaliste tibétaine et désagréablement pris à contrepied par le fait que *quelques activistes décidés à mettre* à profit le séjour du dalaï-lama aux États-Unis parviennent si aisément à troubler l'ordre de la République populaire. La nervosité des autorités chinoises sur la question du Tibet ces derniers temps montre à quel *point ce sujet est délicat. Le chef de* l'État, M. Li Xianian, a passé une bonne partie de son temps, au cours des conversations qu'il a eues durant son récent voyage en Europe de l'Ouest comme dans ses déclarations publiques, à s'élever contre le fait que des membres du Congrès des États-Unis, terre des droits de l'homme, soient favorables – dans les termes de Pékin – au retour d'un *« système esclavagiste »* incarné par le dieu-roi tibétain.

> *Les autorités chinoises s'efforcent, à l'abri des regards indiscrets, de faire baisser la fièvre nationaliste...*

Tant à Pékin qu'à Washington les représentants de la diplomatie chinoise ne manquent aucune occasion de dénoncer l'action du Congrès auprès de l'opinion sur cette question.

Il y a, dans cette affaire, plusieurs aspects. L'un, sur lequel Pékin *entend montrer une vigilance à toute* épreuve, est l'origine des protestations parlementaires américaines sur la situation au Tibet : La Chine populaire n'a pas tardé à y repérer la main d'un *« lobby pro-Taïwan »* au sein du Congrès, dont elle redoute l'influence *sur la diplomatie* américaine, alors que M. Reagan achève son deuxième mandat.

Un autre aspect, qui n'a pas été évoqué publiquement lors du récent treizième congrès du Parti communiste, car la consigne était de passer sous silence toute polémique à ce *sujet*, est l'influence d'un *tel dérapage* sur les réformes et l'ouverture. Les réformateurs de M. Zhao Ziyang ne veulent pas avoir à rendre des comptes sur ce plan à propos d'un problème où, jugent-ils, des *facteurs extérieurs* ont été déterminants pour provoquer l'incident.

La Chine a accusé un certain nombre d'étrangers, en visite alors à Lhassa, d'avoir incité la population tibétaine à manifester contre la présence chinoise dans la région, voire d'avoir fait le coup de poing contre *les forces de sécurité. Si le détail de* ce qui s'est alors produit est mal connu, il est de notoriété publique que nombre de jeunes Occidentaux se rendant au Tibet, souvent dans des conditions spartiates, nourrissent des sentiments assez idéalistes envers la cause de l'indépendance tibétaine, dont ils ne mesurent sans doute pas toutes les dimensions.

Vingt mille touristes en 1986

D'un autre côté, la politique tibétaine de la Chine a buté, dans cette affaire, sur un obstacle que le régime est mal préparé à surmonter tant il sort des schémas de pensée en vigueur à Pékin. Après les moments terribles de l'annexion chinoise en 1950 puis en 1959, et après ceux non moins éprouvants de la révolution culturelle, le Parti communiste pensait avoir fait amende honorable envers la population tibétaine en autorisant à nouveau un style de vie très décontracté par rapport à d'autres régions de Chine.

La présence même de ces « routards » occidentaux hauts en couleur, cheveux longs et sac au dos, se mêlant aux petits marchands dans les rues de Lhassa avant de passer la nuit dans des auberges locales rudimentaires, en témoignait. Comme en témoignaient d'innombrables signes d'une *influence extérieure* poussée, allant de Rambo... au dalaï. D'un côté l'effigie du héros américain servait de décoration à un bar, de l'autre les photos du dieu-roi – objets d'une vénération infinie – circulaient communément.

La presse chinoise, depuis les manifestations de l'automne, ne cesse de mettre en valeur, outre la suzeraineté historique exercée par l'empire chinois sur le Tibet, les efforts faits par Pékin pour développer la région. L'argument s'est *manifestement heurté, sur place,* au fort ressentiment d'une partie de la population, qui dépasse la *« poignée d'agitateurs »* montrés du doigt par le régime chinois.

A ce malentendu s'ajoute un paradoxe supplémentaire aujourd'hui : *sur les vingt mille touristes qui ont* visité le Tibet en 1986, et un nombre sans doute légèrement supérieur cette année (un « bonus » économique fabuleux pour une région dont le revenu moyen par habitant est de l'ordre de 530 F par an), la plus forte proportion était composée, précisément, de ces marcheurs chevelus *qui* ne séjournent pas dans l'hôtel luxueux construit et géré à Lhassa *par* la chaîne *américaine* Holiday Inn. Même l'hôtel en question s'inquiète à présent d'un taux d'occupation de ses chambres avoisinant 10 %, avec un manque total de perspectives pour l'avenir immédiat.

De par l'histoire, le Tibet est sans *doute le talon d'Achille de la politi*que de Pékin vis-à-vis des minorités nationales. Il n'en demeure pas moins que ce n'est pas la seule région ou les Hans (Chinois) s'inquiètent de leur impopularité, malgré leurs efforts d'assouplissement de ces dernières années. L'insistance avec laquelle la presse a rendu compte, par exemple, d'un grand rassemblement à la gloire de l'*« unité des nationalités »* au Xinjiang, le Turkestan chinois, fin novembre – première réunion de cette ampleur depuis 1982, de l'aveu même de la presse, – le montre amplement.

Un seul sujet de consolation paraît s'offrir à Pékin sur la question tibétaine : l'Inde n'a pas, semble-t-il, saisi l'occasion des difficultés chinoises à Lhassa pour en faire un sujet de discussion lors des pourparlers de normalisation des relations entre les deux pays à New-Delhi à la mi-novembre. Dans le contexte complexe des relations trans-himalayennes de la Chine, c'est là un étonnant facteur de stabilité pour le moment.

FRANCIS DÉRON.

Asie

Un entretien avec M. Nguyen Van Linh

Les certitudes du numéro un vietnamien

(Suite de la première page.)

En revanche, il n'envisage pas, avant la deuxième série d'entretiens entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, prévue en janvier 1988, à Fère-en-Tardenois, d'envoyer à Paris M. Nguyen Co Thach, le chef de la diplomatie vietnamienne, pour y rencontrer le prince. « *Entre Sihanouk et le Vietnam, il y a eu très longtemps de bonnes relations, du temps où il était encore au pouvoir. Aussi, une rencontre entre Sihanouk et Nguyen Co Thach – ou un autre membre de notre gouvernement – serait positive. Mais si elle avait lieu d'ici à janvier, j'aurais peur qu'elle serve de prétexte à nos détracteurs pour dire que le Vietnam s'immisce dans la négociation* », dit-il.

M. Linh ne cache pas, néanmoins, l'hostilité de son pays à la participation des deux principaux dirigeants Khmers rouges, MM. Pol Pot et Ieng Sary, à tout règlement : « *Cela dépend des Cambodgiens eux-mêmes, c'est-à-dire, concrètement, de Sihanouk et de Hun Sen. Mais nous sommes persuadés que le peuple cambodgien n'acceptera pas que Pol Pot et Ieng Sary s'assoient à la table de la négociation et que ces derniers ne reviendront pas au Cambodge. En réalité, il serait naturel de les traduire devant un tribunal de Nuremberg. De toute façon, je crois que Pol Pot restera en exil et que ceux qui lui accordent l'asile, vous les connaissez, continueront de l'aider dans ses tentatives de saboter le nouveau Cambodge.* »

M. Linh ne se contente pas de faire ainsi allusion aux Chinois – qui arment actuellement les Khmers rouges, – il affiche également à l'égard de Pékin une méfiance profonde. « *A mon avis*, dit-il, *pour longtemps à venir, les Chinois ne seront pas disposés à offrir une place au Vietnam dans l'Asie du Sud-Est. Ils veulent avoir une position de force dans la région, c'est pourquoi ils nous ont retiré leur aide en 1975, quand nous avons libéré notre pays. C'est pourquoi, en plus des pressions militaires, ils essaient de nous créer des difficultés pour nous affaiblir. Certes, ils ont des problèmes internes prioritaires. Mais cela ne les empêche pas pour autant de chercher à étendre leur influence dans le Sud-Est asiatique, notamment à travers les communautés chinoises de la région.* »

Tout en affirmant, à ce propos, que le Vietnam « *apprécierait toute action pratique de la Chine pour contribuer à la solution pacifique du problème cambodgien dans les meilleurs délais* », M. Linh ajoute, songeant sans doute non seulement au présent mais au futur : « *Le Vietnam, le Laos et le Cambodge neutre sont autant d'obstacles à l'expansionnisme chinois en Asie du Sud-Est.* »

Il y a quelque temps encore, Hanoï et Phnom-Penh ne parlaient que de bâtir un Cambodge « *pacifique, indépendant et non-aligné* ». Depuis qu'ils ont pris langue avec le prince Sihanouk, le qualificatif « *neutre* » semble avoir été rajouté. En tout cas, il figure en bonne place dans le communiqué de Fère-en-Tardenois. M. Linh refuse d'y voir un changement d'attitude ou de ligne. « *Je ne pense pas qu'il y a une réelle différence*, dit-il. *Peut-être que Hun Sen et Sihanouk veulent un peu expliciter les choses.* » « *De toute façon*, estime-t-il, *le Cambodge à venir, au sein duquel le prince Sihanouk occupera une position élevée, sera l'ami du Vietnam.* » Et



il précise que ce n'est pas à la demande du Vietnam qu'une conférence internationale est envisagée pour garantir un éventuel règlement cambodgien. « *Nous souhaitons*, résume-t-il, *que le Cambodge, comme le Laos, soit un pays vraiment pacifique et neutre, et qui ne permette pas à des pays réactionnaires d'utiliser son territoire pour y mener des actions subversives contre le Vietnam.* »

« Le poids de quarante années de guerre »

Reste, bien entendu, la question centrale : le Vietnam n'envisage-t-il pas une négociation du conflit cambodgien, aujourd'hui, parce qu'il est en proie à de telles difficultés économiques qu'il lui faut se débarrasser du boulet cambodgien pour pouvoir non seulement consacrer toutes ses forces « *à l'édification nationale* » – ainsi que le répète à l'envi M. Linh – mais aussi pour avoir accès aux grands organismes de crédit internationaux ? Quand on lui demande si « *la clé des crédits internationaux est dans la poche du prince Sihanouk* », M. Linh éclate de rire. « *C'est juste*, répond-il, *mais elle est également dans celle des Chinois.* »

Les réformes économiques lancées depuis le sixième congrès commencent-elles à porter des fruits ? « *Une année est une période trop courte : ce qui a été accompli n'est pas négligeable, mais c'est loin de répondre à nos souhaits* », répond-il, avant d'ajouter : « *Le plus gros obstacle sur la voie du renouveau est l'ancien mode de pensée et l'ancien style de travail qui sont dépassés, mais qui subsistent en chacun. L'impatience et le simplisme ne sont pas de mise.* »

L'économie vietnamienne peut-elle bénéficier d'un coup de fouet indispensable sans accès aux crédits internationaux ? Sur ce point, M. Linh semble répondre prudemment oui : « *A côté de nos rapports étroits avec l'URSS et les pays socialistes, nous souhaitons élargir nos relations économiques avec d'autres pays, en toute indépendance. Ce mois-ci, l'Assemblée nationale approuvera un code des investissements étrangers. Pour les attirer, une infrastructure est nécessaire. La nôtre est très faible. Aussi les investisseurs potentiels devront être associés à la solution de ce problème d'infrastructure.* »

Encore une fois, quand ils parlent de négocier le conflit cambodgien et de consacrer leur énergie au développement de leur pays, les dirigeants vietnamiens demandent qu'on les prenne au mot. M. Linh, quant à lui, insiste lourdement sur « *l'aspiration ardente du peuple vietnamien à une paix réelle pour construire le pays* ». En insistant sur « *le poids de quarante années de guerre* », il donne l'impression de vouloir vraiment rendre à l'histoire une page qui lui appartient. « *La refonte en cours chez nous*, conclut-il, *répond aux exigences objectives de la situation. Mais le plus important est qu'elle réponde aux vœux du peuple. C'est précisément la plus sûre garantie pour la poursuite et le succès de cette œuvre.* » Une œuvre apparemment à l'état d'ébauche.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Dévaluation du dong

Le dong vietnamien a été dévalué de 78 % par rapport au dollar et le taux de change officiel s'établit désormais à 368 dongs pour un dollar, contre 80 dongs auparavant.

Cette dévaluation est appliquée depuis le 1er décembre, indique la Banque vietnamienne du commerce extérieur, qui ajoute que le taux de change réservé aux « Viet Kieu » (Vietnamiens d'outre-mer) reste inchangé à 504 dongs pour un dollar. Cette décision n'a jusqu'à présent pas eu d'effet sur le taux du billet vert au marché noir, qui oscille depuis plusieurs mois aux environs de 1 000 dongs.

La précédente dévaluation, en novembre 1986, avait fait passer le taux du dollar de 15 dongs à 80 dongs. Les experts occidentaux estiment que cette décision répond aux recommandations du FMI à un moment où le Vietnam espère parvenir à un règlement de sa dette avec le Fonds, dette qui s'élève, intérêts et arriérés confondus, à 90 millions de dollars. – *(AFP.)*

Tout en réclamant le retrait des troupes vietnamiennes

Pékin « soutient les efforts du prince Sihanouk »

Alors que M. Hun Sen quittait dimanche 6 décembre la France pour rentrer à Phnom-Penh, *via* Moscou, après s'être plaint de l'accueil réservé par les autorités françaises – qui ne reconnaissent pas son régime, – M. Jacques Chirac a félicité le prince Sihanouk et a souhaité que ses efforts soient couronnés de succès. Le premier ministre de même que le président de la République recevront prochainement le prince.

La presse soviétique s'était félicitée samedi de la rencontre de Fère-en-Tardenois, qui, selon la *Pravda*, pourrait constituer « *un tournant dans le règlement du conflit* » cambodgien. « *L'URSS est prête, avec les autres pays intéressés, à contribuer au succès de ce processus positif.* » L'agence Tass a souligné que les pays d'Asie du Sud-Est, ainsi que ceux « *impliqués depuis longtemps dans le problème cambodgien, et en premier lieu le Etats-Unis et la Chine* », ont aussi un rôle à jouer dans le règlement de la situation « *autour du Cambodge* ».

A Pékin, où la presse a suivi quotidiennement les conversations de Fère-en-Tardenois, *le Quotidien du peuple* a publié dimanche la photo du prince et de M. Hun Sen signant le communiqué commun. « *La Chine respecte toujours et soutient les efforts du prince pour rechercher une solution politique juste et raisonnable à la question cambodgienne* », a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères, ajoutant que « *la partie chinoise a toujours maintenu que la clé d'une solution politique réside dans le retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge aussitôt que possible* ». – *(AFP, Reuter.)*

Asie

BANGLADESH : la crise politique

Le président Ershad a dissous le Parlement

NEW-DELHI
de notre correspondant
en Asie du Sud

« Le président a dissous le Parlement conformément aux pouvoirs que lui confère l'article 72 de la Constitution. » Ce communiqué laconique, rendu public dimanche 6 décembre par la télévision, marque un tournant dans la crise politique qui secoue le Bangladesh depuis le 10 novembre. La semaine dernière, les dix députés du Jammat-e-Islami, la formation musulmane, avaient annoncé leur démission collective dans le cadre du mouvement lancé par l'opposition pour obtenir le départ du chef de l'Etat M. Hussein Mohammad Ershad. Leur chef, M. Abbas Ali Khan, espérait ainsi forcer la main de la principale formation d'opposition, la ligue Awami, qui dispose de soixante-quinze sièges au Parlement et qui, jusque-là, n'avait pas montré beaucoup d'empressement à abandonner une représentation parlementaire difficilement acquise.

Les pressions conjointes du Jammat-e-Islami et du Parti national du Bangladesh (PNB) — qui avait boycotté les élections — ont cependant convaincu la Ligue Awami que la cohérence politique voulait qu'elle cesse de jouer le jeu parlementaire. A la veille du week-end, la Ligue a annoncé la démission de ses députés. Dès lors, l'Assemblée nationale, composée des seuls deux cent quinze représentants du parti gouvernemental, le Jatya, était devenue un *« Parlement croupion »*. Le général président n'avait plus d'autre ressource que de prononcer la dissolution.

Depuis plusieurs jours, on indique, dans les milieux gouvernementaux, que des pourparlers se poursuivent entre le chef de l'Etat et différents responsables de l'opposition pour aboutir à un compromis sur l'organisation d'élections anticipées. En l'absence des deux chefs de file de l'opposition, Mme Hasina Wajed pour la ligue Awami et la bégum Khaleda Zia pour le PNB, toujours détenues à leur domicile, rien ne permet de confirmer l'existence de ces négociations. Les deux *« ladies »*, comme on les appelle à Dacca, ont à plusieurs reprises *affirmé qu'elles n'accepteraient pas* de participer à une nouvelle consultation électorale tant que le général Ershad serait au pouvoir.

Celui-ci a essayé toutes les tactiques pour mettre fin au mouvement de contestation. Devant la multiplication des affrontements de rue, les forces paramilitaires ont reçu l'ordre de tirer à vue sur les auteurs de violences. Cette mesure a incontestablement limité les manifestations, mais n'a pas suffi à ébranler la détermination de l'opposition. De même, la proclamation de l'état d'urgence, l'imposition du couvre-feu, puis la quasi-censure de la presse, n'ont pas été couronnées de succès.

Parallèlement à cette politique de répression, le chef de l'Etat a fait des « gestes » pour amener l'opposition à composer. Treize responsables de la ligue Awami et du PNB ont été élargis et le pouvoir a laissé entendre que d'autres libérations pourraient suivre. Là encore, l'opposition n'a pas fait montre d'une quelconque volonté d'« ouverture ». Dimanche enfin, le rédacteur-en-chef du journal gouvernemental *Dainik Bangla*, M. Shamsur Rahman — qui est aussi un poète renommé — a démissionné pour protester contre l'absence de liberté de la presse. Selon la Constitution, de nouvelles élections doivent être organisées dans les quatre-vingt-dix jours suivant la dissolution du Parlement.

LAURENT ZECCHINI.

A TRAVERS LE MONDE

Mauritanie

Exécution des trois officiers condamnés pour complot

Trois jours après leur condamnation à mort par la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 5 décembre), trois officiers toucouleurs accusés de complot ont été fusillés, à Nouakchott, le dimanche 6 décembre. Il s'agit des lieutenants Ba Seydi, ancien commandant de la base *navale de la capitale, Sarr Amadou et* Sy Saidou, anciens officiers d'état-major.

Ces exécutions sont les premières sous le régime du colonel Ould Taya, parvenu au pouvoir par un coup d'Etat, il y a trois ans. Les trois hommes étaient accusés d'avoir pré*paré leur propre putsch pour procla*mer une *« République du Walo »*, du nom de la vallée du fleuve Sénégal dont ils étaient originaires.

Face à la rébellion larvée d'une partie de la population noire qui dénonce la mainmise des Maures, de race blanche, sur le pouvoir, le colo*nel Ould Taya a donc choisi la fer*meté. On ignore si les condamnés avaient sollicité la grâce présidentielle. Ce qui est sûr, c'est que leur mort risque de creuser le fossé entre les deux communautés. Elle place aussi le gouvernement sénégalais dans une situation délicate. Dakar souhaite de bonnes relations avec son voisin mais peut difficilement se désintéresser du sort des Noirs du *sud de la Mauritanie qui ont de nom*breux liens avec ses propres ressortissants.

Roumanie

Limogeage du ministre des finances

Le ministre roumain des finances, M. Alexandru Babe, a été libéré de ses fonctions, le samedi 5 décembre, par un décret présidentiel qui lui reproche *« de ne pas avoir rempli de manière adéquate ses fonctions »*. En poste depuis 1986, il a été remplacé par M. Gheorghe Paraschiv, ministre adjoint du commerce extérieur et de la coopération internationale.

M. Ceausescu a l'habitude de régler le problème des pénuries chroniques de vivres et d'énergie en renvoyant des ministres ou en remaniant tout simplement son gouvernement. *Depuis fin août*, une vingtaine de ministres ont été limogés ou ont reçu de nouveaux portefeuilles.

L'éviction de M. Babe a été rendue publique trois jours après la première confirmation officielle des émeutes *qui ont éclaté le mois dernier à Bra*sov, la deuxième ville du pays. Le ministre avait été critiqué par la commission économique et financière du Parlement roumain pour *« avoir accepté les pratiques de la BIRD »*, (la Banque internationale de reconstruction et de développement) l'un des principaux créanciers de la Roumanie.

Dans une virulente attaque contre la BIRD, l'organe du Parti communiste roumain, *Scinteia*, l'avait accusée, mercredi dernier, d'appliquer à la Roumanie *« des taux d'intérêt discriminatoires »*. La dette extérieure *roumaine s'élève à un total de 5 à* 6 milliards de dollars, dont 1,9 milliard de dollars à la BIRD. — *(AFP, Reuter.)*

Turquie

Soixante-dix ans d'emprisonnement requis contre deux dirigeants communistes

Le procureur de la Cour de sûreté *de l'Etat d'Ankara a requis*, le samedi 5 décembre, une peine de soixante-dix ans et trois mois d'emprisonnement pour chacun les deux dirigeants communistes turcs qui avaient été arrêtés le 16 novembre, à leur retour d'exil.

Selon l'agence de presse turque *Anatolie, MM. Haydar Kutlu et Nihat* Sargin, secrétaires généraux du Parti communiste turc (PCT, interdit *depuis sa fondation) et du Parti* ouvrier de Turquie (POT, interdit depuis 1980), sont accusés d'avoir porté atteinte *« à l'unité nationale turque »* et d'*« appartenir à une organisation clandestine »*. Il leur est également reproché d'*« avoir injurié l'Etat turc et ses autorités »* et d'*« avoir tenu à l'étranger des propos affaiblissant les sentiments nationaux turcs »*. Aux yeux du tribunal, *six articles du code pénal turc* ont été violés.

Toujours selon l'agence Anatolie, les deux responsables communistes ont affirmé à l'issue d'une première audition devant la Cour de sûreté de l'Etat avoir été torturés par la police au cours de leurs interrogatoires, *mais ils n'ont pas donné de précisions* sur les mauvais traitements qui leur auraient été infligés.

Par ailleurs, deux soldats turcs et cinq séparatistes kurdes ont été tués, *dans la nuit de samedi à dimanche*, au cours d'un accrochage entre l'armée et des rebelles, près du village de Derik dans la province de Mardin. — *(AFP.)*

Amériques

HAITI

Appel à la grève générale contre le gouvernement

Port-au-Prince. — Les principaux partis haïtiens et la Centrale autonomes des travailleurs (CATH) ont appelé, samedi 5 décembre, à une grève générale pour les journées de lundi et mardi. Le syndicat des chauffeurs de la capitale, qui détermine souvent l'échec ou la réussite des grèves, et la Confédération nationale des enseignants, se sont également joints à l'appel.

Une semaine après les massacres perpétrés par les commandos armés et l'annulation des élections, les principales organisations du pays se sont donc unies pour engager une offensive contre le Conseil national de gouvernement (CNG), dirigé par le général Henri Namphy.

Après les condamnations sans équivoque des événements par la Conférence épiscopale catholique et la Fédération des Eglises protestantes, ce sont sept associations patronales qui ont condamné avec *« indignation »* les *« actes de barbarie, les assassinats et le massacre du peuple qui exerçait pacifiquement son droit de vote garanti par la Constitution »*.

Le gouvernement, qui est directement mis en cause, aura aussi beaucoup de difficultés à mettre sur pied un nouveau Conseil électoral provisoire (CEP) chargé d'organiser les élections. Contestant la dissolution de l'ancien CEP par les autorités, quatre organismes sur les neuf qui doivent désigner leur représentant ont en effet indiqué qu'ils refuseraient de nommer un nouveau délégué.

La Constitution autorise l'exécutif à combler lui-même la vacance de candidatures mais cette possibilité achèverait d'isoler totalement un gouvernement déjà largement déconsidéré. — *(AFP, Reuter.)*

L'aide de la RFA est maintenue

Contrairement à ce que nous avons annoncé dans nos éditions du vendredi 4 décembre, sur la foi d'une dépêche de l'AFP citant le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Helmut Schaefer, l'Allemagne fédérale n'a pas suspendu son aide à Haïti. Le secrétaire d'Etat avait simplement déclaré, selon le ministère, que le gouvernement fédéral regrettait *« les débordements sanglants »* dans le pays mais sans faire référence à la suspension de l'aide.

Proche-Orient

La guerre du Golfe

Nouvelles attaques iraniennes contre des pétroliers : un marin danois tué

Deux pétroliers attaqués par des vedettes iraniennes, une île saoudienne bombardée par erreur par l'aviation irakienne, une plate-forme koweïtienne touchée par un missile : les opérations militaires se sont intensifiées le dimanche 6 décembre dans le Golfe.

Un marin a été tué et un autre grièvement blessé lors de l'attaque du pétrolier danois *Estelle-Maersk*, quelques heures avant qu'un autre pétrolier, le *Norman-Atlantic*, sous pavillon de Singapour, soit à son tour attaqué et incendié. D'autre part, un avion a bombardé vendredi une île saoudienne. Bagdad s'est excusé auprès de Ryad pour cet incident, dû, selon les Irakiens, à une *« erreur de navigation »*. Des sources maritimes ont fait état de victimes parmi les militaires saoudiens présents sur l'île, ce que Ryad a démenti.

Le Koweït a été de nouveau, lundi, la cible d'un missile iranien. Celui-ci, un Silkworm de fabrication chinoise, a touché une plate-forme, selon l'Irak. En revanche, une *source autorisée au Koweït, tout en* confirmant le tir d'un missile *« en direction des eaux territoriales koweïtiennes »*, a affirmé que l'engin n'avait atteint aucun objectif et était tombé en mer.

Londres et les otages

A Téhéran, le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a estimé que les relations franco-iraniennes avaient évolué *« dans la bonne direction »* et a affirmé que leur avenir *« dépendait désormais de l'attitude de la France »*. Il a souhaité que la *« tendance »* allant vers une amélioration des rapports entre les deux pays se poursuive et aboutisse à la *« solution des problèmes »* qui opposent Paris et Téhéran.

Cette *« amélioration »* a fait l'objet, dimanche, de nouveaux commentaires dans la presse britannique. Un hebdomadaire, l'*Observer*, a accusé Paris d'avoir fait d'importantes concessions à Téhéran en contrepartie de la libération des otages français au Liban. L'*Observer* écrit que le gouvernement français a versé une rançon de 5 millions de dollars. De plus, toujours selon l'hebdomadaire, la France aurait accepté de rembourser à l'Iran l'intégralité du prêt de 1 milliard de dollars versé en 1974 par le chah au CEA, de réprimer les activités de l'opposition iranienne en France et de retirer graduellement ses forces navales du Golfe.

Outre la fin de la « guerre des ambassades », Paris aurait également accepté de retarder la livraison de vingt avions à l'Irak. De son côté, l'Iran a promis de ne pas attaquer de navires français et d'*« obtenir »* la libération des trois derniers otages français. Ces informations ont été démenties par Paris, qui a de nouveau nié avoir versé une quelconque rançon pour la libération des otages. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Après le meurtre d'un Israélien

Mobilisation de l'armée à Gaza

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Couvre-feu, barrages militaires sur les grandes routes et renforts débarqués d'hélicoptère : les forces de sécurité étaient de nouveau massivement mobilisées lundi 7 décembre à Gaza au lendemain de l'assassinat d'un Israélien (le troisième en quatre mois). Shlomo Takal, venu d'Israël pour des raisons professionnelles a été poignardé par un ou plusieurs agresseurs alors qu'il s'apprêtait à entrer dans un magasin.

Le meurtre, revendiqué par le groupe palestinien Force 17, proche de M. Yasser Arafat, a eu lieu dans l'après-midi en plein centre-ville, sur la *« place de Palestine »*. C'est à quelques mètres de là qu'un responsable de la police israélienne avait été assassiné d'un coup de pistolet en août dernier.

L'attentat de dimanche intervient alors qu'un colon israélien de la bande de Gaza vient d'être maintenu en *détention après qu'il eut* reconnu avoir ouvert le feu le mois dernier dans la cour d'une école secondaire, blessant mortellement une lycéenne palestinienne de dix-sept ans.

En Cisjordanie, près d'Hébron, une bombe à retardement de fabrication artisanale a explosé dans la nuit de samedi à dimanche sur le passage de la voiture d'un député d'extrême droite, M. Eliezer Waldman. Certains des passagers ont été légèrement blessés.

Al. Fr.

(Publicité)

A MIKHAEL GORBATCHEV
Secrétaire Général du P.C.U.S.

Pour un regard neuf sur les juifs d'U.R.S.S.

Au moment de votre rencontre avec le Président des États-Unis et alors que paraît à travers le monde votre ouvrage PERESTROIKA, sous-titré «Vues neuves sur notre pays et le monde», les soussignés vous demandent de jeter aussi

un regard neuf sur les juifs d'U.R.S.S.

Si vous le décidez, Monsieur le Secrétaire Général, les instructions que vous donnerez pour la refonte de la politique de votre administration à l'égard des juifs d'U.R.S.S. témoigneront de l'esprit de glasnost.

Si vous le décidez, Monsieur le Secrétaire Général, le changement radical de la politique appliquée aux juifs d'Union Soviétique ouvrira la porte à une véritable entente dans le domaine des droits de l'homme.

Si vous le décidez, Monsieur le Secrétaire Général, la levée des mesures restrictives à l'émigration, y compris à l'égard de nombreux refusniks contre lesquels est encore invoqué un prétendu secret d'État; la liberté accordée à l'enseignement de l'hébreu — seule langue commune du peuple juif — ainsi qu'à l'épanouissement de la vie culturelle et religieuse, tout cela manifestera aux yeux du monde que vos vues neuves sur l'U.R.S.S. et sur le monde, ont véritablement triomphé et que vous aurez ouvert une ère nouvelle dans les relations internationales.

Alors, Monsieur le Secrétaire Général, le monde aura aussi des vues neuves sur l'évolution de l'Union Soviétique et sur les chances de succès des négociations en cours.

Les premiers signataires:
Anatole ABRAGAM, Membre de l'Institut. Michel ALLONCLE, Sénateur. Guy ALLOUCHE, Sénateur. René ANDRÉ, Député. Jean-Marc AYRAULT, Député. Élisabeth BADINTER, Écrivain. Dominique BAUDIS, Maire de Toulouse, Député au Parlement Européen. Jean-Michel BAYLET, Ancien Ministre, Sénateur. François BAYRON, Député. Louis BESSON, Député. Jacques BICHET, Député. Pierre BLEULER, Député. Yvan BLOT, Député. Roland BLUM, Député. Georges BOLLENGER-STRAGIER, Député. Huguette BOUCHARDEAU, Député. Pierre BOURGUIGNON, Député, Conseiller Régional. Haïm BREZIS, Mathématicien, Correspondant de l'Académie des Sciences. Jean BROCARD, Député, Vice-Président du Conseil Général de Haute-Savoie. Pr Henri CARTAN, Mathématicien, Membre de l'Institut. Jean et Lucia CATHALA, Écrivains, Éditeurs. Guy CHANFROULT, Député. Robert CHAPUIS, Député. Roger CHINAUD, Sénateur, Député au Parlement Européen. Hélène CIXOUS, Écrivain. Georges-Emmanuel CLANCIER, Écrivain. Claude COHEN TANOUDJI, Professeur au Collège de France, Membre de l'Académie des Sciences. Jean-Michel COUVE, Député. Michel CRUCIS, Sénateur. Jean DELANEAU, Sénateur. Jean-Paul DELEVOYE, Député. Jean-Marie DEMANGE, Député. Jacques DERRIDA, Philosophe. Rodolphe DÉSIRÉ, Sénateur. Jean-Claude DESSEIN, Député. Patrick DEVEDJIAN, Député, Secrétaire National du R.P.R. Willy DIMEGLIO, Député. Jean-Marie DOMENACH, Écrivain. Michel DREYFUS-SCHMIDT, Sénateur, Vice-Président du Sénat. Jean DUMONT, Sénateur. Adrien DURAN, Député. Job DURUPT, Député. Claude ÉVIN, Directeur de Campagne de Michel ROCARD. Jacques FERON, Député-Maire du 19e Arrondissement. Alain FINKIELKRAUT, Écrivain Philosophe. André FOSSET, Ancien Ministre, Sénateur. Henri de GASTINES, Député, Président de la Commission des Comptes à l'Assemblée Nationale. Germain GENGENWIN, Député. André GLUCKSMANN, Écrivain. Michel GONELLE, Député. Jean GOUGY, Député. Graham GREENE, Écrivain. Alain GRIOTTERAY, Député. Michel HANNOUN, Député. Daniel HOEFFEL, Sénateur, Président du Groupe des Sénateurs du Bas-Rhin, Président du Groupe Union Centriste du Sénat. Xavier HUNAULT, Député. François JACOB, Prix Nobel de Médecine, Professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur. Daniel JACOBY, Avocat à la Cour. Denis JACQUAT, Député. Michel JACQUEMIN, Député. JANDELLINE, Comédienne. André JARROT, Ancien Ministre, Sénateur, Compagnon de la Libération. Lionel JOSPIN, Député, Premier Secrétaire du Parti Socialiste. Yves JOUFFA, Président de la Ligue des Droits de l'Homme. Joseph KLIFA, Député. Jean-Claude LAMAN, Député, Vice-Président du Conseil Général. Claude LANZMANN, Cinéaste. Yves LAPORTE, Professeur au Collège de France. Gérard LARCHER, Sénateur. Marie-France LECUIR, Député. Bernard LEFRANC, Député. Charles-Edmond LENGLET, Sénateur. Henri LOUET, Député. Pr André LWOFF, Prix Nobel de Médecine. Martin MALBY, Député. Pr Jean-Paul MATHIEU, Physicien, Professeur Honoraire. Marie-Claire MENDÈS FRANCE, Présidente pour la France du Centre International pour la Paix au Moyen-Orient. Joseph MENGA, Député. Jean MERCURE, Metteur en Scène, Acteur. André MÉRIC, Sénateur, Président du Groupe Parlementaire Socialiste au Sénat. Pierre MICAUX, Député. Ariane MNOUCHKINE, Metteur en Scène. Christiane MORA, Député. Alain MOYNE BRESSAND, Député, Vice-Président du Conseil Général. Véronique NEIERTZ, Député, Vice-Présidente du Groupe Socialiste à l'Assemblée Nationale. Paul d'ORNANO, Sénateur. Jacqueline OSSELIN, Député. Arthur PAECHT, Député. Pierre PASCALLON, Député. Bâtonnier Louis-Edmond PETITTI, Avocat à la Cour. Jean PEYRAFITTE, Sénateur. Étienne PINTE, Député, Vice-Président de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales de l'Assemblée Nationale. Léon POLIAKOV, Directeur de Recherches au C.N.R.S. Robert PONTILLON, Sénateur, Président de l'Union Inter Parlementaire pour les Juifs d'U.R.S.S. Jean-Claude PORTHEAULT, Député. Jean PRORIOL, Député. Jean PROVEUX, Député. Yves QUÉRÉ, Professeur à l'École Polytechnique. Paul QUILÈS, Ancien Ministre, Député. Pr Gabriel RICHET, Membre de l'Académie Nationale de Médecine, Correspondant de l'Académie des Sciences. Olivier ROUX, Sénateur. Jean-Jack SALLES, Député, Conseiller Régional. Roger-Gérard SCHWARTZENBERG, Ancien Ministre, Député. Jean SEITLINGER, Député. Pr Ady STEG, Membre du Conseil Économique et Social. Olivier STIRN, Ancien Ministre, Député. Jean-Pierre SUEUR, Député. Raymond TARCY, Sénateur. Michel TERROT, Député, Conseiller Général. René TREGOUET, Sénateur. Jean UEBERSCHLAG, Député. Pierre URI, Prix «Robert Schumann». Albert VECTEN, Sénateur. Jean-Pierre VERNANT, Professeur Honoraire au Collège de France. Guy de la VERPILLIÈRE, Sénateur. Xavier de VILLEPIN, Sénateur. Pierre WEISENHORN, Député, Vice-Président de la Commission de la Production et des Échanges à l'Assemblée Nationale.

CRIF

Conseil Représentatif des Institutions Juives de France - 19, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Les déboires du président du Front national aux Antilles

M. Le Pen refoulé par des manifestants à la Martinique et en Guadeloupe

Une importante manifestation d'hostilité organisée dimanche soir 6 décembre à l'aéroport de Fort-de-France contre sa venue aux Antilles a obligé M. Le Pen et les représentants du groupe des Droites européennes qui l'accompagnaient à rebrousser chemin. Le Boeing-747 d'Air France qui le transportait en Martinique n'ayant pas pu se poser à l'aéroport du Lamentin et ayant dû atterrir à l'aéroport du Raizet, en Guadeloupe, le président du Front national a refusé de descendre de l'appareil, après avoir exigé en vain d'être transporté en Martinique. L'avion a alors ramené M. Le Pen et ses amis à Paris.

En Martinique, plus de trois mille manifestants avaient envahi l'aérogare où le Boeing d'Air France devait se poser dimanche à 17 h 45 (22 h 45 heure de Paris) et plusieurs centaines d'entre eux avaient envahi la piste, après avoir brisé quelques cloisons vitrées.

Après avoir tourné plusieurs fois au-dessus de l'aéroport du Lamentin, l'appareil a été dérouté vers la Guadeloupe, et vers 19 heures locales l'aéroport était déclaré administrativement fermé, près de deux milles personnes bloquant encore la piste pour empêcher un éventuel atterrissage en pleine nuit.

Le Boeing d'Air France est arrivé en Guadeloupe vers 18 h 30 (23 h 30 heure de Paris) mais il est resté immobilisé en bout de piste, toutes portes fermées, près d'un millier de manifestants s'étant déjà rassemblés à l'aéroport du Raizet, où de légers incidents les opposèrent aux forces de l'ordre autour des barricades improvisées faites de chariots à bagages et de branchages.

Comme en Martinique, toutes les organisations politiques et syndicales de gauche et d'extrême-gauche avaient appelé à s'opposer à la venue de M. Le Pen, jugé par elles comme *« le principal responsable du développement des thèses racistes et xénophobes qui rendent les conditions de vie des Antillo-Guyanais insupportables en France »*. Fait exceptionnel, cet appel était *notamment signé à la fois par le Parti communiste* guadeloupéen, l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG, indépendantiste), la Confédération générale des travailleurs guadeloupéens (CGTG) et la FEN.

Après avoir été pris à partie, *dans l'avion, par certains passagers scandant* des slogans hostiles à son parti, M. Le Pen a alors *« refusé*, selon les autorités locales, *de descendre de l'avion, en déclarant qu'il voulait se rendre en Martinique »*. Le président du Front national et ses amis sont repartis à 1 h 15 (6 h 15) pour Paris dans le même avion.

Indésirable

Au-delà de ses aspects cocasses, l'équipée ratée de Jean-Marie Le Pen aux Antilles pose des questions d'opportunité et de principe. La tentative d'invasion pacifique des restes de l'Empire par des représentants de l'eurodroite a pu être ressentie comme une provocation par une population dont beaucoup de fils, en Europe, et plus précisément dans l'Hexagone, subissent dans leur vie de tous les jours les méfaits d'une xénophobie extensive.

Les manifestants de Fort-de-France ont peut-être voulu, en vertu d'une conception très large du droit de manifester, d'abord signifier au chantre de la nationalité qu'on ne chasse pas impunément des voix sur des terres où parvient — forcément — l'écho des méfaits du racisme ordinaire en métropole.

A commencer par la déclaration du même Jean-Marie Le Pen qui, à propos des meurtres de vieilles dames à Paris, avait eu, avant de s'envoler pour les Antilles, ce commentaire d'un goût douteux : *« Je n'imagine pas le qualificatif qui serait donné à un Blanc qui aurait assassiné en Martinique vingt et une femmes noires »*.

Il n'empêche, Jean-Marie Le Pen, qu'on s'en félicite ou qu'on en maudisse l'électorat, est un représentant élu du peuple français. Nul ne peut s'arroger le droit de lui interdire le séjour de quelque canton que ce soit du territoire national. Le refoulement populaire dont il a été l'objet aux Antilles est, dans une certaine mesure, à inscrire au palmarès de cette logique de l'exclusion dont il s'est fait le héraut tonitruant et inlassable.

Cela consolera sans doute ses adversaires de lui voir appliquer une pratique qu'il réclame pour tant d'autres. Mais c'est au nom de la condamnation même de ses attitudes de rejet qu'on se doit de défendre en Jean-Marie Le Pen un refoulé de trop. Refoulé, lui, pour la couleur de ses idées.

Br. F.

« C'est la faute à Pasqua ! »

POINT-A-PITRE
de notre envoyé spécial

Passeport pour l'aventure. Les quatre cent soixante-dix-neuf passagers du Boeing-747 d'Air France à destination de Fort-de-France se souviendront longtemps de cette folle équipée, qui a finalement permis à une partie d'entre eux de rallier Paris... à Paris en près de vingt-trois heures !

Ils se souviendront d'avoir eu l'insigne honneur de voyager avec M. Jean-Marie Le Pen, passager de la classe affaires qui, accompagné d'une quarantaine de ses amis, prétendait se rendre en Martinique pour une réunion de groupe des Droites européennes à l'Assemblée de Strasbourg.

M. Le Pen ne vit pas la Martinique, pas plus que la Guadeloupe et la Guyane, qu'il avait le désir de visiter durant cette semaine. Au terme d'une rocambolesque épopée, le président du Front national a pu vérifier à son détriment ce que le mot « refouler » signifie...

Dès le décollage d'Orly, le dimanche 6 décembre, tout le monde avait pourtant été prévenu que ce voyage subirait quelques inconvénients. Sur place depuis plusieurs jours, M. François Bachelot avait câblé à M. Jean-Marie Le Chevallier, le directeur de cabinet de M. Le Pen, que le personnel de l'hôtel Méridien à Fort-de-France, choisi pour l'hébergement du président du Front national, avait déserté.

« Nous ferons nos lits nous-mêmes », avait dit en plaisantant M. Le Chevallier. Dans l'avion, M. Le Pen faisait des mots croisés, chantait de vieux airs romantiques. Personne, dans son entourage, ne soupçonnait les difficultés à venir.

Déjeuner, film, six heures de vol, première alerte. On demande M. Le Pen pour une liaison radio au poste de pilotage. Des manifestants, lui annonce-t-on, se regroupent sur l'aéroport du Lamentin, mais chacun veut croire encore que, avant les deux heures qui séparent l'arrivée à Fort-de-France, tout sera rentré dans l'ordre. *« Je viens ici pour mon travail et non pas pour ma distraction. Je suis un passager normal*, répète M. Le Pen au commandant de bord qui l'informe. *Le gouvernement doit prendre cela avec sérieux : si des manifestants peuvent interdire l'accès du territoire, il y a quelque chose d'énorme. »* Le commandant, plutôt conciliant, acquiesce. M. Le Pen renchérit : *« Qu'est-ce qu'on fera si demain on interdit des RPR à Toulouse, des communistes à Nice et des Martiniquais à Paris ? C'est inacceptable ! »*

18 heures locales. Trois mille cinq cents manifestants occupent l'aéroport de Fort-de-France. En l'air, le Boeing commence ses rotations d'attente. Cinq grands tours, et puis s'en va. Une base de repli est choisie : Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. Une petite demi-heure de vol. Les passagers de ce « vol vacances » commencent à trouver que le voyage n'est pas de tout repos. On s'énerve, on s'impatiente, on s'invective.

La classe affaires est prise d'assaut. *« Monsieur Le Pen*, crie un passager, *vous trouvez normal qu'on soit quatre cents passagers pris en otages de cette manière ? » « Les manifestants, ce sont eux les responsables »*, plaide un autre. *« Vous inversez les rôles. » « Oui, mais les manifestants ont leurs motivations »*, ose un Martiniquais. *« Enfin, là, il faudrait aller trop loin. »* Les deux gardes du corps du président roulent des épaules autour de ce passager encombrant qui fait mine de se plonger dans un livre défendant les vertus de la *« soft idéologie »*.

« Le Pen, dehors ! Le Pen, dehors ! », tente de lancer sur l'air des lampions, un jeune métro. *« Le Pen est Français comme vous*, s'enflamme une dame, *et en plus il est député de France... Zut alors ! » « Allez, on vote*, propose un autre. *« Allons, allons*, plaide un steward. *Chacun, quelle que soit son opinion, a le droit de voyager. J'ai même vu des responsables RPR et des socialistes voyager ensemble. »*

L'avion se pose à Pointe-à-Pitre. Une longue immobilisation de plus de quatre heures commence. Un commissaire de la police de l'air et des frontières monte à bord pour tenter de persuader M. Le Pen de quitter ici l'appareil. Peine perdue. *« Je ne descendrai*, rétorque-t-il, *sous aucune pression, pas même celle des passagers. Je n'obéirai à aucune condition. C'est extraordinaire de me demander d'obéir aux émeutiers de Fort-de-France. C'est une question de principe. Quand on commence à céder à la violence, on n'arrête plus de céder »*.

« Vous commencez à me pomper l'air ! »

Dégoulinant de sueur, le pauvre commissaire insiste. L'aéroport de Fort-de-France est complètement bloqué. Il faut reculer. *« Je n'accepte pas*, dit M. Le Pen, *d'être mis à l'écart comme un otage. »* La tension redouble. *« Le Pen*, crie quelqu'un, *vous avez dans cet avion des femmes enceintes, des gens qui ont réservé leurs places depuis trois mois. » « C'est de la provocation*, renchérit un autre. *Vous n'avez qu'à lire le* Monde, *tout le monde était parfaitement au courant que vous ne seriez par ici accueilli à bras ouverts. »*

Un autre va plus loin : *« Pourquoi n'avez-vous pas loué votre jet ? » « Qu'est-ce qu'il y a donc, tu fais partie de la bande à Juquin ? »*, tonne un lepéniste de la suite « présidentielle ».

C'est l'impasse. Le brave commissaire s'impatiente : *« Vous commencez tous à me pomper l'air ! On ne va tout de même pas passer le réveillon ici ? »* Les passagers ont la permission de sortir. *« Moi, je n'ai pas besoin de me dégourdir les jambes »*, dit M. Le Pen, qui croit flairer un piège.

Certains voyageurs filment la scène comme un bon souvenir de vacances. D'autres trouvent la plaisanterie de plus en plus mauvaise. Le président en transit n'hésite pas à crier au complot. La faute à qui ? *« La faute à Pasqua ! » « Un Etat qui envoie ses troupes au Tchad ou dans le golfe Persique et qui est incapable de faire la loi chez lui, c'est inacceptable »*, affirme à maintes reprises M. Le Pen.

Le temps se fait de plus en plus long. Le secrétaire général de la préfecture vient à son tour parlementer. M. Le Pen réitère son refus de quitter son siège : *« La liberté ne se divise pas. C'est votre problème à vous. On est sur le territoire de la République, où l'on me botte le cul, à moi, et je n'ai pas l'habitude, je vous le dis, de baisser mon pantalon. Le gouvernement est incapable d'assumer ses responsabilités. »*

Les pourparlers n'en finissent plus. *« Si vous êtes des hommes, allez haranguer les manifestants ! »*, conseille un passager aux amis de M. Le Pen. *« Tu vas voir*, éructe celui-ci. *Je vais aller te donner une bonne paire de claques. »* Le sous-préfet se permet encore d'insister. *« Si les manifestants vous disent : « Nous voulons les » cinq juifs qui sont dans l'avion », alors, vous les livrerez ? »*, lui répond M. Le Pen. Finalement, en désespoir de cause, décision est prise, sur l'injonction du préfet, de remettre le cap sur Paris. Privés de leurs bagages, une partie des passagers choisissent quand même de rester en Guadeloupe. *« On choisit la solution de facilité sur le dos des voyageurs »*, constate M. Le Pen. Mais le chef de l'extrême droite ne peut, cette fois, que se plier à être reconduit aux frontières de l'Hexagone.

Indésirable en Martinique, indésirable en Guadeloupe, la Guyane déjà mise en alerte, M. Le Pen voulait voyager comme tout le monde. *Les Antillais n'ont pas voulu accueillir un homme qui, à leur yeux, n'est précisément pas comme tout le monde...*

DANIEL CARTON.

● **M. Rocard : à gauche.** — M. Michel Rocard affirme, dans un entretien publié par le quotidien *le Matin* du lundi 7 décembre : *« Je n'aime pas la guerre civile et je refuse par principe de dire que la droite c'est l'enfer. Mais je refuse tout autant d'oublier que je suis un homme de gauche et que d'autres sont des hommes de droite.*

هكذا من الاصل

Politique

Le vingt-sixième congrès du Parti communiste français

M. Marchais réélu secrétaire général

Le vingt-sixième congrès du Parti communiste, réuni à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) s'est achevé, le dimanche 6 décembre, après l'élection des organes dirigeants du parti. Réunis à huis clos, le matin, les 1 694 délégués ont élu, à bulletin secret le *nouveau comité central, qui compte* 141 membres contre 142 au *congrès* précédent.

Un nombre important de représentants au « parlement communiste » obtiennent 1 680 voix, car il y en, onze bulletins blancs et trois nuls. *Les dirigeants* les moins bien élus *sont* MM. Hermier (1 607), Fiterman (1 608), Sainjon (1 613), Sève (1 622). Au total, vingt-trois membres *élus* au *comité* central en 1985 n'y siègent plus *(lire ci-dessous)* et vingt deux nouveaux membres – dont onze premiers secrétaires fédéraux – y font leur entrée.

A *l'exeption de* Mme Mireille Bertrand *qui part volontairement, le bureau politique* est intégralement *reconduit* et *accueille* trois nouveaux membres : Mme Jackie Hoffmann, MM. Antoine Casanova et François Duteil.

M. Georges Marchais a été réélu, avec 1 678 voix, secrétaire général du parti. Samedi, le projet de *résolution* de la direction avait été adopté à l'unanimité moins douze abstentions, venant du Doubs et de la Corse-du-Sud. Le rapport introductif de *M. Marchais avait obtenu* l'assentiment général moins dix abstentions (Doubs). La direction a précisé que seul M. Félix Damette n'avait pas été reproposé au comité central *« pour des raisons politiques »*.

Le triomphe absolu

CE ne fut pas un congrès, ce fut un meeting ! Le vingt-sixième congrès du PCF ne restera pas un moment politique impérissable de l'histoire du parti, bien que la direction y voie *« une étape importante »* dans sa stratégie et *« une avancée dans l'union et le rassemblement »*.

Ces formules ont la conviction de la *banalité répétitive* triennale. Suite d'interventions *décrivant un état apocalyptique de la France et des* Français, *ce rassemblement, dont l'austérité n'a guère été rompue que* par l'accueil enthousiaste *réservé à* l'internationalisme prolétarien représenté par les délégations étrangères, a marqué le triomphe absolu de M. Georges Marchais.

Incontestablement, le secrétaire général est parvenu – après quinze années passées, officiellement, aux commandes – au faîte de sa puissance et de sa gloire. Il règne en *maître* sur un parti *qui* lui jure allégeance en permanence. Le vingt-*sixième* congrès *a été* un anti-vingt-*cinquième*. Le congrès véritable *n'a duré, en tout et pour tout,* que vingt *minutes lorsque, juste avant l'adoption de la résolution* finale, les *délégations du Doubs* et de *la* Corse-du-Sud, ont tenté, tant *bien que* mal, de donner une explication de vote. La discussion a tourné court : la direction ne voulait surtout pas rouvrir un débat qu'elle considère clos depuis 1985.

Anti-vingt-cinquième dans sa forme, ce congrès est sur le fond *« un approfondissement et un enrichissement »* du précédent, comme on dit selon les formules consacrées au parti. Ligne antisocialiste réaffirmée, étonnante discrétion sur l'extrême droite, alors que M. Lajoinie était, disait-on, *« le candidat anti-Le Pen »*, dénonciation du *« complot intérieur »* tramé par M. Rigout, dont on peut imaginer que le relai électoral s'appelle M. Juquin, *ambiguïté* absolue sur le *« cadeau »* réservé au candidat *socialiste* pour le second tour de l'élection *présidentielle* : ce congrès, dont les maîtres mots sont, pour la direction, « fermeté, audace, lucidité et courage », marque un degré supplémentaire dans le superbe isolement du PCF en sa forteresse, qui n'est même plus assiégée.

OLIVIER BIFFAUD.

L'élection de M. Duteil au bureau politique

Le successeur de M. Krasucki ?

L'élection de M. François Duteil, quarante-trois ans, au bureau politique du PCF est une seconde entorse à la règle – non écrite – qui veut que, depuis 1936, deux membres du bureau confédéral de la CGT soient également membres du bureau politique du parti. La CGT reconnaissant le cumul des responsabilités syndicales et des responsabilités politiques (non électives), son bureau confédéral (dix-huit membres actuellement) comprend une moitié de communistes et une moitié de non-communistes. La coutume est que parmi cette moitié de membres communistes, seuls deux siègent aussi au bureau politique du PCF. Tel était le cas depuis 1936.

En janvier 1967, lors du dix-huitième congrès du PCF, qui se tenait à Levallois-perret, le bureau politique compte quatre dirigeants de la CGT : trois sont membres du bureau confédéral de la centrale – Benoît Frachon, qui deviendra président en juin 1967, M. Séguy, qui, à la même date, sera le secrétaire général, et M. Henri Krasucki qui faisait figure de numéro deux et était entré comme membre suppléant en 1964, – et le quatrième est M. Georges Frischmann, secrétaire général de la Fédération des PTT. Cette situation perdure jusqu'au vingt et unième congrès. Benoît Frachon meurt en 1975. Au vingt-deuxième congrès du PCF, celui de l'ouverture, on revient à la situation antérieure ; seuls deux membres du bureau confédéral – MM. Séguy et Krasucki – sont aussi au bureau politique. Quand M. Séguy quitta cette dernière instance en 1982, un autre dirigeant de la CGT, M. Louis Viannet, (PTT) y entra avant d'être admis ensuite au bureau confédéral.

Cette accession de M. Duteil au bureau politique a une double signification. A trois jours des élections prud'homales – au risque de renforcer l'image « politisée » de la CGT – et à quatre mois de l'élection présidentielle, le syndicat et le parti qui se présentent comme les seuls défenseurs authentiques de la classe ouvrière donne le sentiment de resserrer leurs liens. Pour tenter d'enrayer son déclin, le PCF s'appuie davantage sur la CGT dont les bases sont indéniablement plus larges. Mais alors que le syndicat a perdu aussi beaucoup d'adhérents, il *lui fait courir* le *risque* de ne pas *pouvoir remonter* la pente.

La courroie de transmission

On peut aussi se demander comment cette relation renforcée va fonctionner. Les trois dirigeants cégétistes vont-ils apporter une contribution syndicale aux débats du bureau politique ou une contribution politique aux travaux du bureau confédéral ? La proximité de l'élection présidentielle et le rôle actif joué par le PCF dans quelques conflits – comme autour des « dix » de Renault, – laissent penser que c'est plutôt la seconde hypothèse qui est la plus vraisemblable. *« Ce n'est pas d'une trop forte densité de communistes dont souffre la CGT*, soulignait M. Séguy en 1979, *mais d'une trop faible participation de ceux qui ne le sont pas. »* La CGT semble souffrir aujourd'hui de l'une et de l'autre...

S'exprimant devant le vingt-sixième congrès du PCF – mais, comme il l'a précisé, sans engager son syndicat, – M. Krasucki s'est félicité que les communistes soient si soucieux du renforcement de la CGT : *« Même si les communistes ne prétendent pas le faire seuls, le renforcement de la CGT est une exigence impérative de la lutte des classes »*. Déjà, en mars 1967, dans les *Cahiers de l'Institut Maurice-Thorez*, le futur secrétaire général de la CGT commentait ainsi la théorie de Lénine sur la courroie de transmission : *« La formule imagée de Lénine est une invitation* [lancée aux communistes] *à se mêler à leurs camarades de travail, à bien connaître leurs préoccupations et leurs besoins, à participer avec eux, avec ceux qui ne sont pas communistes, à l'activité de leur organisation syndicale et à s'y montrer de bons défenseurs des travailleurs. »*

La consécration politique

L'autre signification de l'élection de M. Duteil, qui devrait abandonner prochainement ses fonctions de secrétaire général de la fédération CGT de l'énergie, a trait à la succession de M. Krasucki. Agé de soixante-trois ans, il n'a nullement annoncé son départ. Mais celui-ci est jugé comme probable lors du prochain congrès de la CGT au début de 1989. M. Duteil bénéficie de la *consécration* politique indispensable *pour son éventuelle élection au secrétariat général* de la CGT. Il a l'onction. Même s'il devra compter avec le troisième cégétiste du bureau politique, M. Viannet, cinquante-quatre ans, *numéro deux* de la CGT et classé parmi les « durs » qui avaient en 1985 reproché à M. Krasucki d'avoir une stratégie trop « molle » à l'égard du « socialiste ». Mais, M. Viannet est handicapé par son âge... alors qu'aux PTT on prend sa retraite à cinquante-cinq ans.

M. Duteil a maintenant trois cartes : son âge, la position forte de sa fédération (qui reste puissante et dotée de nombreux moyens), sa présence au bureau politique. Présenté souvent il y a deux ans comme un « dur », il n'a plus une telle image aujourd'hui. Tout en étant comme M. Krasucki bien dans la ligne du PCF, il apparaît aussi soucieux que lui de ne pas voir la CGT se replier sur son « squelette communiste ».

Ce technicien électricien thermique, qui avait naguère travaillé à... Saint-Ouen, avait surpris à l'issue du quarante-deuxième congrès de la CGT il y a deux ans en tenant un langage non dépourvu d'ouvertures : *« Se saisir de tout ce qui bouge, c'est prendre à bras le corps toutes les mutations sociales qui traversent le monde du travail. Ne soyons pas frileux, repliés sur des secteurs dépassés (...) Ce n'est pas altérer notre analyse de classe que de prendre en compte certains problèmes nouveaux. »*

MICHEL NOBLECOURT.

M. Barre à « Sept sur sept » « l'impartialité du pouvoir »

M. Raymond Barre a dessiné, le dimanche 6 décembre, sur TF 1, pendant l'émission « Sept sur sept », le portrait du président de la République qu'il appelle de ses vœux, c'est-à-dire son propre portrait. Ce chef d'Etat doit être *« en charge de l'essentiel, n'appartenir à personne, assurer l'impartialité du pouvoir [...] gouverner pour le peuple de France et non pour un peuple de droite, un peuple du centre ou un peuple de gauche »*. M. Barre ne croit pas non plus que l'idéal serait d'élire *« un premier ministre qui devrait continuer à l'Elysée ce qu'il a fait à Matignon »*.

L'ancien premier ministre a réaffirmé sa volonté de dissoudre l'Assemblée nationale s'il est élu. *« On ne peut pas mener une politique solide et sérieuse*, a-t-il dit, *avec trois voix de majorité pendant trois ans. »*

A propos des relations de la France avec l'Iran, M. Barre, sans se prononcer sur le fond d'un dossier qu'il ne connaît pas, a affirmé : *« La France doit éviter de se livrer à des négociations sordides avec des terroristes qui prennent des otages ou avec des Etats qui les soutiennent [...]. Il s'agit de savoir quel est le contenu des négociations. Si on livrait des armes, comme le président Reagan l'a fait, ce ne serait pas acceptable [...]. Ce qui est important, c'est que nous gardions un comportement conforme aux principes que nous affichons. Il faut être ferme sur la limite que l'on entend ne pas dépasser. »* Quant au rôle joué par la justice dans l'échange entre M. Gordji, interprète de l'ambassade d'Iran à Paris, et M. Torri, consul de France à Téhéran, il s'est contenté, pour toute réponse, d'indiquer que le dessin de Plantu publié par *le Monde* du mardi 1er décembre lui convient fort bien.

Interrogé sur les propos tenus par M. Delors, qui se verrait bien son premier ministre, M. Barre a déclaré : *« Je ne demande à personne de renier ses convictions profondes. Si M. Delors estime que (ma) ligne mérite d'être soutenue et s'il veut venir, pourquoi pas ? »* Il a ajouté : *« Pour gouverner, il ne faut pas commencer par demander à droite et à gauche ce que l'on peut faire. Il faut fixer la ligne que l'on entend suivre et tous ceux qui sont d'accord sur cette ligne vous rejoignent et vous soutiennent. »*

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Claude Gaudin : « Latché deviendra le Lourdes du socialisme »

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, invité dimanche 6 décembre du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a affirmé : *« Nous pouvons avoir à l'intérieur de la majorité des nuances et des différences mais nous n'avons pas de divergences pour le présent et pour l'avenir. »*

Il a déclaré : *« Je souhaite que le président de la République, que Raymond Barre, puisse bénéficier à partir de 1988 du travail de préparation, d'assainissement et de restauration de notre économie qui a été fait. Si c'est M. Chirac, on continuera avec lui. Si c'est M. Barre, nous le ferons avec lui parce qu'il sera le candidat de l'UDF. »*

M. Gaudin interrogé sur un éventuel gouvernement de coalition a répondu : *« Je me suis pas favorable à un rapprochement quelconque avec le Parti socialiste.*

A propos d'une éventuelle candidature de M. Mitterrand, il estime : *« Je pense que M. Mitterrand ne se présentera pas. Cela a toujours été ma conviction.* (...) *Il aura la possibilité d'écrire, de profiter un peu et de se reposer de l'exercice du pouvoir. Il peut se retirer à Latché. Cela deviendra le Lourdes du Parti socialiste, tout le monde ira sur place le consulter.*

La direction

Le secrétariat

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. Georges Marchais

[Né le 7 juin 1920 à La Hoguette (Calvados). M. Marchais, membre du Parti communiste depuis 1947, est entré au comité central en 1956, au bureau politique en 1959, au secrétariat en 1961. Secrétaire général adjoint en février 1970 (le secrétaire général, Waldeck-Rochet, malade, n'assurant plus ses fonctions depuis plusieurs mois), il est devenu secrétaire général en décembre 1972, lors du vingtième congrès. Le vingt et unième congrès (extraordinaire) n'ayant pas procédé au renouvellement des instances dirigeantes du PCF, M. Marchais commence donc, formellement, son sixième mandat.]

MEMBRES DU SECRÉTARIAT

MM. Fiterman, Gayssot, Gremetz, Lajoinie, Laurent, Mme Moreau et M. Plissonnier ont tous été réélus.

Le bureau politique

DIX-HUIT MEMBRES ONT ÉTÉ RÉÉLUS :

MM. Gustave Ansart, Charles Fiterman, Jean-Claude Gayssot, Maxime Gremetz, Guy Hermier, Philippe Herzog, Henri Krasucki, André Lajoinie, Paul Laurent, Mme Francette Lazard, MM. René Le Guen, Roland Leroy, Georges Marchais, Mme Gisèle Moreau, MM. René Piquet, Gaston Plissonnier, Louis Viannet et Mme Madeleine Vincent.

TROIS NOUVEAUX MEMBRES ONT ÉTÉ ÉLUS :

M. Antoine Casanova.

[Agé de cinquante-deux ans, universitaire, directeur de la revue *la Pensée*, M. Casanova est membre de la fédération des Yvelines.]

Mme Jackie Hoffmann.

[Agée de quarante-trois ans, ouvrière, député des Yvelines, Mme Hoffmann, responsable au secteur femme, du comité central.]

M. François Duteil.

[Lire par ailleurs.]

QUITTE LE BUREAU POLITIQUE :

Mme Mireille Bertrand.

[Agée de quarante-cinq ans, chargée du secteur logement, vie urbaine, héritière du secteur santé, protection sociale qui était détenu par M. Claude Poperen, démissionnaire en janvier, Mme Bertrand était au comité central depuis 1970 et était entrée au bureau politique en décembre 1972, au vingtième congrès. Dans un lettre explicative envoyée à M. Marchais, Mme Bertrand écrit notamment : *« Quand j'ai accepté ces diverses responsabilités qui m'ont été proposées, je me suis fixé comme ligne de conduite de ne pas les exercer trop longtemps, car je pense qu'il est bon pour soi-même de se remettre en question et de savoir changer d'activité (...). Je pense donc envisager un reclassement professionnel qui constitue un nouveau départ (...). J'ai fait, dès mon enfance, le choix d'une vie « engagée » au service des grandes causes humaines pour poursuivre le combat pour lequel mon père et mon oncle ont donné leur vie pendant la Résistance. J'y suis fidèle. »*

Le comité central

LES CENT QUINZE MEMBRES RÉÉLUS.

Mme Sylviane Ainardi ; MM. Gérard Alezard, Robert Allione, Edmond Amiable, René Andrieu, Gustave Ansart, Rémy Auchedé, Christian Audouin, Louis Baillot, Jean Barrière, Auguste Bechler, Claude Billard ; Mme Danielle Bleitrach ; MM. Pierre Blotin, Paul Boccara, Alain Bocquet, Daniel Boulay, Robert Bret, Daniel Brunel, Marc Bruyère ; Mme Martine Bulard ; MM. Claude Cabanes, Charles Ceressa, Antoine Casanova, Jean-Michel Catala, Jacques Chambaz, Robert Clément, Claude Compeyron, Paul Crespin, Michel Dauba, Albert Debos- schère ; Mme Danielle Demarch ; MM. Jacques Denis, Michel Duffour, François Duteil ; Mme Mireille Elmelan ; MM. Etienne Fajon, Roland Favaro, Charles Fiterman ; Mme Paulette Fost ; M. Jean-Louis Fournier ; Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis ; MM. Paul Fromonteil, Jean-François Gau, Jean-Claude Gayssot, André Gérin, Antoine Omez : Mme Marie-Thérèse Goutmann ; MM. Maxime Gremetz, Guy Hermier, Philippe Herzog, François Hilsum ; Mmes Thérèse Hirszberg, Jackie Hoffmann, Jeanine Jambu ; M. Raymond Jeanne ; Mme Pierrette Joachim ; MM. Jean-Paul Jouary, Jean-Pierre Kahane, Henri Krasucki, André Lajoinie, Georges Lanoue, Julien Lauprêtre, Michel Laurent, Paul Laurent, Mme Francette Lazard ; MM. Roger Leclerc, Jean-Claude Lefort, René Le Guen, Anicet Le Pors, Roland Leroy, René Lomet, Jean-Paul Magnon, Henri Malberg, Georges Marchais, Nicolas Marchand ; Mme Catherine Margaté ; MM. Roger Martelli, Henri Martin, Jean-Marie Martin, Bernard Marx, Jean-François Mayer, Jean-Louis Mons ; Mme Gisèle Moreau ; MM. Alain Obadia, Jean-Pierre Page ; Mme Rolande Perlican ; M. Jacques Perreux ; Mme Annie Peronnet ; MM. René Piquet, Gaston Plissonnier ; Mme Henriette Poirier ; M. Claude Pondemer ; Mme Jeanine Porte ; MM. Guy Poussy, Jack Ralite, Jacques Rimbault (ancien membre de la commission centrale de contrôle financier), Jacques Roux, André Sainjon : Mme Michèle Saurel ; MM. Georges Séguy, Lucien Sève, Pierre Sotura, Gérard Streiff, Marcel Trigon, Georges Valbon ; Maurice Verdier, Louis Viannet ; Mmes Madeleine Vincent, Mme Josiane Voyant ; MM. Michel Warcholack, Francis Wurtz, Marcel Zaidner, Pierre Zarka et Alain Zoughebi (1).

LES VINGT ET UN NOUVEAUX MEMBRES.

MM. Marc Bellet (Calvados), Noël Bizouerne (Loiret), Alain Blanchard (Oise) ; Mme Marie-Georges Buffet (Hauts-de-Seine) ; MM. Daniel Cirera (Seine-Saint-Denis), Bernard Deschamp (Gard); Mme Martine Durlach (Paris) ; MM. Denis Duvot (Val-d'Oise), Serge Guichard (Essonne), Robert Hue (Val-d'Oise) : Mme Sylvie Jan (Paris) ; MM. Jean-Marie Langoureau (Yonne), Guillaume Leybros (Puy-de-Dôme), Jacques Le Digabel (Mayenne), Jean-Christophe Le Duigou (Paris) ; Mmes Jacqueline Léonard (Oise), Sylvie Leroux (Finistère) ; MM. Paul Lespagnol (Ile-de-France), Pierre Martin (Val-de-Marne), Piero Rainero (Finistère) et Bernard Vasseur (Seine-Saint-Denis).

LES CINQ MEMBRES DE LA COMMISSION CENTRALE DE CONTROLE FINANCIER.

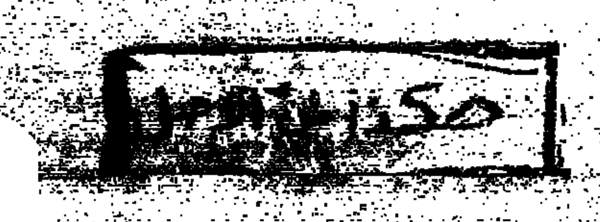
MM. Henri Costa, Pierre Pranchère, Philippe Rambaud, Bernard Violain (déjà membres) et Sylvano Marian (nouveau membre).

Quittent volontairement le comité central. Mmes Myriam Barbera, Mireille Bertrand (membre du bureau politique), Martine Blanco, Jacqueline Boyer ; M. Arthur Buchmann ; Mme Nelly Foissac ; M. Jean Garcia ; Mme Jacqueline Gelly ; M. Aimé Halbeher ; Mme Andrée Lefrère ; MM. Louis Le Roux, Jean Malvasio, Claude Mazauric, Jacques Milhau, Henri Rol-Tanguy, Marcel Rosette et Mme Yann Viens.

MM. Pierre Juquin et Claude Llabres (exclus du PCF), Marcel Rigout et Claude Poperen (membre du bureau politique) ont donné leur démission du comité central en 1987.

M. Félix Damette n'a pas été réélu au comité central *« pour des raisons politiques »*.

M. Yves Roy est décédé.



ATARI MEGA ST. - 4 MEGA DE RAM.

Disposer d'une telle puissance,
ça change les règles de la compétition.

12950 F HT*

MEGA ST4 + MONITEUR MONOCHROME
GARANTIE AVEC "MAINTENANCE SUR SITE".

POUR LA PREMIERE FOIS AU MONDE, UN MICRO-ORDINATEUR DISPOSE D'UNE MEMOIRE DE 4 MILLIONS D'OCTETS EN STANDARD.
Puissance, rapidité, haute résolution, font du MEGA ST une arme redoutable au service de tous les professionnels.
Plusieurs centaines de logiciels (bureautique, gestion, CAO-DAO, scientifique,...) élargissent considérablement votre champ d'activités.
Aujourd'hui mieux on est armé, plus on a de chances d'être vainqueur.
*MEGA ST4 (4 Méga-octets de RAM) = 12950F HT - 15360F TTC. MEGA ST2 (2 Méga-octets de RAM) = 9950F HT - 11800F TTC.
Prix publics conseillés. Service informations: tél. 45 06 31 31.

ATARI LE FASCINANT POUVOIR
DE L'ARME INFORMATIQUE.

ATARI®

EQUATEUR

Politique

Le financement des partis et la moralisation de la vie politique

M. Jospin admet que le PS a pu être entraîné dans « l'engrenage »

Interrogé, le samedi 5 décembre, lors de l'émission « Samedi une heure » de Canal Plus, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a jugé à propos du financement des partis politiques, que son parti, s'est trouvé, lui aussi, pris dans un *« engrenage »*, a glissé sur un *« terrain dangereux »* tout en gardant *« la philosophie, la morale et les modes d'explication de la période antérieure »*.

« Jusqu'ici, a-t-il souligné, *nous disions :* « Ah non, on ne fait pas de choses anormales *et quand quelque chose se produisait, nous disions :* « Que la justice suive son cours. » *Il est temps de sortir de cette hypocrisie. »*

M. Jospin a reconnu qu'il peut exister chez les socialistes des financements *« qui ne sont pas conformes à la légalité telle qu'elle est »*. *« Il peut,* a-t-il précisé, *y avoir (...) des cas où des socialistes se sont débrouillés comme l'ont fait d'autres candidats, d'autres responsables, à une moindre échelle. »*

Le lendemain, au « Club de la presse d'Europe 1 », M. Pierre Mauroy n'a pas tout à fait emboîté le pas à M. Jospin. L'ancien premier ministre a souligné qu'en matière de financement *« les socialistes ont longtemps été plus vertueux que les autres. Ils le sont encore »*. Pour M. Mauroy, *« on ne peut pas à la fois (...) réunir tous les responsables de partis et essayer de faire un carton isolé sur tel ou tel »*.

A propos de l'ensemble des « affaires », M. Mauroy a déclaré : *« Je sais, parce que j'ai été premier ministre, les instructions que les ministres – ceux qui sont qualifiés – peuvent donner aux procureurs (...) : je sais comment les juges d'instruction ouvrent leurs informations »*. Il a toutefois précisé qu'il *« n'accuse personne »*.

Au « Grand jury RTL-*le Monde*, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a affirmé à propos du financement de l'UDF : *« Jamais l'un d'entre nous n'a pris de l'argent public pour s'en servir pour des intérêts privés. »* A propos du financement privé, il a précisé : *« Faire des fausses factures, c'est quand même tricher, il vaut mieux ne pas le faire. »* Quant à la publication du patrimoine des hommes politiques, le député de Marseille a affirmé : *« J'aurai quand même le regret de n'avoir pas pu comparer mes ressources et mes biens avec ceux de Gaston Deferre ! Ça m'aurait fait très plaisir. »*

Cambriolage

M. Raymond Barre, de son côté, a été interrogé, lors de l'émission *« 7 sur 7 », de TF 1*, dimanche, à propos de la brochure anonyme établie par un « comité anti-Barre » (*le Monde* daté 6-7 décembre). Il s'agit, pour lui, de *« procédés ignobles »*, à propos desquels il manifeste *« plus d'indifférence que de mépris »*. Questionnné, dimanche, sur le même sujet, lors du « Forum RMC-FR 3 », M. Michel Aurillac, ministre RPR de la coopération, a lui aussi affirmé : *« C'est ignoble. »*

Enfin, la permanence du député UDF barriste de l'Essonne a été cambriolée, à Evry, dans la nuit de samedi à dimanche. Selon M. Wiltzer collaborateur de M. Barre, une petite somme d'argent a été dérobée et plusieurs dossiers ont été feuilletés. M. Wiltzer a rappelé quelques tentatives comparables récentes touchant toutes à M. Barre, et s'est demandé si *« ces faits constituent (...) une simple série de coïncidences ou* [s'ils] *entrent (...) dans le cadre d'une action systématique »* au moment où circulent de *« faux documents hostiles à M. Barre »*.

POINT DE VUE

Affaires de morale morale des affaires

par Claude Evin
député de Loire-Atlantique
directeur de la campagne de M. Michel Rocard

On ne doit pas mettre sur le même plan celui que le système contraint à rechercher des fonds pour une campagne électorale et celui qui use de ses fonctions pour son enrichissement personnel. Seul le second est avant tout un délinquant.

On ne doit pas mettre sur le même plan celui qui bénéficie de mécanismes de financement encore trop occultes mais qui laissent une liberté entière et celui qui accepte d'aliéner la sienne moyennant finances. Le premier est contraint, le second est corrompu.

On ne doit pas mettre sur le même plan celui qui est dénoncé *pour avoir perçu dix et celui qui le* dénonce *alors qu'il a lui-même* perçu trente ou cinquante ou cent, souvent en provenance des mêmes donateurs.

On ne doit pas mettre sur le même plan celui contre lequel les procédures s'acharnent et celui qui peut utiliser ses pouvoirs, et le « secret défense », au profit d'un vrai-faux passeport sans être menacé de rien.

Qu'on les juge tous coupables si l'on veut, mais qu'on admette au moins de *n'oublier personne* et de *dresser dans la culpabilité* les hiérarchies qui s'imposent.

Or le PS seul est aujourd'hui victime d'une campagne hypocrite que tout porte à croire soigneusement orchestrée. La justice s'arcboute sur le frein quand la droite est en cause, mais elle écrase le champignon sur ce qui peut éclabousser les socialistes. Sur eux *tombent* tous les coups, même les plus bas. Et les sondages montrent qu'ils portent. Voilà, en tout cas, qui n'est certainement pas moral.

Car j'attends que MM. Chirac, Barre ou Léotard affirment publiquement ne devoir leurs ressources qu'aux cotisations de leurs seuls *militants et que ces cotisations suffisent* à financer leurs campagnes luxueuses. *S'ils le disaient,* alors j'attendrais surtout de trouver une personne qui les croie.

La morale en politique, oui. Le plus vite possible. Tout de suite si on peut. Mais la morale pour tous et non pas sélective, et la lumière partout *et* non pas à moitié.

CONCOURS

RTL LE MONDE DU VIN

LES RÉPONSES

aujourd'hui : Questions 1 à 10

QUESTION N° 1

La récente expédition sur le *Titanic* a permis aux plongeurs de retrouver et de remonter plusieurs bouteilles de vins originaires de Bordeaux, de Bourgogne et de la vallée du Rhin. Que contenaient ces bouteilles au moment de la récupération ?

RÉPONSE N° 1 : **De l'eau de mer**

Sous l'effet de la pression (400 kg/cm²), les bouchons ont comprimé l'air contenu dans le col des bouteilles et ont été eux-même, comprimés de telle sorte que l'eau de mer a pu circuler librement, nous a indiqué M. Yves Cornet, directeur général de la société Taurus.

Il convient de noter au passage que les phénomènes de dilution se sont produits pendant soixante-quinze ans et que, par conséquent, il n'était plus possible de retrouver autre chose que de l'eau de mer.

Il est honnête de mentionner que nous n'avons pas effectué d'analyses chimiques du contenu des bouteilles, mais l'aspect et le goût ne laissaient aucun doute quant à sa nature.

QUESTION N° 2

Treize cépages sont autorisés pour le châteauneuf-du-pape. Lequel est un intrus ?

RÉPONSE N° 2 : **Le carignan**

Bien que très largement cultivé dans le Midi, le carignan ne figure pas dans la liste des treize cépages traditionnellement assemblés dans les vins d'appellation châteauneuf-du-pape.

QUESTION N° 3

Dans le Bordelais, les prix des primeurs de la récolte 1986 ont-ils monté ou baissé par rapport à ceux de 1985 ?

RÉPONSE N° 3 : **Baissé**

Dans une fourchette pouvant aller de 5 à 30 % pour les crus classés du Médoc.

QUESTION N° 4

3309, SO4, 41B... Que désignent en viticulture ces codes bizarres ?

RÉPONSE N° 4 : **Des porte-greffes**

« A la suite de l'invasion phylloxérique, écrit M. Pierre Galet (« Précis d'ampélographie pratique »), les viticulteurs ont été dans l'obligation de recourir dans la plupart des cas au greffage des vignes françaises sur les vignes américaines résistantes et ce sont ces vignes que l'on désigne sous le terme de porte-greffes. »

QUESTION N° 5

« Poinct ne croist en Bretagne, mais en ce bon pays de Verron », écrit François Rabelais dans *Gargantua*. Qu'évoque-t-il ?

RÉPONSE N° 5 : **Le cabernet franc**

Cépage du vin d'appellation chinon, dont le pays de « Verron » (situé au confluent de la Vienne et de la Loire) fait partie.

QUESTION N° 6

L'auteur britannique d'un ouvrage demeuré célèbre paru à Bordeaux en 1850 évoque la rivalité qui opposait à cette époque Yquem à la Tour Blanche. Selon lui, à quoi cette rivalité était-elle due ?

RÉPONSE N° 6 : **A l'utilisation du cépage sauvignon**

QUESTION N° 7

Une impressionnante église monolithe comportant trois nefs, des catacombes, le tout creusé dans une formation de calcaire à astéries. Il s'agissait de ?

RÉPONSE N° 7 : **Saint-Emilion**

QUESTION N° 8

Que signifie en Champagne l'expression « retrousser le gâteau » ?

RÉPONSE N° 8 : **Recentrer le marc dans le pressoir pour obtenir un meilleur pressurage.**

QUESTION N° 9

Existe-t-il une différence entre un vin doux naturel et un vin naturellement doux ?

RÉPONSE N° 9 : **OUI**

Le vin doux naturel (le banyuls par exemple) est un vin produit grâce à la technique dite du « mutage » (adjonction d'alcool d'origine vinique dans le moût de raisin), qui a pour effet d'élever le titre alcoolique et, en stoppant la fermentation, de conserver une proportion de sucres. Les vins naturellement doux (sauternes, côteaux-du-layon) ne sont pas issus d'un « mutage », mais de raisins dans lesquels la proportion de sucres est trop importante pour qu'ils soient transformés en totalité en alcool.

QUESTION N° 10

« Garhiofilatum ». De quoi s'agit-il ?

RÉPONSE N° 10 : **D'un vin parfumé et épicé**

En Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS veut perturber les Jeux du Pacifique

M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file des indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, est arrivé à Paris le dimanche 6 décembre. Il doit être reçu, le jeudi 10 décembre par M. Mitterrand. A Nouméa, le FLNKS a décidé de *« troubler »* le déroulement des Jeux du Pacifique qui doivent commencer mardi.

NOUMÉA
de notre correspondant

Les 8e Jeux du Pacifique vont s'ouvrir, mardi 8 décembre à Nouméa, dans un climat alourdi par les menaces de désordres proférées par les indépendantistes. Le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a décidé, samedi 5 décembre, lors d'une convention du mouvement réunie à Yaté (sud de l'île) de *« troubler »* le déroulement des Jeux et d'utiliser ce grand rendez-vous du sport régional comme *« une tribune pour dénoncer la situation en Nouvelle-Calédonie »*. Cette campagne – sur laquelle une discrétion absolue est observée – s'inscrit dans la nouvelle stratégie de *« résistance organisée »* adoptée par le FLNKS et qui consacre l'abandon du pacifisme depuis le référendum du 13 septembre.

La cérémonie d'ouverture des Jeux, mardi en fin d'après-midi (heure locale) à laquelle assistera le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, devrait donner un avant-goût de l'atmosphère qui régnera tout au long des rencontres sportives jusqu'à leur clôture officielle, le 19 décembre. L'objectif des indépendantistes est d'inciter le plus grand nombre de délégations extérieures à plier bagages et à quitter Nouméa, désorganisant ainsi le calendrier des compétitions.

Environ seize cents athlètes sont attendus sur les stades calédoniens, venant de quatorze pays ou territoires et concourant dans dix-huit disciplines. Le FLNKS qui avait demandé aux pays de la zone de « boycotter » les Jeux de Nouméa, n'a pas caché sa déception devant le peu d'écho rencontré par sa proposition. La participation à ces 8e Jeux, affirme une des motions de la convention indépendantiste de Yaté, *« est en totale contradiction avec le soutien officiel et la reconnaissance par les gouvernements du Pacifique sud du droit à l'autodétermination du peuple kanak »*.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Trois élections cantonales

CHARENTE : *canton de Montmoreau-Saint-Cybard* (1er tour).

Inscr., 4072 ; vot., 2 648 ; suffr. expr., 2 606. MM. Jean-Michel Bolvin (RPR), m. de Saint-Amand-de-Montmoreau, 1 711 voix. ELU ; Marcel Martin (div. d.), 385 ; Jacques Vian (PS), 286 ; André Geay (PCF), 224.

[Le candidat RPR a remporté, dès le premier tour, cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 9 octobre, de Guy Simonnet (UDF-rad.), vice-président du conseil général de la Charente. En recueillant 65,65 % des voix, M. Bolvin perd plus de 2 points, par rapport au résultat enregistré, au premier tour du scrutin de 1985, par Guy Simonnet (67,98 %) qui détenait ce siège depuis 1947. Au total, avec 80,42 % des suffrages, la majorité gagne plus de 12 points, essentiellement en raison de la présence, cette fois-ci, d'un candidat divers droite qui obtient 14,77 % des voix.

Les deux représentants de la gauche perdent, au total, près de 8 points en recueillant 19,57 % des suffrages, au lieu de 27,24 % en 1985.]

HAUTS-DE-SEINE : canton de *Clamart* (1er tour).

Inscr., 18 455 ; vot., 7 487 ; suffr. expr., 7 386. MM. Daniel Léon (RPR), adjoint au m. de Clamart, 3 648 voix ; Guy Varlet (PS), 1 607 ; Gérard Grandjean (div. d.), 1 384 ; Roger-Gaston Peyronneau (PCF), 557 ; Mme Sassia Emsalem (MRG), 190. *Il y a ballottage.*

[59,43 % des électeurs inscrits se sont abstenus de voter lors de ce scrutin partiel, organisé à la suite du décès, le 9 novembre, de Jean-Marie Guyot (RPR), vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine.

En recueillant 49,39 % des suffrages, M. Léon, soutenu par l'UDF, perd près de 11 points par rapport au score obtenu, au premier tour du scrutin de 1982, par Jean-Marie Guyot (60,34 %) qui détenait ce siège depuis 1959. Mais, au total, les deux candidats de droite progressent de plus de 8 points, en raison de la présence, cette fois-ci, de M. Grandjean, qui rassemble 18,73 % des voix.

Les positions des représentants de la gauche s'effritent. Tandis que Mme Emsalem (2,57 %) perd près d'un point et M. Peyronneau (7,54 %) plus d'un, le candidat socialiste en abandonne plus de 3, en recueillant 21,75 % des suffrages au lieu de 25,1 % en 1982.]

LA RÉUNION : canton de *Saint-Louis* (1er tour).

Inscr., 6 298 ; vot., 3 878 ; suffr. expr., 3 726. MM. Hyacinthe Hamilcaro (PCR), 2 426 voix. ÉLU ; Jacques Techer (RPR), 1 178 ; Axel Zettor (PS), 122.

[Le candidat du Parti communiste réunionnais a remporté, dès le premier tour, cette élection partielle organisée à la suite de la démission de M. Claude Hoarau (PCR) de son mandat de conseiller général. En recueillant 65,11 % des voix, M. Hamilcaro améliore de près de 3 points le résultat obtenu par M. Hoarau en 1985 (65,20 %), tandis que le candidat socialiste (3,27 %) en gagne près de 2.]



Jamais une imprimante n'a fait autant impression

La qualité graphique des imprimantes matricielles Epson 24 aiguilles est tout simplement étonnante !

Elle est le fruit d'une volonté constante d'être à la pointe du progrès.

Progrès tel que l'ingénieux levier de déverrouillage implanté sur le plan supérieur de la LQ-1050. Une pression en avant commande l'entraînement à aiguilles pour les travaux sur listing et une nouvelle pression en arrière permet de passer à l'impression feuille à feuille.

Résultat : une impression simple, rapide et professionnelle.

Quant à la qualité, facteur primordial tant pour les amateurs que pour les professionnels, les modèles de la gamme Epson offrent un très vaste choix de graphisme et jeux de caractères.

Des avantages évidents qui font des imprimantes Epson des machines prêtes à obéir au doigt et à l'œil...

C'est pourquoi les imprimantes Epson, de production européenne, sont à des sommets d'innovation rarement atteints.

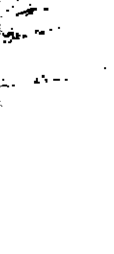
Après d'innombrables succès techniques, il ne serait pas surprenant que les imprimantes matricielles Epson parsèment point par point la terre entière.

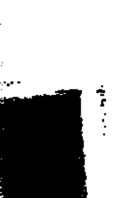
Vous aussi, laissez-vous impressionner par Epson.

Avec Epson, tout est possible.

EPSON®

SEIKO EPSON CORPORATION: Suwa-shi, Japon Tél: (0266) 52-3131 Télex: 3362435 EPSON FRANCE S.A.: Paris, France Tél: (1) 47.57.31.33 Télex: 610657 EPSON (U.K.) LTD.: Londres, G.B. Tél: (01) 902-8892 Télex: 8814169 EPSON DEUTSCHLAND GmbH: Düsseldorf, R.F.A. Tél: (0211) 56030 Télex: 8584786 EPSON ITALIA s.p.a.: Milan, Italie Tél: (2) 670-9136 Télex: 315132 EPSON-STI, S.A.: Barcelone, Espagne Tél: (3) 239-7707/8 Télex: 50129




Société

Les assassinats de personnes âgées

Trois dossiers ont été ouverts contre Paulin et Mathurin

M. Philippe Jeannin, juge d'instruction au tribunal de Paris, qui a inculpé, le jeudi 3 décembre, Thierry Paulin et son complice Jean-Thierry Mathurin, d'assassinats et de vols aggravés, a divisé en trois dossiers différents l'instruction concernant les agressions commises contre des personnes âgées à Paris, soit par les deux hommes, soit par Thierry Paulin seul.

Au cours de sa garde à vue, Thierry Paulin avait avoué vingt et un assassinats. Le magistrat instructeur, pour trois des crimes reconnus, a demandé à la police d'effectuer un complément d'enquête, malgré les aveux de Paulin. En effet, ces trois assassinats avaient été commis à l'aide d'un objet tranchant alors que Paulin utilisait la strangulation ou l'étouffement. L'instruction devra dire également si le meurtrier n'a pas, sciemment ou non, ajouté à sa liste des crimes qui ne seraient pas les siens. Ou au contraire, s'il a tu d'autres assassinats puisque, entre 1984 et 1987, trente-huit vieilles dames ont été assassinées dans la capitale.

Dans l'immédiat, M. Jeannin a donc ouvert trois dossiers ; le premier regroupe les faits commis en 1984 et concerne les deux inculpés : huit assassinats, entre le 5 octobre et le 12 novembre 1984, de femmes âgées habitant pour la plupart dans le 18e arrondissement.

Le second dossier réunit les assassinats commis par Paulin seul, entre décembre 1985 et juin 1986, tous dans les 12e et 14e arrondissements.

Enfin, dernier dossier, deux assassinats commis par Paulin, quelques jours avant son arrestation, dans le 10e arrondissement.

En marge de cette affaire, le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen a dénoncé, samedi, *« l'incroyable fatuité »* dont ont fait preuve, selon lui, les autorités françaises *« pour se targuer d'efficacité policière »* dans l'arrestation de Thierry Paulin. M. Le Pen a accusé la police d'avoir, pendant ses investigations, *« masqué qu'il s'agissait d'un Noir, par soi-disant antiracisme. Je n'imagine pas le qualificatif qui serait donné à un Blanc qui aurait assassiné en Martinique vingt et une femmes noires »*, a conclu M. Le Pen devant son auditoire du Cercle national femmes d'Europe.

Citoyens français

***Le Figaro* du 7 décembre prête au *Monde* de machiavéliques desseins. Après avoir constaté que nous n'avons pas consacré de longs développements à l'arrestation de Thierry Paulin, il se demande si cette « discrétion » ne tiendrait pas au fait que Paulin est martiniquais et son complice guyanais. Rassurons notre confrère. *Le Monde* ne distingue pas entre citoyens français. Si nous rejetons les positions de M. Jean-Marie Le Pen, nous tenons pour inadmissible que le président du Front national, parlementaire élu, se voit aujourd'hui interdit par des manifestants l'accès d'un département d'outre-mer. Et ce n'est pas parce l'affaire Paulin ne fait que commencer, sur le plan judiciaire, qu'il faudrait distinguer entre les victimes : elles ont toutes droit à la même compassion.**

Vieilles femmes trop dignes

Trente-huit personnes âgées, des femmes pour la plupart, ont été assassinées chez elles, à Paris, en moins de quatre ans. Ce n'est pas seulement l'effet du hasard ni même de la folie d'un meurtrier hors série. Thierry Paulin et ses semblables ont exploité une situation d'autant plus mal connue qu'on ne veut pas la voir : la présence, à la fois massive et discrète, au milieu de nous de la vieillesse solitaire.

Cent vingt mille dames seules de plus de soixante-cinq ans occupent dans la capitale des appartements au loyer modeste et souvent sans confort, entre leur matou et leur gazinière. Bien qu'elles n'aient jamais rien demandé à personne, leur solide nature et les progrès médicaux font que leur durée moyenne d'existence est de quatre-vingts ans, et dépasse de neuf années l'*espérance de vie de leurs compagnons. Autrement dit, une* décennie de solitude. Elles ont enterré la plupart de leurs amies, les enfants sont loin. Les multiples handicaps de l'âge les isolent chaque jour un peu plus : la vue décline, l'oreille se fait dure, les jambes ne sont plus ce qu'elles étaient et les modifications hormonales cassent la silhouette. Ces vieilles dames s'effacent *peu à peu dans une sorte de marginalité décente.*

On connaissait le tiers-monde, exotique. On vient de découvrir le quart-monde domestique. Reste à cerner ce cinquième monde qu'*est le grand* âge.

Le sentiment d'être à charge

Bien *sûr, au regard des critères de l'aide sociale, ces grand-mères ne* sont pas objectivement à plaindre. Les pouvoirs publics ne les ont d'ailleurs pas oubliées ; la plupart touchent une retraite et beaucoup ont droit à la carte Emeraude de transports gratuits. Au minimum vieillesse, la municipalité parisienne a ajouté, pour les plus démunies, une allocation spéciale qui leur garantit l'équivalent du SMIC. Si besoin est, des infirmières et des aides-ménagères viennent les assister à domicile. Deux cent soixante clubs leur offrent un peu de convivialité. Pour les fêtes de fin d'année, M. Jacques Chirac leur envoie une boîte de chocolat et leur propose des spectacles gratuits. On s'est ingénié à améliorer *leur sécurité : branchement du téléphone, verrou, télé-alarme et même accompagnateur mus*clé lorsqu'elles vont *toucher leur* modeste pension à la *poste.* Tout cela est gratuit, il suffit de demander.

Mais ces vieilles dames, justement, ont leur dignité. Elles ont déjà un tel sentiment d'être « à charge » qu'elles répugnent à profiter des avantages supplémentaires qu'on leur propose, quand elles en sont informées. Six mille d'entre elles seulement, par exemple, ont accepté que les services municipaux viennent renforcer leur porte. Au cours d'un colloque sur la sécurité des personnes âgées, réuni il y a quelques mois à Paris, les policiers ont avoué leur désarroi ; ils ne savent comment informer, toucher, convaincre ces recluses.

Les vieilles dames ne sont plus que des ombres dans une capitale où le devant de la scène *est occupé par* les super-actifs, les jeunes tapageurs, les propriétaires de véhicules, les « branchés » qui paraissent à la télé, les protestataires de tout poil capables de marcher et de scander des slogans pendant des heures au moindre commencement d'injustice. Les victimes du SIDA mobilisent à juste titre le show-biz et le sort des myopathes fait enfin une percée spectaculaire à la télévision. Mais comment ne pas remarquer que quelques dizaines de vieilles dames massacrées n'ont droit qu'aux *colonnes des faits divers* ?

Il est vrai que leurs semblables ne réclament rien. Elles dissimulent leurs petites misères et continuent à clopiner en rasant les murs pour aller faire leurs emplettes. A *la belle saison, elles apparaissent sur les bancs publics, pour disparaître aux premiers frimas.* On *ne* les rencontre *plus alors* qu'à l'entrée de certains *supermarchés*, bavardant pour tuer le temps.

Puis, un jour, elles disparaissent. La maladie leur *impose* l'hôpital ou un foyer *médicalisé. Elles n'en reviendront probablement jamais. Une aubaine pour ceux qui attendaient leur logement. Et quand un rôdeur en* quête d'argent les assaille *chez elles, pour une poignée* de billets, *les voisins ne s'en aperçoivent même pas. Elles meurent comme elles ont vécu, sans bruit. Elles sont cent vingt mille à Paris ces solitaires, plus de trois millions en France. Elles seront davantage encore demain.*

Ce sont là des chiffres qui invitent à la réflexion. Dans un pays et dans des agglomérations qui n'ont jamais été aussi peuplés, des millions de citoyennes passent leurs dernières années ignorées dans leur solitude. Suffit-il de leur proposer de l'argent et des gadgets de liaison électronique, alors qu'elles ont besoin de solidarité quotidienne, d'échanges et de chaleur conviviale ?

MARC AMBROISE-RENDU.

Au congrès de l'Association professionnelle des magistrats

Les déçus du « chalandonisme »

Les membres de l'Association professionnelle des magistrats (APM) n'ont pas de chance. Regroupés depuis *la fin 1981 au sein* de leur *association, théoriquement apolitique*, dans le but déclaré de *« défendre les intérêts matériels et moraux de la profession »*, ces magistrats cherchaient en vérité à constituer une force d'opposition aux juges dits « rouges » ou « roses ». 1986 aurait dû consacrer leur « restauration ». Après avoir honni M. Robert Badinter, ils mirent donc tous leurs espoirs en M. Albin Chalandon, d'autant que le garde des sceaux sut, bien conseillé, s'entourer de nombreux magistrats membres ou proche de l'APM. Dix-huit mois plus tard, ces magistrats « conservateurs », — ils n'acceptent pas qu'on les classe à l'extrême droite, — qui revendiquent cinq cents adhérents, sont bien contraints de déchanter.

Ils avaient collectivement soutenu — voire *inspiré* — le projet de prisons privées ? Le garde des sceaux dut une fois de plus, on se le rappelle, battre en retraite et trouver un système mixte pour mettre en chantier son « programme des quinze mille places ». Pour réformer l'instruction, ils proposaient leur *« référé de la liberté »* : un référé pénal dans les quarante-huit heures devant la chambre d'accusation. Or, voilà que M. Albin Chalandon présente un projet bien différent de *« chambre de la détention »* qu'ils qualifient de *« texte de circonstance »*.

Scandalisés par les propos du procureur de Valence, M. Georges Apap, sur la dépénalisation des usages de la drogue, ils n'avaient pas ménagé leurs efforts pour le faire sanctionner. En vain, puisqu'il a été relaxé par la commission de discipline du parquet et que le garde des sceaux n'a pas, à ce jour, demandé que la commission spéciale *instituée auprès de la Cour de cassation se saisisse de son cas.*

Que dire encore d'un ministre de la justice qui s'est jusqu'ici refusé, comme le réclame l'APM, à poursuivre ceux qui, en critiquant des décisions de justice, et l'on pense à la décision du tribunal de Bobigny concernant le droit de grève, discréditent l'institution tout entière... Sans parler des chiches indemnités de fonction que le ministre de la justice finit par arracher dans son budget et qui sont bien loin de satisfaire l'APM.

La presse sur la sellette

C'est donc avec une politesse assez fraîche et sans effusion que les quelque deux cents participants de cette sixième assemblée générale tenue au Palais de justice de Paris ont accueilli M. Albin Chalandon. Si des hurlements et des cris venus de la cour de la Sainte-Chapelle firent un moment craindre le pire, on se rassura en apprenant qu'il ne s'agissait que... du *tournage* d'un film *sur la Révolution* française... C'est donc dans un silence à peine troublé que l'on entendit le garde des sceaux se féliciter de l'issue heureuse de la prise d'otages de la maison d'arrêt de Besançon et annoncer que des sanctions seraient prises contre les mutins. On se réjouit aussi d'une pique qu'il lança sans le nommer contre M. Pierre Arpaillange, procureur général près la Cour de cassation au sujet de l'affaire Apap et de « l'avis » de relaxe (*le Monde* du 21 novembre) qui affirme solennellement l'indépendance des magistrats du parquet, est *« une erreur ou un acte de foi politique en méconnaissance totale de nos textes, de l'esprit de nos institutions et même de nos philosophes »*. Le ministre et les membres de l'APM sont tombés d'accord pour critiquer les médias. *« Devant le tribunal de l'opinion, point de code, point de contrôle, point de défense, point d'appel »*, lançait le ministre tandis que M. Jean Pringuez, président de l'APM, s'en prenait tout particulièrement à un *« journal du soir » « seule fenêtre d'une certaine classe intellectuelle »*...

M. Georges Fenech, le juge d'instruction de Lyon qui se vit privé d'instruire le dossier des fausses factures du Parti socialiste, présenta le rapport moral de l'association où il dénonça la politisation de la justice et *« le goût de faire parler de soi »* qui *« touche plus particulièrement certains juges d'instruction »*. Il convint en privé avoir ressenti quelque malaise à critiquer publiquement le juge Grellier accusé comme MM. Lambert ou Apap d'être atteint *« du syndrome de notoriété »*.

De son côté, Mme Solange Troisier, dont on se rappelle les difficultés passées lorsqu'elle exerça ses fonctions médicales à l'hôpital des Baumettes, célébrait avec ses amis son retour à la chancellerie où le garde des sceaux vient de lui confier une étude sur le SIDA en prison. L'assemblée adopta une résolution en rappelant les magistrats à l'obligation de réserve et formulant de vives critiques à l'égard de la presse. En des termes moins choisis, un magistrat parisien avait déjà expliqué : *« Les journalistes veulent la désinformation. C'est normal puisqu'ils n'ont aucune formation. On est revenu au temps de l'hitlérisme et de Goebbels. Il faut le dire. »* Il ne s'est trouvé personne dans l'assistance pour dire le contraire.

AGATHE LOGEART.

Les juges d'instruction en guerre contre la réforme

Convoqués le 5 décembre au Palais de justice de Paris en assemblée générale extraordinaire, les juges d'instruction de l'Association française des magistrats chargés de l'instruction (AFMI) sont convaincus qu'il *« faut tout faire pour éviter l'adoption de la réforme Chalandon »*. Stigmatisant l'attitude de la chancellerie, — *« non seulement il n'y a pas eu de concertation mais on nous a menti éhontément »*, — l'AFMI suggère notamment de faire adopter une loi ajournant l'application de la réforme Badinter et comportant les articles consacrés à la chambre d'accusation, de manière à réfléchir sérieusement sur l'instruction. Mais ils ne veulent pas de toute façon d'une réforme qui aurait pour seule cible les juges d'instruction et souhaitent, si cela est nécessaire, s'attaquer à l'ensemble de la procédure pénale.

Invité de l'AFMI, le député RPR Jean-Louis Debré, ancien juge d'instruction, est apparu très virulent : *« La réforme est inapplicable, d'ailleurs elle ne sera pas appliquée mais ni la justice ni le Parlement ne sortiront grandis de voter un tel texte. »*

Pour M. Debré, le projet est *« dangereux »* car *« contrairement aux apparences, il réduit les garanties individuelles »*, il est *« inapplicable et aggravera le retard dans certaines juridictions »* et il est *« illogique, car alors pourquoi ne s'attaque-t-on pas à tous les juges qui travaillent seuls, substituts, juges des enfants ou juges d'instance ? »*

L'association a, en outre, tenu à apporter son soutien à M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction à Nanterre, mis en cause par des policiers et notamment le Syndicat des commissaires

Les commissaires de police et « l'affaire Jobic »

Vives réactions au sein de la gendarmerie et de la magistrature

La campagne menée par le Syndicat des commissaires de police afin de protester contre l'inculpation de leur collègue Yves Jobic pour proxénétisme aggravé par un juge d'instruction de Nanterre, M. Jean-Michel Hayat, a suscité de vives réactions dans les milieux judiciaires et policiers ainsi qu'au sein de la gendarmerie chargée, par le juge, de mener l'enquête qui a conduit à l'inculpation de M. Jobic.

L'Union nationale du personnel en retraite de la gendarmerie (UNPRG) — qui joue de fait le rôle d'un syndicat dans un corps militaire où la loi n'autorise pas cette forme d'oganisation — s'indigne dans un communiqué que *« le Syndicat des commissaires de police puisse mettre en cause la gendarmerie nationale dans des termes inadmissibles »*.

Après avoir rappelé que *« le libre choix par un magistrat instructeur de l'une des deux composantes des forces de police françaises, à savoir la gendarmerie nationale et la police nationale, est un des éléments de l'indépendance des juges »*, l'UNPRG *« regrette que le Syndicat des commissaires de police profite de toutes les circonstances pour tenter de raviver une guerre des polices qui ne saurait profiter qu'aux malfaiteurs, au détriment de la partie saine de la population »*.

De son côté, le général (CR) Bagnouls, président de l'association des officiers de gendarmerie Trèfle, se demande, dans un communiqué, si *« les attaques excessives dont la gendarmerie a fait l'objet »* ne constituent pas *« l'exploitation d'un événement conjoncturel visant à mettre la gendarmerie en difficulté au moment où la commission Cabannes pour l'harmonisation des rapports police-gendarmerie doit remettre ses conclusions »*.

Dans une lettre ouverte, adressée au président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, le Syndicat de la magistrature prend en ces termes la défense du juge Hayat : *« La presse s'est faite l'écho ces derniers jours de déclarations mettant en cause l'autorité judiciaire. Lorsqu'à propos de l'inculpation de l'un de ses collègues, le commissaire Vénère, chef de la première division de la police judiciaire, déclare : « Je » ne puis supporter plus longtemps » le comportement déloyal d'un » magistrat pour salir mon collègue » et moi-même », lorsqu'il demande par le même courrier son intervention au commissaire Duglèry, secrétaire général du Syndicat des commissaires de police, et lorsque celui-ci, ainsi sollicité, organise meetings et manifestations de rue, ils injurient un magistrat et tentent ainsi de l'empêcher d'exercer la mission que lui confère la loi (...) Au-delà de toute polémique, les propos de MM. Vénère et Duglèry, outrageants pour un de nos collègues, sont désastreux pour la crédibilité de l'autorité judiciaire et de nature à remettre en cause le bon fonctionnement de l'Etat de droit. » « C'est pour cette raison que nous souhaitons votre intervention »*, conclut le Syndicat de la magistrature à l'adresse de M. François Mitterrand.

L'Association française des magistrats instructeurs (AFMI) a, elle aussi, fait part de *« sa plus vive indignation face à la campagne de dénigrement médiatique orchestrée par le Syndicat des commissaires de police, dont est victime notre collègue Hayat (...) L'ensemble des juges d'instruction manifeste ses plus vives inquiétudes face à l'émergence d'une catégorie particulière de citoyens qui prétend échapper à l'application de la loi »*.

Enfin, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), principale organisation syndicale du monde policier, a demandé à être reçue « d'urgence » par MM. Jacques Chirac et François Mitterrand. Elle se dit *« étonnée que les commissaires de police, fonctionnaires d'autorité, chefs de service, théoriquement chargés de montrer l'exemple à tous les policiers, aient osé descendre dans la rue pour contester une décision de justice »*.

Mais elle se dit aussi *« inquiète »* devant un *« climat général illustré par le recours à la gendarmerie nationale pour arrêter un fonctionnaire de police : la gendarmerie n'est pas chargée du contrôle de la police »*.

EN BREF

● **Appel international en faveur des victimes du typhon Nina.** — La présidente des Philippines, Mme Cory Aquino, a lancé, le 2 décembre, un appel à l'aide internationale en faveur des 1,3 million de sinistrés *du* typhon Nina. Les dégâts sont *maintenant estimés* à 60 ou 70 millions de francs. — *(AFP.)*

● **Le pape réclame une loi contre les manipulations génétiques.** — Jean-Paul II a estimé *« nécessaire que soient élevées des barrières juridiques »* contre les manipulations génétiques, lors d'une réception, samedi 5 décembre, au Vatican, des juristes catholiques italiens, réunis en congrès à Rome. *« Aucune utilité sociale ou scientifique, et aucune motivation idéologique »*, a affirmé Jean-Paul II, ne pourront jamais justifier des interventions *« qui ne soient pas thérapeutiques, c'est-à-dire visant au développement naturel de l'être humain »*. — *(AFP.)*.

● **Non-lieu pour un policier qui avait blessé une jeune femme.** — M. Bruno Dieudonné, juge d'instruction à Douai, a rendu, lundi 30 novembre, une ordonnance de non-lieu en faveur d'un policier du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) de Lille, M. René Doise, qui avait accidentellement blessé une jeune femme, le 24 avril dernier, en tuant un malfaiteur qui venait de prendre en otage, à la gare de Douai, un groupe de voyageurs (*le Monde* daté 26-27 avril 1987). Il semble que la balle destinée au preneur d'otages ait ricoché atteignant à la tête Mme Christine Ghys, trente et un ans, qui depuis retrouve lentement l'usage des ses membres, mais demeure muette. Le juge a estimé que le policier, qui avait été inculpé de « blessure involontaire », n'avait pas commis de faute professionnelle.

« Les mutins de la prison de Besançon seront l'objet de sanctions »

déclare le garde des sceaux

Alors que les vingt et un mutins de la maison d'arrêt de Besançon venaient de libérer les trois surveillants qu'ils détenaient en otage (*le Monde* daté 6-7 décembre), M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a déclaré samedi matin 5 décembre à Paris, qu'une *« information judiciaire allait être ouverte »* et que *« des sanctions seraient prises contre les mutins »*. Invité de l'Association professionnelle des magistrats (APM) qui réunissait son assemblée générale au Palais de justice de Paris, le garde des Sceaux a précisé que dès le début de la prise d'otages il avait *« donné des consignes pour qu'une fermeté sans faille se manifeste »*.

Les sanctions annoncées seront d'ordre *« disciplinaire et pénal »* précisait-on, samedi, à la chancellerie où l'on ajoutait que l'amélioration des conditions de détention *« ne peut se faire que dans le calme, tout climat de violence allant à l'encontre du but recherché par les mutins »*.

Après le départ des mutins, qui ont quitté la maison d'arrêt de Besançon pour d'autres établissements pénitentiaires, samedi en fin de matinée, à bord de fourgons cellulaires venus spécialement de Fresnes, M. François Bonnelle, directeur de l'administration pénitentiaire, a précisé sur place que les détenus révoltés seraient l'objet de *« toutes les punitions que les règles de l'administration prévoient en ces circonstances »*.

Dès la fin de la mutinerie, une enquête a été ouverte à Besançon, notamment pour évaluer les dégradations commises par les mutins, qui ont, en effet, complètement détruit les cellules du quartier d'isolement, *« faisant en sorte,* a déclaré Me Jean-Louis Pelletier, avocat d'un des mutins, *que ce quartier qu'ils jugent inhabitable soit réellement inhabitable »*.

Selon l'avocat, les mutins, *« accablés par leurs conditions de détention (...), ont tous pensé que c'était la résurgence des QHS* [quartiers de plus grande sécurité] *et se sont trouvés dans une véritable situation de désespoir »*.

Dans un communiqué, diffusé dimanche 6 décembre, le syndicat CFDT-justice revient sur les conditions de détention qu'il estime particulièrement difficiles, notamment au quartier d'isolement de la maison d'arrêt de Besançon. Selon le syndicat, *« les cours de promenade de ce quartier sont faites de béton, aucune activité n'y est possible et la communication entre détenus et intervenants y est beaucoup plus difficile qu'ailleurs »*. *« Les rats sont souvent les compagnons des détenus »* ajoute la CFDT qui condamne la politique du garde des sceaux, fondée, selon elle, sur *« le parcage systématique des détenus, ce qui a pour conséquence de mettre en danger la vie du personnel de surveillance et au-delà l'ensemble de la population »*.

Interrogé sur le contenu des pourparlers pendant la *mutinerie* M. Claude Silberzahn, commissaire de la République pour le département du Doubs et la région de Franche-Comté, a insisté sur le fait que, pour lui, il s'agissait de *« discussions »* et non de *« négociations »*, ajoutant que les autorités *« n'avaient rien à donner »* aux mutins. *« Leur transfert,* a-t-il précisé, *vers d'autres établissements pénitentiaires était prévu de toute façon à très court terme, car les conditions de détention dans la maison d'arrêt étaient inférieures à celles des centrales. »*

La règle interdisant, pour des raisons de sécurité, qu'on fasse savoir d'avance à un détenu ce qu'il adviendra de lui, a évidemment été appliquée à Besançon. Les mutins ignoraient que l'étape bisontine n'était qu'une transition et qu'ils se trouvaient parmi les quelque deux cent cinquante cas que le bureau de l'individualisation des peines était encore en train d'examiner après les émeutes de Saint-Maur.



FINANCEMENT ET MANAGEMENT
UN ENJEU POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Cette page a été réalisée par les Publications du Moniteur, 17, rue d'Uzès, 75002 Paris, tél. (1) 42.96.15.50, à l'occasion des 1res Journées nationales, Financement et Management des Collectivités locales.

1eres JOURNEES NATIONALES
FINANCEMENT ET MANAGEMENT
DES COLLECTIVITES LOCALES

16 ET 17 DÉCEMBRE 87
AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
292, RUE SAINT-MARTIN 75003 PARIS

LES ÉLUS RENCONTRENT LES BANQUIERS ET LES CONSULTANTS

Pour la première fois au niveau national, une manifestation est organisée sur les thèmes du financement et du management financier des collectivités locales. Destinées à l'ensemble des décideurs locaux, aux élus, à leurs collaborateurs, ces Premières Journées traiteront les thèmes en séances plénières et à travers des ateliers de travail. Pour chacune des matinées, une table-ronde réunira des élus locaux et trois grands témoins. L'objectif de cette séance plénière, placée sous la présidence de Jean-Pierre Fourcade pour le mercredi, et de Jean-Pierre Roux pour celle du jeudi, est de mettre en évidence les évolutions possibles, tant en matière de financement que dans le domaine du management. Les réformes financières intervenues récemment, les déréglementations à venir, les contraintes économiques... Autant de nouvelles donnes qui *s'imposent aux élus locaux et dont on* mesurera l'importance à cette occasion.

Parallèlement à ces séances de travail, un *Carrefour des Professionnels fonctionnera* durant les deux jours. Ainsi, pour la première fois, les élus locaux et leurs collaborateurs rencontreront les professionnels les plus compétents et pourront discuter de leurs problèmes particuliers avec eux. Seront représentés :
Arthur Young Conseil, Ascom France, Bossard Consultants, Compagnie BTP Finances, CEGOS IDET, CEPME-FIP, Crédit Agricole, Crédit Foncier de France, Crédit Local de France, Crédit Lyonnais, Finacor, M.P. Conseil.
La gestion locale est entrée dans une phase de modernisation sans précédent. Il revient à ces Premières Journées nationales d'en prendre la mesure en réunissant autour d'une même table les décideurs locaux et les professionnels du secteur. •

Marie-Pierre Berthier
rédactrice en chef de la Lettre des Élus locaux.

MESURER L'INNOVATION

Les Publications du Moniteur jouent le partenariat pour organiser une grande première : une rencontre des élus avec les banquiers et les consultants.



M.N. Vigier, Président Directeur Général des Publications du Moniteur; commissaire général des 1res Journées nationales; Financement et Management des Collectivités locales.

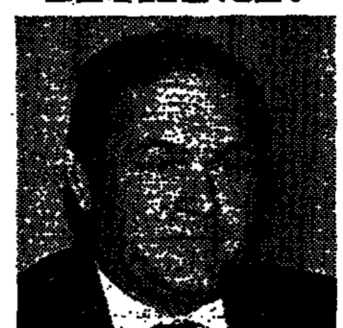
Financement, management : les collectivités locales sont-elles en train de connaî-tre une évolution importante dans leur gestion?
Depuis quelques années, on assiste à une révolution, que je qualifierais de silencieuse dans la gestion locale. Méthodes d'organisation, valorisation des ressources humaines, banalisation du crédit, etc... font leur apparition dans le secteur public. Ce sont ces aspects que nous voulons prendre en compte en organisant les Premières Journées nationales «Financement et Management des collectivités locales». Il est vrai que sur ces sujets, les élus sont encore au stade des innovations et à ce titre, nous faisons figure de pionniers. Mais n'est-ce pas notre vocation, en tant que groupe de presse leader sur le marché des collectivités locales, que d'épauler les décideurs locaux, y compris dans les stratégies les plus hardies.

Quels sont les objectifs recherchés par cette manifestation?
Ils sont multiples. D'une part, et cela me paraît essentiel, il s'agit d'organiser une rencontre entre les élus locaux, leurs plus proches collaborateurs autour de thèmes donnés, afin d'échanger leurs expériences. Certaines collectivités locales sont de véritables laboratoires d'essai tant pour le financement que pour le management. Elles ont accepté de venir débattre de leurs actions afin que leurs expériences profitent à tous. D'autre part, nous avons pris le parti de favoriser les contacts entre les décideurs locaux et les professionnels.

Comment ces contacts vont-ils s'organiser?
Tout d'abord, nous avons un partenaire privilégié, le Crédit Local de France qui appartient au groupe de la Caisse des dépôts. Cet organisme, malgré son récent changement de statut - et de titre - est bien connu des élus locaux. Nous bénéficions également du concours du prestigieux Conservatoire National des Arts et Métiers, qui nous accueille dans ses locaux. Par ailleurs, nous avons proposé aux professionnels les plus compétents de préparer ensemble ce colloque. En effet, comment parler de financement sans présenter au préalable les produits financiers, de plus en plus diversifiés offerts aux collectivités locales? Comment aborder les méthodologies du management sans analyser les techniques mises au point par les cabinets de conseils?

Cette manifestation correspond donc à un nouveau service offert par la Lettre des Élus locaux et la Gazette des communes aux décideurs locaux?
Ces journées sont effectivement organisées par la Lettre des Élus locaux et la Gazette des communes, tout en étant soutennes, bien entendu, par l'ensemble des revues du Groupe des Publications du Moniteur. La Lettre des Élus locaux a vocation à organiser de telles manifestations, plus spécialement destinées aux élus locaux et à leurs proches collaborateurs. •

COMMENT FONCTIONNE LE CRÉDIT LOCAL DE FRANCE ?



de surveillance du Crédit Local de France; député, maire d'Avignon.

Le Crédit Local de France est une société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire.

Composition du Conseil de Surveillance
Représentant les élus locaux :
M. Jean-Pierre Roux, maire d'Avignon, président,
M. Charles Millon, maire de Belley, administrateur,
M. Jean-François Mancel, président du Conseil général de l'Oise, administrateur,
M. Jean-Pierre Deneuve, maire de Fécamp, censeur,
M. Pierre Salvi, président du Conseil général du Val d'Oise, censeur,
M. Jacques Blanc, président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, censeur.
Représentant l'État :
M. Gérard Pfauwadel, sous-directeur à la direction du Trésor au Ministère de l'économie, des finances et de la privatisation,
M. Patrick Bouquet, directeur général des collectivités locales au Ministère de l'intérieur.
Représentant la Caisse des dépôts et consignations :
M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts.
Représentant la Caisse d'équipement des collectivités locales :
M. Jean-Benoît Chabrol, directeur régional de la Caisse des dépôts.
Personnes physiques :
M. Jacques Delmas-Marsalet, M. Olivier Ritz, M. Georges Cara, M. Yvon Le Moullec, M. Paul Pavy.

Composition du Directoire :
M. Pierre Richard, directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations, président; M. François Potier de Courcy, directeur adjoint à la Caisse des dépôts et consignations.

CONTINUITÉ ET INNOVATION

Récemment transformé en S.A., le Crédit Local de France reste au service des élus et affirme sa vocation européenne

La CAECL vient de se transformer en Crédit Local de France. Quels avantages présente ce nouveau statut? Peut-il mieux prendre en compte les nouveaux besoins des collectivités locales dans le domaine financier?

Oui, le Crédit Local de France, c'est une transformation de la CAECL pour répondre encore mieux aux besoins des collectivités locales. Sa création répond en effet à un double souci; la *continuité* dans le *financement des collectivités locales et* l'*innovation* en matière de services financiers.

Continuité car la Crédit Local poursuit la mission de service public de la CAECL pour le financement du développement local. Le Crédit Local de France est une société publique, dont l'État et la Caisse des dépôts détiennent la majorité du capital. Sa vocation d'intérêt général est *confirmée par son statut d'institution* financière spécialisée et son ancrage au sein du groupe financier de la Caisse des dépôts. Spécialisé dans le financement du développement local, et associant des élus locaux à sa gestion, le Crédit Local de France apporte au secteur local la compétence et la sécurité. Il constitue ainsi l'établissement financier de référence indispensable dans un système de financement désormais banalisé.

Innovation car libéré des contraintes des règles de gestion administrative et doté désormais d'un statut analogue aux autres établissements financiers, le Crédit Local de France pourra développer de manière compétitive sa capacité d'innovation en matière de produits et conseils. Sa seule contrainte est stimulante : l'équilibre de son compte d'exploitation.



Pierre Richard, Président du Directoire

Dans quel esprit le Crédit Local de France apporte-t-il son parrainage à ces premières journées d'étude sur le «financement et le management des collectivités locales»?

Être l'établissement de référence dans le domaine du financement du secteur local, ce n'est pas seulement distribuer des prêts. Notre action est beaucoup plus large : elle passe par la mise à la disposition des responsables locaux de services adaptés à leurs besoins et dans ce sens il nous paraît essentiel de participer à la diffusion des connaissances.

De plus, la Caisse des dépôts et le Crédit Local de France continuent à développer le pôle de connaissances unique qu'ils constituent. Les études tirées de la banque de données locales et la note de conjoncture sur les finances locales en sont les manifestations les plus connues. *Le bulletin* «Gestion Locale» est aujourd'hui diffusé tous les deux mois à 20000 décideurs, élus et techniciens territoriaux.

Quelles orientations envisagez-vous pour le Crédit Local de France dans la perspective du grand marché européen?

La transformation du statut de la CAECL et la création du Crédit Local de France étaient indispensables dans la perspective de l'ouverture du grand marché européen, face à la libération de la circulation des capitaux et d'installation des établissements de crédit.

D'ores et déjà, la Caisse des dépôts et le Crédit Local de France mettent en œuvre des projets de coopération au-delà des frontières avec les autres établissements financiers spécialisés dans le crédit aux collectivités locales.

Le Crédit Local de France compte participer activement à la construction de *«l'Europe du crédit aux collectivités locales».*

Les 1res Journées Nationales, Financement et Management des Collectivités locales sont organisées par :
La lettre des ÉLUS LOCAUX — L'HEBDO DU MAIRE
Crédit Local de France
LA GAZETTE
et le Conservatoire National des Arts et Métiers.

P R O G R A M M E

16 DÉCEMBRE 1987

MATIN

8 h 30
- Accueil des participants
- Table-ronde :
  BANALISATION DU CRÉDIT ET SPÉCIALISATION DES CIRCUITS FINANCIERS
  Personnalités pressenties : **Jean-Pierre Fourcade**, Président du Comité des finances locales, sénateur, maire de Saint-Cloud; **Marc Becam**, député, maire de Quimper; **Jean-Jacques Queyranne**, député, maire adjoint de Villeurbanne; **Michel Giraud**, Président de l'Association des Maires de France, sénateur, maire du Perreux; **Philippe Lachenaud**, député, maire de Pontoise; **Camille Vallin**, maire de Givors; **Michel Cotten**, trésorier-payeur général de l'Eure; **Bernard de Froment**, Conseiller d'État; **Alain Richard**, député, maire de Saint-Ouen-l'Aumône; **Pierre Richard**, Directeur général adjoint de la Caisse des Dépôts, Président du directoire du Crédit Local de France.

13 h 00
- Carrefour des professionnels : rencontre entre les participants, les organismes financiers et les consultants.

DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

14 h 30
- Début des ateliers

N° 1 **GÉRER SA DETTE** : COMMENT ARBITRER DANS LA GESTION DE SON STOCK D'EMPRUNTS ?
- expert : **Philippe Valleteaux**, Crédit Local de France.
- animateur : **Alain Guengant**, Université de Rennes.

N° 2 **FINANCER AU MOINDRE COÛT** : COMMENT LANCER UN APPEL D'OFFRES FINANCIER, QUELLES CONDITIONS DÉFINIR ?
- expert : **Michel Taly**, Lazard Instruments Financiers.
- animateur : **Jacques Guerbert**, CLF.

N° 3 **COLLABORER AVEC LES PARTENAIRES FINANCIERS** : QUELLES RELATIONS ÉTABLIR ENTRE LES INVESTISSEURS, LES BANQUIERS ET LES OPÉRATEURS ?
- expert : **Philippe Mamez**, BTP-Finances.
- animateur : **Jean-Paul Baletto**, Expert consultant.

N° 4 **UTILISER LES NOUVEAUX PRODUITS FINANCIERS** : SONT-ILS TOUJOURS ADAPTÉS AUX INVESTISSEMENTS LOCAUX ?
- expert : **Christian Pohlin**, Société Générale.
- animateur : **Paul Roustier**, Crédit Agricole.

N° 5 ***APPLIQUER UNE POLITIQUE DES TAUX D'EMPRUNTS*** : COMMENT S'ASSURER DANS LA CONJONCTURE, QUELLES SONT LES TECHNIQUES ?
- expert : **Philippe Gibois**, Finacor.
- animateur : **Rembert Von Lowis**, C.L.F.

17 h 30

17 DÉCEMBRE 1987

MATIN

8 h 30
- Accueil des participants
- Intervention ministérielle
- *Table-ronde* :
  LES ÉLUS LOCAUX SONT-ILS DES MANAGERS ?
  Personnalités pressenties : **Jean-Pierre Roux**, Président de la commission de surveillance du C.L.F., député, maire d'Avignon; **Philippe Auberger**, député, maire de Joigny; **Michel Charasse**, sénateur, maire de Puy-Guillaume; **René Dosiere**, maire de Laon, ***Dominique Frelaut**, maire de Colombes*; **Jean-Marie Rausch**, Président de l'Association des Maires des Grandes Villes, sénateur, maire de Metz; **Pierre Salvi**, Président de l'Assemblée des Présidents de Conseils Généraux, sénateur, maire de Viarmes; **Gérard Comba**, Secrétaire général de Nancy, **Louis Lalanne**; **Philippe Laurent**, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers.

13 h 00

DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

14 h 30
- *Début des Ateliers*

N° 6 **RÉALISER UN DIAGNOSTIC GÉNÉRAL** : COMMENT DÉFINIR LA BONNE DÉMARCHE, QUELS RÉSULTATS EN ATTENDRE ?
- expert : **Jacques Duranton**, Cabinet Bossard.
- animateur : **François Dupuy**, C.N.R.S./C.F.P.C. Fontainebleau.

N° 7 **DE L'AUDIT DE SERVICE** : QUAND LE RÉALISER ? PEUT-IL DÉBOUCHER SUR DES ÉCONOMIES ?
- expert : **André Delamarle**, DG Conseil.
- animateur : **Guy Terny**, Université de Paris/Dauphine.

N° 8 **LES STRATÉGIES DU MANAGEMENT FINANCIER** : COMMENT LES CONCEVOIR, DE LA MÉTHODE AUX ACTIONS.
- *expert : **Victor Chomentowski**, Cabinet Breet.*
- animateur : **Jérôme Chapuisat**, C.N.A.M.

N° 9 **LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DANS LES MAIRIES** : *COMMENT ÉCHAPPER AUX MYTHES ?*
- expert : **Philippe Lepers**, CEGOS.
- animateur : **René Demeestere**, ESSEC/C.F.P.C. Fontainebleau.

N° 10 ***ORGANISER LE CONTRÔLE DE GESTION** : COMMENT* DÉFINIR SES OBJECTIFS ? QUELLES SONT LES LIMITES ?
- expert : **Michel Bottero**, Cabinet Arthur Andersen.
- animateur : **Patrick Gibert**, ENSPTT/Université de Besançon.

17 h 30

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Une vingtaine de collectivités locales témoigneront de leurs expériences : QUIMPER, AURILLAC, VILLENEUVE D'ASCQ, JOIGNY, NANTES, LEVALLOIS-PERRET, BIÈVRES, VAUHALLAN, BOURGOIN-JALLIEU, NÎMES, SAINT-LÔ, SENS, CONSEIL GÉN. DU VAL-D'OISE, VANNES, ANGERS, GRAND-QUEVILLY, LYON, etc...

LM

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à Euro-Convention/FMCL - 17, rue d'Uzès, 75002 Paris - Tél. : (1) 42.96.15.50 - **au plus tard le 14 décembre 1987** (Utilisez un formulaire par personne).
Votre bulletin d'inscription doit être impérativement accompagné soit du règlement soit d'un ordre de mission.

M. Mme Mlle ....
Mairie ou société : ....
Fonction : ....
Adresse : ....
Code Postal |_|_|_|_|_| Ville ....
Adresse de facturation à indiquer précisement : ....
....
Code Postal |_|_|_|_|_| Tél. : .... Telex : ....

Le montant de l'inscription pour la durée des journees est fixé à : **1 650 F T.T.C.** par personne.
Le droit d'inscription permettent d'assister : aux tables-rondes et aux ateliers, et comprend : le dossier du participant, les pauses-cafés et cocktail, vestiaire.
Je desire m'inscrire aux ateliers suivants : (entourez les numéros correspondants).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Cochez un atelier chaque jour.

Je joins un chèque de **1 650 F T.T.C.** a l'ordre d'EURO-CONVENTION/FMCL ☐
ou le reglement vous parviendra par virement bancaire : ☐
BNP Bourse 31, rue Vivienne - 75002 Paris. Code banque : 3004. Agence : 00802.
N° de compte : 21953262/65
ou par virement administratif. ☐
(dès réception de votre inscription, une facture vous sera adressee)

هكذا من الاصل

Société

L'hommage à Malik Oussekine

M. Pasqua s'inquiète des manifestations « xénophobes ou racistes »

Un an après la mort de Malik Oussekine, une manifestation était organisée, le 5 décembre à Paris, par les familles de victimes des violences policières qui avaient marqué le mouvement étudiant de l'an dernier. Entre le Luxembourg et la Bastille, plus de dix mille personnes ont défendu *« le droit imprescriptible de manifester »* et dénoncé l'impunité dont bénéficient les responsables de ces violences.

Derrière de nombreuses personnalités, le cortège associait les jeunes beurs, les étudiants et les travailleurs, de nombreux militants de la CGT étant venus défendre la mémoire de Lucien Barbier, décédé le mois dernier à Amiens, après avoir été matraqué par la police au cours d'une manifestation. Pendant deux heures, les manifestants ont défilé aux cris de *« Pasqua, Pandraud, c'est vous les hors-la-loi »*, *« Peloton voltigeurs, peloton de tueurs »*, ou encore *« Malik est mort assassiné »*.

A l'issue de la manifestation, le comité des familles a annoncé qu'il demanderait, cette semaine, à être reçu par MM. Pasqua et Chalandon, afin de les alerter sur la lenteur des enquêtes en cours pour retrouver ou juger les responsables des violences commises l'an dernier.

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a, pour sa part, adressé, le 5 décembre, à tous les préfets, commissaires de la République, un message leur demandant de tout *« mettre en œuvre pour prévenir les manifestations xénophobes ou racistes »*. Le ministre reconnaît qu'*« au cours des derniers mois, un certain nombre d'actes de violence individuelle et collective ont soulevé l'émotion de différentes communautés du territoire national, notamment parmi les personnes originaires d'Afrique du Nord »*. Quelques-uns de ces actes, ajoute le ministre, *« constituent des manifestations xénophobes ou racistes, qui justifient la plus grande vigilance »*.

Leurs rivalités empêchent les étudiants d'élargir leur mouvement

Il y a un an, c'était le drame. Les violences qui avaient suivi la grande manifestation étudiante sur l'esplanade des Invalides, au soir du 4 décembre 1986, puis la mort de Malik Oussekine, rue Monsieur-le-Prince dans la nuit du 5 au 6 décembre, traumatisaient tous les acteurs du mouvement.

Les étudiants ont étrangement commémoré ces quelques heures dramatiques, qui, il y a un an, avaient ressoudé leur unité, et redoublé leur détermination. Réunis en coordination à Censier (Paris-III), après la manifestation parisienne de samedi après-midi, les délégués d'une trentaine d'universités ont, en effet, consacré une nuit entière à constater leurs divisions. Bagarres d'amendements, interminables querelles de procédures, guerres picrocholines entre courants et sous-courants, l'anniversaire fut pour le moins morose. Au milieu de la nuit, écœurée, la délégation de Besançon – où les étudiants en lettres sont en grève depuis une semaine – quittait l'amphithéâtre en posant une question qui résumait bien l'atmosphère : *« Nous nous demandons si toutes ces chicaneries ne cachent pas un profond désarroi ? »*

L'objectif était pourtant clair : comment transformer en un mouvement massif l'agitation sporadique déclenchée depuis deux ou trois semaines pour dénoncer la situation matérielle des universités, l'insuffisance du budget en cours de discussion, et l'absence de moyens pour développer l'enseignement supérieur ? Fallait-il, comme certains le souhaitent, appeler à la *« grève générale »* étudiante, dès le lundi 7 décembre ? Fallait-il fixer l'échéance d'une nouvelle manifestation nationale, le 10 décembre ? Enfin fallait-il élire une délégation chargée, au terme de cette manifestation, d'aller présenter les revendications des étudiants au ministre de l'enseignement supérieur ?

C'est sur ce dernier point que tout dérapa. Car il cachait mal la volonté, en particulier de la part des étudiants communistes, de torpiller la rencontre prévue ce jour-là entre M. Jacques Valade et Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID (proche des socialistes). D'empêcher en somme ce dernier d'apparaître comme un porte-parole représentatif du monde étudiant. Faute de mieux, et pour ne pas repartir les mains vides, on s'en tint, finalement, au seul principe d'une manifestation le 10 décembre.

Une machine qui tourne à vide

Après trois semaines d'agitation et trois coordinations nationales, les étudiants les plus militants (communistes et trotskistes principalement) ont construit une machine qui tourne largement à vide. Le sentiment de répétition des mêmes mots d'ordre depuis des mois, la dispersion des manifestations récentes contre le racisme, contre le budget des universités ou en « hommage à Malik », bref l'absence de véritable perspective de mobilisation expliquent la lassitude ou l'incertitude des étudiants. Cela n'enlève rien, cependant, à leur mécontentement.

GÉRARD COURTOIS.

DÉFENSE

Pour leurs opérations extérieures

Les armées françaises réclament au Parlement une « rallonge » budgétaire de 2 milliards de francs

Le ministère de la défense demande au Parlement à bénéficier d'une « rallonge » budgétaire de 2 153 millions de francs en 1987 pour couvrir ses dépenses occasionnées par les interventions extérieures des armées françaises. Cette demande est sensiblement supérieure à celle de l'an dernier, qui s'élevait à 1 609 millions de francs, et elle figure dans le projet de loi de finances rectificative pour 1987, qu'on appelle le « collectif ».

En réalité, cette demande, présentée au Parlement, est notablement inférieure au coût des opérations menées hors de France métropolitaine, que ce soit au Proche-Orient, en Afrique ou dans les départements et territoires d'outre-mer, par les trois armées françaises et par la gendarmerie nationale (*le Monde* du 2 octobre).

Le coût réel de ces opérations est, en effet, estimé, pour toute l'année 1987, à 2 894 millions de francs, par rapport à une évaluation de 1 836 millions de francs en 1986. La progression est, principalement, liée aux opérations en Afrique et devant le Golfe, en mer d'Oman.

Ainsi, pour 1987, les dépenses non prévues pour le conflit tchado-libyen s'élèvent à 1 695 millions de francs et l'engagement de la marine, aux environs du Golfe, revient à 620 millions de francs. Soit une dépense moyenne quotidienne de 4,6 millions de francs pour le plan français « Epervier » au Tchad, et de 4,1 millions de francs pour l'opération, dans le Golfe, qui n'a commencé qu'au mois d'août dernier. Encore convient-il de noter que ces estimations couvrent ce que les armées appellent un « sur-coût », c'est-à-dire des dépenses qui s'ajoutent aux frais des forces en temps normal en France.

Le sur-coût imputable aux opérations du Liban est de 138,6 millions de francs et l'envoi de renforts de l'armée de terre et de la gendarmerie, en Nouvelle-Calédonie, est évalué à environ 421 millions de francs.

Parmi les autres dépenses de 1987, figure un sur-coût de 18,9 millions de francs correspondant aux majorations de soldes des observateurs français stationnés au Sinaï et à l'envoi, en Guyane, de détachements pour renforcer la sécurité du centre spatial de Kourou.

Dans la mesure où le Parlement retiendra un « collectif » inférieur aux besoins réels des armées, le ministère de la défense devra, dans le même temps, recourir, au sein de son propre budget pour 1987, à des virements ou à des redéploiements de ses crédits initiaux.

Un Français sur deux pour le maintien du dispositif nucléaire

Plus d'un Français sur deux (exactement 56 %), interrogé à l'occasion d'un sondage SOFRES-Antenne 2-*le Point* sur la défense, souhaite que la France maintienne tel quel son armement nucléaire malgré l'accord soviéto-américain sur le démantèlement des euromissiles. En revanche, deux Français sur trois (66 %) sont hostiles à l'utilisation, par la France, de sa force nucléaire si l'Union soviétique envahit l'Allemagne fédérale. Ce sondage a été réalisé, du 21 au 25 novembre, auprès d'un échantillon de mille Français âgés de plus de dix-huit ans.

L'opération Téléthon sur Antenne 2

La France découvre la myopathie

Aujourd'hui, le professeur François Gros ne doit plus très bien savoir ce qu'il lui arrive : vingt-huit heures de télévision non stop et voilà ce chercheur de renommée mondiale, président du Conseil scientifique de l'Association française contre les myopathes (AFM) (1) à la tête de plus de deux cents millions de francs. Aujourd'hui, quinze mille enfants atteints de myopathie *« se sentent moins seuls »* : l'énorme opération médiatique lancée le week-end dernier par Antenne 2 et baptisée « Téléthon », a définitivement hissé la myopathie au rang de grande cause nationale. Au même titre que le cancer ou le SIDA.

D'énormes moyens avaient été mobilisés pour l'occasion : une chaîne de télévision, 65 caméras, 450 techniciens, le gratin des présentateurs d'Antenne 2, une brochette de vedettes internationales de la chanson et du cinéma, la quasi totalité des membres du Lion's Club, reconvertis l'espace de vingt-huit heures, en standardistes ; Jerry Lewis en personne, accouru des Etats-Unis pour l'occasion, fort de ses vingt-deux années d'expérience de présentateur de Téléthon.

Trop de zéros

Chacun y est allé de sa contribution, de l'Armée française, à la Fédération française de football, en passant par les prisonniers des Baumettes qui, pour avoir le droit d'effectuer une collecte et de verser un chèque de 18 500 F à l'AFM ont dû demander une autorisatioion spéciale.

Vingt-huit heures durant, la France, ou du moins les téléspectateurs d'Antenne 2, a vécu au rythme du Téléthon, de ces « incrust » qui, à intervalles réguliers, s'inscrivaient au bas des téléviseurs. La somme des promesses montait, montait. Chaque animateur poussant à la roue d'une fortune inespérée. Claude Sérillon, presque gêné d'interrompre Jeanne Moreau au cours d'« Apostrophes » et Bernard Pivot le rassurant d'un ironique *« c'est toujours mieux d'être coupé par Téléthon que par la pub »*.

Dimanche, Antenne 2 débordée. La barre des 10 milliards de centimes était franchie. Il manquait une cause où faire figurer le onzième chiffre ! Personne n'aurait imaginé une pareille collecte. Gérard Holtz, épuisé, qui, après avoir descendu en rappel la tour de la Maison de la radion plongeait quelques heures plus tard dans la rade de Toulon. Téléthon du cœur, Téléthon du muscle, les images se brouillaient. Sur le rond central du Parc des Princes, deux enfants myopathes pour donner le coup d'envoi du match Matra-Racing-Nantes, l'un qui aimait le foot, l'autre qui ne l'aimait pas. l'un manifestatment ravi de se trouver-là ua milieu des vivats de la foule, l'autre visiblement gêné. Téléthon Show biz, Téléthon grand sepctacle, mais, au bout du compte, 2ù milliards de centimes pour la recherche sur les myopathies. L'essentiel sans doute.

Aujourd'hui, une double course de vitesse commence : celle des généreux donateurs d'abord, qui vont devoir transformer leur promesse en dons réels. Celle des chercheurs ensuite, qui, maintenant, qu'ils ont réussi à isoler le gène de la plus fréquente des myopathies, celle de Duchenne de Boulogne, (*le Monde* du 2 octobre 1986) vont tenter de mettre au point un traiement.

« Qu;attends-ut d'une telle émission ? Un miracle ? demandait l'un des animateurs d'Antenne 2 à un petit garçon myopathe. *« Un miracle ? Oh non. Un médicament. »*

FRANCK NOUCHI.

(1) Association française contre les myopathies, 13, place de Rungis, 75650 Paris Cedex 13, CCP 8440 E Paris.

RELIGION

Un document du Vatican

Pas de manifestations profanes dans les églises

La commission romaine pour le culte divin a publié, le samedi 5 décembre, un texte mettant en garde les évêques et les prêtres catholiques du monde entier contre toute utilisation des églises à des fins non spécifiquement religieuses, sacramentelles et liturgiques.

« Les églises ne peuvent pas être considérées comme des lieux publics disponibles pour n'importe quelle réunion », précise ce document, qui demande aux responsables des églises de n'accueillir, en dehors de l'usage normal des lieux de culte, que des concerts de musique sacrée et religieuse. *« La musique symphonique, aussi belle soit-elle, n'a pas de caractère religieux. En jouant de la musique ou en chantant des airs qui ne sont pas d'inspiration religieuse, on ne respecte pas le caractère sacré d'une église »*, ajoute le texte de la congrégation romaine.

Celui-ci rappelle par ailleurs que toute entrée dans une église doit rester gratuite. Même pour des raisons charitables, les manifestations culturelles payantes dans des lieux de culte sont désapprouvées. Rome souligne enfin l'obligation faite *« aux artistes et au public de s'habiller et d'adopter un comportement conforme au caractère sacré d'une église »*.

Ce texte répond sans doute à des malentendus et à des abus. Il y a un an par exemple, le curé de Notre-Dame de Paris, le Père Jacques Périer, s'était vu dans l'obligation d'interdire au dernier moment une réunion privée organisée par le Rotary Club parisien, qui avait invité Charles Trénet à donner un spectacle dans la cathédrale.

Des évêques italiens ont empêché, l'été dernier, que des œuvres de Beethoven, Mozart ou Bach soient jouées dans des églises. Des chanteurs engagés, comme Alan Stivell se produisant dans des églises en Bretagne, ont fait scandale il y a quelques années. Des prêtres se plaignent d'être prévenus au dernier moment ou constatent la dégradation du chœur et de l'autel.

En France, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, datant de 1905, exclut tout usage non cultuel des églises. Les grèves de la faim, par exemple, y sont interdites et les autorités peuvent y faire usage de la force. Inversement, le prêtre affectataire peut faire obstacle à une réunion autorisée par le maire. Toute manifestation culturelle – concert, exposition, spectacle, conférence – ne peut se faire qu'avec son accord.

Dans les petites villes, l'église est souvent le seul équipement disponible pour ce genre d'activités, et le curé est sollicité, surtout l'été dans les régions touristiques. Dans les grandes villes, la multiplication des manifestations culturelles oblige leurs promoteurs, faute d'espace suffisant, à réclamer la disposition d'une église. Le texte de Rome est un appel à la vigilance.

H.T.

REPÈRES

Drogue

Saisie record en Guadeloupe

400 kilos de cocaïne, d'une valeur marchande d'au moins 300 millions de francs, ont été saisis, le dimanche 6 décembre, à bord d'un avion de tourisme sur l'île de Marie-Galante (Guadeloupe).

Cette saisie, la plus importante jamais réalisée sur le territoire français, a été opérée, en collaboration avec le SRPJ Antille-Guyane, par l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) et le Drug Enforcement Agency (DEA, police antistupéfiants des Etats-Unis). Une telle prise confirme le rôle de *« plaque tournante »* de l'archipel guadeloupéen dans le trafic des stupéfiants.

Formation

Un plan européen pour les jeunes

Les douze pays de la Communauté économique européenne ont adopté, mardi 1er décembre à Bruxelles, un programme d'action destiné à promouvoir la formation professionnelle des jeunes, au cours d'une réunion, de leurs ministres du travail et des affaires sociales. Ce programme vise à soutenir et à compléter les mesures prises par les Etats membres, en assurant à tous les jeunes qui le souhaitent au moins une année de formation professionnelle en plus de leur scolarité obligatoire. Ce plan, d'une durée de cinq ans, porte sur un montant total de 40 millions d'ECU (269 millions de francs), dont 8 millions pour 1988.

Ecole primaire

Des parents manifestent à Cergy-Pontoise

Un millier de parents d'élèves et d'enseignants ont défilé, samedi 5 décembre, dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) pour demander la création de trente postes d'instituteurs, afin de faire face à l'arrivée progressive, d'ici à Pâques, de huit cents élèves supplémentaires dans les nouveaux quartiers de Cergy. Le manque d'enseignants provoque des surcharges d'effectifs dans plusieurs écoles et des protestations qui durent depuis trois semaines (*le Monde* du 21 novembre).

Paris

Embouteillages à cause d'un échafaudage

Un « désordre » affectant l'échafaudage permettant la construction de la partie du nouveau ministère des finances surplombant le quai de la Rapée, dans le douzième arrondissement de Paris, a provoqué, vendredi 4 décembre, la fermeture des voies automobiles passant sous le chantier, puis de gigantesques embouteillages qui ont paralysé la capitale jusque dans la soirée. *« La réparation de cette plate-forme de service, entreprise aussitôt, devrait être achevée dans quarante-huit heures »*, annonçait, lundi, l'architecte responsable du projet, M. Paul Chemetov. *« Cet incident de chantier ne remet en cause ni la structure elle-même ni son calendrier d'achèvement prévu pour le printemps 1989. »* Lundi, en raison de ces travaux, la circulation était à nouveau interrompue de 11 heures à 16 heures dans le souterrain à six voies qui prolonge la voie expresse rive droite.

Pollution

Manifestation contre la COGEMA

Quelques quatre cents personnes, sous une pluie battante, ont manifesté, samedi 5 décembre, à Istres (Bouches-du-Rhône) contre le projet de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) de stocker des déchets d'uranium appauvri – à terme, 280 000 tonnes d'oxyde d'uranium (U3 08). Les élus locaux sont allés en délégation à la sous-préfecture pour protester contre cette nouvelle extension de l'usine de la COGEMA, dont ils ont refusé le permis de construire à deux reprises.

هكذا من الأصل





Sports

SKI ALPIN : Critérium de la première neige

Le vent de l'Oural

Le brouillard puis la neige ont provoqué le report de la descente hommes de la Coupe du monde de ski alpin qui devait avoir lieu dimanche 6 décembre à Val-d'Isère. Après de longues discussions avec les chaînes européennes de télévision, les organisateurs ont accepté chacun d'assumer une part des frais supplémentaires pour permettre à la course d'être disputée lundi 7 décembre. Samedi 5, la deuxième descente dames prévue au programme avait déjà été perturbée par le redoux. Les coureuses de deuxième série ont bénéficié d'une accalmie de vent. Partie trente-sixième, la jeune Suissesse Chantal Bournissen a ainsi soufflé la vedette à ses aînées.

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Indifférent au respect dû aux ministres et aux personnalités conviés dans la station de Jean-Claude Killy pour l'inauguration du Funival, remontée mécanique révolutionnaire mais difficile à mettre en place, le fœhn a soufflé. Pendant la nuit de vendredi à samedi, l'air doux a ramolli la piste de la Daille. Puis le vent, sans respect pour les coureurs s'est mis à faire voler la neige et à courber les piquets. Difficiles conditions pour les Suissesses Mikaela Figini ou Maria Walliser en tête vendredi, qui réalisent samedi des temps moyens. Mais, après le passage des meilleures mondiales, le vent s'est calmé. Une chance pour la titulaire du dossard n° 36 : Chantal Bournissen réussit un parcours sans faute. La Valaisanne de vingt ans profite de cette piste *« devenue beaucoup plus rapide au fur et à mesure que les concurrentes descendent »*. Meilleur temps, elle ne cesse de répéter : *« Qu'est-ce qui m'arrive ? Je ne peux y croire. »*

Dans la cour des stars

Incroyable en effet. Avec elle, des Autrichiennes et des Italiennes de modeste réputation se retrouvent dans les dix premières. Seules les Françaises, en voulant sans doute trop bien faire, ratent ce cadeau du ciel. Une hécatombe. Claudine Emonet tombe sans autre mal qu'au classement. En revanche, Nathalie Crucé se démet l'épaule gauche et Christèle Boisnon se bloque un ménisque. Depuis combien de temps les Françaises échouent-t-elles ainsi sur leur terrain, à Val-d'Isère, où elles devraient briller ? Rien d'original en fait.

La nouveauté vient des skieuses soviétiques, qui se hissent dans les dix premières places. Des petites filles rondelettes aux combinaisons blanc et bleu viennent jouer dans la cour des stars. Golnur Postnikova à la longue chevelure très blonde réalise le sixième temps, alors que sa compagne Olga Kuratchenko se classe quatre places derrière. La joie des entraîneurs de l'Est éclate. Vladimir Andreev, le capitaine de l'équipe, déguste le champagne de la victoire.

Neuvième en slalom aux Jeux olympiques de Lake Placid en 1980, Andreev explique : *« Tous les anciens coureurs du circuit international – Makeev, Tsyganov, Zhirov – ont été récupérés pour aider aux entraînements. »* Le slalomeur, deuxième à Kitzbuhel en 1981, a mis ses connaissances au service des jeunes recrues. Parmi les 20 000 Soviétiques disposant d'une licence de ski alpin, il estime qu'existent des potentialités.

Une trentaine de jeunes filles originaires des écoles de ski de l'Oural forment la sélection de l'équipe nationale. Mais seulement trois parmi elles bénéficient du privilège de disputer la Coupe du monde. Grâce aux séances d'entraînement l'été sur les glaciers du Caucase, l'hiver au Kamtchatka, et *« quelques rares fois pendant les vacances en Autriche »*, les jeunes filles tentent d'améliorer leur glisse.

Pour l'instant, en effet, les skieuses soviétiques sont cantonnées dans les épreuves de descente alors que les hommes ne participent qu'aux compétitions de slalom. Directives ministérielles ou résultats de réussite spécifique suivant les sexes ? Andreev ne souhaite pas le préciser. Il préfère devant les Occidentaux vanter les mérites des nouvelles stations de ski de Géorgie *« parfaitement équipées »*. Interprète passionnée, Carolone Attia, ancienne descendeuse française reconvertie depuis 1985 dans le rôle d'agent de change, remarque toutefois que les pistes soviétiques sont loin de soutenir la comparaison avec celles du la Coupe du monde. Elle a remporté le championnat d'URSS en 1977 et garde un souvenir ému des marchands de brochettes installés le long de pentes techniquement peu difficiles.

Mais Andreev tente de la convaincre *« que tout cela, c'est du passé »*. L'Union soviétique moderne de Gorbatchev veut compter parmi les pays où l'on pratique le ski. L'entraîneur évoque les 500 000 touristes qui, selon lui, envahissent les pistes lors des congés. Il parle aussi du groupe de fabricants qui s'est constitué pour fournir les équipements qui n'existent pas dans son pays. Skis allemands, chaussures autrichiennes, doivent assurer aux espoirs soviétiques des résultats. L'homme regrette toutefois que ses élèves ne disposent que de quatre paires de ski chacun. *« Et souvent ce ne sont pas les plus rapides en descente »*, remarque l'ancien coureur, qui, après onze années de présence sur les circuits de la Coupe du monde, possède encore de solides amitiés parmi les préparateurs de ski.

« Le marché soviétique des équipements de sport d'hiver n'existe pas », note Roger Pascal, directeur international de Salomon. Cette firme n'équipe plus les skieurs de l'URSS car les retombées économiques de cet investissement sont quasiment nulles. Les difficiles problèmes liés au troc et à l'absence de clients potentiels rebutent les fabricants. Une contrainte supplémentaire pour les athlètes de l'Est, un obstacle de plus à vaincre pour accéder aux médailles. Mais quand le vent se met de la partie, tous les espoirs sont permis. Alors les entraîneurs soviétiques songent avec plaisir à Calgary, lieu des prochains Jeux olympiques, la cité à la météorologie capricieuse.

SERGE BOLLOCH.

BASKET-BALL : Coupe d'Europe

Cholet mouche Orthez

Champion de France ces deux dernières saisons, l'Elan béarnais d'Orthez a subi une lourde défaite, samedi 5 décembre à Cholet (89-66), surprenant leader du championnat 1987-1988. Actuellement cinquièmes dans l'Hexagone, les Pyrénéens voudraient être dans le dernier carré des clubs européens champions pour atteindre leurs objectifs. Ils affrontent le Partizan-Belgrade jeudi 10 décembre, en Yougoslavie.

TARBES
de notre correspondant

Depuis deux ans, l'Europe des « huit » fait un détour par Orthez. L'Elan béarnais, champion de France 1986 et 1987, s'est octroyé un billet aller-retour pour évoluer dans le cercle très fermé de l'élite européenne du basket-ball continental.

Cela ne lui a pas trop mal réussi la saison dernière. Après avoir tenu en échec tous leurs adversaires, les Béarnais ont manqué d'un rien le droit de disputer la finale de la Coupe des clubs champions. Aussi, cette année, une véritable *« fièvre du mercredi soir »* s'est-elle emparée de cette petite ville de onze mille habitants – plus connue des historiens pour sa tour Moncade que pour ses batailles sportives – quand son « cinq majeur » est reparti à la conquête de l'Europe.

Un mauvais départ

A vrai dire, l'Elan béarnais a le virus européen depuis onze ans. Un bail ! Il a commencé en 1976 quand Jean Luent, nouveau sorcier du basket français, a réussi à amener un petit club de province dans la cour des princes. Depuis, il ne l'a jamais quitté. Successeur de Luent, George Fisher, un Américain *« bon chic bon genre »*, a pris le relais. Avec lui, Orthez a gagné un premier trophée européen, la Coupe Korac, en 1984. Mercredi 2 décembre, l'Elan disputait sur les bords du gave de Pau son quatre-vingt-septième match de Coupe d'Europe. Pour doubler le cap des cent matches européens cette saison, le club devra se qualifier pour la phase finale. Mission impossible ?

Le Maccabi Tel-Aviv et le Tracer Milan, vainqueur et finaliste 1987, sont en travers de la route des Béarnais. Mais il y a bien d'autres obstacles. A Salonique, pour le coup d'envoi de la compétition, l'Elan a nettement perdu (92-86). Un mauvais départ. Mercredi dernier, les coéquipiers de Freddy Hufnagel, les Américains Scheffler et Carter, le Sénégalais Kabba et le Français Haquet ont dû sortir le grand jeu pour faire échec aux Allemands du Saturn Cologne (105-95) qui s'étaient payés le luxe d'étriller le Tracer Milan au premier tour (102-78). Les chances d'Orthez sont donc intactes avant la rencontre de jeudi 10 décembre contre les Yougoslaves du Partizan-Belgrade.

Les supporters de l'Elan sont-ils rassurés pour autant ? Il s'en raconte de belles ces derniers temps aux alentours de la place des Armes. Des rumeurs où il est question de foie gras, de magrets, de belle vie. Bref, l'embourgeoisement guetterait l'Elan.

La manière dont les Béarnais se sont laissé prendre à la gorge samedi 5 décembre par les « affamés » de Cholet, terreurs du championnat national 1987-1988, n'est pas faite pour calmer les inquiétudes. A vouloir rivaliser avec le basket des capitales et des grandes cités européennes – Milan, Barcelone, Belgrade, Tel-Aviv,... – Orthez ne se trouve-t-elle pas dans la situation de la grenouille de la fable ?

Pour le président du club, Pierre Seillant, *« jouer la Coupe d'Europe, c'est avant tout assurer le pain quotidien de l'équipe »*. Les performances de l'année ont permis d'équilibrer un budget de dix millions de francs et même de dégager un bénéfice de deux à trois cent mille francs. Cette manne a-t-elle amené l'ancien patronage a être plus ambitieux cette année ? Trop peut-être...

Côté joueur, l'Américain Butter est parti pour permettre le transfert du Stéphanois Jean-Luc Deganis (2,03 m). Côté équipements, le vieux marché aux volailles de la Moutète, qui le temps d'une soirée de championnat ou de Coupe d'Europe se transformait naguère en salle de sport, a été entièrement modernisé. Désormais, la moitié de la population d'Orthez peut prendre place sur des gradins permanents devant lesquels gesticule la nouvelle mascotte, un ours blanc grandeur nature. Quant aux joueurs, ils peuvent se détendre dans des vestiaires neufs, où ont été installés un sauna et un bain californien.

En clair, les supporters étaient en droit d'attendre de meilleurs résultats. La ville et la région en attendent en tout cas un surcroît de notoriété qui ne serait pas négligeable pour le développement.

JEAN-JACQUES ROLLAT.

Les résultats

Athlétisme

CROSS DE VANNES

1. Régalo (Port.), les 8 km en 24 min 29 s. ; 2. Kipkoech (Ken.), 24 min 32 s. ; 3. Hutchings (GB), 24 min 37 s. ; 4. Canario (Port.), 24 min 43 s. ; 5. Clarke (GB), 24 min 45 s. ; 6. Levisse (RCF), 24 min 47 s. ; 7. Pannier (CMSA), 24 min 59 s.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(15e journée)

*Antibes bat Saint-Etienne	109-90
Mulhouse bat *Caen	92-85
RCF Paris bat *Nantes	89-77
Vichy bat *Reims	94-92
Limoges bat *Lorient	114-105
*Cholet bat Orthez	89-66
*Monaco bat Villeurbanne	91-87
*Tours bat Avignon	87-70

Classement. – 1. Cholet, 43 pts ; 2. Limoges, 41 ; 3. Monaco et Nantes, 37.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(22e journée)

Auxerre bat *Lille	1-0
*Niort et Toulouse	0-0
*Monaco et Montpellier	0-0
*Cannes bat Le Havre	3-0
*Bordeaux bat Lens	5-2
Marseille bat *Toulon	2-1
*Brest et Paris-SG	0-0
*Matra Racing et Nantes	2-2
*Laval bat Metz	3-0
*St-Etienne bat Nice	3-2

Classement. – 1. Monaco, 32 pts ; 2. Bordeaux et Matra Racing, 28 ; 4. St Etienne, 26 ; 5. Marseille et Cannes, 25 ; 7. Nantes et Auxerre, 24 ; 9. Montpellier, 23 ; 10. Metz, 22 ; 11. Toulon, 21 ; 12. Laval, Niort et Toulouse, 20 ; 15. Nice, 19 ; 16. Lille, Paris-SG et Lens, 18 ; 19. Brest, 15 ; 20. Le Havre, 14.

Deuxième division
(21e journée)

GROUPE A

*Lyon b. Martigues	3-0
*Montceau b. Tours	2-1
*Le Puy et Bastia	1-1
*Istres et Sète	0-0
*Ajaccio et Cuiseaux	1-1
Sochaux b. *Grenoble	5-0
Nîmes b. *Orléans	2-1
*Châtellerault b. Gueugnon	1-0
Dijon b. *Alès	1-0

Classement. – 1. Sochaux, 37 pts ; 2. Lyon et Montceau, 28.

GROUPE B

*Reims b. La Roche	3-1
*Beauvais b. Nancy	1-0
*Quimper b. Abbeville	2-1
*Angers et Strasbourg	1-1
*Rennes b. Rouen	2-0
*Caen et Dunkerque	1-1
*Mulhouse b. Guingamp	2-0
*Valenciennes b. Saint-Dizier	1-0
*Entente MF 77 b. Lorient	3-1

Classement. – 1. Strasbourg, 33 pts ; 2. Caen, 29 pts ; 3. Rouen, 27 pts.

SPORTS EQUESTRES : le Jumping de Bordeaux

Femmes de paille

L'Autrichien Thomas Fruehmann sur *Grandeur* a remporté, dimanche 6 décembre, le Grand Prix de Bordeaux comptant pour la Coupe du monde de saut d'obstacles devant le Suisse Willi Melliger sur *Malesan Corso*, l'Anglais Nick Skelton sur *J. Nick* et Philippe Rozier sur *Malesan Norton de Rhuys*. Classé sixième de l'épreuve, Pierre Durand sur *Jappeloup de Luze* prend la tête du classement général de la Coupe du monde dont la finale aura lieu le 10 avril à Göteborg.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Bordeaux s'était mis en frais pour célébrer le dixième anniversaire de la Coupe du monde Volvo. Beau décorum : le hall du Parc des expositions était tapissé aux couleurs jaune et bleu de la Suède. Bon public : les trente mille spectateurs qui se sont succédé en trois jours pour voir l'élite de l'équitation européenne n'ont pas boudé leur plaisir. Beau vainqueur enfin : l'Autrichien Thomas Fruehmann, déjà victorieux de cette même épreuve en 1983. Pour lui, cette cinquième étape du circuit européen 1987-1988 restera un beau souvenir. Mais, pour la majorité des autres concurrents, elle risque d'être une épreuve de plus inscrite à l'encre sympathique dans une mémoire encombrée par la multitude de comptétions annuelles. Sitôt les dernières notes de l'hymne autrichien envolées, sitôt les projecteurs éteints, l'esprit des cavaliers s'est transporté à des kilomètres de là, vers le prochain concours.

Hormis la trêve hivernale en janvier et février, les meilleurs sillonnent la France, l'Europe, voire les Etats-Unis au rythme d'un à deux concours par semaine. Comme les stars du tennis ou les skieurs du Cirque blanc. Toutefois, la différence est de taille pour ces saltimbanques du sport. On ne fait pas voyager des chevaux de compétition comme un lot de raquettes ou une paire de planches. Pour Michel Robert, un cavalier qui est depuis vingt ans sur le circuit : *« Les contraintes s'apparentent plutôt à celles de la formule 1, toutes proportions gardées. »*

Ici, la dimension est artisanale. Michel Robert est à la tête d'une SARL dont le budget de fonctionnement pour quarante-cinq concours hippiques par an avoisine le million de francs. *« J'ai un camion aménagé qui parcourt environ 40 000 kilomètres par an, deux employés à la maison et un qui me suit en compétition »*, énumère-t-il. Mme Robert assure la comptabilité et le secrétariat. L'organisation est identique chez les Bourdy, où l'on vient de *« réduire les frais »*. L'an dernier, Hubert Bourdy avait deux camions, trois salariés et une vingtaine de chevaux. Désormais, il « tourne » avec un seul véhicule et sept chevaux parce que *« c'était trop lourd »*.

Si Michel Robert peut compter sur un sponsor pour couvrir le tiers de ses dépenses, Hubert Bourdy doit équilibrer son budget en additionnant ses gains en compétition, le commerce des chevaux et l'enseignement de l'équitation. Les soucis de fin de mois ne sont pas épargnés à ces sportifs de haut niveau. Ils leur trottent parfois dans la tête au moment d'entrer en piste. *« C'est comme si Alain Prost devait tenir en même temps une auto-école et un garage de voitures d'occasion*, dit Hubert Bourdy. *Il aurait sûrement plus de mal à se concentrer. »*

Des femmes comme grooms

Contraints de gérer leur carrière comme des patrons de PME, les cavaliers sont en revanche dégagés de bien des tâches matérielles. L'intendance suit. Ainsi, dimanche soir, les cavaliers pouvaient quitter Bordeaux en voiture ou en avion en laissant leurs chevaux derrière eux. Ils les retrouveront en pleine forme le lendemain à l'écurie, ou plus tard, sur le prochain lieu de concours.

Chaque cavalier a en effet à son service un soigneur, un palefrenier, un groom ou un lad, des noms différents qui désignent une même fonction : celle d'homme à tout faire. Des mots masculins pour un métier qui se féminise au triple galop. *« Depuis cinq ans, tous les cavaliers français n'ont plus que des femmes comme grooms*, dit Michel Robert. *Auparavant, il n'y avait que des garçons. »* Dans la coulisse du jumping, c'est effectivement une armée de jeunes femmes qui s'activent dans l'ombre. Autour des boxes, elles manient la fourche, colportent des bottes de paille, charrient à bout de bras des seaux remplis d'eau ou d'avoine. *« Elles sont plus patientes avec les chevaux, plus attentionnées, plus maternelles*, explique Michel Robert. *elles les considèrent comme leurs bébés. »*

Dur métier ! *« Quand on l'a choisi, on n'a pratiquement plus de liberté »*, confie Jane, vingt-cinq ans, groom chez Hubert Bourdy. Logeant au-dessus des écuries ou dans les camions lors des déplacements, ces femmes passent leur vie avec les chevaux. *« Nous nous en occupons de 7 heures du matin à 22 heures, alors que les cavaliers ne les montent qu'une heure par jour »*, dit Jane. Leur tâche ne se limite pas à bichonner, soigner, nourrir et promener les chevaux.

La passion du cheval

Seules au volant de leur poids lourd de 15 tonnes transportant une véritable fortune, elles sillonnent les routes en France et à l'étranger, réglant tous les problèmes administratifs ou mécaniques qui se présentent. Un poste à responsabilité pour 4 000 F à 8 000 F par mois. Jane est *« dans la bonne moyenne avec, en plus, un intéressement de 1 % aux gains d'Hubert Bourdy en fin d'année »*. Leur véritable motivation pour supporter les nuits sans sommeil et les semaines sans repos, c'est la passion du cheval. C'est cette passion, par exemple, qui a décidé Marie, le groom de Michel Robert, à quitter, à vingt-six ans, son métier d'infirmière.

Lundi 7 décembre, avant l'aube, Jane et Marie ont repris ensemble la direction de Lyon. Les douze heures de route leur auront paru moins monotones puisque les deux cavaliers lyonnais, par souci d'économie, avaient utilisé un seul camion pour déplacer leurs six chevaux à Bordeaux. Jeudi, les deux femmes seront à Toulouse, puis Jane prendra le chemin de Londres, où Bourdy doit concourir dès le mercredi suivant. Marie mettra, elle, le cap sur Grenoble.

Là-bas, le partage des tâches sera le même : gloire et lumière pour le cavalier, anonymat pour le groom. *« De toute façon, il y aura toujours une hiérarchie. Nous serons toujours dans l'ombre »*, dit Jane sans amertume. Son plaisir est de sortir de la coulisse pour suivre le parcours de « son » cheval. *« On vibre à fond pour le cheval*, explique-t-elle, *c'est une fierté personnelle s'il gagne. »* Dimanche, les montures de Bourdy et Robert n'ont pas brillé. Qu'importe, Marie et Jane les attendaient à leur sortie de piste, les bras chargés de couverture, pour les consoler avec des gestes tendres.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

RUGBY : violence sur les stades

M. Ferrasse au-dessus de la mêlée

Boutades et galéjades. Albert Ferrasse préside la Fédération française de rugby (FFR) depuis 1969 en utilisant la politique des bons mots et des petites phrases. Efficace pour se maintenir au pouvoir, cette dialectique de Café du commerce se révèle pitoyable quand il s'agit d'aborder les questions de fond.

La violence en est une. Trois semaines après la mort de Dominique Leydier, roué de coups pendant un match de division d'honneur, une bagarre générale a éclaté de nouveau sur un stade marseillais. Au cours d'une rencontre de troisième division, samedi 5 décembre, entre le SMUC et Port-de-Bouc, un pilier de cette dernière équipe est resté sans connaissance sur le terrain. Gérard Ruiz a été conduit à l'hôpital nez et mâchoire brisés, souffrant de contusions multiples. A Auch, le deuxième ligne de Graulhet Jean-Philippe Revailler a été expulsé pour avoir donné des coups de pied sur le Gersois Cahuzac à terre. Depuis le début du championnat de première division, c'est la deuxième expulsion du fils de l'ancien international (il avait déjà perdu quatre dents le 3 octobre à Aix-les-Bains). A Perpignan, le troisième ligne centre catalan Ludovic Christau-Braiza a aussi été expulsé de la rencontre USAP-Bègles-Bordeaux pour *« s'être essuyé les crampons »* sur un adversaire à terre.

Bilan d'un week-end ordinaire qui devrait faire dresser les cheveux sur la tête de tout dirigeant sportif conscient de son rôle d'éducateur. Mais Albert Ferrasse ne s'émeut pas facilement.

A l'issue du comité directeur de la FFR réuni à Béziers, le président s'est surtout attaché à régler des comptes. A-t-il pris la proposition de Daniel Herrero, l'entraîneur de Toulon, qui demande la réunion d'états généraux du rugby, – comme l'injure personnelle faite à un autodidacte par un diplômé de sociologie ? *« Herrero ferait mieux de balayer devant sa porte. Je me suis laissé dire que les cadets de Narbonne en avaient pris plein la gueule récemment à Toulon »*, dit celui qui fut surnommé *« Albert la godasse »*.

Cela a été proféré sur un ton qui est une menace pour tous eux qui voudraient s'encanailler avec l'entraîneur toulonnais. Mais cela masquait surtout l'incapacité intellectuelle du président de la FFR à jauger les menaces qui pèsent sur son sport. Car sept ans après la création de l'Association pour un sport sans violence, les mœurs du rugby se sont sensiblement dégradées. Situation qu'Albert Ferrasse veut minimiser en disant : *« 80 % des décès sur les terrains de rugby sont dus à des crises cardiaques. »* Situation qu'il envisage de redresser en aggravant seulement les sanctions : *« En cas de blessures graves, les suspensions pourront jusqu'à un an, et les clubs supporteront des pénalités financières deux fois, voire trois fois plus lourdes. »*

Ce gendre de déclarations peut-il convaincre une mère de famille d'envoyer son fils à l'école du rugby ? Le jeu à ses particularités, mais il n'est pas étranger aux problèmes du siècle que la république ovale d'Albert Ferrasse s'obstine à ignorer.

A. G.

HIPPISME

Courses sans enjeux

Pour protester contre la mise en place d'un *« nouveau statut »* qui, selon eux, menace les conventions collectives de la profession signées en 1981, les employés du service de contrôle et du pari mutuel hyppodrome (PMH) ont voté à l'unanimité, samedi 5 décembre, un mouvement de grève reconductible toutes les vingt-quatre heures sur les champs de courses parisiens. Samedi à Saint-cloud et dimanche à Auteuil, aucun enjeu n'a pu être enregistré, mais les courses elles-mêmes n'ont pas été perturbées.

TENNIS : Masters

Lendl retrouve Wilander

Comme à Roland-Garros et à Flushing Meadow, le Tchécoslovaque Ivan Lendl devait retrouver le Suédois Mats Wilander en finale du Masters de tennis, le lundi 7 décembre au Madison Square Garden de New-York. Après avoir perdu son service d'entrée, le numéro 1 mondial s'est facilement imposé en demi-finale contre l'Américain Brad Gilbert (6-2, 6-4). La surprise est venue de l'autre demi-finale entre Suédois où Mats Wilander a pris sa revanche sur Stefan Edberg (6-2, 4-6, 6-3), qui l'avait dominé la veille en poule de qualification (6-2, 7-6). Le service qui avait été l'arme maîtresse d'Edberg lors de la première confrontation n'était plus au rendez-vous des demi-finales, permettant ainsi à Wilander de se montrer beaucoup plus agressif dans ses retours de service et ses montées au filet.

Jan Kodès, représentant de la Fédération tchécoslovaque de tennis, a profité du Masters où Lendl allait tenter de s'imposer pour la troisième fois consécutive, pour lui demander de renoncer à sa demande de nationalité américaine. *« Sa décision de vivre aux Etats-Unis est durement ressentie dans notre pays*, a expliqué l'ancien vainqueur de Roland-Garros. *Mais je crois que, si les autorités tchécoslovaques lui permettaient de conserver la citoyenneté tchécoslovaque bien que vivant en permanence à l'étranger, Ivan devrait accepter de rejouer en coupe Davis. »* Ivan Lendl a répondu qu'il était toujours interessé à jouer la coupe Davis pour... les Etats-Unis, s'il est sélectionnable.

MUSIQUE

« Don Giovanni », salle Favart

Glissement vers l'horreur

La nouvelle production de Don Giovanni *à l'Opéra de Paris, due à un metteur en scène suédois, Göran Järvefelt, déborde d'imagination et de vie. Mais elle descend du gris vénitien au noir romantique, jusqu'à l'horreur du néant.*

Jean-Louis Martinoty a gagné le pari audacieux de monter *Don Giovanni*, pour le deuxième centenaire de sa création, avec uniquement des chanteurs français, dont sept sur huit sont sortis de l'Opéra-Studio ou de l'Ecole d'art lyrique de l'Opéra. L'excellente qualité de la représentation montre que le travail en profondeur, si souvent brocardé, fait par Louis Erlo, puis par Bernard Lefort, depuis quatorze ans, a porté ses fruits. Patience et longueur de temps...

Mais deux étrangers sont aussi à l'honneur : Lothar Zagrosek, responsable d'une réalisation musicale très précise et vivante, très mozartienne, même si elle ne recherche pas les grandes profondeurs, avec un orchestre de l'Opéra en bonne forme, et Göran Järvefelt, metteur en scène suédois d'une quarantaine d'années, qui tient la gageure de renouveler *Don Giovanni* par une imagination débordante, dans une régie respectant à la lettre Da Ponte et Mozart, tout en les emmenant très loin...

Son invention théâtrale est d'autant plus frappante qu'elle se déploie dans un décor unique, totalement dépouillé, de Katrine Hysing, un immense vestibule dix-huitième, avec des fenêtres vitrées au fond, des ouvertures béantes dans les murs, de nombreux corridors partant des deux côtés. Décor superbe comme un Frigerio, avec de très beaux éclairages de Torkel Blomquist, mais très fonctionnel et suffisamment neutre pour figurer aussi bien les lieux extérieurs du drame.

Renouveler ne signifie pas révéler un nouveau Don Giovanni, dont le mythe a été si souvent labouré en tous sens que toutes les virtualités en sont connues. Mais Järvefelt habille chaque personnage et chaque jeu de scène de caractères si personnels que l'œuvre paraît toute neuve. Il élargit sans cesse l'action, multiplie le temps, par une utilisation de l'espace, des sorties, des entrées, une invention des gestes, un affinement des rapports entre les êtres, qui, sans jamais ralentir le flux musical ni le surcharger, font jaillir une vie plus abondante.

On n'est pas pour autant dans le monde de la commedia dell'arte. La mort du Commandeur a donné le ton, véritable assassinat, après qu'il ait perdu son épée, par un Don Giovanni presque nu sous sa cape, saisi un bref instant par l'épouvante de son acte. Ensuite, pourtant, cela semble une farce sans arrière-pensée, assez leste, parfois même salée et grossière, mais par moment aussi charmante comme une comédie vénitienne un peu acérée, où le méchant séducteur use de ses armes les plus voyantes et les plus éprouvées; quelques mots et attitudes, notamment à l'égard d'Elvire, rappellent toutefois la brutalité sous-jacente de ce carnassier gaîné de noir comme un rocker.

Mais le deuxième acte tourne à l'aigre, au drame. Don Giovanni et Leporello deviennent de moins en mois drôles, de plus en plus sinistres, et la comédie sous la fenêtre d'Elvire par exemple est assez ignoble. Leur apparence même s'assombrit : sales, vêtements en lambeaux, dégoûtant de sang, silhouettes grinçantes comme des soudards de Callot, ils se battent à coup de pierre lorsqu'ils arrivent au cimetière. Quand le Commandeur sort du cercueil, où Anna est venue prier peu avant, Don Giovanni enlève son chapeau, gêné, il ne peut y croire. Il essaie de transpercer le spectre de son épée, passe la main devant ses yeux ; il fanfaronne encore, mais si peu.

Vision terrifiante

Alors vient la scène du festin, horrible : Don Giovanni a réveillé toute la maison (les musiciens ont encore leur bonnet de nuit), il mange à même le cercueil, jette les plats par terre, s'asperge d'eau et de vin quand Elvire se met à hurler. La peur au ventre, il se contorsionne comme s'il était empoisonné, alors même qu'il se raidit pour tenir tête au fantôme, enfin se traîne par terre, râlant au milieu des damnés qui agitent des voiles rouges tandis que les murs se lézardent. Vision terrifiante qui, du dix-huitième siècle, nous fait basculer au plus noir des cauchemars romantiques, dans le néant.

François Le Roux rend admirablement sensible cette « transfiguration » inversée du jouisseur sans scrupules au héros satanique, et sa voix même, aux reflets d'acier prend des accents hallucinatoires. Le Leporello de Jean-François Gardeil suit à distance le même chemin, sans se défaire de cette gaminerie foncière qui fait le charme de son personnage de coquin, au timbre plus léger que de coutume. Le Commandeur de Jean-Philippe Courtis incarne de manière saisissante l'irruption de l'au-delà dans ce monde envahi par la pourriture.

Dans le trio noble des adversaires du Mauvais, si Hélène Garetti, poignante Elvire, n'a plus tout à fait les qualités vocales et la justesse nécessaires, Michèle Lagrange arrive à pleine maturité dans cette Donna Anna, à la voix très pure, douloureuse, altière, accomplissant sans faiblir des prouesses, qui semble craindre tout contact avec Don Ottavio, comme si elle restait brûlée par celui de Don Giovanni ; un Ottavio très vibrant et d'une grande délicatesse pourtant, fort bien chanté par Thierry Dran.

Enfin la robuste Zerline de Martine Mahé forme avec le Masetto de Mario Hacquard, à la voix un peu éteinte, un couple assez tumultueux, qui entre parfaitement dans les jeux dépourvus d'ambiguïté du séducteur.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations, salle Favart, les 7, 14, 16, 18, 21, 23, 26, 28, 30 décembre (à 19 h 30). Avant la première, le personnel de l'Opéra-Comique a protesté contre la menace d'une fermeture de cet établissement, à partir de juin 1988, à la suite de la réforme de l'Opéra.

Jeffrey Tate et Mitsuko Uchida à l'Orchestre de Paris

Premières

Un chef en pleine ascension ; une pianiste précédée d'une bonne réputation ; un programme résolument bien fait.

Jeffrey Tate est passé par les plus grandes fosses lyriques. Ancien assistant de Pierre Boulez (pour *le Ring* à Bayreuth, pour *Lulu* à Paris), il est l'invité des principales formations symphoniques. L'English Chamber Orchestra l'a élu à sa tête. C'était la première fois, les 2 et 3 décembre, qu'il dirigeait l'Orchestre de Paris.

La première fois aussi que Mitsuko Uchida apparaissait à Pleyel dans un monument du répertoire. La pianiste japonaise faisait ainsi des infidélités aux concertos de Mozart qu'elle est en train d'enregistrer (1). Pour jouer le *Troisième* de Bartok, qui regarderait plutôt vers Bach.

La première fois, enfin, que l'Orchestre de Paris exécutait la *Troisième Symphonie* de Dvorak. Editée tardivement (en 1912, soit plus de trente ans après sa conception), celle-ci est généralement supplantée par ses sœurs aînées, septième, huitième et neuvième (« du Nouveau Monde »). Or elle est entièrement habitée de réminiscences wagnériennes : *Lohengrin* (allegro initial), *Siegfried* (adagio « sur un rythme de marche »), *Tannhaüser* (allegro final).

Une page plus accessible de Wagner figurait donc au programme : *Siegfried Idyll* et son chant d'oiseau. Echo au coucou qui inspira à Bartok l'un des thèmes de son *Troisième Concerto*. Mais une bonne dizaine d'enrhumés, dispersés à tous les étages de la salle Pleyel, allaient rester sourds aux subtilités de la programmation. Et couvrir de leur catarrhe l'*adagio* de ce concerto, joué aussi pianissimo et « religioso » qu'il le faut.

Jeffrey Tate n'est sans doute pas habitué à tant de grossièreté. Il doit lui arriver de fréquenter des orchestres plus concentrés. Contraint par les séquelles d'une poliomyélite à diriger assis, il conduit des mains et de la tête, les doigts comme émanant directement de la pensée.

Défaut d'autorité ? Les attaques des premiers violons de l'Orchestre de Paris sont restées imprécises, l'ensemble des cordes si peu soudées au phrasé que, dans Bartok, le caractère, la virulence, manquaient.

Mitsuko Uchida est, comme on dit, une pianiste « mozartienne » : l'oreille accrochée au clavier, elle le griffe ou l'effleure sans le faire sonner en profondeur. Il faut à Bartok moins de grâces bouclées, une vraie violence rentrée.

Place donc à la *Troisième Symphonie* de Dvorak et à son adagio imposant, grande forme rendue avec ferveur et parfaitement organisée en arrière-plan, flot déferlant en vagues intemporelles, porté par un « rubato » sans heurt. Avant de retrouver Jeffrey Tate, autrement qu'assistant, dans un grand opéra de Wagner. Ou dans Mahler.

ANNE REY.

(1) Avec l'English Chamber Orchestra, direction Jeffrey Tate (Philips).

La semaine du mélomane

Même secoué par d'irrésistibles quintes de toux, le mélomane n'entend pas se priver du plaisir d'aller au concert... Voici la liste de ceux où l'on pourra l'entendre expectorer aux moments les plus pathétiques :

Requiem, de Berlioz, par le chœur de l'Ensemble français d'oratorio (direction J.-P. Loré) en l'église Saint-Roch lundi, mardi, vendredi et samedi, à 20 h 30, dimanche à 15 h 30 (tél. : 42-61-93-26).

Bastien et Bastienne, et *le Directeur de théâtre*, de Mozart par l'Atelier lyrique Intermezzo et l'Ensemble Sinfonietta de France (direction D. Riffaud), à partir du 7 décembre, tous les soirs à 20 h 30 (sauf lundi), le dimanche à 17 heures au Théâtre du Ranelagh (tél. : 42-88-64-44).

Symphonie n° 44 « funèbre », de Haydn, airs de concert K 369 et 383 et le motet *Exultate jubilate*, de Mozart (avec Christine Barbeaux), et *Ainsi parlait Zarathoustra*, de R. Strauss, par l'Orchestre de Paris (direction Semyon Bychkov), salle Pleyel, mercredi et jeudi à 20 h 30 (tél. : 45-63-07-96).

Les Enfants de Bethléem, de Gabriel Pierné, *Alleluia Nativitas*, de Perotin, et trois *Noëls*, de Praetorius, par la Maîtrise et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (direction Michel Lasserre de Rozel) en l'église Notre-Dame-du-Travail, jeudi à 20 h 30 (tél. : 42-30-15-16).

Ateliers-lecture par l'Ensemble InterContemporain (direction Peter Eötvös, œuvres de Dubedout, Ferves et Dench, samedi à 20 h 30, de Rojko et Schoeller, dimanche à 17 heures dans la grande salle du Centre Pompidou (tél. : 42-78-79-95).

G. C.

Nouveau conflit à l'Orchestre de Montpellier

L'Orchestre régional de Montpellier Languedoc-Roussillon est, depuis l'élection d'une nouvelle majorité au conseil régional, l'objet d'un conflit plus ou moins larvé entre la région (principal bailleur de fonds) et la ville, qui fut à l'origine de sa création. En retirant sa confiance au professeur André Castagné, qui représentait l'Etat au conseil d'administration – dont il assumait de surcroît la présidence, – le ministère des affaires culturelles vient de faire rebondir un contentieux qui, du moins en apparence, paraissait devoir s'apaiser. Le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, a envoyé aussitôt un télégramme à M. François Léotard en le priant de clarifier au plus tôt la situation.

M. Castagné avait choisi après son élection de jouer la prudence. Depuis le vote du budget en mars dernier, il n'avait plus réuni les instances dirigeantes. La décision du gouvernement tranche dans le vif sans apporter, dans un premier temps, cette clarification. L'orchestre n'a plus de président, et le président n'a pas de successeur. Le chanoine Joseph Roucairol, archiprêtre, organiste de la cathédrale, président international de l'ensemble vocal Pueri cantores, pressenti pour représenter l'Etat au conseil d'administration, n'a pas accepté cette succession.

Parmi les personnalités pouvant éventuellement assumer la présidence, l'ancien préfet de la Lozère, M. Henry, a le soutien de M. Jacques Blanc, président du conseil régional, mais cette candidature suscite l'irritation de M. Frêche. Le maire de Montpellier a déclaré tout net que, si M. Henry était élu à la présidence de l'orchestre, la municipalité retirerait ses représentants du conseil d'administration.

Néanmoins, précisait-il, elle ne refuserait pas de verser sa quote-part au budget de 1988. « *Notre souhait*, a-t-il dit, *est que le professeur Castagné soit maintenu à son poste, parce qu'il a prouvé qu'il est capable de gérer cette situation de compromis. Pourtant, nous ne ferons rien contre l'Orchestre.* »

ROGER BECRIAUX.

ARTS

Au Centre dramatique national de Reims

Les « Moineaux » de Kinshasa

De Kinshasa l'équatoriale à la froide Champagne... les comédiens zaïrois et français qui ont créé dans la capitale du Zaïre leur pièce la Rue *où l'éléphant est tombé viennent d'atterrir à Reims.*

Les voilà comme Jéricho, le héros de leur spectacle... « *Seul dans sa rue, sur la surface de la vie, Jéricho joue à l'Afrique.* » Il est le pilote anglais d'un avion survolant la jungle zaïroise, le temps d'un rêve. Mais l'enfance s'éloigne et meurt. Son rêve étouffe Jéricho.

Il y a un mois, ils avaient leur première à Kinshasa... Dans l'amphithéâtre à ciel ouvert du campus, trois mille cinq cents étudiants zaïrois se serrent. La pluie menace, mais une féticheuse couchée depuis 17 heures sous un arbre à côté de la scène veille à conjurer le mauvais sort, son crapaud dans un sac suspendu à une branche.

Les premières gouttes de pluie s'abattent sur le campus à la fin de la pièce, mais le spectacle continue. La nuit appartient aux danseurs. Les étudiants envahissent le plateau. Place aux rythmes fous nés à Matonge, le cœur des chaudes nuits de la capitale de « *Kin* » (pour Kinshasa). Le *kwassa-kwassa* agite les corps ; ce mouvement, qui ressemble à celui d'un levier de vitesse, a été créé par Janora le Mécano. Celui-ci se fatiguait des « *mais c'est quoi ça* » de ses clients désarmés face à leur voiture en panne. « *Le quoi ça* » est devenu le « *kwassa* » de la danse. « *Monsieur François, bravo!* », hurle la foule en cadence.

M. François, trente-cinq ans, – François Belorgey, animateur du Centre culturel français de Kin, – proposa au printemps ce spectacle à son directeur, M. Christian Fleitz. L'affaire fut rondement menée. Autour de Jean-Michel Bruyère, auteur-interprète, et de sa dizaine de Rémois, Jojo le chanteur guadeloupéen, maître Nono, percussionniste, et son compère Pelo Ika de Matonge, Donna, le régisseur zaïrois. Fait rare dans l'univers du théâtre, la troupe se nourrit de deux cultures.

Reims est allé à Kin. Maintenant, Kin vient à Reims. Vendredi, c'est l'inauguration de l'exposition conçue en complément du spectacle par François Belorgey et préparé dans la capitale zaïroise : « *Kinshasa : l'art de la vie dans la ville.* »

Le directeur du Théâtre national zaïrois, M. Yoka Lye Mudaba, présida à la préparation de textes d'auteurs zaïrois en contrepoint de l'exposition : « *Entretien autour de la radio-trottoir* », où les nouvelles circulent plus vite que leur ombre ; « Interview d'un taxi-man » attablé à sa bière au cœur de Matonge, quand surgit le soleil de l'aube, etc. C'est tout l'humour kinois, chaleureux et cynique.

L'exposition présente des peintures, des films, des collages, des ustensiles qui témoignent de la vie quotidienne et de la vitalité des « parcelles » – les quartiers populaires de Kin. De ces objets hétéroclites – collection réunie au gré d'une fantaisie et présentée sous vitrine, – il faut découvrir les détours de l'histoire, faite de récupérations en tous genres, pour en saisir le cheminement culturel.

Ainsi, marmites et arrosoirs, bigoudis et lampes à huile produits par un artisan qui fait quatre métiers à la fois, comme tant d'autres, pour survivre : peintre, tailleur, coiffeur et fabricant d'ustensiles. Les guitares d'Almaz, fondateur d'une petite entreprise de Kin, vernies à l'aide d'un soufflet de Flytox. Le réacteur, copie conforme de celui d'un Mirage, mise à feu garantie, est l'œuvre de Dominique, l'« ingénieur », dix-huit ans, aujourd'hui à Reims, avec « Petit Jean », son ami peintre. Ce réacteur a été réalisé chez « Papillon, atelier de recherche aéronautique » par une équipe très hiérarchisée. Les copies de films prêtées par le Centre culturel français subissent quelques accrocs sur les projecteurs faits de pièces de voitures ou de vélos. Mais le rayonnement culturel passe par là.

Autre invention : les objets-miniatures collés sur ces panneaux que l'on appelle « *Botalatala* » qui illustrent l'histoire édifiante des métiers et des rouages économiques. A côté, sont affichées les peintures naïves de Kanda Lusayamo, dit « Petit Jean », et de Chéri Samba, un des plus grands peintres zaïrois, qui signe l'affiche du spectacle théâtral.

Les jouets et modèles réduits en fil de fer, papier de cigarettes et chiffon, foisonnent à l'exposition. Ils sont fabriqués et vendus par les enfants de Kinshasa, « *les moineaux* »

DANIELLE ROUARD.

★ Spectacle *la Rue où l'éléphant est tombé*. Du 8 au 20 décembre 1987.

★ Exposition : « Kinshasa, l'art de la vie dans la ville ». Du 4 au 20 décembre 1987.

★ Au centre dramatique national de Reims, espace André-Malraux, 3-5, chaussée Bocquaine, 51100 Reims. Réservations au 26-40-45-45.

JAZZ

La magie des clubs

Jean-Louis Chautemps, souffleur légendaire et grand inventeur de formes scientifiques, est au Sunset du 9 au 13 décembre. Surveiller Denis Leloup au trombone et Yves Torchinski à la basse.

NHOP (Niels Pedersen), le plus grand bassiste du temps, est au Petit-Opportun (du 14 au 18). Rien n'égale sa vélocité de guitariste, sa musicalité et son élégance harmonique. Au Petit-Opportun, on peut le voir et l'entendre, comme s'il jouait à la maison. Il est en duo avec Alain Jean-Marie, pianiste délicat, savant, trop modeste et toujours porté par le rythme des îles.

Marcel Azzola (*Chauffe, chauffe Marcel*, Jacques Brel) prend le relais le 19 décembre. Exactement comme s'il jouait dans votre salon de musique avec Caratini et Marc Fosset.

François Jeanneau succède à Chautemps au Sunset (du 16 au 20 décembre) et un jeune violoniste dont on parle, dernier-né de la couvée Grappelli, Hervé Cavelier, se produit autour de Noël.

Le jazz a inventé cette structure intermédiaire entre la fête privée et la salle de concert : la formule des clubs. Elle est irremplaçable. Le jazz s'y est formé. De la musique pour les musiciens ! Si l'on veut que les choses se passent bien, que le club ne soit pas simplement un concert au format réduit, qu'il y ait plusieurs clubs pour entretenir l'émulation, qu'ils correspondent à des parcours secrets, à un passé, à une réalité, il y faut une grande ville. Paris remplit les conditions.

F. M.

CINÉMA

« Rent a Cop », de Jerry London

Burt et Liza

Coiffure soigneusement ébouriffée et moulée dans de la paillette rouge, Liza Minelli marche d'un pas rapide dans une rue, déserte car c'est la nuit. Ses talons trop hauts lui donnent une drôle de démarche sautillante : signe que *Rent a Cop*, film de Jerry London, est une comédie. Pourtant ça commence par un massacre : tandis que Liza Minelli, call girl attitrée d'un hôtel pour VRP à notes de frais s'en va rejoindre un client, dans une chambre voisine, des trafiquants échangent quelques sachets de coke contre 2 millions de dollars, apportés dans un cartable par une taupe de la police.

Le policier qui a arrangé le coup, c'est Burt Reynolds. Au moment où il va réussir, un mutant en casque de motard – un de ces casques à visière qui annule le visage humain – intervient et arrose tout le monde avec une arme automatique extrêmement efficace. Seul Burt Reynolds en réchappe, sinon il n'y aurait pas de film. Il n'y en aurait pas non plus si, auparavant, Liza Minelli se trompant de chambre n'avait aperçu le visage du tueur...

La suite est sans surprise et pleine d'actions. Liza Minelli se fait poignarder presque tout de suite, en réchappe évidemment et meurt de peur. Elle va se rassurer auprès de Burt Reynolds qui, après s'être fait virer de la police, joue les Pères Noël vigiles dans un grand magasin. D'abord il refuse et puis il accepte, et succombera bien entendu au charme attendrissant de la pétulante Liza qui, amincie, rajeunie, retrouve un personnage à la Sally Bowles (la chanteuse de *Cabaret*), mais les deux films n'ont rien à voir et Jerry London n'est pas Bob Fosse.

Cela dit, il mène ses quatre-vingt-dix minutes d'actions sur un rythme rapide et qui ne faiblit pas. Ce qui faiblit, c'est le scénario et l'enthousiasme des deux principeux interprètes, en particulier, de Burt Reynolds. La lassitude désabusée de son personnage lui colle à la peau ! Mais enfin, comme Liza Minelli, il fait son boulot jusqu'au bout. Eux et les autres comédiens – dont Dionne Warwick cachetonnant en maquerelle classe – assurent en vrais pros, de sorte qu'on ne s'ennuie pas tout à fait.

COLETTE GODARD.

« Il est génial, Papy », de Michel Drach

Une comédie, dit-il

Sébastien a dix ans. Il est pensionnaire, en province, dans une institution religieuse. Sa mère, qui vit à New-York, ne peut pas venir le chercher pour les vacances. Sébastien fait une fugue, débarque à Paris, chez son grand-père, également prénommé Sébastien, qui ignorait son existence. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, un raté ; il joue du violon dans les boîtes de Pigalle ; il est séparé de sa femme, qui a mis le grappin sur un industriel et habite les beaux quartiers. Le grand-père et le petit-fils se regardent d'abord en chiens de faïence ; le gosse est insupportable, dérange tout, fait sauter les plombs. L'adulte se prend les pieds dans ses mensonges et sa mythomanie. Au bout du compte, ils s'adoreront et, d'ailleurs, on ne demande que cela.

Il y a quelque chose dans le scénario : une certaine amertume à l'égard de la cellule familiale disloquée, des parents qui ne comprennent rien. Claire, la mère de Sébastien, qu'on ne voit jamais, enceinte à seize ans, a dû se débrouiller seule, et son « enfant de l'amour » est un mal aimé. L'amour paternel, le vrai, le pur, va donc sauter une génération. L'histoire pourrait être belle, émouvante, avec une pointe d'humour. Mais elle est mal écrite et mieux vaut ne rien dire des dialogues, des mots d'auteur. Michel Drach a voulu faire une comédie, c'est annoncé au générique.

On a donné à Fabien Chombart des répliques de petit prodige déluré pour un numéro de chien savant. Heureusement, c'est une nature, il s'en tire par une espèce de fraîcheur, et avec l'aide de Guy Bedos, qui a senti l'humanité, la complexité de son personnage et sauve les meubles pour tous les deux. Les actrices ne sont pas gâtées et, de plus, mal photographiées. Le fantôme de Marie Laforêt joue « Mamy ». On dit cela pour information.

JACQUES SICLIER.

مكتب الأهل

Culture

THÉATRE

« Les Galanteries du duc d'Ossonne », de Jean Mairet

Des lits hantés, mais respectables



TRISTAN VALÈS/ENGUERAND

« Les Galanteries du duc d'Ossonne », mis en scène par Jean-Marie Villégier

Jean-Marie Villégier fait découvrir Jean Mairet, qui de 1623 à 1640 a écrit douze pièces, avant de quitter le théâtre pour accomplir quelques missions diplomatiques délicates.

« La mère de toutes les tragédies françaises », ainsi Voltaire désignait-il la *Sophonisbe*, de Jean Mairet, créée à Paris en 1634, trois ans avant *le Cid*, de Corneille.

Mairet, jamais joué de nos jours, est l'une des figures les plus attachantes de notre théâtre.

Jean-Marie Villégier a mis en scène, à Caen, sa comédie *les Galanteries du duc d'Ossonne*.

C'est une pièce unique en son genre, d'un amoralisme intégral, et dont plusieurs scènes se passent dans un lit.

Un homme marié, Paulin, voit la vie *en noir* : sa jeune épouse, Emilie, a *un amant*, le vigoureux Camille.

Paulin, prenant Camille de court, lui transperce le buste de son épée. Meurtrier et donc pas tranquille, il court à toutes jambes chez le vice-roi, le duc d'Ossonne, qui, très coureur lui-même, passe pour un juge indulgent. Mais Paulin a tout de même pris le temps, avant tout, de confier à sa sœur Flavie le reste de vertu d'Emilie : Flavie ne devra pas lâcher Emilie d'une semelle, et *même* coucher dans le même lit *qu'elle*, c'est plus sûr.

Le duc d'Ossonne, écoutant Paulin lui conter les choses, cache son bonheur : lui-même est amoureux fou d'Emilie et ne songe qu'à lui faire violence, en douceur. Il expédie sur-le-champ Paulin au diable vauvert, et, vers le milieu de la nuit, grimpe chez Emilie par une échelle de soie.

Surprise : il trouve Emilie debout, toute habillée. Elle s'en va rejoindre son coquin Camille, que Paulin, ce bon à rien, n'a que blessé. Mais Emilie a les idées larges, pour autrui comme pour elle-même. *« Attendez moi*, dit-elle au duc, qu'elle trouve très joli garçon, *dans une heure ou deux je serai là, et pour ne pas prendre froid prenez donc ma place, dans mon lit. Vous y trouverez ma vieille nounou, n'y faites pas attention »*.

Boiseries anciennes et soirées sombres

En vérité, la vieille nounou, c'est Flavie, la belle-sœur, qui est jeune et très jolie. Entendant cela à travers la courtine, cette Flavie s'en pâme de joie. Le duc se déshabille, et Flavie fait semblant de dormir, et de rêver... que le duc l'embrasse.

Le duc monte sur le lit, croyant trouver une peau déjà jaune sur des os. Il voit une beauté, qui susurre son nom. Il la touche, elle feint de se réveiller : *« Mais que faites-vous là, Monsieur ? »* Les choses vont s'arranger très vite.

C'est la fin de l'acte trois, mais ce n'est qu'un début. Disons juste qu'au dernier tableau, deux femmes et deux hommes naviguent sous un même drap, sans qu'un chassé-croisé soit nettement exclu.

Quand nous lisons ou regardons cette pièce, elle nous laisse rêveurs. Parce qu'elle n'a rien de commun avec les vaudevilles 1900 ou nos polissoneries du Boulevard. Les lits de Jean Mairet échappent à toute vulgarité. La comédie est écrite en vers très beaux. Elle est une œuvre de grande classe, éclatante de vie, c'est certes on ne plus plus « physique », ce n'est jamais crapuleux.

Il faut dire que la mise en scène de Jean-Marie Villégier est de grande classe, elle aussi. Déjà les décors sont d'un extrême raffinement. De jour, ce sont de grandes salles, aussi dégagées qu'au grand air, des murs d'un gris très sensible, un gris ciel, et, sur la plaine des parquets blonds, les taches dorées du soleil, qui dansent. Et les costumes ont la grâce, la poésie impondérable, des robes et des pourpoints de Watteau, mais avec une folie en plus, comme si les fées de Perrault y avaient mis un point final.

Et la *nuit*, les lits que nous évoquions sont tout de boiseries anciennes et de soieries sombres, et dans les rayons neigeux, obliques, de la lune, ils prennent des allures de cabanes d'enfants, dans une clairière de forêt, ou aussi d'une embarcation, qui dort sur une plage, sur ses béquilles, avant que la mer remonte.

Tout cela est très épuré, il y a comme une transparence, un jeu de mirage, dans quoi la comédie court vite, tantôt pâle de perdre le souffle, tantôt un rose charmant aux joues.

Carlo Tomasi (décors), Patrice Cauchetier (costumes), Philippe Arland (lumières), tous sont à remercier. Les acteurs aussi : Carlos Daniel, duc d'Ossonne de belle allure, un peu farceur, et Cyrille Gaudin, curieuse Emilie qui mène une vie de bâton de chaise sous des dehors d'austérité, et Nelly Borgeaud, la soi-disant toute endormie, et Christophe Galland, l'amant passé au fil de l'épée mais resté bon pied bon œil...

Ce chef-d'œuvre sera repris à Strasbourg du 9 au 12 décembre. Rien n'est prévu pour plus tard, *ni* à Paris *ni* ailleurs. C'est regrettable.

MICHEL COURNOT.



Communication

Concentration et entraves à la concurrence

Les chaînes de télévision font main basse sur la production

La concentration revient ! Bouygues, Berlusconi et les autres, après avoir pris le contrôle des chaînes, créent aujourd'hui de multiples filiales de production. Un danger pour les indépendants du secteur, qui espèrent bien voir adopter, après les présidentielles, une règle du jeu en ce domaine. « *Sinon, nous sommes foutus* », disent-ils.

A l'automne, la rumeur hante les allées du MIP-TV. Puis resurgit dans les couloirs du Parlement et donne enfin lieu à empoignades lors d'un happening réunissant gens de télévision et pouvoirs publics au Chalet des îles du Bois-de-Boulogne. Le spectre de la concentration verticale – la main-mise des chaînes sur la production audiovisuelle – est de retour !

Cette vieille maladie de la télévision française a déjà mené le service public à l'asphyxie et la Société française de production (SFP) au déficit. On avait pourtant cru la faire reculer. Et rééquilibrer au profit des producteurs le rapport de force avec les télévisions. Successivement, deux ministres de la culture avaient imposé des mesures susceptibles de renforcer l'autonomie des producteurs privés : M. Jack Lang avec les Sofica (1) et le compte de soutien à la création audiovisuelle ; M. François Léotard avec la suppression des commandes obligatoires des chaînes publiques à la SFP.

Désormais, pensait-on, les producteurs seraient moins dépendants et bénéficieraient d'un marché plus ouvert. De la concurrence nouvelle naîtrait une floraison d'entreprises qui enrichiraient d'autant la créativité du secteur. Fini l'« hexagonalisme étroit » imposé par des diffuseurs soucieux de la seule satisfaction de leur public. La production française allait enfin s'ouvrir au monde et relever le défi de la guerre des images.

Las ! La loi – ambiguë, mais interprétée dans son sens le plus favorable aux chaînes – n'a pas parachevé cette politique, et n'a pas séparé définitivement les deux métiers. Les chaînes ont conservé le droit de produire. Les jeunes télévisions privées, renouant avec les vieux réflexes de feu le monopole public s'engouffrent dans la faille. Leurs actionnaires, leurs collaborateurs ou elles-mêmes multiplient les filiales spécialisées dans le secteur.

C'est le groupe Bouygues, principal actionnaire de TF 1, qui prend 35 % de PAD, la maison de production de M. Alain Denvers, ancien directeur de l'information de la chaîne. Ou qui crée Challenger Production avec Mmes Marie-Laure Reyre et Danièle Thompson, toutes deux membres du conseil de création de la chaîne. C'est la GMF, elle aussi partenaire de la Une, qui lance Prony-Production et Multi-Images.

C'est encore la magnat italien Silvio Berlusconi, co patron de la Cinq, qui s'apprête à réactiver Europe 5, une société française de production, filiale à 100 % de son groupe Rete Italia. Sa représentante, Mme Marie-Françoise Rouy, multiplie en ce moment les contacts avec le Tout-Paris. C'est M. Jérôme Seydoux, toujours présent dans la cinquième chaîne, qui fonde Chargeurs-Images, la branche hexagonale du Consortium européen de la télévision commerciale. Une société où non seulement on retrouve M. Berlusconi, mais aussi M. Robert Maxwell, le deuxième actionnaire de... TF 1 !

Ce sont enfin onze collaborateurs de Canal Plus qui s'associent à égalité avec leur employeur pour fonder Ellipse Programme, une société chargée de *« vendre à l'extérieur »* leur indéniable savoir-faire.

« Ajoutez à cela les cas particuliers et les positions acquises depuis longtemps, et vous aurez une idée du véritable quadrillage opéré par les diffuseurs », commente un professionnel désabusé. TF 1, comme Antenne 2 et FR 3, est actionnaire de la SFP. Le groupe Bouriez, déjà présent dans la production avec Ariane Films et Revcom Télévision, participe aujourd'hui au tour de table de la Une. La Compagnie luxembourgeoise de télévision, qui figurait déjà parmi les grands de la production française avec DIC-France, Hamster, Télé-Union, voire VCF, détient maintenant le quart de M 6. Havas enfin actionnaire de Canal Plus et de la CLT, contrôle Télé-images, producteur de « Maguy ».

Déjà, certains soupçonnent quelques entorses à une saine concurrence. TF 1 n'a-t-elle pas confié ses émissions sur le bicentenaire de la Révolution française au groupe Bouriez ? Et M 6 surtout n'a-t-elle commencé par travailler avec trois producteurs qui lui sont liés ? Ce sont Hamster et DIC-France qui ont respectivement produit ses premières commandes de fiction : « Céline » et « Les lucarnes d'Hamilcar ». C'est un autre actionnaire de la chaîne, M. Marin Karmitz, qui produit « Libre et change », la toute nouvelle émission de Michel Polac.

« Ni facilités ni privilèges »

« N'exagérons pas, s'emporte M. Etienne Mougeotte, le directeur d'antenne de TF 1. *D'abord, parce que nombre de ces nouvelles sociétés de production n'existent encore que sur le papier. Ensuite, parce que ce serait suicidaire pour un diffuseur de ne travailler qu'avec les seules entreprises dont il est actionnaire, au risque de voir de bien meilleures émissions partir vers la concurrence. L'objectif d'une télévision privée est de faire de l'audience. Ses critères de choix sont donc simples : trouver les produits qui collent à sa stragégie. Peu importe alors qui les fait ! »* Un plaidoyer la main sur le cœur que M 6 complète à... chiffres ouverts. *« 65 % de nos dépenses de production vont à nos émissions musicales. Aucune n'est produite par l'un quelconque de nos actionnaires »*, rétorque ainsi son directeur général adjoint Jean Stock.

Les sociétés de production directement ou indirectement apparentées à un diffuseur protestent, elles aussi, de leur indépendance. *« Il n'y a ni facilités ni privilèges, et encore moins de marchés réservés »*, affirment-elles dans une belle unanimité. Et, statistiques à l'appui, démontrent qu'elles travaillent avec toutes les chaînes. Mais avoir Bouygues ou Havas dans son capital n'est-il pas un atout de poids pour exporter un contrat ou discuter avec son banquier ?

« La belle affaire, réplique un indépendant. *Ce n'est pas ce que je redoute. Moi aussi, je mets en avant la richesse et la puissance de mes actionnaires pour donner confiance à mes clients ou à mes fournisseurs ! Le problème est ailleurs ! Il est dans le double discours des chaînes, qui tantôt minimisent la portée de leurs investissements – c'est marginal, conjoncturel, voire seulement une politesse, – et tantôt mettent en avant la concurrence européenne et la nécessité de constituer des groupes nationaux forts »*.

L'inquiétude provient aussi pour beaucoup des engagements non tenus du groupe Bouygues. Candidat à TF1, celui-ci s'était engagé à ne pas produire. C'est cette promesse qui lui a valu le soutien des auteurs, artistes et producteurs. Les indépendants avaient applaudi des deux mains, lors des auditions publiques de candidature, les remarques pertinentes de la CNCL sur la concentration excessive... du groupe Hachette.

« Quelle place pour nous demain ? s'inquiète aujourd'hui un professionnel. *Faute de commandes, la Cinq est pour l'instant hors course, mais j'ai des craintes immenses sur la règle du jeu. Qu'une chaîne française contrôle une maison de production dans un univers ouvert et concurrentiel ne pose en soi aucun problème. Qu'elle multiplie les filiales directes ou indirectes bafoue ses engagements, et l'appréciation change »*.

Sans protection ni barrières légales, il ne peut y avoir de production indépendante, estiment les professionnels, et c'est ce que prouvent les exemples étrangers. Aux Etats-Unis, où les trois grands réseaux sont obligés d'acheter leurs productions de fiction aux indépendants, la profession prospère. En Italie, au contraire, où aucune disposition législative n'existe, l'intégration verticale est de règle, renforçant le poids de M. Berlusconi.

C'est pourquoi les organisations professionnelles de producteurs s'apprêtent à demander aux futurs candidats à l'élection présidentielle, entre autres engagements, celui de faire adopter dand les meilleurs délais des dispositions anticoncentrations. Les barristes et, dans une moindre mesure, les socialistes semblent déjà prêts à faire un pas dans ce domaine. La Commission de Bruxelles elle-même a déjà adopté une directive en ce sens.

« Nous ne voulons pas interdire aux chaînes françaises ou à leurs actionnaires de créer des filiales de production, explique un indépendant. *Nous voulons seulement canaliser leur activité. Par une politique de quotas, par exemple. Si nous ne réagissons pas aujourd'hui, nous sommes foutus. »*

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Société de financement du cinéma et de l'audio visuel.

● **L'UER envisage une chaîne sportive européenne.** – Plusieurs membres de l'Union européenne de radiodiffusion (qui regroupe des chaînes publiques et privées d'Europe) ont décidé le principe du lancement en 1988 d'une chaîne de télévision consacrée aux sports, et diffusée par satellite vers les réseaux câblés. Baptisée Eurosport, et exploitée par une société dans laquelle figurera le groupe News International de M. Rupert Murdoch (déjà exploitant de Sky Channel), cette chaîne a pour ambition de *« maintenir la position des membres de l'UER dans la concurrence croissante du paysage audiovisuel européen »*. Une autre chaîne sportive, Screen Sport, existe déjà en langue anglaise et débutera ses émissions en français sous le nom de TV-Sport, en 1988. (*Le Monde* du 3 novembre.)



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

FRIGID OU LE CŒUR HAUTAIN. Café de la Danse (42-57-05-35). 20 h.

J'AIME BRECHT. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30.

LA SONATE AU CLAIR DE LUNE. Théâtre Arcane (43-38-19-70). 20 h 30.

LE MARABOUT. Lycée Fénelon (46-07-91-51). 19 h 30 et 21 h (7).

L'ANGE DE L'INFORMATION. Petit Odéon (43-25-70-32). Mar. à 18 h (8).

Les salles à Paris

ARCANE (43-38-19-70). La Sonate au clair de lune : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Une année sans été (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Match d'improvisation : 21 h.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Frigid : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). *Iphigénie : 19 h 30.*

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Macbeth, le sommeil : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Auditorium. Récitations : la Métromanie (grands textes du répertoire) : 18 h 30. Salle Richelieu. Monsieur de Pourceaugnac : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Péripatéticiens : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Le Traducteur cleptomane ou la disparition : 20 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Baby Sitting : 19 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Contes bariolés, suivi du Chant du cygne : 20 h. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 21 h 30. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Un riche, trois pauvres : 21 h 15.

LYCÉE FÉNELON (46-07-91-51). Le Marabout : 19 h 30 et 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Pleure pas Gilbert Trio : 19 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Rencontres du Palais royal : de Lucifer à Cyrano, du plaisir de dire non : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. Huis Clos : 20 h 30.

THÉÂTRE DES CINQUANTE (43-55-33-88). Les Evadés : 20 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Récitations-Conversations : Ode à la poésie : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Sylvie Joly : 21 h.

Région parisienne

ANTONY (THÉÂTRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). Nuits câlines : 21 h.

NANTERRE (THÉÂTRE DES AMANDIERS) (42-21-18-81). Grande salle. Pionniers à Ingolstadt (Festival d'automne à Paris) : 21 h 30.

SAINT-DENIS (THÉÂTRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). Salle G. Robard. Mais n'te promène donc pas toute nue : 20 h 30. Salle J.-M. Serreau. Eloge de la pornographie : 20 h 30. Salle Le Terrier. Les Buveuses de pluie : 18 h 30.

Le music-hall

TINTAMARRE (48-87-33-82). André Lamy. Claude Lemesle.

Les opéras

THÉÂTRE DU RANELAGH (42-88-64-44). Bastien et Bastienne : jusqu'au 25 décembre. 20 h 30, Opéra de Mozart, mise en scène de F. Cohen-Tanuji, dir. mus. de D. Riffaud (vingt-quatre musiciens et six chanteurs). De 80 F à 250 F.

Les concerts

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). L'Opéra Valis. 21 h (dernière). Tod Machover et Catherine Ikam (commande de l'Ircam). 95 F et 80 F.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Quatuor Ludwig II, 20 h 30 J.-Ph. Audoli (vl), M. Togonal (vl), P. Faure (alto) et A. Coery (cello). Œuvres de Mozart, Debussy et Brahms. 80 F, 60 F, 35 F.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (45-04-12-15). Anzi Bel-Canto, 20 h 30 Avec I. Garcisanz (soprano), le quatuor Novalis et F. Chaslin (pia.). Œuvres de Malipiero, Casella, Pizetti et Respighi. 140 F, 100 F (FNAC, Alpha, Firactel, agences).

ÉGLISE SAINT-ROCH (chauffée et illuminée) (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio, 20 h 30 Avec S. Kyriazopoulos (vl), huit cents participants dir. par J.-P. Loré, le Grand Ensemble de cuivres Guy Touvron, le Chœur français d'oratorio, avec (entre autres) C. Arnaud, E. Billet, J.-L. Boulfat, F. Coubés, B. Dubois, B. Gaucheron-Perol, H. Lamy, M. Modou, F. Nosny, J.-M. Puissant et Jacques Martin (dans le rôle du compositeur). Le Requiem de Berlioz (à l'occasion du 150e anniversaire de sa création à Paris). De 100 F à 150 F.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France, 20 h 30. Avec le Chœur de Radio-France, dir. par E. Bour. Œuvres de Varèse, Debussy et Roussel. De 24 F à 170 F.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Cinémathèques de la danse présente, 20 h 30 : Pas de ciel (1987), de Téo Hernandez, 20 h 30 ; la Petite Danseuse de Degas (1986), de Henri Alekan, 20 h 30 ; Quai Bourbon (1987), de Luc Riolon, 20 h 30 ; le Fantôme du théâtre (1987), de Pascal Kané, 20 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

L'Assassinat du Père Noël (1941), de Christian-Jaque, 15 h ; Un type comme moi ne devrait jamais mourir (1976), de Michel Vianey, 17 h ; les Conquérants du nouveau monde (1947, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger : Pierre Boulez (1965), de Michel Fano, 14 h 30 ; le Salaire du péché (1956), de Denys de La Patellière, 14 h 30 ; le Droit d'asile (1970), de Jean-Pierre Lajournade, 17 h 30 ; Prima della Rivoluzione (1964, v.o.), de Bernardo Bertolucci, 17 h 30 ; Paris au jour d'hiver (1975), de Guy Gilles, 20 h 30 ; la Femme spectacle (1963), de Claude Lelouch, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

APOLOGY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Lundi 7 décembre

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE BAYOU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA BONNE (**) (It.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOLLYWOOD SHUFFLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOUSE II (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NADINE (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NUIT DOCILE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LE SICILIEN (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VEILLÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES FILMS NOUVEAUX

IL EST GÉNIAL PAPY ! Film français de Michel Drach : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'IRLANDAIS. Film britannique de Mike Hodges, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOYADE INTERDITE. Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

RENT A COP. Film américain de Jerry London, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Images, 18e (45-22-47-94).

VENT DE PANIQUE. Film français de Bernard Stora : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE PLATINÉE. Film franco-ivoirien de Claude Cadiou : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

YEELEN. Film malien de Souleymane Cissé, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les séances spéciales

LES ABYSSES (Fr.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) mer., jeu., ven., lun., mar. 12 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., ven., dim. 19 h 45, sam. 20 h, lun., mar. 18 h.

L'AMOUR A LA VILLE (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam. à 12 h.

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 40.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) mer. à 10 h T.U. 15 F. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 13 h 45.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 15 h 30.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 30 et 22 h.

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Fr.-A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 13 h 45.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 11 h 50 film 5 mn après.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 40, 22 h 15 + sam. 0 h 30 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 17 h 40 film 5 mn après.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 13 h 45.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., lun. 19 h 45.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45.

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 14 h 40 et 22 h 10.

Les grandes reprises

AMITYVILLE 2 LE POSSÉDÉ (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BAMBI (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

CLAUDINE A L'ÉCOLE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

GREMLINS (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

HANTISE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE ROMAN DE MILDRED PIERCE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE SILENCE DE LA MER (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

MARDI 8 DÉCEMBRE

« La sculpture au Musée d'Orsay », 9 h 45, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Michèle Pohyer).

« La vie quotidienne d'une caserne de pompiers », 10 heures, angle de la rue de Sévigné et de la rue d'Ormesson (Pygma).

« La Sorbonne », 14 heures, 47, rue des Ecoles (Didier Bouchard).

« Paris du seizième au dix-huitième siècle », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Peintures et sculptures 1850-1900 », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Zadkine : atelier et œuvres », 14 h 30, 100 bis, rue d'Assas (Musée Zadkine).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Les secrets du quartier Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Paris livre d'histoire).

« Le fournil de la boulangerie Poilâne », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Romann).

« Tradition du compagnonnage au quartier de la Foire Saint-Germain », 15 heures, métro Mabillon (Approche de l'art).

« Le vieux village de Saint-Merry Quincampoix », 15 heures parvis de l'Hôtel de Ville, devant la poste (Gilles Botteau).

« La Sorbonne, histoire de l'Université et du quartier Latin », 15 heures, 48, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, petit auditorium, 14 h 30 : « Bonnard et la lumière », par Marie-Amélie Anquetil (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

3, rue Rousselet, 14 h 30 et 19 heures : « Egypte pharaonique : le Moyen Empire » (Arcus).

Salle des Ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « L'époque d'Hérode, Hérodion, Massada, Qumran » (Odette Boucher).

Hôtel Trianon, 1 bis, rue de Vaugirard, 15 heures et 19 h 30 : « La maladie, corps et esprit ? », par Michel Louis (Institut français d'astrologie).

33, place Maubert, 20 heures : « Foi et incroyance », par Henri Fesquet (Association protestante de liaison interuniversitaire).

4, rue de Chevreuse, 17 heures : « Production et commerce d'armes, l'exemple français et ses répercussions sur le système international », par M. Edward A. Kolodziej (CERI, Fondation nationale des sciences politiques).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 7 décembre

TF 1

20.30 Cinéma : Un justicier dans la ville n° 2 □ Film américain de Michael Winner (1981). Avec Charles Bronson, Jill Ireland, Vincent Gardenia, Anthony Franciosa.

22.20 Magazine : Santé à la une. Emission d'Igor Barrère. L'autre diabète, avec les professeurs Georges Chobroutsky, Gérard Slama, Jacques Mirouze et Jean-Michel Dubernard. **23.35 Journal. 23.50 Bourse. 23.53 Permission de minuit.**

A 2

20.30 Cinéma : Je sais rien mais je dirai tout ■ Film français de Pierre Richard (1973). Avec Pierre Richard, Bernard Blier, Bernard Haller, Luis Rego, Christiane Minazzolli. ▶ **21.55 Magazine : Autrement dit.** De Guillemette de Sairigné et Claude Gallot. Cadeaux : cadeaux, cadeaux ; La valse des cadeaux ; Cadeau exotique ; Cadeaux de famille ; Le temps en cadeau ; Le cadeau du cœur ; Cadeau de la vie. **22.55 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Histoires courtes. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

20.35 Cinéma : Barocco ■■ Film français d'André Techiné (1976). Avec Isabelle Adjani, Gérard Depardieu, Marie-France Pisier, Claude Brasseur, Jean-Claude Brialy. **22.25 Journal. 22.50 Magazine : Océaniques.** De Michel Cazenave et Pierre-André Boutang. Heidegger, la parole et le silence (1re partie). Avec Georges Steiner, Jean-Pierre Faye, François Fedier, André Glucksmann. **23.40 Musiques, musique.** La cathédrale engloutie et la danse de Puck, de Debussy, par Pascal Rogé, piano. **23.55 Jeu à XIII.** Championnat de France : Villeneuve-sur-Lot contre le XIII Catalan.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Bus en folie ■ Film américain de James Frawley (1976). Avec Joseph Bologna, Stockard Channing, John Beck, René Auberjonois. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Magazine : Canal foot.** Présenté par Pierre Sled. **22.30 Les KO de Canal Plus. 23.30 Football américain. 0.25 Cinéma : Mask** ■■ Film américain de Peter Bogdanovitch (1984). Avec Cher, Sam Elliott, Eric Stolz, Estelle Getty, Richard Dysart, Laura Dern. **2.20 Magazine : Picnic TV.**

LA 5

20.30 La preuve par cinq. Emission politique de Pierre-Luc Séguillon. Invité : Valéry Giscard d'Estaing. **22.00 Série : Matlock.** Accusation. **22.55 Série : Nero Wolfe.** Chantage à l'orchidée. **23.45 Série : Max la menace** (rediff.). **0.15 Série : Le temps des copains. 0.40 Les cinq dernières minutes.** Un cœur sur mesure (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma à la carte : 1er choix : Super 7 appelle le Sphinx □ Film italien de Umberto Lenzi (1965). Avec Roger Browne, Massimo Serato, Fabienne Dali. **2e choix : Mayerling** ■ Film franco-britannique de Terence Young (1968). Avec Catherine Deneuve, Omar Sharif, Ava Gardner, James Mason. **22.05 ou 22.50 Série : Brigade de nuit. 22.55 ou 23.40 Journal. 23.05 ou 23.50 Météo. 23.10 ou 23.55 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **23.55 ou 0.40 25 images seconde** (rediff.). **0.25 ou 1.10 Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. 20.30 L'histoire en direct. Le procès Pétain : juillet-août 1945. **21.30 Dramatique : l'Euthydème, de Platon** (première partie). **22.40 La nuit sur un plateau :** L'ethnologie. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. *Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Mort et transfiguration, poème symphonique, op. 24, de R. Strauss ; Jeux de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. Daniel Nazareth ; Entracte : Le marchand de sable qui passe, de Roussel ; Quatuor à cordes, op. 45, de Roussel ; à 22.30, feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 (Carl Lœwe, un génie méconnu du lied et de la ballade) ; à 23.07, La Callas à Hambourg : Pleurez, mes yeux, de Massenet ; sonate en si bémol mineur, op. 35 de Chopin ; Andante et Allegro, de Chausson ; Quatre lieder, op. 13, de Zemlinski.* **0.00 Musique de chambre.** Œuvres de Debussy.

Mardi 8 décembre

TF 1

15.10 Téléfilm : La grimpe (rediff.). De Roland Bernard, d'après le roman d'Henri Spade. Avec Geneviève Fontanel, Gérard Chevallier, Géory Desmouceaux, Jean Le Mouel. **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Sylvie Vartan, Alpha Blondy, Sabine Guérin, Charlie Makes the Cook. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Ciné-star : la Chèvre** ■■ Film français de Francis Veber (1981). Avec Pierre Richard, Gérard Depardieu, Corynne Charbit, Michel Robin. **22.15 Magazine Ciné-star** (suite). De Michel Denisot. Invités : Xavier Deluc, Anna Karina et Roland Giraud. **23.15 Journal. 23.28 La Bourse. 23.30 Permission de minuit.** Spécial Alberto Moravia, pour son quatre-vingtième anniversaire.

A 2

15.05 Magazine : Domicile A 2 (suite). **16.40 Flash d'informations. 16.45 Feuilleton : Rue Carnot. 17.15 Récré A 2.** Barbapapa ; Bogus ; Bleue comme une orange ; Les Campbells. **17.50 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Dany Saval, Johnny Clegg et Savuka, Johnny Hallyday, Cellina. **18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.** Comment ne pas se faire décapiter par Henri VIII (1re partie). **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Magny.** Le prix concours. **20.00 Journal. 20.30 Mardi cinéma : Scout toujours** □ *Film français de Gérard Jugnot (1985).* Avec Gérard Jugnot, Jean-Baptiste Foucret, Jean-Claude Legay, Agnès Blanchot. **22.15 Les jeux de mardi cinéma.** Présentés par Jacques Rouland, Daniel Ceccaldi et Ghislaine Ottenheimer. **23.30 Informations : 24 heures sur A 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

▶ **15.05 Série : Les dossiers noirs.** De Jean-Michel Charlier. Alfred-Helmut Naujocks, l'homme à tout faire d'Himmler. *L'itinéraire d'un SS ô combien actif, qui mourut dans son lit.* **16.00 Documentaire : Histoire de la photographie.** 5. Un instant pour l'éternité. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Face aux Lancaster.** De Ado Kyrou, avec Martine Brochard, Michel Le Royer (2e épisode). **17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Dessin animé : Myster T.** Le mystère de Williamsburg. **18.30 Feuilleton : Studio folies.** 12e épisode : Réaction au vaccin. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La bouche et les dents. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 INC. 20.35 Cinéma : Tarzan et sa compagne** ■ Film américain de Cedric Gibbons et Jack Conway (1934). Avec Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan, Paul Cavanagh, Forrester Harvey, Nathan Curry. **22.10 Journal. 22.40 Magazine : Décibels.** Avec Sheila E., Sapho, Anne Clark, Graziella de Michele, Dino Lee, Uno.

CANAL PLUS

15.55 Cinéma : Mon oncle ■■■ Film français de Jacques Tati (1958). Avec Jacques Tati, Jean-Pierre Zola, Alain Becourt. **17.45 Série : Les monstres. 18.10 Flash d'informations. 18.16 Zygo.** La caméra indiscrète chez les Belges. **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Sylvie Joly, André-Jean Lafaurie. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : Serge Lama. **20.30 Cinéma : Descente aux enfers** ■ *Film français de Francis Girod (1986).* Avec Claude Brasseur, Sophie Marceau, Betsy Clair, Gerard Rinaldi, Hippolyte Girardot. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Psychose II** ■ *Film américain de Richard Franklin (1982).* Avec Anthony Perkins, Vera Miles, Meg Tilly, Robert Loggia, Dennis Franz. **23.50 Téléfilm : Sur les traces du passé.** De Rod Holcomb, avec Lynda Carter, Angie Dickinson, Don Murray. **1.25 Cinéma : Maud** (classé X). *Film français de Michel Baudricourt (1981).* Avec Chris Berg, Richard Allan, Shirley, Khris.

LA 5

15.30 Série : La grande vallée. 16.30 Série : Max la menace. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. Le couronnement d'Ozma. **17.20 Dessin animé : Charlotte.** Rencontre émouvante. **17.45 Dessin animé : Emi magique. 18.10 Série : Wonder woman.** Le mariage. **19.00 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Patton** ■ *Film américain de Franklin J. Schaffner (1970).* Avec George C. Scott, Karl Malden, Michael Bates, Karl Michael Vogler. **23.25 Série : Baretta.** Le médecin. **0.15 Série : Max la menace** (rediff.). **0.40 Feuilleton : Le temps des copains. 1.15 Les cinq dernières minutes.** La boule perdue (rediff.).

M 6

14.30 Série : Marcus Welby. Les chemins de la nuit. **15.20 25 images seconde.** Savoir dénombrer les idées visuelles contenues dans un clip. **15.50 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Daktari.** Le mur de flammes. (1re partie). **18.00 Journal. 18.15 Météo 6. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill.** Bonnes vacances. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : Deux billets pour Mexico** □ Film franco-germano-italien de Christian-Jaque (1967). Avec Peter Lawford, Ira Furstenberg, Georges Geret. **22.15 Série : Maîtres et valets.** Un parfait étranger (rediff.). **23.05 Journal. 23.15 Météo. 23.20 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.05 Magazine : Médiator. 0.35 Musique : Boulevard des clips.** Spécial chanson française. **1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Résidence nocturne.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. 20.30 Archipel médecine. La sclérose en plaques. **21.30 Les cascadeurs. 22.40 Nuits magnétiques.** Les pieds-noirs (1re partie).

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Le Quatuor Cleveland. *Quatuor à cordes n° 5 en la majeur op. 18 n° 5, Quatuor à cordes n° 12 en mi bémol majeur, op. 127, Quatuor à cordes n° 9 en ut majeur, op. 59 n° 3, de Beethoven, par le Quatuor Cleveland (Donald Weilerstein, Peter Salaff, violons, James Dunham, alto, Paul Katz, violoncelle).* **22.30 Récital.** *Catherine Soly, piano. Variations sur un thème de Haendel, op. 24, de Brahms ; Chants polonais, de Chopin-Liszt ; Prélude, choral et fugue en si mineur, de Franck ; Rhapsodie hongroise n° 6 en ré bémol majeur de Liszt.* **0.00 Club d'archives. Les premiers enregistrements de Stravinsky.**

Audience TV du 6 décembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

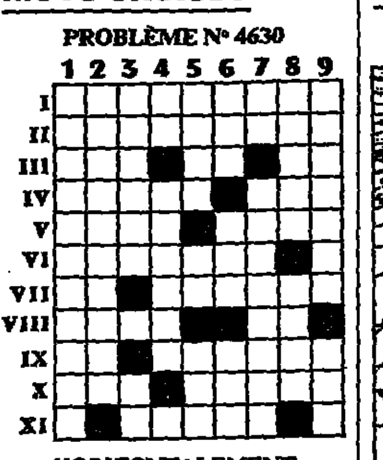
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	60.0	7 sur 7 25.4	Stade 2 15.6	Mr. Pye 5.4	Le Clan... 2.9	Kojak 5.9	Oncle Bill 4.9
19 h 45	64.9	7 sur 7 25.4	Maguy 23.9	Mr. Pye 2.4	Ça cartoon 2.9	Kojak 5.4	Hawaii police 3.9
20 h 16	72.2	Journal 28.3	Journal 22.9	Benny Hill 12.7	Ça cartoon 4.9	Journal 2.0	Hawaii police 3.4
20 h 55	73.2	La Prisonnière... 28.8	2e couteau 21.5	Nouvelle eff. 2.9	Tendres pass. 2.4	Faux pas... 11.7	Au-delà pour 5.4
22 h 08	60.5	La Prisonnière... 36.6	Pub 5.4	Journal 8.3	Tendres pass. 2.9	La nuit ou... 3.9	Au-delà pour 4.4
22 h 44	34.1	Sport dim. 11.2	Musiques cœur 2.9	Association... 7.8	Picnic TV 2.4	La nuit ou... 6.8	Drôles de dames 3.9

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4630



HORIZONTALEMENT

I. Un homme dont on attend un peu de reconnaissance. – II. Un événement qui justifie le premier acte. – III. Devient très coulant. Morceau de bois. Devant un total. – IV. Un mot qu'on peut utiliser pour désigner les lieux. Coule en Roumanie. – V. On en trouve dans le Sud. Nue quand on veut se mesurer. – VI. Un défaut dans les articulations. – VII. Largeur de crêpe. Qui n'est donc pas comme la rose. – VIII. Peut se mettre en boule. *Terme de jeu.* – IX. Un peu d'espoir. Certaines apportent un soutien. – X. Des cailloux dans le désert. Marque un intervalle. – XI. Permet un vieillissement artificiel.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui ont fait exprès d'entrer dans le décor. – 2. Pas droite, ni ronde, ni carrée. – 3. Peut s'accrocher aux murs. Invitation à faire le grand saut. – 4. Font un cent quand ils sont en carré. Doit être remplacé quand les fusées ont éclaté. – 5. Une moitié pour son frère. Extrait de Chopin. Un préfixe qui peut annoncer une reprise. – 6. Où il n'y a pas mèche. Traité de pourri quand il est froid. Rejoint le Danube. – 7. La moitié de rien. Ne satisfait pas ceux qui n'aiment que le grand air. – 8. Dans le Brabant. Laisser sa peau. – 9. Qui fait l'objet d'une répétition. Peut qualifier un style.

Solution du problème n° 4629

Horizontalement

I. Vociférateur. As. – II. Amanite. Insulte. – III. Go. Té. Porc. Taon. – IV. Uppercut. As. Ino. – V. Elus. Asiento. En. – VI. Mastic. Tr. Abusa. – VII. Et. Intrépides. – VIII. Séance. Semés. Ls. – IX. Osier. Ta. Isée. – X. R.E.R. Aromates. – XI. Entait. Il. Nette. – XII. Détour. Ope. Et. – XIII. Hi! Enée. G.I. Bleu. – XIV. Uval. Utricule. – XV. Meneurs. Esseulé.

Verticalement

1. Vaguemestre. Hum! – 2. Omoplate. Endive. – 3. Ça. Pus. Aorte. An. – 4. Intestins. Atèle. – 5. Fier. Incision. – 6. Et. Cactée. Tueur. – 7. Repus. Râ. Rets. – 8. Otites. Ri. – 9. Tir. Erpétologie. – 10. Encan. Imam. Pics. – 11. Us. Stade. Ane. Us. – 12. Rut. Obésité. Blé. – 13. Lai. Us. Set. Leu. – 14. Atones. Lestée. – 15. Sénonaise. Etuve.

GUY BROUTY.

● *Conciergerie.* – *En raison de* travaux, les parties révolutionnaires de la Conciergerie seront fermées au public jusqu'au 20 décembre. Les parties médiévales (salle des gens d'armes et cuisines) resteront ouvertes et bénéficieront d'un tarif d'entrée réduit (6 F au lieu de 10 F).

LOTO N° 49 — TIRAGE DU SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1987

9 16 26 41 43 49 — 17

PROCHAINS TIRAGES EN DIRECT SUR TF1
MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1987 À 20 H 35
ET SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1987 À 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

6 bons n°	3	11 719 590,00 F
5 bons n° + complémentaire	25	162 880,00 F
5 bons n°	1 182	11 310,00 F
4 bons n°	62 202	165,00 F
3 bons n°	1 790 609	11,00 F

22,00 F

JEU GAGNANT N° 57 — LOTO SPORTIF

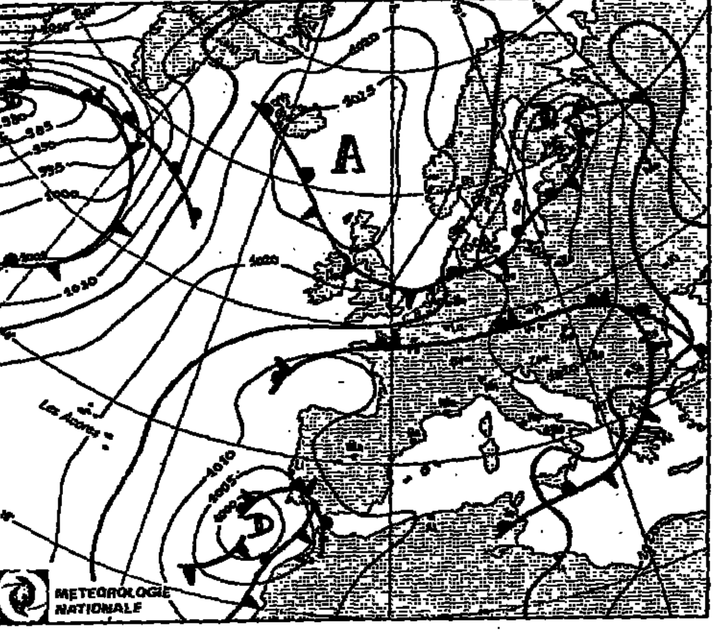
SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

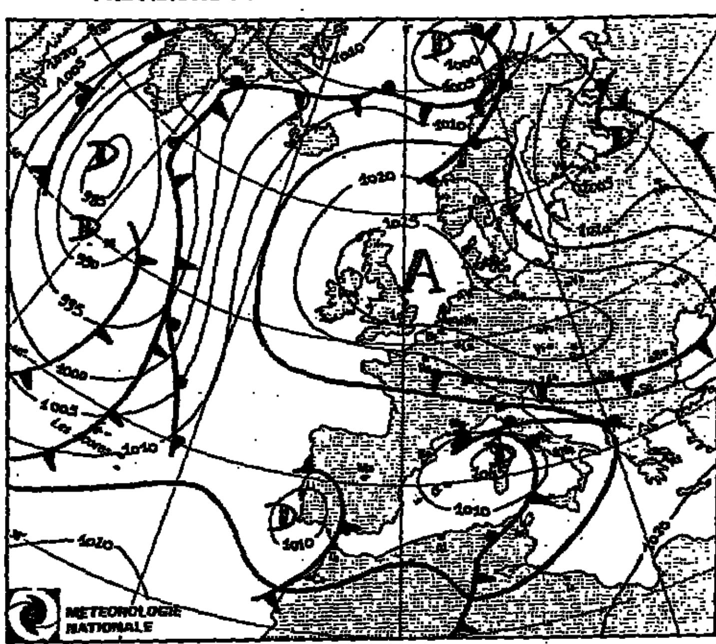
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU





PRÉVISIONS POUR LE 9 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 décembre à 0 h TU et le mardi 8 décembre à 24 h TU.

Les hautes pressions centrées sur les îles Britanniques s'étendent vers l'Allemagne et donnent un régime d'est plus sec et plus frais sur une grande partie de l'Europe occidentale. Le temps va rester perturbé en Méditerranée occidentale.

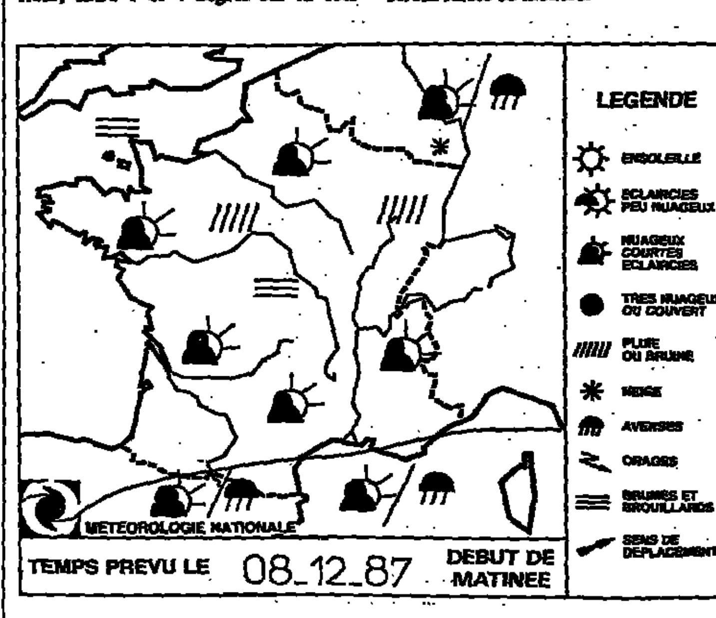
Mardi : frais et nuageux

Sur la plupart des régions le temps restera très nuageux et brumeux. Les températures minimales seront entre 0 et –2 degrés dans les régions de l'intérieur, entre 1 et 4 degrés sur la côte Atlantique et entre 4 et 6 degrés près de la Méditerranée.

Dans la journée sur les régions méditerranéennes, la Corse et le sud des Alpes, il y aura des averses et les températures maximales atteindront 12 à 14 degrés. Près des frontières du nord-est des éclaircies se développeront et la température montera à 4-5 degrés.

Au nord de la Seine les brouillards vont s'épaisir. Partout ailleurs persistance du ciel très nuageux et brumeux, les températures maximales seront entre 6 et 10 degrés de la Manche aux Pyrénées.

Sur la plupart des régions les vents seront faible ou modéré.



TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 8-12 à 6 heures TU et le 7-12-1987 à 6 heures TU — le 7-12-1987

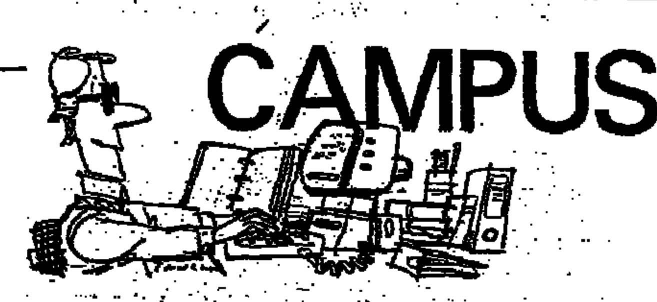
FRANCE				ÉTRANGER				ÉTRANGER			
AJACCIO	17	10	D	TOURS	10	5	C	LOS ANGELES	19	11	P
BIARRITZ	16	7	D	TOULOUSE	15	0	D	LUXEMBOURG	3	–4	C
BORDEAUX	16	4	D	POINTE-A-PITRE				MADRID	11	6	B
BOURGES	9	3	B					MARRAKECH	19	10	P
BREST	10	6	P	ALGER	20	16	N	MEXICO	25	7	B
CAEN	7	2	C	AMSTERDAM	3	1	D	MILAN	10	2	B
CHERBOURG	8	5	C	ATHÈNES	14	13	C	MONTRÉAL	–2	–2	C
CLERMONT-FERR.	11	1	N	BANGKOK	27	17	C	MOSCOU	–2	–10	D
DIJON	8	7	P	BARCELONE	17	6	N	NAIROBI	27	14	D
GRENOBLE St-M-H	10	5	C	BELGRADE	8	2	C	NEW-YORK	6	2	D
LILLE	2	–1	C	BERLIN	–1	–1	*	OSLO	0	–11	D
LIMOGES	9	4	N	BRUXELLES	0	–2	*	PALMA-DE-MAL.	18	5	N
LYON	11	1	B	LE CAIRE	19	19	N	PÉKIN	5	–6	D
MARSEILLE-MAR.	14	2	D	COPENHAGUE	2	–3	C	RIO-DE-JANEIRO	31	25	P
NANCY	3	0	P	DAKAR	26	20	N	ROME	17	10	D
NANTES	13	6	B	DELHI	23	8	D	SINGAPOUR	26	24	A
NICE	16	7	D	DJERBA	21	13	N	STOCKHOLM	0	–9	D
PARIS-MONTS.	7	5	P	GENÈVE	9	5	C	SYDNEY	22	19	D
PAU	17	2	D	HONGKONG	13	8	D	TOKYO	5	2	D
PERPIGNAN	15	2	D	ISTANBUL	9	8	P	TUNIS	17	10	N
RENNES	10	5	P	JÉRUSALEM	9	7	N	VARSOVIE	1	0	P
ST-ÉTIENNE	11	–1	D	LISBONNE	13	11	P	VENISE	23	10	B
STRASBOURG	3	0	P	LONDRES	7	5	P	VIENNE	4	2	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Education



Projet d'université régionale

« *TOUTE université existante peut (...) devenir université régionale autonome, financée principalement par le budget régional et constituant un établissement public de la région* ». Cette proclamation radicalement régionaliste constitue l'article 1 d'un projet rédigé par M. Jean-Jacques Payan, président de l'université *scientifique et médicale* Grenoble-I, ancien directeur du CNRS, puis des enseignements supérieurs entre 1982 et 1986, et par M. Jean-Marcel Jeanneney (1). Ses deux auteurs l'ont communiqué aux parlementaires de l'opposition et de la majorité, en leur demandant d'en faire un amendement au projet de loi sur l'amélioration de la décentralisation actuellement en discussion au Parlement. Ce texte prévoit notamment qu'*« à l'issue d'une période de cinq ans, tous les diplômes délivrés par une université régionale sont des diplômes d'université »*, et que le personnel est contractuel, les fonctionnaires en place lors de la régionalisation pouvant demeurer fonctionnaires d'Etat.

Si M. Alain Carignon, maire de Grenoble et ministre de l'environnement, s'est montré intéressé par cette proposition, les parlementaires socialistes à qui elle a été adressée (MM. Mermaz, Fabius *et Chevènement notamment*) n'ont pas encore fait connaître leur réaction. M. Payan est conscient de la perplexité qu'elle a des chances de provoquer parmi ses *« amis socialistes »*, mais il estime qu'il *« fait son boulot d'intellectuel »*, en les invitant à réfléchir sur ce qui lui semble un problème de fond. *« Mon expérience m'a montré que la gestion centralisée de l'université est morte »*, affirme-t-il. Précisons que son université n'a pas été saisie officiellement de cette proposition, qui est une initiative personnelle du président.

F. G.

(1) M. Jeanneney avait lancé cette idée dans un article sur la décentralisation publié dans le Figaro *des 14 et 15 novembre « Que conserver, que changer ? »*

Gestion publique locale

L'école supérieure de commerce de Bordeaux vient de créer un institut du management des organisations publiques (IMOP), pour *« donner une formation rigoureuse aux futurs responsables qui auront à connaître la gestion des affaires locales »*. Il s'adresse aux responsables du secteur public, aux cadres d'entreprises privées et aux élus, et prépare à un mastère-ménagement public.

Il proposera des séminaires de formation continue et organise, le 11 décembre, un colloque sur *« Gestion publique locale : les nouveaux défis »*.

(IMOP, Domaine de Raba, 680, cours de la Libération, 33405 Talence. Tél. : 56-80-70-70).

Chez les économistes de Clermont...

La faculté des sciences économiques et de gestion de Clermont-Ferrand publie un bulletin d'information. On apprend notamment dans le numéro 1 qu'il existe dans cet établissement trois clubs d'investissement et une junior-entreprise et qu'un « bureau des étudiants » vient de se créer. Il se propose d'animer la vie universitaire et d'établir des contacts avec les entreprises de la région.

(Bureau des étudiants. Faculté des sciences économiques, boulevard Gergovia 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : 73-26-46-44.)

... Et ceux de Tours

L'association des étudiants de droit et sciences économiques de Tours a décidé de relancer ses activités : création d'un junior-entreprise (EDSET Conseil) contacts avec les anciens, rencontres avec des professionnels, tournois sportifs, galas...

(EDSET. Faculté de droit et sciences économiques, place Anatole-France, salle 205. Tours.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 5 décembre :

UN DÉCRET

● *N° 87-977 du 4 décembre 1987* modifiant le décret n° 83-1040 du 25 novembre 1983 modifié relatif au commerce, à la conservation, à l'expédition et au transfert de certaines armes.

DES ARRÊTÉS

● Du 6 novembre 1987 fixant la liste des diplômes, certificats ou autres titres délivrés par les Etats membres de la Communauté économique européenne ouvrant droit à l'exercice de la profession de pharmacien en France aux ressortissants desdits Etats.

● Du 2 novembre 1987 portant attribution du diplôme d'ingénieur civil des mines aux élèves titulaires de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 6 novembre :

UN ARRÊTÉ

● Du 13 novembre 1987 portant modification de l'arrêté du 29 avril 1980 fixant le taux et les conditions d'attribution de la majoration annuelle pour frais de scolarisation prévue au bénéfice des agents de coopération culturelle, scientifique et technique en service dans certains Etats étrangers.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1985.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Noemie, Demeter, Anne-Karoline, font part de la *naissance* de

Charles-Henry BEKUS-SORET,

le 7 novembre 1987.

Route du Golf,
50290, Bréville-sur-Mer.

Fiançailles

– M. André MOULIN et Madame,
née Mireille Tardy,
M. Louis BOUCHARD et Madame,
née Elisabeth Martin de Kergurione,
ont l'honneur de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Bénédicte et Stanislas.

Saint-Cloud.
Saumur.

Mariages

– **Nadine CALLIES,**
Jean MESSINESI,

ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 3 décembre 1987.

– M. et Mme Michel EVRARD,
Mme Monique GIMEL,
ont la joie de faire part du mariage de

Sophie EVRARD,
et
Emmanuel JOUANNE,

célébré le samedi 5 décembre 1987, en la mairie de Rueil-Malmaison.

Décès

– Mme Yvonne Aubin,
son épouse,
M. Dominique Aubin,
M. et Mme Michel Aubin,
M. et Mme Philippe Aubin,
Mme Françoise Champenois-Aubin,
ses enfants,
Et toute la *famille*,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul AUBIN,
maître-imprimeur,

survenu le 4 décembre 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 7 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Ligugé.

25, *rue de l'Imprimerie*,
86240 Ligugé,
9, rue Th-de-Banville,
42100 Saint-Etienne.
La Piloterie,
86240 Ligugé.
Le Moulin des Roches,
Les Roches-Prémarie,
86340 La Villedieu-du-Clain.

– *Les membres du conseil d'administration*,
La direction
Et le personnel de la société Aubin imprimeur
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul AUBIN,
maître imprimeur,

survenu le 4 décembre 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 7 décembre, en l'église Saint-Martin de Ligugé.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Gabriel de Combret,
ses enfants,
M. et Mme François de Combret,
M. et Mme Bernard de Combret,
M. et Mme François Thibierge,
M. et Mme Bernard Vatier,
Et ses petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Gabriel de COMBRET,
maire du Beausset,
conseiller général du Var,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Paris le 4 décembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité le mardi 8 décembre, en l'église du Beausset (Var).

78, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– M. et Mme Jean Gotschaux,
Etienne et Nadine Gotschaux,
Edith et Didier Schmidt,
Lise Gotschaux,
Pierre et Jocelyne Gotschaux
Et ses six arrière-petits-enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Julien DREYFUS,
née Yvonne Hayem.

Les obsèques auront lieu mardi 8 décembre 1987, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse (porte principale).

– Mme Dominique Hassoun,
ses filles,
Hélène et Julie,
Mlles Christine et Emmanuelle Hassoun,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude HASSOUN,

survenu le 29 novembre 1987, dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 3 décembre au cimetière de Rueil-Malmaison.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Rosette JACQUES-IBERT,
née Marie-Rose Veber,
sculpteur,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 4 décembre 1987.

De la part de
M. et Mme Jean-Claude Ibert,
M. François-Dominique Gillet,
M. et Mme Jean-Paul Maury,
M. et Mme Pascal Péréal,
Marc-Antoine et Gwendoline Maury,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Pierre de Chaillot et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de *famille au cimetière* de Passy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue de Magdebourg,
75116 Paris.

– Michel Kajman et Hélène Merlin,
ses enfants,
Son petit-fils Gaspard,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse KAJMAN,
née Lallau,

survenu à Paris le 30 novembre 1987, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 décembre à Paris, et l'inhumation à La Ferté-Macé (Orne).

18, rue Meslay,
75003 Paris.

– M. et Mme Rémy Levy
et leurs enfants,
M. et Mme Viviano Levy
et *leurs filles*,
ses enfants et petits-enfants,
Les famille Levy, Krief, Sakal et Maarek,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Samuel Emile LEVY,
ancien président
de la Bourse des valeurs du Caire,

survenu le 3 décembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 décembre au cimetière de Pantin-Parisien.

Réunion à 11 h 30, porte principale.

17, rue Parent-de-Rosan,
75016 Paris.
14.024 Highmark Square,
Dallas Texas 75240 (USA).

– Mme Pierre Masteau,
son épouse,
Mme Catherine Masteau,
sa fille,
Mme C. Virlouvet,
sa mère,
Mme Paulette Masteau,
sa sœur,
Mme R. *Drujon* et *Mme Drujon*,
ses belles-sœurs
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MASTEAU,
journaliste,

survenu à Paris, le 5 décembre 1987, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie *religieuse sera célébrée* le mercredi 9 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet.

Ni fleurs ni couronnes. A la demande du défunt, des dons peuvent être versés en faveur de la recherche sur le cancer.

14, *avenue de Tourville*,
75007 Paris.

– Clermont-Ferrand.

M. et Mme Jean Mesini,
Béatrice, Caroline et Renaud,
M. l'abbé Pierre Mesini,
Mlle Jeannie Mesini,
M. et Mme Claude Mesini,
Philippe, Véronique et Florent,
Le capitaine et Mme Georges Markert,
Jean, Arnaud et Aurore,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Mesini, Venezian, Demonceaux, Carantois, Argelier,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Mme Odette MESINI-VENEZIAN,

survenu le 4 décembre 1987, après celui de son époux,

M. Joseph MESINI,

survenu le 15 novembre 1987.

La cérémonie religieuse aura *lieu* à Clermont-Ferrand en l'église Saint-Pierre des Minimes, sa paroisse, le mardi 8 décembre, à 14 h 15.

Ni *fleurs ni couronnes*.

« J'ai mis ma confiance dans le Seigneur, je ne serai jamais confondu. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, *rue Maurice-Weiss*,
63000 Clermont-Ferrand.

– Les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 2 décembre, de

Jean PAVIER,
militant des CEMEA
depuis la Libération,
délégué national de 1965 à 1978,
administrateur
de l'Association nationale
et de l'Association régionale
Languedoc-Roussillon des CEMEA,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

76, boulevard de La Villette,
75940 Paris Cedex 19.

– M. et Mme Roger Rialle,
M. et Mme Maurice Rialle,
Elisabeth, Marie-Françoise, Anne-Marie, Geneviève,
Le docteur Simone *Rialle*,
ont la douleur de faire part du décès de

Valéry RIALLE,
médaille militaire,
croix de *guerre*,

survenu le 1er décembre 1987, dans sa cent deuxième année.

L'inhumation a eu lieu le 3 décembre à Rochessauve (Ardèche).

37, *rue* Gambetta,
92100 Boulogne.

Remerciements

– *Mme Yves Pedron*,
Ses filles,
Son petit-fils,
remercient tous ceux qui leur ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès de leur cher mari, père et grand-père,

M. Yves PEDRON.

Communications diverses

– La Chambre de commerce et d'industrie de Paris organise, le mardi 15 décembre 1987, à 14 heures, une réunion sur la protection juridique des produits semi-conducteurs. Les entreprises et administrations intéressées *sont invitées à prendre contact* avec l'IRPI, 2, place de la Bourse, 75002 Paris au 40-13-00-94.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le mercredi 9 décembre, à 10 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, M. Abdelaziz Belkhatir : « Les modes d'allocation de l'espace. Le cas d'Alger ».

– Université Paris-IV, le vendredi 11 décembre, salle des actes, centre administratif, M. Khachroum Abdulrazak : « La poésie de la tribu des Banu Asad de la période préislamique à la fin de la période Umayyade ».

– Université Paris-VIII (Saint-Denis-93), le samedi 12 décembre, à 10 h 30, salle F 288, M. Youssef Habka : « Le contrôle des établissements publics au Liban ».

– Université Paris-IV, le samedi 12 décembre, à 14 h, amphithéâtre Guizot, Mme Nathalie Fournier, née Desvaux : « L'aparté, forme du langage dra*matique* ».

– Université Paris-IV, le samedi 12 décembre, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Jean-Clément Martin : « Souvenir de la guerre de Vendée (1800-1980) ».

– Université de Toulouse le Mirail, le samedi 12 décembre, à 9 h, salle du château, M. Boutayeb Tag : « Des mutations agro-pastorales à l'urbanisation dans le Maroc oriental ».

– Université Paris-IV, le samedi 12 décembre, à 14 h, salle des Actes, centre administratif, M. Pierre Fortassier : « *L'hiatus expressif* dans l'Illiade et dans l'Odyssée ».

Déclaration d'absence

CABINET DE MAITRE BROUSSE,
ERVONI, PETAT
SCP D'AVOCATS,
104, RUE DE RENNES
75006 PARIS

Mme Laure SEVIN a déposé au Tribunal de Grande Instance de Pontoise une requête afin de faire déclarer l'absence de Nazareno Poggiali, né le 19 janvier 1901 à Turin, disparu depuis le 1er janvier 1943 de son dernier domicile, sis à Argenteuil, 95100, 19 *bis*, rue du Roussillon.

Légion d'honneur

Ministère de la défense

Sont élevés à la dignité de *grand croix :*

MM. Léon Cuffaut, général de brigade aérienne; Michel Vadot, général de brigade.

Est élevé à la dignité de *grand officier :*

M. Louis Garnier, contrôleur général des armées, deuxième section.

Sont promus *commandeurs :*

MM. Jean Carré, Emile Cascales, Joseph Borocco, Paul Gandar, Bernard Gsell, Mme Denise Rémy.

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Duchez, Roger Bertrand, Mme *Tatiana Boulubache, MM. Emile* Champin, Daniel Chlique, Alphonse Clor, Ernest Delaunay, Robert Dufaut, Mme Denise Dufournier, MM. *Louis* Dugourgeot, Robert Dutertre, Georges Faure, Mme Marguerite Henu, MM. Jean Hunaut, Pierre Jarnolle, Clément Letissier, Mme Lucienne Luce, Gisèle Mulo, M. Philippe Pasqua, Mme Madeleine Peter, MM. Gaston Viens, Joseph Biolchini, Roger Blanchet, *Albert* Burgaud, *André* Dreyer, Louis Fadat, Marcel Faverial, Léon Gandais, Roger Lefol, Eduard Muller, Roger Roger, Ernest Rollais, Robert Terré, Daniel Vinson, Raymond Wackermann.

∴

M. Joseph Antoniotti, Mme Marthe Barbaud, Victoria Bauche, MM. Victor Boulerot, Georges Chandeze, *Marini* Corzani, Guy Haas, Mme Fernande Karman, MM. André Lebrun, Marcel Lenoble, Jean Ney, Edmond Nicklaus, Joseph Sentenac, Jean Vurpillot, François Wicher, Roger Bescos, Jean Burkel.

Sont nommés *chevaliers :*

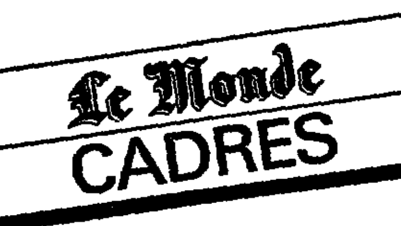
MM. Charly Akoun, Michel Allorge, Roch Andreani, Léon Bac, Jean Blanès, Marcel Capitain, Raymond Casamassima, Mohammed Choum, Albert Dady, Ernest Degros, André Desauty, Daniel Dieulle, Elie Epito, Louis *Fenouillet, François Girgenti, Gabriel* Jeunet, André Le Bloch, Aimé Le Gall, Robert Léonard, François Mendez, René Pourchez, Hubert Tarby, Robert Tassigny, Marc Thube, Richard Trentin, Justin Vigié, Walter Bassan, Mme Louise Bertelet, M. André Besson, Mme Marie Carthéry, Marie-Louise *Chanteloze, MM. Pierre Choquenet*, Paul Christen, Georges Coette, Albert Couerbe, René Dardaine, Francis Dellamonta, Georges Dumoulin, Robert Eckert, René Ehrhardt, Bernard Even, Mme Yvonne Fonck, M. Gaston Gentillon, Mme Geneviève Gérard, MM. André Gey, Henri Glissoux, Marcel Kohl, *Philippe Kuentz*, Paul Lambert, Georges Le Dû, Raymond Lefebvre, Eugène Lemoine, Henri Louillet, *Félix Martinez, Albert Maurer, Henri* Noël, Albert Petibout, Mme Reine Pichenet, MM. Omer Prin, Marcel Ries, Mme Olga Righetti, MM. René Riols, Pierre Scherrer, Maurice Viricel.

∴

M. Bertrand Sagot.

∴

Mme Jeanne Betin, MM. André Champougny, Emile Colombelli, Aris*tide Denis*, Mme *Rolande Herault*, M. Pierre Kessler, Mme Elvire Lanthier, MM. Jacques Martin, Landry Meunier, François Ritz, Jean Tartarin.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



CIPEL

Le Groupe CIPEL, leader sur le marché de la pile (MAZDA-WONDER), poursuit son développement et renforce ses équipes de production.

Pour l'une des ses usines, *située à Vernon (en Normandie)*, spécialisée dans la fabrication des APPAREILS D'ECLAIRAGE, nous recherchons :

un RESPONSABLE PRODUCTION Réf. 4700-M

Rattaché au Chef d'Etablissement, il a la responsabilité de l'animation de l'ensemble de la fabrication (225 personnes).
Cette fonction couvre un domaine technique exigeant et évolutif (activité de montage et assemblage), avec des aspects de management et de gestion importants.
Vous avez environ 30-36 ans, une formation supérieure d'INGENIEUR (INSA, IDN, A & M...) et une expérience d'au moins 5 ans dans un poste semblable (ou y préparant, par exemple : méthodes, industrialisation) dans une activité de produits grand public.
Vous avez un sens développé de l'organisation et de l'animation.

un RESPONSABLE ASSURANCE QUALITÉ Réf. 4701-M

Il a pour mission la définition et la mise en place du Plan Qualité avec une petite équipe. Il installe un système de veille technologique, en liaison avec les autres responsables Assurance Qualité du Groupe.

Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure d'INGENIEUR (INSA, ENSEM...), et une première expérience d'ingénieur qualiticien, ou dans un service industrialisation du secteur électrique ou électronique.
Vous êtes organisé et méthodique, et vos qualités relationnelles vous permettent de convaincre efficacement.

Pour les deux postes, la pratique de la langue anglaise est indispensable.

Merci de nous transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions), en précisant la référence du poste choisi, à notre Conseil ACTIMAN, qui vous garantit une entière discrétion.

20, rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman

ADCOM.

Secrétaire général

La Chambre Syndicale Nationale de l'Industrie des Lubrifiants (CSNIL) groupe l'ensemble des industriels spécialisés dans la fabrication et la vente des lubrifiants. Actifs dans la recherche et la production, dynamiques dans leur action commerciale, ces PMI ou ces groupes, représentent un « poids économique » important, qui croît chaque année, sur le plan national et européen.

Le Secrétaire Général doit partir en retraite et souhaite passer le relai à un homme capable d'assurer une succession harmonieuse.

Ce poste convient à un diplômé supérieur, homme d'expérience, ayant la quarantaine au minimum. Il lui faut à la fois des qualités de diplomate et une grande autorité personnelle pour coordonner de manière efficace les actions entreprises par la Chambre et les différentes commissions. Il lui faut aussi « du verbe et de la plume » pour assurer la représentativité auprès des pouvoirs publics et les différentes actions relationnelles et, bien sûr, une parfaite connaissance da la langue anglaise.

C'est également un gestionnaire responsable de son budget et un animateur dynamique d'une petite équipe, dont les entreprises attendent des idées et de la disponibilité dans les services apportés.

Les candidats intéressés par cette situation peuvent adresser, dans l'assurance de la plus grande discrétion, un dossier de candidature à notre Conseil A. PLESSY, s/réf. 6380/A, à CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CLERMONT-FERRAND
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - NICE - NIORT - QUIMPER - ROUEN - STRASBOURG

MEDIA PA

ETUDES ACTUARIELLES

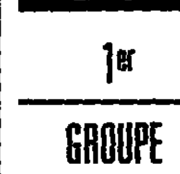
Jeune scientifique

DEA MATHS, Ecole d'Ingénieurs...

Notre société est une filiale d'un important groupe financier, la qualité de nos produits, l'esprit novateur de nos équipes constituent de solides bases pour un candidat entreprenant, désireux d'élargir son champs d'activité.
Titulaire d'une formation supérieure (DEA Maths, Ecoles d'Ingénieurs...), vous avez le goût de l'informatique et souhaitez valoriser vos connaissances en participant aux études financières et actuarielles (analyse de données, recherche d'une solution adaptée, ajustement des programmes informatiques, présentation des résultats, participation à la création de nouveaux produits et au suivi de la concurrence...)
Rejoignez notre service technique. Par son ouverture sur l'ensemble de la société, ce poste à responsabilités offre à un candidat ambitieux et disponible une évolution rapide et très diversifiée.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, prétentions) sous réf. 2565 à

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité



les mutuelles du mans

recherche pour son siège (1 h 30 de Paris) un

CHARGE DE RECRUTEMENT

1er GROUPE FRANCAIS D'ASSURANCES MUTUELLES

Notre D.P.R.S. recherche un jeune cadre qui • assurera la conduite opérationnelle des recrutements • valorisera le Groupe auprès des diplômés des grandes écoles • répondra aux demandes de conseil en matière de gestion des affectations de cadres, de gestion de carrière, d'action de reconversion.

Nous confierons ce poste à un psychologue (Psycho-Prat ou Psycho. du Travail) ayant suivi une formation complémentaire en gestion (I.A.E., ICG, ISA, CESMA...) ou à défaut en gestion du personnel. Une première expérience de 2 à 3 ans parait indispensable, mais nous étudierons les candidatures de jeunes diplômés attestant, au travers de stages de longue durée et/ou de missions temporaires, d'une première réussite dans la prise en charge de recrutements de cadres et des problèmes posés par la gestion des carrières.

Envoyer CV, lettre et prétentions sous réf. LM/DC 19 à D. CUGNET

GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
19/21 rue Chanzy - 72030 LE MANS Cedex.

Organisation et Publicité

La direction de l'organisation d'une banque de taille humaine recherche un :



région centre

Votre principale mission sera :
– d'auditer, de concevoir, de mettre en place et d'améliorer les procédures administratives.
– de participer à la définition et la mise au point des principales applications informatiques.

Vous serez pour cela en relation directe avec les différentes directions concernées auprès desquelles vous jouerez également le rôle de conseil interne.

De formation supérieure, ingénieur, école de gestion, si possible complétée par une spécialisation en gestion ou organisation, vous justifiez d'une réelle expérience en milieu bancaire.

La fonction exigeant une certaine autonomie, nous attacherons de l'importance à votre disposition naturelle pour les contacts humains ainsi qu'à vos qualités de rigueur, d'analyse et de synthèse.

De fréquents déplacements sont à prévoir à Paris.

Adressez CV + photo + rémunération actuelle à ADICOM, 19 avenue George V, 75008 PARIS, sous réf. M460.

Société spécialisée en intelligence artificielle

recherche
en vue constitution d'une base de connaissances linguistiques et terminologiques.

Collaborateurs(trices)
DE LANGUE MATERNELLE ITALIENNE
(ou PARFAITEMENT BILINGUES ITALIEN/FRANÇAIS)

Pouvant justifier d'une formation spécialisée en terminologie et/ou documentation et/ou linguistique (sémantique).

Contrats à durée déterminée (de quelques mois).

Lieux de travail : Rome, Paris.

Envoyer c.v. et prétentions à : ERLI
72, quai des Carrières, 94220 CHARENTON.

TOULOUSE

Ingénieurs d'affaires achats d'équipements/systèmes

Leur mission s'appuie sur des spécifications proposées par le Bureau d'Etudes et des objectifs financiers.

Ils consultent et sélectionnent les fournisseurs puis négocient avec eux les contrats, leurs avenants.

Ils assurent le suivi des modifications et gèrent les approvisionnements.

Ils ont la responsabilité d'une équipe d'acheteurs.

Quelques courts déplacements sont nécessaires en France et à l'étranger.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés, maîtrisant l'anglais et possédant si possible, une première expérience.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence 23/2 à



nicole maury * dominique sperte
conseil
1, place Wilson 31000 Toulouse

Important cabinet parisien commissariat aux comptes et audit

recherche

- **RÉVISEURS**
- **CHEF DE MISSION**

confirmés (formation supérieure (2 à 3 ans d'expérience en cabinet).
Libre rapidement.

Adresser c.v., photo et prétentions à Mme NOUVEL, 36, rue du Docteur-Roux, 75015 PARIS.



CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA HAUTE-MARNE

SI VOUS ÊTES DE

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(ESCAE, ECO, DROIT...) ambitieux, dynamiques, à la recherche d'un premier emploi à vocation commerciale, vos candidatures nous intéressent.

Nous pouvons en effet vous offrir de larges possibilités d'évolution dans l'entreprise ou au sein même du groupe Crédit agricole.

Adressez alors votre c.v. manuscrit et photo à : Monsieur le Chef du personnel CRCAM Haute-Marne, B.P. 150, 52200 LANGRES.



Conseil de Direction

- **Recherche de Dirigeants et cadres de Direction**
- **Audit des Ressources Humaines**

Lazare Laskier, Dominique Deborde et Jacques Roure ont le plaisir de vous communiquer leur nouvelle adresse :
49, rue de la République
69002 Lyon
Tél. 78.92.80.10

média system



la garantie médicale et chirurgicale

- Un domaine nouveau et passionnant
- Un challenge : 1992
- Un développement de carrière exceptionnel

pour un

HEC/E.S.S.E.C./SUP de co

VENEZ GAGNER AVEC NOUS. VOTRE EXPERIENCE NOUS INTERESSE

Nous sommes la première Association de remboursements de soins complémentaires à la Sécurité Sociale en France.
La qualité de nos services est le meilleur gage de fidélité de nos adhérents.
L'une de nos originalités consiste à proposer une ORGANISATION MEDICALE étoffée et diversifiée sur la France entière.

Prendre la responsabilité de cette organisation et poursuivre son développement dans le cadre de la DIRECTION DES RELATIONS SOCIALES MEDICALES DE LA G.M.C., tel est le challenge que nous proposons à notre futur collaborateur HEC/E.S.S.E.C./SUP de co de formation, 30/35 ans, chargé d'animer une équipe opérationnelle. Créativité, imagination, sens de l'innovation et des contacts sont des priorités pour ce poste. Une première expérience dans la fonction marketing et une connaissance des milieux médicaux constituent des atouts supplémentaires.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo + prétentions) sous la réf. 7.515 à la Direction des Ressources Humaines de la GMC - 10 rue Henner 75009 PARIS.





Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CHEF DU SERVICE PREVOYANCE ET DEVELOPPEMENT

RHONE-ALPES

Cette Caisse de retraite et de prévoyance est particulièrement bien implantée sur son secteur auprès de grands noms de l'industrie.

Le cadre recherché dépend du Directeur Général. Il a pour mission de définir la stratégie commerciale et de développer les relations avec les entreprises et les apporteurs d'affaires. Il supervise l'activité Prévoyance dans ses prestations et son fonctionnement (15 personnes).

Ce poste s'adresse à un professionnel des assurances branche Groupe, de 30 à 40 ans, ayant acquis une double compétence administrative et commerciale au sein d'une compagnie ou d'un organisme similaire.

Merci d'adresser votre candidature sous *référence 6419 D, à RÉUSSITES groupe* AVISO — 2, quai du Commerce — *69009 LYON. Membre de Syntec*

REUSSITE

MEDIA PA

ALIMENTAIRE

Jeune directeur commercial

une progression et un challenge

Une PME performante, fabrication et vente de produits alimentaires, rattachée à un groupe de tout premier plan, recherche son Directeur Commercial.

Votre challenge :
- doubler le CA en trois ans,
- élaborer une stratégie nationale des ventes, créer et animer le réseau puis le mettre en œuvre,
- négocier personnellement avec les grands clients.

Votre progression :
- vous êtes un *jeune* ESC, vous avez 4 à 5 *ans d'expérience comme* Directeur Régional dans le domaine des produits grand public et *en grande distribution (de préférence alimentaires), vous avez* l'habitude de négocier avec les centrales, vous savez animer une équipe.

Nous vous proposons d'étendre vos responsabilités à l'échelon national, de participer aux grandes décisions de la société, au sein d'une entreprise qui se situe dans l'axe privilégié du développement du groupe.

Poste : ville région lyonnaise

Ordre de grandeur de rémunération : **300 000 F**

Ecrire sous réf. 49 A 827 - 7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Société Agro-Alimentaire (800 personnes) disposant d'une bonne notoriété sur son marché, recherche pour son siège situé dans les Pays de Loire son

Chef de projet confirmé
organisation et informatique

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé dans le cadre du plan directeur de :
- faire évoluer et maintenir le système d'information : ensemble des procédures et outils informatiques y compris micro-ordinateurs.
- *former, assister les services utilisateurs aux techniques d'organisation* (élaboration, formalisation et optimisation des procédures).
- gérer et animer le service informatique (IBM 3X).

Le candidat de formation supérieure (MIAGE, ESCAE, ingénieur...) âgé d'une trentaine d'années, devra posséder une expérience significative *de Chef de Projet organisation et informatique acquise en entreprise.* Au-delà de ses connaissances informatiques (si possible IBM 36/38) il *fera preuve de bonnes capacités d'animation, d'organisation* et de persuasion.

Ordre de grandeur de rémunération : **300 000 F/an**

Ecrire sous réf. 49 B 731 - 7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL



N° 1 de la Sécurité industrielle,
+ 1 MF de CA
filiale du groupe ECCO - recherche

JURISTE BATTANT

Conseiller, assister et prendre en charge les *dossiers* contentieux de nos établissements vous permettront dans un premier temps de vous familiariser aux besoins de notre entreprise.

Puis, vous évoluerez vers une fonction polyvalente de juriste d'entreprise où vous participerez à la formation juridique *de l'encadrement, à la mise au point des* contrats et des accords collectifs, aux négociations d'acquisitions...

De formation juridique (Droit privé), vous justifiez d'une expérience de 3 ans minimum en entreprise ou comme conseil dans un cabinet juridique.

Ce poste nécessite une rigueur exceptionnelle liée à un solide sens du terrain, de *l'écoute* et du contact.

Rémunération motivante selon expérience.

UNI-TOURNAY/ASSCOM

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à Mme Guichard, SPS - 16, Bd des Invalides 75007 Paris.

Un jeune financier
bras droit du Président

Nous sommes une PME du secteur tertiaire, à effectif réduit, en plein essor, fortement bénéficiaire.

Nous créons le poste de Responsable Financier, comptable et administratif.

Nous recherchons un jeune HEC, ESSEC, ESCP (+ *niveau expertise* comptable) ayant au moins deux ans d'expérience en entreprise ou en cabinet, désireux et capable de jouer un rôle moteur dans le développement rapide de nos sociétés en apportant ses compétences et son dynamisme dans l'ensemble des domaines comptable, financier et *administratif.*

Il parlera anglais très couramment et sera rigoureux, créatif et d'excellent contact.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 38 B 740-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

Un marketing original et motivant dans un grand groupe privé

Nous sommes un groupe leader dans la création et la gestion de réseaux de transports urbains de voyageurs. Au service des collectivités locales et ayant le grand public comme clients, nous intervenons dans plus de 40 villes grandes et moyennes.

Nos services marketing ont comme fonction d'avoir une connaissance parfaite des *marchés, d'adapter les services aux besoins et d'établir une communication efficace* avec le public, dans le but d'offrir un service de qualité et de développer le chiffre d'affaires.

Pour être rattaché au Directeur Général d'un de nos départements, nous recherchons un Responsable Marketing qui aura un rôle d'animation, de coordination et *de conseil auprès de la quinzaine d'entreprises que gère ce département.*

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé grande école de commerce, ayant au moins 5 ans d'expérience en marketing (lui ayant permis en particulier de bien maîtriser les techniques de communication) et témoignant de qualités marquées de dynamisme, d'imagination et de contact.

Larges perspectives d'évolution dans le groupe.

Déplacements de courte durée. Résidence : grande ville de l'Ouest ou éventuellement Paris.

Ecrire sous réf. 38 B 753-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

Société chimique internationale

INGENIEUR DE PRODUCTION



Cette société américaine présente dans le monde entier réalise en France un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de Frs. Elle possède à LAUTERBOURG, au Nord de l'Alsace, une usine employant 675 personnes et comprenant plusieurs unités de production. Elle *recherche un ingénieur chimiste.*

Rattaché à un chef de secteur, il aura la responsabilité technique, humaine et budgétaire d'une unité de fabrication de produits chimiques intermédiaires (polymétacrylates).

Ce poste convient à un ingénieur ou docteur-ingénieur d'environ 30 ans (ENSC, EAHP...) disposant d'une première expérience en production même de courte durée, en industrie chimique. Il requiert un tempérament de manager sur le plan des initiatives, de la conduite des hommes et des *facultés d'adaptation. La pratique courante de l'anglais est souhaitée.*

L'entreprise est en expansion constante et offre des possibilités d'évolution à un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 30/1202 E. à :

EGOR REGION EST
18, rue Auguste Lamey - 67000 STRASBOURG



PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Etablissement bancaire performant, à Grenoble

Diplômé d'études supérieures (Sup. de Co, Economie, ITB...) vous êtes depuis 4 à 5 ans dans le *service gestion des engagements d'une banque et souhaitez élargir vos compétences ; devenez*

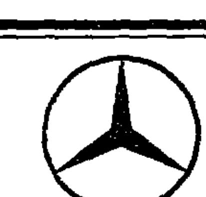
l'adjoint de notre directeur des engagements

et prenez en main les dossiers de financement de nos clients entreprises, l'analyse des risques et des garanties, le suivi administratif et statistique. Vous êtes rigoureux et savez travailler en *équipe*.

Merci d'écrire à notre consultant,
D. MARTINON (*réf. 3857 LM*)

ALEXANDRE TIC S.A.
6, RUE BILLEREY - 38000 GRENOBLE
PARIS - LYON - LILLE - NANTES - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC



MERCEDES-BENZ FRANCE

Dans le cadre de notre expansion et en prévision de l'ouverture européenne de 1993, nous renforçons notre Département *ETUDES et PLAN, et recherchons un :*

CADRE STRATEGIE ET PLAN

Il aura pour mission de participer, en liaison avec l'ensemble des services de l'entreprise, à l'animation et à l'enrichissement des méthodes de veille et de planification stratégique, en particulier dans les domaines de l'économie et du *processus planning.*

Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure à dominante ECONOMIE (ESSEC, IEP ou équivalent) et une *expérience* de 3 à 5 ans de la **stratégie** et de la **planification**, en entreprise ou en cabinet. Vous maîtrisez parfaitement *la langue allemande et/ou anglaise.*

Passionné par l'animation de structure, vous avez un sens aigu de l'écoute et de la communication ; un esprit rigoureux et pragmatique ; des capacités réelles d'analyse et de synthèse.

En fonction de votre réussite, *notre Société vous offrira de réelles opportunités d'évolution.*

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en indiquant la référence 1700 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit la plus grande discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LOIRET,

première banque de son département (850 p. dont 370 p. au siège à Orleans, 100 points de vente), poursuit sa politique de développement vers de nouveaux segments de marché tout en s'appuyant sur une clientèle bien fidélisée.

Son directeur marketing et communication renforce son service en accueillant à Orleans

un jeune chargé d'études marketing, H/F

Venez réaliser des études sur nos clientèles, lancer de nouveaux produits, etc., avec une *bonne autonomie sur le choix des moyens et l'ambition de déboucher sur des propositions* concrètes.

Diplômé d'une Ecole de Commerce, vous avez 2 à 3 ans d'expérience dans le service marketing d'une société de VPC ou chez un lessivier, par exemple, et maîtrisez les techniques modernes de marketing. *Construire votre carrière avec nous est votre ambition.*

Merci d'écrire à notre consultante,
Mme M.C. TESSIER, (réf. 5142 LM).



مكرر من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

UNIVERS, *société d'ingénierie informatique reconnue, en forte expansion (Paris-8e), spécialisée dans la mise en œuvre de projets spécifiques importants dans le domaine des L4G, SGBDR et de l'intelligence artificielle,*

vous propose de devenir son

DIRECTEUR COMMERCIAL et MARKETING

- Vous avez environ 30/40 ans.
- Une compétence commerciale éprouvée.
- Une expérience informatique réussie.
- Un tempérament de gagneur.

VOUS AUREZ A :

- *Coordonner et animer une équipe de jeunes ingénieurs commerciaux ;*
- *Manager et développer son tissu relationnel grands comptes ;*
- Dynamiser les relations d'UNIVERS avec ses partenaires (constructeurs, diffuseurs de L4G et SGBDR).

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP) H./F., anglais maîtrisé, vous souhaitez intégrer le comité de direction et participer activement au développement du groupe.

Notre Conseil EDOUARD ZEITOUN recevra votre c.v. accompagné d'une lettre manuscrite, photo et prétentions :

SDRH CONSULTANT
9, rue Richepanse, 75008 Paris.

UNIVERS *informatique* ***LE SERVICE A LA CONQUÊTE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE***



PME - 180 personnes - CA : 85 millions
leader dans sa spécialité, recherche son

RESPONSABLE DE LA PRODUCTIVITE

Soucieux de rentabilité et d'efficacité, vous seconderez le Directeur Technique en développant la méthode de production Kanban ou "juste à temps" démarrée depuis 2 ans. Vous collaborerez à l'élaboration d'un plan d'amélioration de la productivité par l'automation, à la formation du Personnel à l'autocontrôle, à la création d'un Service Méthodes, au développement des nouveaux produits et à celui d'une politique d'amélioration de la qualité.

Ingénieur diplômé, vous avez à 35/38 ans, le goût des responsabilités, le sens de l'organisation et de l'encadrement de personnel.

Dans un premier temps, vous proposerez et mettrez en place le programme d'investissements qui s'avérera nécessaire. Dans un second, votre savoir-faire performant vous permettra d'évoluer vers une fonction au sein du Comité de Direction.

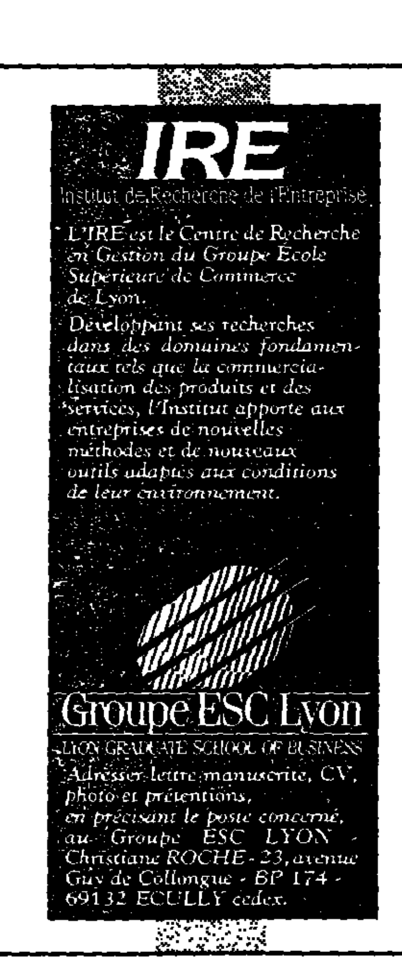
Nous vous proposons une rémunération motivante et un logement de fonction.

Pour nous accompagner dans notre développement, faites-nous part de votre expérience en adressant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence **192 M à C.K. - 107, rue Lauriston 75116 Paris.**

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



Chantal Kenvyn



UN RESPONSABLE DE RECHERCHE EN MARKETING INDUSTRIEL

Il conçoit, réalise et coordonne des programmes de recherche appliquée en marketing des Produits Industriels et gère les relations avec les entreprises partenaires de l'IRE (grands groupes industriels). Il intervient aussi en conseil et formation afin de mettre en œuvre de nouveaux outils et méthodes

Il a au moins cinq ans d'expérience soit en tant que consultant au sein d'un cabinet marketing, soit en tant que responsable marketing dans une entreprise de biens industriels.

Il est de formation supérieure scientifique ou commerciale. Motivé par la recherche appliquée, il a éventuellement eu la pratique de la recherche en gestion. Niveau DEA ou doctorat souhaité. Acquisition d'une formation complémentaire possible.

CHARGÉS DE RECHERCHE EN MARKETING INDUSTRIEL

Ayant le goût de la recherche en gestion, ils réalisent des programmes de recherche en relation avec les entreprises.
Ils participent à leur mise en œuvre par des actions de formation et de conseil.

Agés d'environ 25 ans, ils ont une formation supérieure scientifique ou commerciale complétée par une formation à la recherche (DEA). Ils pourront réaliser un doctorat en gestion au sein de l'IRE.

Ils travailleront soit dans le domaine des produits industriels, soit dans le domaine des services aux entreprises.

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Il participe, sous la direction d'un Responsable des Etudes, à la conception, la réalisation et le développement d'une étude importante exigeant de fortes connaissances en comptabilité, gestion et informatique ainsi qu'une aptitude à gérer des relations commerciales.

Agé d'environ 25/30 ans, il a une formation maîtrise Sciences de Gestion (Dauphine, Lyon, Aix) ou Ecole Supérieure de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP, ESC LYON) — options Direction Financière ou Contrôle de Gestion, confortée par une expérience de deux années en entreprise ou dans un cabinet conseil.

UN ANALYSTE DE DONNÉES

Il réalise les traitements de données nécessaires dans le cadre des activités d'études et de recherche et participe à la conception des projets (méthodologie et questionnaire).

Agé d'environ 25 ans, il a une double formation (type DESS "Economie et Statistiques") en statistique et informatique d'une part, et en économie ou en gestion d'autre part, portant sur le recueil, la gestion et le traitement des données multidimensionnelles et sur l'interprétation des résultats.

Connaissances des méthodes d'analyse de données exigées : ACP - AFC - Typologie - Analyse discriminante - Régression/corrélation - Variance.

MEDIA PA

LA MAISON DE LA CULTURE
DE LA ROCHELLE
ET DU CENTRE-OUEST

RECRUTE
SON

DIRECTEUR

ADRESSER CANDIDATURE ET PROJET

A MADAME LA PRÉSIDENTE
MAISON DE LA CULTURE
17025 LA ROCHELLE CEDEX.

CENTRE

Etablissement d'enseignement supérieur commercial recherche un

Collaborateur de direction

Jeune ESC, ISC ou maîtrise de gestion + option marketing. Première expérience de l'entreprise souhaitée. Vous êtes motivé par la formation. Rejoignez notre équipe d'encadrement. Nous vous offrons : une mission d'animation et des responsabilités polyvalentes : coordination des études notamment dans le domaine commercial, suivi stages, promotion de l'école auprès des entreprises, etc...). De réelles opportunités d'évolution au sein de notre structure ou de son organisme de tutelle. Merci d'adresser dossier de candidature complet sous réf : CD/140/1138 à :
PC Consultants - 21, rue Emile Zola - 37000 Tours.

Directeur France
robinetterie industrielle

bilingue allemand

Société allemande spécialisée dans la robinetterie industrielle de haute technologie, recherche le **Directeur** de sa filiale de vente en France (région parisienne). Il prendra en charge l'ensemble des activités commerciales, techniques et administratives.

Son profil : excellente formation technique, solide expérience de la vente de biens d'équipement, bonne connaissance des branches *robinetterie industrielle, régulation/automatisation, ingénierie ou similaire. Personnalité d'envergure, sachant diriger, animer,* négocier et gérer.

Il exercera sa mission dans un dialogue de confiance avec la maison-mère.

La langue allemande est nécessaire. La langue anglaise serait utile.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite + photo, sous la référence 2754, á

Conseillers de Direction franco-allemands *Klaus W.Herterich* — 44, rue La Boétie 75008 PARIS *Téléphone : 45.63.49.24*

interconseil

MEDIA PA

International Management

Conseil en recherche de Cadres et Dirigeants



75, rue de Miromesnil
75008 PARIS
TÉL 42.94.07.34

CONTESSE

Nouvelles Galeries

Directeur approvisionnement et marchandisage de la chaîne



Filiale à 100 % des NOUVELLES GALERIES *nous avons créé et développé une chaîne de magasins de moyenne* surface vendant à des prix compétitifs des vêtements hommes, femmes, enfants. Grâce à un système informatique *perfectionné nous créons* un poste dans un métier nouveau.
Rattaché au D.G. de VETLAND vous serez responsable de notre politique produits et gestion des stocks. Aidé d'une *équipe, vous piloterez à partir du siège (basé à Paris) notre activité et serez responsable du C.A. de la marge et des stocks. HEC, ESSEC, Sup de Co..., votre première expérience et votre maîtrise des outils modernes de gestion vous* permettront de réussir dans cette fonction, puis dans notre groupe. Poste qui peut être très évolutif.

Merci d'écrire sous la référence 695/M à A.L CONSEIL, 35, rue de Naples, 75008 PARIS.

CURRICULUM

FUTUR DIRECTEUR DE SITE

région Ouest

Le Directeur d'un Important Département Industriel appartenant à un groupe de notoriété internationale recherche pour renforcer son Equipe de direction un Jeune Ingénieur susceptible de prendre rapidement la responsabilité d'un site. Sa formation (AM, ICAM, Mines, etc...) et son expérience d'environ 5 années en production lui donnent envie de rejoindre notre société qui occupe une position de leader dans le domaine des biens de grande consommation.
Au terme d'une période d'adaptation, il sera appelé à prendre la direction d'un site industriel avec toutes les caractéristiques de cette fonction (maîtrise des coûts et prix de revient, fabrication des produits, gestion des flux, respect des délais, management du personnel).
Il aura des relations constantes et suivies avec les différentes directions du département (D.R.H., Achats, Etudes projets, Méthodes, Gestion, Qualité).

Adresser lettre de candidature, CV, photo, s-réf. 3808/M à Lévi Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LEVI-TOURNAY ASSCOM



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Futur directeur général

Cette entreprise de taille moyenne exerce son activité dans un créneau en pleine mutation et jouit d'une bonne notoriété auprès de sa clientèle. Désireuse d'en renforcer les structures, son président-directeur général souhaite créer le poste de directeur général et en recherche le futur titulaire. Il assistera directement le président-directeur général dans tous les aspects de sa fonction : commercial, gestion, finance et administration. Ce poste basé en métropole lilloise s'adresse à un candidat âgé de 35 ans au moins de formation supérieure (type école supérieure de commerce) ayant prouvé pendant une durée significative ses capacités d'animateur et de gestionnaire dans une entreprise industrielle. La pratique courante de l'anglais serait particulièrement appréciée. La rémunération sera négociée en fonction de l'acquis du candidat. Ecrire à M. OLARI en précisant la référence A/4903M. (PA Minitel 36.14 code PA).



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. 20.72.52.25

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur des ventes

300.000 F

Vente par correspondance - Filiale d'un groupe international, leader en Europe dans son domaine d'activité, et spécialisée dans la vente par correspondance de matériel de manutention, stockage, équipement industriel et de bureaux, cette entreprise (effectif : 30 personnes, chiffre d'affaires : 85 millions de francs), recherche un directeur des ventes. Basé en banlieue sud de Paris et rattaché au directeur général, il sera responsable de l'animation d'une équipe de 16 commerciaux sédentaires et du développement du chiffre d'affaires réalisé sur le territoire national auprès des entreprises, collectivités et administrations d'état. Ce poste s'adresse à un cadre confirmé âgé au minimum de 30 ans et diplômé de l'enseignement supérieur commercial (ou justifiant d'un niveau équivalent). Il doit impérativement avoir exercé des responsabilités commerciales dans une société distribuant des équipements légers aux industries et collectivités. La connaissance de la vente par correspondance constituerait un atout apprécié. Fonction des compétences et de l'expérience présentées, la rémunération annuelle de départ (fixe + intéressement) sera de l'ordre de 300.000 francs. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R9330M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Chef du personnel

La filiale française (300 personnes) d'un équipementier automobile d'envergure internationale crée la fonction chef du personnel. Sous la responsabilité du directeur général, il devra préparer les réunions et dossiers concernant les relations avec les partenaires sociaux et l'administration, mettre en place une politique active de formation ainsi que les procédures de reporting social. Par ailleurs, il supervise la gestion administrative du personnel effectuée par 2 personnes et anime les services généraux (gardiennage, cantine...). Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant acquis une première expérience de gestion du personnel si possible sur un site de production. La pratique de l'anglais est impérative. La rémunération annuelle, fonction des compétences, sera de l'ordre de 180.000 francs. Le poste est à pourvoir en grande banlieue est de Paris. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/D2844M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeunes Sup. de Co, votre dynamisme au service d'une « anti-banque »

Nous sommes un établissement financier français spécialisé dans le crédit court terme aux entreprises. Nous sommes le n° 1 sur notre marché avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 13 milliards de francs. *Pour faire face à notre développement, nous souhaitons intégrer des*

Chargés de clientèle

qui auront pour mission, en pleine autonomie, dans le cadre de très larges délégations :

- *d'apprécier le risque des opérations avec les entreprises,*
- de les prendre en charge,
- d'entretenir le fonds de clientèle existant par des visites suivies et fréquentes sur le terrain.

Nous recherchons des diplômés de l'enseignement supérieur avec une première expérience professionnelle, ayant démontré dans des postes opérationnels, soit en banque, soit à l'intérieur d'une PME, de réelles qualités d'entrepreneurs, une bonne résistance au stress et un sens commercial développé.

Outre une rémunération motivante, notre Société est capable d'offrir aux candidats *à potentiel des opportunités de carrière intéressantes* tant dans sa propre structure que dans ses filiales. Le lieu de travail est à Paris.

Nous avons confié le premier contact à notre Conseil, Denis SESBOÜÉ, à qui vous voudrez bien adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, prétentions, photo), sous la réf. C/CLI/LM, et qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MPSI

300.000 ++

SOFTWARE/BANQUES
UNE DIMENSION COMMERCIALE A L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Division européenne de cette solide multinationale américaine nous développons et commercialisons des logiciels et des bases de données. Nos services s'adressent aux secteurs d'activité à points de vente multiples - compagnies pétrolières, *banques, magasins à succursales, etc - et leur permettent de* maximiser le potentiel de chacun de leurs emplacements et de leurs réseaux.

Aujourd'hui, nos vecteurs de développement sont les banques, la France et l'Europe du Sud, et notre outil privilégié... VOUS.

C'est pourquoi vous agirez en toute autonomie et serez globalement responsable de votre démarche. Supporté par une assistance technique de qualité, *vous aurez à cœur d'engendrer un chiffre d'affaires à la hauteur de nos ambi*tions réciproques. Vous deviendrez ainsi le membre à part entière de notre petite équipe.

Pour nous rejoindre, nous vous imaginons diplômé de l'enseignement supérieur avec impérativement quelques années d'expérience en banque ou dans une fonction commerciale auprès du secteur financier.

Mais si vous vous reconnaissez, c'est que vous parlez aussi, au minimum l'anglais, et pourquoi pas l'espagnol, l'italien... et que votre présentation est de nature à favoriser vos contacts aux plus hauts niveaux.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, photo, prétentions, sous référence : MP508 a H. CARON.

C&L **Coopers & Lybrand associés**
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

Participez au développement d'un secteur immobilier en pleine expansion

- Vous avez entre 27 et 30 ans.
- Vous êtes **diplômé de l'enseignement supérieur dans les filières Economie ou Gestion.**
- *Vous maîtrisez parfaitement* **la langue anglaise.**
- Vous avez acquis **une première expérience de 3 à 5 ans des financements internationaux.**
- Vous appréciez la mobilité géographique.

Rejoignez notre équipe en qualité d'Adjoint ou Directeur.
Nous vous offrons l'opportunité d'une spécialisation intéressante au sein d'une équipe dynamique et motivée.
Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions + photo sous réf. 2600 à SOURCES - 108 rue St Honoré
75001 PARIS.

BANQUE WORMS

Important GROUPE BANCAIRE recherche pour sa succursale de TOULOUSE

RESPONSABLE DES CRÉDITS SPÉCIAUX (H/F)

Profil : A 28/35 ans, vous avez l'expérience de la BANQUE et des crédits aux Entreprises, ou vous êtes issu de cabinets d'Expertise comptable, *ou responsable financier en Entreprise.*

Formation : Diplômé d'études supérieures banque ou finance, ou diplômes bancaires.

Fonction : *Rattaché directement au directeur de la succursale*, vous assurerez (SEUL, mais avec l'appui des différents Services de la BANQUE), le montage des dossiers de financement de Crédits Spéciaux.

Qualités : Technicien des montages financiers, habile négociateur, vous savez saisir les opportunités, mesurer le risque. *Vos capacités relationnelles vous positionneront "sur la Place".*

Salaire : 250 KF et +, suivant compétences.

Notre conseil étudiera très confidentiellement votre dossier de candidature (lettre manuscrite de motivation + C.V. + photo), sous réf. DJSI 71/68

BJS Jacques COTTIN - BJS CONSULTANTS
84, cours de Verdun - 33000 BORDEAUX
BORDEAUX - ORTHEZ - TOULOUSE

Membres de la C.S.N.C.R.

IFREMER

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer recrute

Economiste

3e cycle minimum en **Economie Mathématique, Econométrie, ENSAE** + *3e cycle Economie, ou* **PH.D.** *pour son département de* Recherche en Economie des pêches et cultures marines.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. à **IFREMER** - Service du Personnel
66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

Pierre Lichau

SOCIÉTÉ PHYTO EXPORT, recherche pour PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation agro., expérience Afrique Noire souhaitée. Déplacements fréquents. Anglais indispensable. Le candidat retenu devra bien connaître les cultures tropicales et présenter d'incontestables aptitudes commerciales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération souhaitée sous n° 8211M.
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ROPAC — Courbevoie

SPÉCIALISTE EN SYSTÈMES MECANIQUES D'ÉTANCHÉITÉ DYNAMIQUE

Nous réalisons notre objectif de croissance d'activité · plus de 15 % par an.
Et nous réalisons le quart de cette activité à l'exportation (20 MF en 87), essentiellement en Europe, par des sociétés distributrices locales. Nous recherchons le

RESPONSABLE DE NOTRE SERVICE EXPORT

dont nous restructurons l'organisation interne (6 personnes). Il aura à étudier et mettre en œuvre un plan marketing pour assurer un développement ambitieux de l'export dans le cadre d'une politique *et d'un budget qu'il proposera à son* Directeur Commercial.

Agé d'environ 35 ans, vous avez obligatoirement une formation d'ingénieur en mécanique ou hydraulique et vous justifiez d'une expérience réussie à l'exportation de produits industriels dans une PMI.
Vous êtes bien sûr trilingue anglais/espagnol ou allemand.

Vous aimez travailler en équipe ? Et vous voulez rejoindre une équipe jeune et performante ?

Alors, écrivez (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle), sous réf. REM, à notre Conseil : COREP - Tour Defense 2000 - 92800 Puteaux. Discrétion assurée.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Responsable Fichiers et Etudes Economiques en Marketing Direct

Nous sommes l'un des premiers groupes de distribution français (13 Milliards de C.A.). Nous investissons dans le marketing direct pour gérer un fichier de plus de 2 Millions de clients.

Rattaché au responsable de cette Direction, vous veillerez au bon fonctionnement de la base de données et à la validité des informations. Vous effectuerez les études de rentabilité des actions.

De formation supérieure (si possible 3ème cycle statistiques) votre expérience de trois à cinq ans en tant que chargé d'études dans un service marketing *vous permettra d'être tout de suite opérationnel à ce poste* (basé à Paris) et d'évoluer dans notre groupe.

Merci d'écrire sous la référence 694/M à A.L CONSEIL, 35, rue de Naples, 75008 PARIS.

CURRICULUM

CSNCR

A.L conseil

CONSULTANT EN RECRUTEMENT ET PLUS...

Notre Cabinet est spécialisé dans le conseil en Ressources Humaines.

Bien introduit au sein d'entreprises importantes, notre action porte sur la fidélisation de nos clients, assurée par la qualité de nos prestations.

Homme de personnel ou consultant, votre expérience doit être un atout pour venir générer et développer chez nous une clientèle.

Votre apport actuel peut vous permettre *d'envisager rapidement un partenariat.*

Pour un premier contact, veuillez écrire sous la réf. 546/M à CURRICULUM, 6 passage Lathuile, 75018 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

COLGATE-PALMOLIVE

(3,5 milliards de francs de C.A.) connue pour ses marques Axion 2, Cléopatra, Paic, Ajax, Soupline, Galaxy, Tendresse, Cadum, Tonigencyl, Ultra-Brite.

ASSISTANT DE PROMOTION

JEUNE DIPLOME
HEC, ESSEC,
SUP DE CO...

En étroite relation avec les agences, les groupes produits et les points de vente, vous concevrez, assurerez la mise en place et le suivi des actions promotionnelles. Vous prendrez également en charge les animations et les échantillonnages. Enfin, vous contrôlerez et analyserez les résultats de vos actions.
C'est un challenge passionnant que nous proposons à un jeune diplômé dynamique, qui saura prouver son esprit d'entreprise et le sens des contacts humains.
Pour ce poste basé à Courbevoie - La Défense, adressez votre courrier, en précisant la référence LM 7, à Colgate– Palmolive - Direction des Relations Humaines - 55 bld de la Mission Marchand - 92401 Courbevoie Cedex.



COLGATE PALMOLIVE

média-system

Ingénieur en Organisation

Vous participerez à la mise en œuvre de la stratégie d'organisation s'intégrant dans notre Plan de Développement Organisation et Informatique.
Concevoir, mettre en place et faire évoluer les systèmes organisationnels des différentes activités de la banque vous conduiront à affirmer votre sens de la communication et de la créativité.
Diplômé d'une grande école, à 28/32 ans, vous avez acquis une expérience significative dans un cabinet de conseil ou dans le département organisation d'un établissement financier.
Entrer à la Banque de l'Union Européenne, c'est saisir l'opportunité d'évoluer dans une grande Banque d'Affaires, développant les technologies bancaires, financières et monétaires les plus sophistiquées.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. BU 11, à B. Parizet, B.U.E., Recrutement Cadres, 4 rue Gaillon, 75107 Paris Cedex 02.

BUE

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

DSM France

Matières Plastiques Techniques

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Nouvelles Applications

Filiale française de l'un des premiers groupes européens de l'industrie pétrochimique, DSM commercialise et distribue en France de nombreux produits et en particulier des matières plastiques destinées aux industries de technologie avancée.
Rattaché au Responsable Produit "plastiques techniques" et en liaison avec les services recherche, marketing et développement (basés en Hollande), le titulaire du poste a pour mission de développer des contacts et d'initier des projets avec les services études, développement, méthodes, achats... des industriels des secteurs de l'électronique, de l'électricité, de l'électroménager... qui utilisent ou qui sont susceptibles d'utiliser des matières plastiques dans la conception de leurs produits.
Nous souhaitons confier cette responsabilité à un ingénieur (28 ans minimum) possédant par formation et/ou par expérience, une bonne appréhension des techniques liées à l'utilisation des matières plastiques.
Cette expérience a pu être acquise soit au sein des services études, méthodes, achats... des industries concernées, soit chez un transformateur sous-traitant de ces secteurs.
Le poste est basé à Paris mais implique des contacts et des voyages fréquents avec la Hollande (interface technique) et sur l'ensemble du territoire français.
La pratique de la langue anglaise est bien évidemment indispensable.
Les conditions offertes ainsi que les perspectives de développement de carrière sont susceptibles d'intéresser un professionnel de valeur.
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle ss réf. M 6/142 K à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Si vous êtes un homme de terrain à forte personnalité

INGÉNIEUR AM

MAINTENANCE ET TRAVAUX NEUFS

Rejoignez notre imprimerie à taille humaine.
Vous aurez en charge :
- La réalisation des investissements conditionnant l'expansion de l'entreprise (+ 70% de capacité de production).
- La réorganisation du Service Maintenance.
- L'entretien du matériel existant.

Expérience 5 ans minimum.
Lieu de travail : PARIS-EST
Adresser C.V., et lettre manuscrite en précisant bien sur votre enveloppe la référence 27397 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX

cabinet conseil

nous recherchons un

psychologue HF

Votre compétence vous permet de
* maîtriser l'entretien
* évaluer une personnalité
* rédiger vos conclusions.

Dans le cadre de notre activité recrutement vous développerez vos talents *dans un travail d'équipe.*
Titulaire d'un DESS, vous disposez de solides connaissances en méthodes projectives (Korschach, TAT...).
Votre plus : une première expérience du recrutement.
Merci d'envoyer votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous référence 9 M
au
Discrétion assurée.

cog hébert conseil
Poissonnière Commercial Bulding
11, rue du Faubourg Poissonnière
75009 PARIS.

Assistant(e) Marketing

Nous sommes l'un des premiers groupes de distribution français (13 Milliards de C.A.). Afin d'apporter un service mieux adapté et plus personnalisé à notre clientèle nous créons le poste d'Assistant(e) Marketing.
Rattaché(e) au Directeur du marketing et du développement, vous serez chargé(e) de détecter les attentes de notre clientèle en utilisant tous moyens quantitatifs (enquêtes) ou qualitatifs (animations de groupes) adaptés.
De formation supérieure avec obligatoirement une expérience dans un service marketing, vous avez suffisamment de maturité et de personnalité pour intervenir comme conseil au sein de notre groupe.
Poste basé à Paris et impliquant de fréquents déplacements de courte durée.
Merci d'écrire sous la référence 693/M à A.L CONSEIL, 35, rue de Naples, 75008 PARIS.

CURRICULUM

A.L conseil

Saumur
UNE SIGNATURE

VILLE DE SAUMUR (Maine-&-Loire)

(35 000 h., bord de Loire)
Carrefour des trois provinces Anjou, Touraine, Poitou

Recrute suivant conditions statutaires, concours sur titre, mutation ou détachement

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Candidature manuscrite + c.v. détaillé à la Direction du Personnel, hôtel de ville, 49408 SAUMUR CEDEX. Tél. : 41-51-30-10. AVANT LE 24 DÉCEMBRE 1987.

Promouvoir l'économie de la cité

Concevoir, proposer et mettre en œuvre un programme d'expansion industrielle, commerciale, touristique, c'est la mission du

Responsable du développement

d'une ville du littoral méditerranéen en profonde évolution.
Il prospectera les entreprises, suggèrera les implantations, montera les projets, obtiendra les concours financiers, suivra les réalisations...
C'est un jeune cadre de formation supérieure, ingénieur ou économiste qui, après une première expérience, est prêt à s'impliquer fortement dans les activités d'aménagement.
Ecrivez, sous réf. 410/M.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

IFTIM
EN LIAISON AVEC L'ANPE
recherche

- Ses futurs enseignants

Dans les domaines : logistique et sécurité.

- Ses chargés de relation avec les entreprises

(Les candidates et candidats (dégagés des O.M.), âgés prioritairement de moins de 25 ans, posséderont le permis VL et seront obligatoirement titulaires d'un diplôme BAC + 2 dans l'une des spécialités suivantes :
- Transport et logistique ;
- Hygiène et sécurité ;
- Techniques de commercialisation.

Ils seront définitivement recrutés à l'issue d'un stage de formation rémunéré de 10 semaines.

POSTES DISPONIBLES DANS TOUTE LA FRANCE.

Ecrire avec c.v. et photo à : IFTIM
11, place d'Aquitaine, BP 475, 94152 Rungis Cedex.

Organisme professionnel secteur de la santé recherche pour sa direction du commerce extérieur

JEUNE CADRE

Première expérience de l'exportation appréciée. Diplômé de l'enseignement supérieur.
Contrat à durée déterminée 6 mois.
Adr. lettre c.v., prétentions, photo en précisant sur l'enveloppe la réf. 27 420, BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex, qui transmettra.

FORMATEURS LANGUES EXPÉRIMENTÉS

Exp. pédagogie des adultes en entreprise exigée.

C.V. et prétentions à :
PANGLOSS
11, r. Guy-Patin, 75010 Paris ou Tél. : 45-26-62-21.

URGENT
Auteur d'ouvrages didactiques, recherche

ASSIST. de DIRECT.

administration et de rel. publ., avec exp., sténodactylo souh.
Envoyer c.v. + photo sous n° 8 230 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Montessuy, PARIS-7e.

Société d'intérim spécialisée dans secteur bancaire

recherche

Classes V, VI, VII, VIII

Env. C.V. + photo à BANK SERVICES, 71, r. de Dunkerque, 75009 PARIS (ne pas se prés.).

Conseil juridique et fiscal

RECHERCHE

COLLABORATEUR (H./F.) INSCRIPTIBLE

stagiaire débutant et première année s'abstenir.

Ecrire, en vue R.-VS, pour test professionnel avec c.v. détaillé et références précises à : M.D. BAYET, 47, rue des Mathurins, 75008 PARIS.

EXPERT COMPTABLE

NICE

recherche

ASSISTANT N2 ou N3 TRÈS QUALIFIÉ

position cadre ambiance motivante,

Ecrire sous n° 8 228
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Montessuy, PARIS-7e.

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

20e anniversaire du CONSEIL GÉNÉRAL du Val-de-Marne

recherche
POUR LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES DÉPARTEMENTAUX

(services architecture et bâtiments, service espaces verts, parc automobile, arrondissement fonctionnel de l'eau et de l'assainissement)

12 ADJOINTS TECHNIQUES

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

7 postes par voie de concours sur titres

Conditions : être titulaire d'un des diplômes suivants :
- Baccalauréat de technicien ;
- Brevet de technicien ;
- Brevet de technicien supérieur ;
- Diplôme universitaire de technologie ;
- Ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

Dans l'une des spécialités suivantes :
- Etudes de paysages et d'espaces verts ;
- Dessinateur projeteur en bâtiment ;
- Collaborateur d'architecture ;
- Téléphone et télésécurité ;
- Électronique - électromécanique ;
- Mécanique automobile.

5 postes par voie de concours sur épreuves

sans condition de diplôme.

Epreuves portant sur la spécialité de surveillant de travaux en bâtiment, niveau BAC.
- Concours interne : 2 postes.
- Concours externe : 3 postes.

– CONDITIONS D'INSCRIPTION –

Communes aux concours sur titres et concours sur épreuves « EXTERNES »
- Avoir moins de 45 ans au 1er janvier 1987.
- Etre de nationalité française.

★ Retrait des dossiers jusqu'au : 24 DÉCEMBRE 1987.
★ Date limite de clôture des inscriptions : 31 DÉCEMBRE 1987.

– RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS –

hôtel du département du Val-de-Marne
bureau du recrutement, 4e étage, pièces 404 et 405
avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL. Tél. : 48-99-94-00, poste 24-98.

MAIRIE DE PARIS



recherche

POUR SON INSPECTION GÉNÉRALE

AUDITEURS

HEC, ESSEC, SUP de CO, IEP.

Justifiant d'une expérience de 3 ans minimum dans un cabinet d'audit.

Rémunération : 180 000 F net +

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo) au bureau de recrutement, 2, rue de Lobau, 75004 Paris.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Banque — Nord

La Direction des opérations bancaires d'un important établissement financier national fortement décentralisé étoffe l'état-major de la filiale Nord-Pas-de-Calais.

Ingénierie financière pour collectivités locales — Réf. 1990 LM

C'est un rôle essentiellement financier que vous jouerez auprès d'elles et c'est avec les yeux et les réflexes du banquier que ce poste doit être vécu. Un métier neuf, ouvert, où la réussite repose sur la créativité, la souplesse, l'adaptabilité aux besoins des utilisateurs. Faire du sur mesure pour les collectivités locales, c'est concevoir des prêts à taux révisables, des prêts relais, des prêts en écu…
Au sein de la Direction des opérations bancaires, vous mettez en pratique des techniques qui vous sont familières, orchestrez les moyens, établissez des simulations et mesurez des risques.
La nature et le niveau des problèmes à traiter conviennent à un cadre financier de formation supérieure de très bon niveau, ayant une expérience probante dans le financement et le conseil aux collectivités locales.

Gestion des ressources : un organisateur inventif — Réf. 1991 LM

La création de nouveaux produits (monétique, fond commun de placements régionaux…) exige la mise en place de procédures et de circuits d'information qui prennent en compte des paramètres d'ordre marketing, logistique et… psychologique.
Vous êtes tout particulièrement chargé de la mise au point des systèmes de gestion dans un souci de rentabilité et de qualité du service client.
Responsable de l'exploitation des produits d'épargne dont vous optimisez toute la logistique, vous managez une équipe compétente et mettez votre savoir-faire au service du réseau.
De formation supérieure, vous avez acquis au travers de votre expérience des compétences en matière juridique, informatique, financière et surtout organisationnelle.
Monsieur Claude BACO traite confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire en précisant la référence du poste choisi, les entretiens pourront avoir lieu à PARIS.

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
517, avenue de la République - BP 319 - 59701 MARCQ EN BARŒUL Cedex
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO



ESPACE EXPANSION

Société de gestion de centres commerciaux en plein développement crée le poste de

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE (H/F)

de son Etablissement d'ORLEANS

En liaison étroite avec le Directeur d'Etablissement, et avec l'aide d'une assistante et d'une secrétaire, il devra assurer les échéances comptables, fiscales et budgétaires de l'Etablissement, ainsi que la répartition, la facturation et l'encaissement des charges afférentes aux ensembles immobiliers gérés (essentiellement des centres commerciaux). Il prendra en charge, en outre, la gestion du personnel de l'Etablissement et du personnel affilié. Il sera l'interlocuteur privilégié du contrôle de gestion et veillera, à ce titre, à l'application des procédures mises en place par le siège.

Ce poste, basé à ORLEANS, requiert une formation BTS, une expérience confirmée de cinq ans au moins de préférence dans un cabinet d'expertise comptable ou dans des fonctions similaires, la maîtrise de l'outil informatique ainsi que des qualités de contacts et de dynamisme et une très grande disponibilité.

Il est prévu une période de formation au siège administratif d'environ trois mois.

Salaire motivant. Avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, prét. s/réf. RAC, à ESPACE EXPANSION, Direction du Personnel, 63, rue La Boétie, 75008 Paris.

CONTESSE

Hay Management Consultants

Responsable gestion des services administratifs du personnel HF

Groupe européen de toute première importance (effectif : 40 000 personnes) recherche un jeune cadre familiarisé avec l'Informatique et l'Administration du Personnel en vue de lui confier les missions suivantes :
- participer à la définition des besoins en Informatique de la fonction « Personnel » en vue d'actualiser le système en place ;
- assurer la gestion des activités administratives du Groupe : paye/conception et diffusion des « normes » (procédures/circulaires) et la supervision des Services Généraux (prévoyance/sécurité…) ;
- assurer l'administration du Personnel du Site où il sera basé — banlieue Ouest — (effectif : 700 personnes).

Agé d'au moins 32 ans, le candidat aura une formation supérieure (Sciences Eco + I.A.E. + Informatique de gestion) complétée par une expérience organisationnelle acquise dans une entreprise multinationale ou — éventuellement — dans une Société de Services en Organisation.

Son ouverture vers la fonction « Personnel » sera déterminante pour son évolution de carrière au sein du Groupe.

Les dossiers de candidature (C.V., photo, salaire actuel), s/réf. 870136, seront examinées par notre Conseil

Sonia Lipszyc
13, RUE ALPHONSE DE NEUVILLE - 75017 PARIS

MEDIA PA.

A société performante, Contrôleur de Gestion de talent — Paris

Société industrielle, filiale d'un des groupes européens les plus performants, nous réalisons un CA de 400 millions de francs dont 40% à l'export.
Gérer à la fois une stratégie ambitieuse, réaliser des performances industrielles, dépasser nos objectifs commerciaux, voilà qui mérite que l'on s'intéresse de près à la maîtrise de notre croissance…
Outre la mission classique ; créer et mettre en place les procédures adaptées. Développer les outils et méthodes liés notamment à la comptabilité industrielle. Etablir les budgets annuels, élaborer les plans à moyen terme, votre capacité de synthèse devra vous permettre d'être le Conseil auprès des différents départements et plus particulièrement auprès du Président.
A 30 ans environ diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion, votre expérience confirmée du contrôle de gestion ou du contrôle budgétaire acquise nécessairement dans une société industrielle vous permet aujourd'hui d'accéder à la fonction globale.
TEG, notre Conseil vous remercie d'adresser s/réf. M 713-12 votre dossier de candidature qui sera étudié avec la plus grande confidentialité.

TEG, Ressources Humaines
113 rue de l'Université
75007 PARIS



DESSEIN



IPPSO

Cegos IPPSO, Institut pour le Perfectionnement Psycho-Sociologique des Organisations, département du Groupe International CEGOS, est plus que jamais en expansion. *Comme chaque année, il prévoit d'engager un nouveau*

FORMATEUR-CONSULTANT

Dans les domaines suivants :
- **nouvelles méthodes de management pour animer, diriger une équipe et gérer son personnel,**
- **développement de l'efficacité personnelle**

Il animera des stages de formation inter et intra-entreprises puis concevra et lancera de nouveaux produits. Les moyens mis à sa disposition, l'ambiance de travail et les responsabilités confiées offrent des conditions optimales de développement et d'efficacité à un formateur créatif et autonome. Ce poste à temps complet, basé à Paris, implique des déplacements. Votre profil : diplôme de 3ème cycle en psycho-sociologie des organisations ou pédagogie, expérience minimum de 3 ans comme formateur d'adultes dans le contexte entreprise.
Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé, sous réf. 23777/M à **Dominique CHALVIN** - CEGOS IPPSO Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE Cedex.

PUBLIVAL

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

Fédération de Loire Atlantique et du Centre Ouest
18ème banque française.

L'évolution de la structure fédérale nécessite le recrutement, pour son Siège à Nantes d'un

DIRECTEUR FINANCIER (H/F)

Au service de l'Institution et dans le respect de ses valeurs, sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Général Adjoint,

Il propose :
à la tête de sa Direction (40 personnes) la politique financière et la met en oeuvre.

Il assure :
- **les opérations de trésorerie du groupe et leur gestion (marchés monétaire, hypothécaire, financier …)**
- **la responsabilité du service des Titres.**

Il agit en qualité de Conseil près du réseau.

Une expérience bancaire complète de plus de 10 ans affinée par une excellente pratique de l'analyse financière (éventuellement une bonne connaissance des valeurs mobilières).

Une formation supérieure (Grandes Ecoles - DESS banque, Finance …), une culture économique, juridique et fiscale l'autorisant à présenter sa candidature sous la référence 620 avec c.v., parcours professionnel détaillé, photo et rémunération actuelle à :

CDRH ceif

*CD/RH-CEIF, "La Guilbaudière",
bd Marcel Paul, 44800 SAINT HERBLAIN,
Tél. (16) 40.94.79.94.
Réponse et discrétion assurées.*

FRANCE
SUISSE
ITALIE
PORTUGAL
TURQUIE

CONTROLLER REGIONAL

Notre Banque décentralise ses structures internationales et installe un bureau régional à Paris (couvrant cinq pays). Elle crée le poste de Controller rattaché directement au Senior Vice-président.
Vous serez responsable du reporting pour les unités de cette zone européenne et de l'établissement des budgets ; vous assumerez également la préparation des différentes études pour le développement de nouveaux produits en liaison avec ces unités.
Vous possédez une excellente expérience dans ce domaine (comptabilité U.S.), et vous parlez couramment anglais et français.
Vous êtes disponible et prêt à effectuer des déplacements de courtes durées.
Ce poste doit vous permettre de donner une dimension plus internationale à votre carrière au sein d'une petite équipe dynamique.
Merci de contacter **MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE** - Jean MILLARD - 20, rue de la Ville-l'Evêque - 75008 PARIS.



MEDIA PA.

Jeune HEC, ESSEC, SUP DE CO
option FINANCES-COMPTABILITE

possédant une première expérience (2 ans) d'ANALYSE FINANCIERE en entreprise ou cabinet d'Audit/EC et ayant l'ambition d'une carrière évolutive, devenez

CADRE DE GESTION FINANCIERE

au sein d'une importante SOCIETE PETROLIERE FRANÇAISE de Raffinage et Distribution.

Missions : rattaché à la Direction Financière, au sein du Département Participations/Etudes, vous aurez en charge l'évaluation, la négociation de participations, le contrôle budgétaire de filiales et l'analyse de projets de développement de la Compagnie.

Evolutions : fonction de vos résultats, au sein de la Direction Financière, en Filiales ou à la Direction Distribution. Vous pourrez y exprimer pleinement savoir-faire professionnel et qualités humaines.

La maîtrise des outils micro-informatiques serait un précieux atout.

Poste à pourvoir à notre Siège parisien.

Si ces perspectives répondent à vos aspirations, merci d'écrire avec C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous la réf. SP/LM1, à

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS
PARIS-LILLE

MEDIA PA.

Institution Financière située à PARIS, en pleine expansion, crée un nouveau poste

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABILITE

REMUNERATION MOTIVANTE A DEBATTRE
HF

Dépendant du Directeur Administratif il (elle) aura la charge d'une équipe de 5 personnes, le (la) candidat (e) idéal (e) aura le niveau DECS et au moins 5 ans d'expérience comme responsable ou adjoint du responsable d'un service de comptabilité.

Connaissances de la Bourse et/ou SICAV-FCP seront un plus.

Merci d'envoyer votre C.V. détaillé, photo sous référence 6210-M à Mamrégies 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.



ORGANISME DE CREDIT

recherche dans le cadre de son expansion un

ATTACHE DE CLIENTELE
SPECIALISTE DU PRET AUX PROFESSIONNELS

Dans le cadre du financement aux professionnels de locaux commerciaux, vous serez chargé de l'analyse des bilans, de la rédaction des contrats et du développement commercial.

Une expérience dans ce domaine auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo), sous référence MJR 87017 à ACA 86 rue Edmond ROSTAND, 13006 MARSEILLE.

ACA

média system



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

GROUPE HERVET

Société Parisienne de Banque

Banque Privée – Paris 8e, recherche un

EXPLOITANT ENTREPRISE
CLASSE VI

pour lui confier la gestion et le développement d'un fonds de commerce PME.

Le candidat, âgé de 28 ans environ, est un bon généraliste de la banque. Diplômé d'Etudes Supérieures, il justifie de 2 à 3 années d'expérience et possède un goût marqué pour la prospection commerciale et la négociation.

Nous lui *proposons de personnaliser* ses interventions auprès de la clientèle afin de promouvoir des produits et services adaptés, en collaboration étroite avec les départements spécialisés du siège. Une personnalité entreprenante pourra s'épanouir dans une structure *à taille humaine* et trouver des possibilités d'évolution au sein du Groupe Hervet.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle à Marie-Dominique LE LEVREUR, Banque HERVET, Division de la Formation et des Carrières, 127, av. Ch. de Gaulle, 92200 NEUILLY, sous réf. M 50 SPB.

ADICOM

Directeur administratif

H A U T N I V E A U

Notre groupe figure déjà depuis longtemps parmi les leaders européens les plus actifs du Terrassement. Mais il a su se diversifier en étendant progressivement ses activités aux principaux métiers du B.T.P.

Dans ce contexte stimulant, nous souhaitons intégrer un Directeur de haut niveau, capable de prendre en charge l'ensemble des responsabilités administration et gestion de notre Département Promotion Immobilière en fort développement.

Vous avez la trentaine affirmée, une formation de type H.E.C., ESSEC... et une expérience significative des questions juridiques, fiscales, comptables et financières dans le secteur de la promotion immobilière.

Venez valoriser votre acquis et votre potentiel dans un groupe solide et plein d'ambitions.

Adressez votre candidature à ENTREPRISE RAZEL FRERES Le Christ de Saclay – B.P. 109 – 91403 ORSAY CEDEX.

RAZEL — DE VRAIS ENTREPRENEURS

NOTRE DEPARTEMENT PROMOTION IMMOBILIERE EST EN PLEIN DEVELOPPEMENT. UNE RAISON DE PLUS POUR NOUS REJOINDRE.

INANIMÉ

Votre champ d'action : les produits financiers

Après des études supérieures, vous vous êtes naturellement dirigé vers la banque... Quelques années sur le terrain vous ont donné *une **bonne perception du milieu**, et vous ont permis d'acquérir de **solides connaissances** théoriques et pratiques de **l'exploitation de la clientèle de particuliers**.*

Aujourd'hui, **CADRE (Cl. V-VI)** dans une structure trop lourde, vous manquez d'espace pour que vos initiatives puissent trouver un champ d'expérience. Vous sentez tout ce qu'il faudrait faire..., mais vous ne pouvez pas le réaliser !

Voulez-vous nous rejoindre ? Nous sommes une **BANQUE PRIVEE** petite mais **performante**, filiale d'un grand groupe français. Notre histoire et notre politique commerciale nous ont conduit à nous spécialiser dans la gestion et la vente de produits financiers destinés aux particuliers. Des méthodes de vente et une approche marketing originales nous font connaître une très forte expansion, qui exige que nous renforcions nos structures. Nous vous confierons **l'encadrement** et **l'animation** de nos chargés de clientèle et le ***développement*** de notre fonds de commerce, **extrêmement choisi**, et exigeant un service d'une qualité totale.

Nous avons confié le premier contact à Denis SESBOÜÉ qui vous remercie de lui envoyer votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence C/CCA/LM, et vous garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA 84

CONTROLEUR DE GESTION EN MILIEU INDUSTRIEL

Nous sommes une entreprise industrielle moderne de plus de mille personnes réalisant un C.A de 900 millions de francs. Diversification, modernisation de l'outil de production et informatisation nous amènent à rechercher un Contrôleur de Gestion. Au sein de la direction financière, vous prendrez la responsabilité du contrôle de gestion. Au départ, il s'agit de poursuivre la mise en œuvre du processus budgétaire et des systèmes de gestion, des outils analytiques et des tableaux de bord de synthèse. Ensuite, il conviendra d'animer des réunions, de sensibiliser les responsables d'activité pour qu'ils maîtrisent mieux ces outils. Vous veillerez à la maintenance des systèmes pour qu'ils servent ainsi la stratégie de l'entreprise. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des professionnels du contrôle de gestion possédant une formation supérieure de gestion HEC, Sup de Co... et une expérience similaire d'au moins 5 ans. Vous devrez faire preuve d'organisation, de rigueur et de fermeté mais aussi d'adaptabilité et de talent dans l'animation de groupes avec des interlocuteurs variés.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV + photo + prétentions à PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL, 10 rue du Colisée, 75008 PARIS, sous la réf. 360/M.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

AU SEIN D'UNE PME A FORTE NOTORIETE NATIONALE, FER DE LANCE DU DEVELOPPEMENT EN EUROPE D'UN JEUNE GROUPE AMERICAIN, N° 1 MONDIAL SUR SON MARCHE

Directeur Administratif et Financier

créez la fonction

Véritable bras droit du Directeur Général, vous serez en priorité chargé de la réorganisation des systèmes comptables, de la conception et de la mise en place de systèmes informatiques et d'outils de gestion performants, du reporting vis à vis du groupe américain. Vous aurez également la responsabilité de l'ensemble des problèmes financiers, administratifs, juridiques et fiscaux de cette jeune société.

Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure (Grande Ecole ou maîtrise de Gestion) et titulaire du DECS, vous êtes bilingue anglais, vous maîtrisez parfaitement les comptabilités française et anglo-saxonne ainsi que l'informatique de gestion, vous avez l'expérience des problèmes de gestion administrative (assurances, personnel, ...), vous êtes dynamique, réalisateur et aimez les challenges.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V.), sous la référence *711.04-M* à **Monique HERBET**, Arthur Young Conseil, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris la Défense.

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Proche Banlieue Nord-Ouest

De l'organisation des systèmes comptables au contrôle de gestion,...

AU SEIN DE LA PRINCIPALE FILIALE INDUSTRIELLE EN FORT DEVELOPPEMENT (C.A. 400 MF) D'UN IMPORTANT GROUPE DE NOTORIETE NATIONALE.

Secondant notre Directeur Administratif et Financier, Responsable des services financiers, vous serez chargé dans un premier temps du reporting mensuel et de l'optimisation des comptabilités générale et analytique afin de mettre en place les outils de gestion performants que nécessite notre développement et vous *superviserez une équipe de 6 personnes*. *Cette* mission réussie, des responsabilités élargies au contrôle de gestion vous seront très rapidement offertes.

De formation supérieure, titulaire du DECS et âgé d'environ 30 ans, vous avez acquis depuis 4 à 6 ans une solide compétence en organisation comptable dans un environnement industriel.

Vous êtes dynamique et désirez aujourd'hui élargir vos responsabilités aux domaines de la gestion dans un poste évolutif.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V.), sous la référence 711.05-M à **Monique HERBET**, Arthur Young Conseil, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris la Défense.

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

TOULOUSE

Cet important Groupe industriel recherche un(e)

Contrôleur de gestion

Dans le cadre du lancement d'un nouveau programme, en liaison avec la Direction Financière et les Centres Opérationnels, il sera chargé du contrôle budgétaire et de la gestion prévisionnelle (bilan trimestriel, tableaux de bord...).

Nous souhaitons rencontrer *des candidats diplômés de* l'Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent + D.E.C.S., ayant impérativement une expérience de 3 ans en contrôle de gestion industriel.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence 23/3 à

nicole maury - dominique sperte conseil — 1, place Wilson 31000 Toulouse

---

Importante Organisation Professionnelle Parisienne "Secteur Matériaux"

recherche pour TOULOUSE

ÉCONOMISTE
débutant ou ayant une expérience

- *Missions d'études et d'animations économiques sur moitié Sud de la France.*
- Poste à caractère technique nécessitant le goût des contacts et des déplacements.
- Formation : économie d'entreprise ou sectorielle (Maîtrise Sciences Eco minimum).

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à C.I.B./ECO, 3 rue Alfred Roll, 75849 Paris Cedex

---

Importante entreprise (1700 pers.), à vocation internationale, intervenant *dans le domaine de la recherche et de l'exploitation des ressources* du sous-sol, recherche un

Juriste d'Affaires (HF)
basé(e) à Paris

Au sein d'une équipe de juristes, il est chargé de conseiller les directions et les filiales de l'entreprise pour la négociation, la rédaction et le suivi *des accords d'investissements et des contrats commerciaux. Il intervient* également dans le suivi juridique des filiales du groupe et des contentieux.

Cette fonction, intéressante par la diversité des affaires à traiter et l'autonomie d'action nécessite :

- *une formation supérieure en droit, niveau Doctorat*
- une expérience professionnelle d'environ 5 ans, dans une entreprise industrielle à vocation internationale ou dans un cabinet juridique
- une bonne pratique du droit des contrats internationaux et des montages de projets en France et à l'étranger ainsi que du droit des *sociétés*
- la maîtrise de l'anglais et si possible de l'espagnol
- des déplacements fréquents en province et des missions de courte durée à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M722 à notre Conseil



Charles Raynaud Consultants
17 Quai de Grenelle 75015 PARIS.

CSNCR — DESSEIN

Votre objectif est d'accéder rapidement à une **responsabilité d'entreprise** avec pleine délégation et association aux résultats.

Une équipe de jeunes actionnaires ambitieux et impliqués dans les opérations vous offre cette perspective, en vous proposant de commencer par assumer une responsabilité de

gestion - organisation - finance
ESC — **proche Nantes**

dans un négoce de vins (100 MF avec ses filiales) déjà performant, dont vous avez 2 ans pour achever la réorganisation.

Une formation supérieure commerce et gestion, une expérience polyvalente de préférence en PME et province, fort potentiel et engagement personnel, capable de satisfaire une volonté de performances élevées, mobile et prêt à progresser dans un contexte jeune, diversifié et indépendant.

Adresser lettre, CV, rémunération, photo sous réf. M 266 à Mme Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

la gestion de personnel aujourd'hui — résonance

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour sa Direction des Crédits au Tourisme et à l'Hôtellerie des

CHARGES D'ETUDES CONSULTANTS HF

LEUR MISSION : *commercialisation et exécution* d'études de marché sectorielles (hôtellerie, loisirs, tourisme) allant de la faisabilité économique au *montage* financier.

LEUR PROFIL : une formation supérieure (Maîtrise de Sciences Economiques ou équivalent), une connaissance du milieu de l'Hôtellerie et du Tourisme, des dispositions pour l'activité commerciale.

Une expérience analogue de 3 à 4 ans est requise.

Envoyer votre dossier de candidature, avec C.V. et prétentions, sous réf. 3965, qui seront transmis par :

Pierre Lichau
PUBLICITÉ DE RECRUTEMENT
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

THOM'6 : société d'ingénierie informatique, au service de toutes les industries bénéficie de l'expérience du groupe THOMSON.
Sa force : • 500 ingénieurs et techniciens de haut niveau • 3 centres de traitement parmi les plus puissants d'Europe • une gamme de 30 progiciels performants et compétitifs.
Son métier : concepteur de progiciels, architecte de systèmes d'informations et expert en exploitation informatique.
Ses principaux domaines : CAO, GPAO, Gestion Administrative et Comptable, Energie et Exploitation Informatique.

Dans le cadre de l'expansion de ses activités en **Gestion Administrative et Comptable**, recherche pour son Service SUPPORT-CLIENT :

CONSULTANTS IMPLANTEURS

Votre profil : de formation Ecole Supérieure de Commerce ou D.E.C.S., vous possédez : • une expérience minimum de 5 ans dans un poste alliant connaissances en gestion et en informatique • le goût des contacts, le sens de l'analyse, de la rigueur, des qualités d'initiatives et d'autonomie.
Votre mission : vous interviendrez auprès de nos clients pour analyser leur système d'information • à partir de nos solutions progicielles, vous définirez et leur proposerez les scénarios de mutations adaptés à leurs besoins • vous élaborerez les propositions commerciales, les argumentaires de vente et participerez activement aux négociations commerciales.
Vous serez le maître d'œuvre du Projet : • en coordonnant les actions des différents services de Thom'6, de la préétude au démarrage opérationnel du système d'information • en assurant la gestion de l'ensemble des tâches (Gestion Financière, Formation, élaboration supports techniques...).

Deplacements en Province et Région Parisienne. Poste basé à Courbevoie (50 m de la gare).

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo, salaire actuel) en indiquant la réf. C.I.M., à Anne-Marie DANIEL, Direction des Ressources Humaines, THOM'6 THOMSON INFORMATIQUE SERVICES - 33, rue de Vouillé 75015 Paris.

Thom'6
THOMSON INFORMATIQUE SERVICES

BANQUE HERVET

EXPLOITANTS ENTREPRISES
CLASSE V-VI

De formation Supérieure (Bac + 4), riche d'une expérience réussie d'au moins deux ans dans l'exploitation bancaire, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans une banque performante de taille humaine et orienter votre carrière en mettant à profit votre esprit d'initiative et votre sens des responsabilités.

Au sein d'équipes jeunes et autonomes, nous vous confierons la gestion, l'exploitation d'une clientèle variée : P.M.E., P.M.I. Vous prendrez en charge son développement par une prospection commerciale active.

Un métier passionnant où rapidement, suivant vos résultats, vous évoluerez vers de nouvelles fonctions et des perspectives de carrière vous seront offertes.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle à Marie-Dominique LE LEVREUR, Banque HERVET, Division de la Formation et des Carrières, 127, avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY, sous réf. M48EE.

ADCOM

ORGANISMES D'ÉTUDES d'une grande profession financière

recherche

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
GESTION ADMINISTRATIVE DES ENTREPRISES

- Expérience confirmée.
- Pratique de l'anglais nécessaire.

Env. c.v. avec photo en précisant sur votre enveloppe la réf. M. 27 401 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

ORGANISME PROFESSIONNEL recherche pour Paris

JURISTE EN DROIT SOCIAL H./F.

pour études analyses et conseils.
Formation souhaitée : licence ou maîtrise de droit social ou équivalent.
Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions s/réf. 32 913 à Contesse, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

AGENCE PRESSE ET COMMUNICATION en plein développement

CHERCHE

GESTIONNAIRE COMPTABLE

Débutant ou 1re expérience.

Ecrire à Philippe COHEN, ANGIE-ZELIG, 13, r. de la Fontaine-aux-Rois, 75011 PARIS.

Futur Contrôleur de Gestion

Schlumberger Industries

Groupe Régulation et Capteurs

Le groupe Régulation et Capteurs, unité opérationnelle de Schlumberger Industries, est constitué d'unités industrielles en France, en Angleterre et aux USA.

Débutant ou possédant une première expérience, vous êtes diplômé d'une grande école de Gestion et titulaire d'un DECS.

Comme Assistant au sein de la Direction du Contrôle de Gestion, vous vous formerez aux techniques appliquées par le Groupe en participant à des études et des missions spécifiques. Ce poste, appelé à déboucher sur des responsabilités de Contrôleur de Gestion en unité opérationnelles, nécessite de réelle qualités d'implication et de contact. La maîtrise de l'Anglais est naturellement indispensable.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence ACG, à la Direction du Personnel.

SCHLUMBERGER Industries
Groupe Régulation et Capteurs
100, rue de Paris
91342 MASSY CEDEX.

AD'COM.

DIRIGER LES FINANCES DU LEADER MONDIAL DE LA FORMATION AUX TECHNOLOGIES AVANCEES.

Notre forte croissance (35% en moyenne annuelle) liée à l'essor de notre marché et à notre dimension internationale nous conduit à recruter notre

Directeur financier

VOTRE MISSION :
Diriger notre équipe comptable, administrative et financière, sous l'autorité de la direction générale et en liaison directe avec le Vice Président Finances basé à Los Angeles, assurer le «reporting» vers la maison-mère située aux Etats-Unis et participer à la mise en place d'un système informatique financier mondial.

VOTRE PROFIL :
Diplômé Grande Ecole de Commerce, MBA, vous avez acquis une solide maîtrise de la comptabilité et la gestion financière en multinationale américaine et vous parlez parfaitement anglais.

Notre professionnalisme nous a permis d'acquérir une réputation sans équivalent dans notre domaine. Vous voulez y contribuer et en bénéficier, en donnant une nouvelle dimension à votre carrière.

(Poste situé à Paris Nord).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet à MERCURI URVAL 14bis, rue Daru, 75008 Paris, sous la réf. 51 1156 LM, portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

MOËT & CHANDON
recherche pour son secteur Champagne et Vins

UN CONTROLEUR DE GESTION

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

- Il animera une équipe de 13 personnes relevant de la Direction Administration.
- Il assurera, outre les missions de base de la Comptabilité Analytique, le contrôle budgétaire et le reporting local.
- Il participera :
  - au chiffrage du plan.
  - à l'établissement du budget dont il concrétisera les éléments.
  - aux travaux de consolidation.
  - au reporting vers la Holding LVMH.
- Formation ESC ou MST Finances Comptabilité.
- 5 ans d'expérience dans un poste similaire ou en cabinet d'audit international.
- Les capacités relationnelles et l'esprit de synthèse ainsi qu'un anglais courant sont indispensables pour la réussite de ce poste.
- Lieu de travail : Epernay.

Nous vous remercions d'adresser lettre, C.V. et prétentions à : Direction de la Gestion Sociale - 20, avenue de Champagne - 51205 EPERNAY Cedex.

Pierre Lichau

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

• Assistants réviseurs HF

diplômés de l'enseignement supérieur.
DECS complet ou équivalent.
Deux ans d'expérience.

Prière d'adresser votre dossier s/réf. 058 à : FRANCACIP 17, rue de la Banque - 75002 Paris

---

CONTROLEUR DE GESTION

Dans le cadre de son développement, HEDIARD recherche son **Contrôleur de gestion.**

Sous l'autorité du Directeur Financier, il aura en charge la préparation et le suivi des budgets, l'établissement des rapports mensuels au Groupe (reporting) et se verra confier de fréquentes missions d'organisation, d'études de rentabilité et d'audit des magasins, il proposera les actions correctives et participera à la mise en œuvre de la politique de gestion de la Société.

Le candidat recherché, de formation supérieure (ESC ou université) devra impérativement justifier du DECS, de 3 ans minimum d'expérience du contrôle de gestion dans une société d'audit et/ou dans un groupe Anglo-Saxon.

Il aura une bonne connaissance de la micro-informatique (Lotus). Anglais indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. avec lettre de motivations manuscrite, photo et prétentions à **PARAPHE** - (**Réf. 7042 MO**) - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

HEDIARD *Alimentation de luxe*

Groupe industriel en biens d'équipement n° 1 mondial dans son secteur recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Ce spécialiste confirmé, issu d'une école supérieure de comptabilité ou équivalent, aura une excellente connaissance de son métier (comptabilité analytique, générale, systèmes de gestion informatisés) et une expérience minimum de 3 ans.

Il contrôle, analyse, détecte, chiffre, compare, présente régulièrement un état, participe aux bilans mensuels et annuels, propose des solutions efficaces pour une meilleure performance.
Allemand exigé. Anglais apprécié.
Lieu de travail : CHATEAUROUX.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. G/CG à M. GINISTY, STUDIS, 91, avenue de la République, 75011 PARIS

SOREFI FRANCHE-COMTE, établissement financier régional de première importance recherche pour **BESANÇON**

Directeur financier

Membre du Comité de Direction de la Sorefi Franche-Comté, vous serez chargé, à partir du suivi et des prévisions des équilibres financiers, de proposer et d'établir la politique en matière d'emplois, de ressources et de taux.
Vous optimiserez la gestion du portefeuille en relation avec les intervenants des marchés.
Vous superviserez la gestion comptable et fiscale de la société et participerez à la définition des procédures administratives.

Responsable d'une équipe de 10 personnes à fort potentiel, vous exercerez vos fonctions dans le cadre d'un management participatif et dans un environnement peu hiérarchisé.
Diplômé de l'enseignement supérieur (D.E.S.S. Banques et Finances, Ecole de Gestion,...), vous avez une expérience confirmée d'au moins 5 ans acquise au sein d'un organisme bancaire ou dans le service financier d'un grand groupe.

Merci d'adresser vos candidatures (lettre + CV + photo + prétentions) à notre Conseil, CDPA, à l'attention de Monsieur DELZIANI, 13 bd Thiers, 21100 DIJON sous réf. MO/B59. Pour de plus amples renseignements, contacter Claudine FLATOT au 80.74.13.63.

Paris Dijon Besançon

CDPA

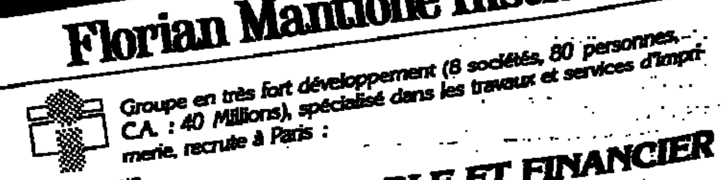
AGENCE DE PUBLICITÉ
PARIS-17e
recherche

COMPTABLE

âge moyen 25/30 ans

Le poste s'adressent à un(e) candidat(e) possédant 3 à 5 années d'expérience de la comptabilité générale acquise impérativement en P.M.E.

Adresser c.v. + photo à l'attention de Josiane GUEYFIER, CLM/BBDO, 92, av. des Ternes, 75017 PARIS.



Florian Mantione Institut

Groupe en très fort développement (8 sociétés, 80 personnes, CA : 40 Millions), spécialisé dans les travaux et services d'imprimerie, recrute à Paris :

IMPRIMATIQUE

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER H/F

Intégré à l'Equipe de Direction, il organise et supervise la comptabilité, le contrôle de gestion et la gestion financière du groupe. Il participe à l'expertise et au démarrage des sociétés susceptibles d'être rachetées.
Le poste est proposé à un candidat de 30 ans, de formation supérieure (ESC ou équivalent), justifiant d'une expérience de 5 ans dans la gestion comptable et financière, organisé, entreprenant, sachant travailler en équipe, motivé par un projet d'entreprise ambitieux.

Salaire de départ : 220 000 F environ, très évolutif et lié à ses résultats.

*Envoyer CV + photo sous réf. P 1187 E à : **FLORIAN MANTIONE INSTITUT, Conseil en Recrutement - 89, rue de Rivoli 75001 PARIS, ou consulter le MINITEL 3615, code SOFTEL puis FMI.***

PARIS · AIX · MARSEILLE · BORDEAUX · CLERMONT · GRENOBLE · MONTPELLIER · LA ROCHELLE · TOULOUSE



هكذا من الاصل

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Cabinet de Conseil spécialisé en organisation comptable, administrative et informatique recherche :

Expert Comptable d'Entreprise

Paris-Lille **250 KF +**

De formation supérieure (DECS + Certificat d'organisation) et/ou d'informatique (DUT, MIAGE...), le candidat aura obligatoirement acquis une expérience de 3 à 6 ans en Entreprise.

Devant intervenir dans de grands groupes dans les domaines de l'organisation comptable, administrative et informatique, il procedera à des analyses de besoins, à la rédaction de cahier des charges, à l'organisation de nouvelles procédures et à l'implantation de progiciels.

Le candidat, âgé de 25 à 32 ans disposera d'une grande indépendance dans l'exercice de ses missions.

Contacter **Christophe Aubry** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance, 19 avenue George V 75008 Paris**, sous référence : 1099 CA.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement financier
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

ADICOM

Homme-clef d'une démarche de progrès

diépal

1200 personnes
4 usines
1,5 Md CA
100 000 tonnes
de produits de haute qualité
des marques renommées,
CRACOTTES, BLEDINA,
FRUITS GOURMANDS...
leaders sur leur marché.

Responsable Organisation Formation Information.

Rattaché au Directeur des relations humaines et sociales de la Société, en charge des domaines Organisation, Formation, Information, votre rôle est d'être le moteur et le chef d'orchestre des changements qui s'effectuent dans l'entreprise.

Dans le cadre des projets économiques et sociaux, on attend de vous des qualités :
- de finesse d'observation et de réflexion prospective pour faire des diagnostics pertinents,
- de dynamisme et de rayonnement pour appuyer vos propositions,
- d'implication personnelle pour mettre en œuvre des actions et être un véritable animateur de la politique humaine auprès des différents services.

Ingénieur ou gestionnaire, ayant une première expérience réussie dans laquelle vous avez pu mettre en évidence votre tempérament d'organisateur et votre goût pour les méthodes participatives, ce poste vous préparera très directement à prendre des responsabilités opérationnelles impliquant le management d'équipes.
Le poste est basé à Villefranche-sur-Saône.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. CT 83 M en précisant vos prétentions à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

BSN GROUPE
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS



Cabinet de Conseils Juridiques et Fiscaux

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Dans le cadre du développement de notre clientèle internationale, nationale et régionale, nous recherchons pour nos bureaux de :

LYON : JURISTE - FISCALISTE

Spécialiste du droit des affaires, désireux de s'impliquer dans des opérations pluridisciplinaires, et de développer notre activité juridique dans la région Rhône-Alpes. Il justifiera d'une expérience de 5 à 7 ans, ainsi que de bonnes connaissances fiscales.

PARIS : FISCALISTE

Maîtrisant les aspects fiscaux français dans un contexte international, et désireux de mettre à profit l'expérience de 5 à 8 ans qu'il aura acquise dans un cabinet international, ou dans une grande entreprise, ou dans l'Administration fiscale.

Nous recherchons **des conseils de haut niveau** fortement motivés. Une **excellente maîtrise de l'anglais** est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions en précisant la fonction concernée à :
Aude de CANDOLLE, HSD Juridique et Fiscal,
Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris la Défense.

LES NOUVEAUX ESPACES

sep Les nouveaux espaces

Motoristes de l'espace, nous assurons en particulier la maîtrise d'œuvre des ensembles propulsifs des trois étages du lanceur Ariane. Notre société est filiale du Groupe SNECMA. 26 000 personnes dont 3 400 cadres, qui poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

La SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION recherche pour son Siège Social (SURESNES) :

CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

Au sein du service GESTION, il participera au suivi des affaires et des investissements engagés par l'entreprise en intervenant à tous les stades de leurs réalisations.

Ce poste, qui s'insère dans une équipe jeune et motivée, s'adresse à un **jeune ESC** justifiant au minimum de deux ans d'expérience acquise si possible dans une entreprise industrielle.

La taille de l'entreprise et du Groupe permet une évolution de carrière motivante.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. NS8/33061 à
SNECMA - Département Encadrement -
2, bld Victor, 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE

Cadre Comptable DEBUTANT

Titulaire du DECS, un important groupe de travaux publics routiers vous propose de rejoindre sa Direction Comptable.

Attaché au Service Consolidation, vous serez chargé de l'établissement des états de synthèse du Groupe (70 sociétés).
Vous devrez à terme pouvoir évoluer vers des fonctions d'audit interne ou de gestion de filiales.

Une formation commerciale complémentaire (Sup. de Co, Maîtrise) serait appréciée.

Poste situé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à AXIAL (référence 6130) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Banque privée de renom (1 500 salariés, 6 implantations régionales), nous cherchons, pour notre succursale lyonnaise

un gestionnaire de portefeuille

Au sein d'une petite équipe (3 p.), venez gérer les portefeuilles de notre clientèle haut de gamme.

Diplômé d'études supérieures, avec une première expérience similaire réussie (4 ans.) vous souhaitez vous investir dans votre métier.

Notre consultante, Mme C. de LAPORTE vous remercie de lui écrire (réf. 1281 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

Société de biens intermédiaires

Champagne-Ardennes

Notre PMI (160 personnes - 150 MF), filiale d'un Groupe International à structure très décentralisée, spécialisée dans la fabrication de biens intermédiaires auprès d'une Clientèle très diversifiée recherche son futur

Contrôleur de gestion

Vous dirigez et coordonnez nos Services Comptable et Informatique, veillez à en rationaliser leurs modes opératoires (comptabilité générale, trésorerie, paie, comptabilité industrielle) et participez à développer notre système de contrôle de gestion informatisé.

De formation Supérieure Commerciale ou Comptable, 30 ans environ, vous bénéficiez d'une expérience de 5 ans mini dans une fonction similaire en milieu industriel vous ayant permis de maîtriser parfaitement la comptabilité générale et son environnement informatique en tant qu'outil privilégié d'aide à la décision.

Votre réussite dans cette fonction vous permettra de prétendre à d'autres responsabilités dans notre Groupe qui choisit ses Dirigeants parmi ceux qui lui ont démontré leurs compétences.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 9875 DRM à notre Conseil
17 rue Courmeaux - 51054 Reims cedex.
58 avenue de Wagram - 75017 Paris

SOURCES

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



IMPORTANT CABINET D'AUDIT PARISIEN
recherche un

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Il contribuera à :
- la mise en place des outils de gestion
- l'établissement des budgets
- le développement des tableaux de bord
- l'analyse des écarts et la définition des mesures correctives.

Diplômé d'une école de commerce ou de gestion, le candidat aura acquis une première expérience de contrôle de gestion (3 à 5 ans).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 69722 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS, qui transmettra.

Institution Financière parmi les leaders sur un marché porteur et en pleine expansion ayant des bureaux à Paris et dans les grandes villes de France crée un nouveau poste et recherche un

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION HF

ESC, Ingénieur, IUT ou équivalent, niveau DECS, ayant quelques années d'expérience professionnelle, il (elle) sera capable de créer, d'organiser et de mettre en place un système de contrôle de gestion dans notre entreprise.
Les connaissances de l'informatique en tant qu'utilisateur sont indispensables.

Ce poste conviendrait à une personne connaissant déjà les techniques du contrôle de gestion en entreprise ou en cabinet.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5915-M à
Mamrégies
3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra

Groupe de sociétés d'assurances et de crédit
Quartier Opéra

recherche pour son Département JURIDIQUE

JEUNE JURISTE H/F

Vous aurez pour mission l'application du Droit des Sociétés, la participation à l'assistance juridique à la clientèle, et des études diverses.

De formation supérieure (Maîtrise en Droit Privé), organisé, vous possédez de réelles qualités rédactionnelles.

Merci d'adresser votre candidature sous forme d'une lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 33062 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

BANQUE PRIVEE 8e

CADRE D'EXPLOITATION

Rattaché au Directeur de l'Exploitation, vous prenez en charge une partie de notre fonds de commerce PME - PMI et en assurez le développement. Nous souhaitons recruter un cadre d'environ 30 ans diplômé de l'enseignement supérieur ou autodidacte ayant une expérience de 2 à 5 ans d'exploitation en clientèle PME-PMI. Dynamisme, sens du risque, esprit d'équipe et goût marqué de la prospection commerciale sont les qualités que nous privilégions. Salaire de l'ordre de 180-200.000 F. Libre rapidement si possible.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1211 (lettre manuscrite, CV, photo) à

François MICHAU Conseil
BANQUE . FINANCE
53, Bd d'Angleterre
78110 LE VESINET.

LEM-TOURNAY/ASKOM



DECITRE
LIBRAIRIE PAPETERIE

4 Magasins à Lyon et dans la région Lyonnaise permettent à notre Société d'être parmi les premières sur le marché du livre et de la papeterie auprès du Public et des Collectivités. Un cinquième Magasin ouvre en 1988.

Notre développement nous conduit à recruter un

DIRECTEUR COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Animant directement au Siège une équipe de 8 personnes, le candidat retenu maîtrisera parfaitement la comptabilité générale budgétaire et sociale d'établissements multiples. En étroite collaboration avec le Président, il assurera également des missions fonctionnelles auprès des Directeurs de magasins et particulièrement dans le cadre du contrôle de gestion.

Titulaire d'un DECS, vous possédez une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la **distribution** ainsi qu'une pratique confirmée de la **micro-informatique.**

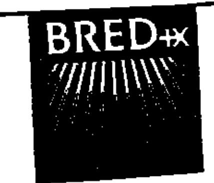
Organisateur, apte aux relations humaines, cultivé, votre goût pour les responsabilités vous pousse à vous impliquer au sein d'une entreprise performante où vous souhaitez évoluer.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à DECITRE - Service du Personnel - Offre No 912 - 6, place Bellecour - 69002 LYON
Ne pas se présenter.

HAVAS CONTACT

مكذا من الاجل

UNIVERS DE LA GESTION



Diplômés d'une grande école (HEC, ESSEC, X, MINES...) ou de l'Université (DESS ou DEA), devenez

Opérateurs-Traders

dans notre salle des marchés, dans les secteurs suivants (marché monétaire, créances négociables, produits de taux d'intérêt).

Ces postes s'adressent à des candidats ayant une première expérience ou à des débutants.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV + photo et rémunération souhaitée à : BRED/TRESORERIE (BO/8502) - 18 Quai de la Rapée - 75012 PARIS

Première banque populaire Française - 3300 Collaborateurs - 188 Agences

---

Trésorerie d'une grande banque parisienne recherche

Spécialiste Matif

pour développer ses activités sur les nouveaux instruments (Matif, Bons du Trésor...).

Ce poste peut convenir à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur à dominante mathématique et/ou financière.

Il possédera une première expérience dans une banque ou une charge d'agents de change.

La discrétion est assurée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo et rémunération souhaitée sous réf. 2608 M à

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

Back Office

Diriger, animer et gérer notre Salle de marchés.

Nous sommes une importante Banque de Dépôts. 3 500 personnes. Le développement de nos activités internationales nous conduit à vous proposer de créer aujourd'hui la fonction.

Au sein d'une équipe performante, vous aurez en charge la mise en place de toute l'organisation administrative de la comptabilité et serez l'interlocuteur privilégié de l'Informatique.

Garant du bon fonctionnement quotidien, votre participation active vous permet une parfaite productivité de vos agents.

Vous êtes un familier de ces questions. Votre formation Sup de Co + DECS et votre parfaite connaissance de l'anglais seront la garantie de votre réussite.

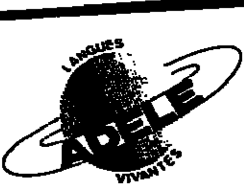
Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 4040/M (C.V., lettre manuscrite, photo) à Evelyne LEVY, qui l'étudiera en toute confidentialité.



GESTION ET METHODES 7 bis, rue de Monceau 75008 PARIS.

FORMATION PROFESSIONNELLE



ANGLAIS RAPIDE et EFFICACE

COURS INTENSIFS (1 A 4 SEMAINES)
COURS DU MIDI
COURS DU SOIR

- ANGLAIS COURANT
- ANGLAIS • VIE DES AFFAIRES •

1, rue de la Pépinière, 75008 PARIS - Face gare Saint-Lazare. Tél. 45 22 51 18.

PLURIAL

AFPA – CNAM – IFACE

● profession : formation

Vous êtes de formation scientifique ou technique (au moins Bac + 2), salarié ou demandeur d'emploi, nous vous proposons de devenir :

● TECHNICIEN(NE) CHARGÉ(E) DE LA FORMATION

Stage intensif à plein temps et rémunéré de 45 semaines (janv. à déc. 88) dont 27 semaines en automatismes et contrôle industriel.

Renseignements : 60-05-90-50 (poste 340).

Devenez
COMMERCIAL en INFORMATIQUE

Une formation d'une durée de 10 mois à temps plein (7 mois de théorie et travaux pratiques et 12 semaines de stage en entreprise) vous est proposée avec le PARRAINAGE D'UNE ENTREPRISE

Conditions requises :
- 32 ans maximum.
- Niveau Bac + 2 minimum.
- Libéré des O.M.

Début du stage : 4 JANVIER 1988.

Venez assister à l'une des réunions d'information qui auront lieu les 11, 15, 21 déc. 1987 à 9 h 30

à EUROPOLE FORMATIONS « Le Stratège » rue du Mas-du-Carbonnier, Z.A. du Millénaire, 34000 Montpellier. Tél. : 67-69-74-74 ou 67-69-74-45 (accès bus n° 15).

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

MERCEDES 190 E, mod. 85, 1re m., ét. except., 85 000 km, ttes options, 110 000 F. 42-04-25-76, p. 3228 h. bur.

DEMANDES D'EMPLOIS

EXPORT COMMERCIAL

Sur le MOYEN-ORIENT et l'AFRIQUE, vous cherchez un COMMERCIAL qui ne perde pas le Nord !

15 ans d'expérience.

Vous êtes intéressé : écrivez-moi sous la référence 5099, à

MEDIA PA.
71, AVENUE VICTOR-HUGO - 75116 PARIS, QUI TRANSMETTRA.

CHEF DE PUBLICITÉ PRESSE

Homme d'expérience.

Contacts : agences, clients, services fabrication, rédaction, direction imprimerie et services techniques.

Etudierait toutes propositions.

Ecrire sous n° 6000 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Professionnel de l'exportation

- 39 ans.
- Formation marketing international.
- Double expérience, gestion de succursales à l'étranger et développement exportation, animation distributeurs, biens équipements et produits industriels en Afrique, DOM, TOM, Amérique du Sud, Sud-Est asiatique et Europe.
- Anglais, espagnol, portugais courants.

recherche
POSTE DE CHEF DE ZONE EXPORT OU DE RESPONSABLE D'EXPORTATION DANS PME OU PMI.

Ecrire sous le n° 8 160 M. LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

INGÉNIEUR 45 ANS

DISPONIBLE POUR TOUS PAYS ÉTRANGERS
HABITUÉ AUX CONTACTS
AVEC GOUVERNEMENTS, AUTORITÉS

Son expérience :
dans importante société pétrolière internationale, planning, organisation, supervision opérations géophysiques, terrestres et maritimes, en Europe, Afrique, Moyen-Orient.
Maîtrise parfaite de l'anglais.

Son objectif :
changer de cap et s'adapter facilement à un nouvel environnement professionnel.

Ecrire ou téléphoner à Jean PROUTEAU 10, allée des Orangers, 06160 Juan-les-Pins. Tél. : 93-61-83-93.

CURRICULUM

Dir. pers. conseil droit social. H. 42, Droit, Sc. Po, praticien relations soc., rech. poste Paris, Lyon.
Ecrire sous le n° 1812 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SECRÉTAIRE DIRECTION

44 ans, 20 ans exp., bil. angl., bonne connaissances langue espagnole lue et écrite.
Cherche poste A MI-TEMPS 14e et/ou 15e arrdt uniquement. Tél. : 45-31-93-15.

J.F. 22 ans, 3 ans expérience secrétariat commercial, connaissant traitement de texte, ch. emploi évolutif région Argenteuil ou Paris.
Mme Rivière-Margouton, 74, rue A.-Labrière, 95100 Argenteuil.

LICENC. MATHÉMATIQUES ch. empl. INCITATIONS FINANC. de l'Etat (loi du 10-7-87).
Ecrire sous le n° 1 761 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. 40 ans, secrétaire sténodactylo, notions anglais, 18 ans expérience, dynamique, sens des responsabilités, bonne présentation, cherche poste motivant région Meaux.
Tél. le matin : 64-34-22-17.

H. 40 ans, économiste, staticien, doctorat, 10 a. exp. techniques de prévision, modèles économétriques, excell. culture, micro et macro-économie. Libre rapidem. Ch. emploi responsabilité, préfér. étranger.
Ecrire sous le n° 8227 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CONSEIL JURIDIQUE

Débutante fortement motivée, DEA droit des affaires, DEA propriété industrielle (27 ans).
Tél. : 43-44-48-82.

H. 35 ans, responsable administration personnel, expérience 15 ans BTP, Presse. Libre de suite. Etudierait toutes propositions. Tél. : 46-70-80-08.

H. 34 ans, statistic. économ.

DOCTEUR ÉTAT SC. ECOS

2 ans exp. OCDE, 4 ans org. rech. (IUE, FLORENCE, CRÉDOC), spéc. base donn. infor-mat. an., écon., conj (cons., emploi), anglais cour. + all., it., étudie toutes propositions.
Ecrire sous le n° 8220 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

EXPERT COMPTABLE
45 ans, expérience conseil aux entreprises, rech. DIRECTION ADMINISTRATIVE ou SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.
Ecrire sous le n° 8221 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. 29 a. ch. emploi concernant l'histoire et l'art, diplômes correspondants.
Tél. : 42-06-04-72, apr. 14 h.

J.F. 27 a., DEA droit public, DESS, droit du marché commun, ch. empl., étud. ttes prop.
Ecrire sous le n° 8226 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. journaliste, 9 a. exp. agences presse/photo, format. cinéma/vidéo, ch. poste à responsabilités ds l'audiovisuel.
Tél. : 45-67-51-38, répondeur.

J.H. 30 ans, maîtrise en Sc. Eco + BTS de distribution et gestion cciale, généraliste, dynamique et créatif. Etudierait ttes proposit. 64-57-40-46.

UN CHEF DE CABINET
pour votre entreprise. F. 40 ans, exp. ass. dir. ht niveau + rel. publ. et presse, ch. poste en rapport.
Tél. : 43-38-55-99.

Un COLLABORATEUR au MAROC cadre cciat, franç., sup., exp. prof. tour. 3 ans, tril., rech. poste resp. cciat export, hôtel., TO, Ag. de voyages. Poste basé à Agadir.
Ecrire sous n° 8 229 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

DIRIGEANT
EXPÉRIENCE POLYVALENTE
Double nation. Suisse/Français, 53 ans, 40 ans Afrique, Etats-Unis. Position internationale direction multi-secteurs commerciaux, serv. Bilingue français/anglais, recherche position/missions assistance exécutive personne morale ou privée. Situation géographique indifférente. Voyages appréciés. Prétentions raisonnables plus avant. fonction. Examen proposit. temps plein ou partiel. Ecrire M 18-115389, PUBLICITAS, CH-1211 Genève 3.

Ecrivain 32 ans cherche emploi si vous aimez les livres.
Tél. : 42-22-11-39.

H. 35 ans, 15 ans exp. EXPERT COMPTABLE, ch. poste entrep. ou cab. Cl. Sarazin, 59, bd Soult, Paris-12e.

Aisance, rigueur, souplesse, autonomie. J.F. 26 ans, tril. angl., all., notion ital. Lic. de langues étrangères appliquées aux affaires, 3 ans d'expérience traductrice indép. (lit. et techn.) + expér. (intérimaire) d'assistante dans plusieurs sociétés internationales (secrétariat-lectures, corrections, rédactions de rapports-interviews). Etudie toutes propositions.
Ecrire sous n° 8 989 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

DIPLOME EXPERTISE COMPTABLE BILINGUE

Direction administrative et financ. depuis 15 ans, Europe et international. Techniquement à jour, comptabilité, contrôle de gestion, informatique, trésorerie multi-services, etc.
Disp. à partir de base européenne pour poste de direction.

Tél. WILLIAM S. WALSH (1) 45-53-98-88, poste 26.

DIRECT. DU PERSONNEL

33 ans, formation juridique supérieure, exp. 5 ans dans PME 450 pers.
- Relations part. sociaux.
- Gestion du personnel.
- Assurances et affaires juridiques générales.

Recherche poste semblable. Entreprise, cabinet conseil. Ecrire n° 33 072 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Groupe allemand spécialisé dans techniques industrielles d'une part et dans produits diététiques naturels désire s'établir en France et recherche

1) CONCESSIONNAIRES RÉGIONAUX
pour chaque branche

2) ASSOCIÉ(ÉE)
Disposant de bureaux Paris ou proche banlieue.
Ecrire JAVELLE, B.P. 1 031 68050 Mulhouse Cedex.

Cabinet Ingénieurs conseils à Paris

Spécialisé bât. Réf. import. à céder CLIENTÈLE cause départ. Locaux équip. à repr. MONIER, 68, r. F.-Méricourt, 11e.

secrétaires

GRANDE ENTREPRISE DE PRESSE
cherche
pour son service de
PUBLICITÉ INTERNATIONALE

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE

(français/anglais)
PARF. STÉNODACTYLO dans les deux langues, RAPIDE ET ORGANISÉE.
EXPÉRIENCE MINIMUM : 2 ANS

Ecrire avec c.v., photo et prétentions sous n° 6 001, LE MONDE PUB., 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Vue except. s/Seine, rénovation lux., 210 m². Plan intérieur au choix. Tél. : 42-85-26-96.

5e arrdt

RUE GAY-LUSSAC
4 p., 100 m², pierre de taille, bon plan, 2 700 000 F. France Conseil. 48-28-00-75.

S/JARDIN DES PLANTES
6 p. 190 m². Px 4.700.000 F. A.B.D. - 46-24-12-80.

JUSSIEU
STUDIO REFAIT NEUF.
Cuisinette, bains, idéal étudiant. 320.000 F.
François FAURE, 45-67-95-17.

CENSIER STUD. tt cft, ref. nf, calme, soleil. 375.000 F. T. : 43-25-97-16.

6e arrdt

BUCI/SAINT-GERMAIN
UNIQUE
225 m² + patio privatif 40 m² living sous verrière, cheminée, salle à manger, 5 chambres, 4 bains, à rénover, prix élevé. EXCLU. 45-61-24-70.

FLEURUS 45-44-22-36

Raspail 2 p.	700 000
Vaugirard 56 m², asc.	850 000
St-Sulpice 2 p. balc.	920 000
Bac 2/3 p.	1 300 000
Odéon 2/3 p.	1 700 000
St-Placide 100 m²	2 800 000
Panthéon 130 m²	3 350 000
Assas 5 p. 120 m²	3 800 000

RECHERCHONS APPTS TOUTES SURFACES.

SAINT-SULPICE r.-de-ch. av. jouissance jardinet grand 4/5 pièces tout confort 120 m² env. Prof. lib. possible. 3 700 000 F. 43-35-18-36.

RUE SAVOIE
3 p. refait neuf. 1.000.000 F. Tél. : 46-33-44-00.

SÈVRES BABYLONE
séjour + chbre, refait neuf, cft, 1er ét. PX 1.300.000 F.
FLEURUS - 45-44-22-36.

LUXEMBOURG
Charmant duplex lumineux, living, poutres, 3 chambres, 2 bains, 135 m², balc., asc., park. BURON - 42-36-88-05.

VANEAU STANDING
2e ét., 100 m², superbe séjour, chbre + une petite pièce, excellent état. 2.600.000 F. Parking possible en plus. François FAURE, 45-67-95-17.

ST-GERMAIN 7 P.
200 M2 envir. + chbre serv., SOLEIL. APPT DIVISIBLE. POSSIB. PROF. LIBER. PLURIMMO - 45-48-25-01.

7e arrdt

DUROC pierre de taille, étage élevé, 7 pièces tout confort 218 m², balcon, calme, soleil, 3 services, 43-35-18-36.

R. ROUSSELET, beau studio, soleil, 2 fenêtres. 490.000 F. François FAURE, 45-67-95-17.

RUE VANEAU
105 m², pierre de t., 3e ét., asc., dble liv. 40 m², 2 chbres. PARF. ÉTAT. 3.300.000 F. FRANCE CONSEIL. 48-28-00-75.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES
Part. vd 2 p. hab., tr. calme, sur cour, asc., bel imm., excellente situation, 1 450 000 F. 41, rue du Colisée, 1er étage. Visite sur place ce lundi ou tél. : 42-25-85-82 (rép.).

PENTHIÈVRE/MATIGNON
4 pièces 85 m², étage élevé, calme, 47-20-10-72.

9e arrdt

RUE D'AUMALE
APPT D'APPARAT
180 m², double réception, 3 chbres + service, étage noble, balcon. 42-71-45-85.

SÉLECTION DOLÉAC
Près R. BERGÈRE super appt. 100 m² imm. 1930, pierre de t., 2e ét. sans asc., liv., 3 chbres, cuis. équipée, s. bns, cheminée marbre, prkg + cave, très clair. Prof. lib. autorisée. 1 900 000 F. 42-33-12-29.

10e arrdt

GARE DU NORD
(82 m²) 4 p. cuis., s. de bains, + dches. 2 w.-c., 6e ét. sans asc., vue dégagée, 950 000 F.
M.G.N. 43-87-71-55.

12e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
10 min Mo REUILLY-DIDEROT lux. appt 50 m², imm. 1980, 7e ét., asc., liv. 1 ch., cuis. éq., s. bains luxe, terrasse 30 m² + 8 m² jdin d'hiver, prestations, clair, calme, parking. + cave. 1 400 000 F, 42-33-12-29.

14e arrdt

MONTPARNASSE
IMM. RÉCENT STUDIO 6e ét., balc., soleil, excellent état, 425 000 F. Faure 45-67-95-17.

PLEIN MONTPARNASSE
« VOTRE HAVRE DE PAIX »
50 m², s/terrasse-jardin 33 m², disponible immédiatem. NEUF 1.500.000 F frais réduits. Tél. : 47-81-33-70.

Sur grand jardin, 2 p., bains, cuis., travaux. PRIX 530.000 F. François FAURE, 45-67-95-17.

78-Yvelines

PARLY 2
Studio 31 m², rez-de-jardin, avec jardin privatif, cuisine indépendante, w.c., cave. Tél. : 39-18-20-01.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES, Hôtel de Ville, vd 2 pces, tt cft. 390.000 F. 46-78-06-24 - 76-08-11-69.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE. Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

Directeur Société ch. appt 4/6 pces, clair, calme, quartier Montparnasse, Luxembourg uniquement. Tél. : 45-43-15-34.

Union Foncière Européenne
Location, vente, gestion. 5, r. Berryer, 75008 PARIS. Rech. APPTS vides ou meublés pour sa clientèle, loyer garanti. Tél. : 42-89-12-52.

Région parisienne

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 PCES et MAISONS, banlieue Ouest. BON STANDING. I.S.I. - Tél. : 45-26-18-95.

RÉSIDENCE CITY
rech. pour P.D.G. Stés Multinationales, Banques, Ambassades APPTS DE TRÈS GRAND STANDING. Vides ou meublés et MAISONS OUEST PARIS.
TÉL. : 45-27-12-19.

pavillons

GENTILLY Près R.E.R., pav. rén. total. par archit., beau vol., gd séj. + 2 ch., pet. jard. 1.100.000 F. 45-46-12-53.

A vendre PAVILLON 1980, F 5, 2 niv., 103 m² hab., s/sol tot., 2 500 m². terr. bois., (résid. calme, tennis, pêche, chasse). Ecos (Eure), 90 km de Paris. Prix : 490 000 francs. Téléphone : 30-32-62-63 (du mar. au sam., h. de bur.).

terrains

PART. à PART. vds magnifique terrain 2.220 m² à LA CROIX-VALMER, 5 mn ST-TROPEZ (Côte-d'Azur), entièr. viabilisé, vue impren. baie CAVALAIRE, proximité plages. 800.000 F. Tél. : 91-58-02-50 ap. 20 h.

immobilier information

POUR VENDRE
de particulier à particulier sur la France et l'étranger : maison, appt, propriété, terrain, commerce
AGENCE LAGRANGE fondée en 1875.
5, r. Greffulhe, 75008 Paris.
APPEL GRATUIT
05-07-09-11

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constitution SARL 1.500 F H.T. INTER DOM : 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

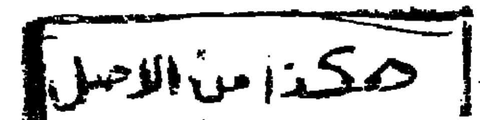
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. ACCESS - 40-26-15-12.

RUE DE SEINE, 6e ardt
A louer burx en r.-de-ch. sur cour et jard. 250 m². Loyer annuel 500.000 F. J.-M. LEVET : 42-25-12-03.

DOMICILIATION 8e BURX TÉLEX/SECRET. - TÉL.
AGECO - 42-94-95-28.





Le Monde
ECONOMIE

CRISE DE L'AMÉNAGEMENT RURAL

La France des derniers feux

L'ensemble des petites communes compte moins d'habitants que l'Ile-de-France.

LES campagnes françaises, c'est-à-dire cette prolifération de communes rurales de moins de deux mille habitants qui couvrent 85 % du territoire, sont atteintes d'un mal profond. D'année en année, leur population vieillit et diminue. Dans les Causses, la Haute-Provence ou le Morvan, les agriculteurs ne sont plus majoritaires – de très loin – par rapport aux commerçants, artisans, employés, retraités. Les ruraux sont globalement moins nombreux que les habitants d'Ile-de-France.

A cette sorte d'anorexie et de rupture d'un équilibre ancestral, s'ajoute comme une rancœur : les grandes villes deviennent, aux yeux des experts, des pôles d'excellence du développement, tandis que, sur les zones rurales, le désert et la friche menacent d'étendre leur manteau de pauvreté.

« Métropoles superstars » et bourgs laissés pour compte. Universités, nœuds autoroutiers, TGV, musées et emplois pour les uns ; mises à l'écart, déclin, fermetures des services publics, appels à la solidarité nationale pour les autres : la France *« à deux vitesses »*, le *« scénario de l'inacceptable »* que tous les gouvernements rejettent, la main sur le cœur, comme une monstruosité politique et une absurdité économique, est malheureusement en train de prendre corps.

« Regardez une carte de France, plaisante à peine M. Robert Savy, président du Limousin, le prototype de la région rurale. *A l'ouest, l'autoroute Paris-Bordeaux ; à l'est, demain, l'autoroute Paris-Cler- mont-Ferrand-Montpellier. Quand je suis à Limoges, j'ai parfois l'impression de présider une « région interstice ».*

D'après les études très fines, canton par canton, menées par la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et le ministère de l'agriculture pour identifier les zones rurales les plus fragiles, à partir d'un mélange de critères tels que le vieillissement démographique, l'emploi, les revenus, l'équipement automobile, la proximité d'un collège ou d'un hôpital, une large *« diagonale de l'inquiétude »* apparaît depuis les Ardennes jusqu'aux Pyrénées centrales, en passant par la Haute-Marne, le Morvan, le Massif Central, les Cévennes. Mais d'autres poches allument aussi des clignotants, en Bretagne intérieure, dans le pays d'Auge, dans le Poitou, sur les rebords des Alpes du Sud, en Corse.

Les responsables de l'aménagement du territoire aiment bien les axes. Il y a vingt ans, on simplifiait en remarquant que l'industrie se concentrait à l'est d'une ligne Caen-Marseille. Aujourd'hui, l'axe Ardennes-Ariège coupe la précédente ligne quelque part à la frontière entre le Limousin et l'Auvergne, là où, dans les hameaux, les derniers feux s'éteignent avec la vie.

Depuis qu'a été annulée, en juin dernier, la grande conférence de l'aménagement rural prévue à Besançon, une multitude de colloques, congrès, rencontres, journées d'études – la dernière, en date du 3 décembre à Versailles, organisée par la FNSEA et dix autres groupements sur le thème de la ruralité – se sont déroulés à la fois pour « récupérer » les travaux préparés dans l'optique de la grand'messe de Besançon et aussi pour mettre en lumière l'ampleur tragique du phénomène, à cause à la fois de son étendue et de son accélération.

Il n'est guère de régions, y compris le Nord-Pas-de-Calais ou l'Ile-de-France, réputées urbanisées, qui n'échappent au fléau. Oui au fléau, car quand il n'y a plus d'hommes, de femmes et d'enfants, l'école ferme, puis vient le tour de la poste, de la station-service, du bureau de tabac... tandis que genêts, ronces, bruyères envahissent les champs.

L'Etat – et cela depuis trente ans – qui ne craint pas de tenir un double langage, fait déclarer à ses ministres qu'il faut impérativement, au nom de la solidarité nationale, maintenir une trame de services publics dans les petites communes. Mais, dans le même temps, il laisse un fonctionnaire parisien autoriser le regroupement de deux perceptions, c'est-à-dire la fermeture de l'une d'elles : à Douzy et à Châteauneuf-Val-Bargis, dans la Nièvre (*Journal officiel* du 26 novembre), ou à Tavernes et Barjols, dans le Var (*Journal officiel* du 27 novembre). Rentabilité oblige...

Dans une région comme la Basse-Normandie, où pour 45 % la population vit dans des zones rurales, où les jeunes chefs d'exploitation sont encore nombreux et où le lait représente 43 % de la production agricole, l'institution des quotas est évidemment une catastrophe. Compte tenu de l'amélioration des rendements, ce sont 300000 hectares qui risquent de devenir disponibles pour d'autres utilisations. On ne peut tout de même pas envisager de planter en (futures) forêts tous les hectares libérés ou d'aménager des golfs ou des plans d'eau avec bungalows et parcours de pêche dans tous les chefs-lieux de canton !

Dans les Pays de la Loire, une région assez équilibrée entre l'industrie, l'artisanat et l'agriculture, le nombre des exploitations agricoles est tombé de 185000 en 1955 à 92300 en 1985. Autre donnée qui fait réfléchir : 33000 chefs d'exploitation ont entre cinquante et soixante ans. Bref, d'après une étude récente établie par l'ingénieur général du génie rural, M. Paul Moati, on peut estimer à 6 millions d'hectares pour toute la France la superficie agricole utile qui risque d'être abandonnée par les paysans, soit 1 hectare sur 5.

La France des grisons

plus d'un tiers de l'ensemble
entre un quart et un tiers
moins du quart

ans
65
55
45
35
25
20
30% 20% 10%

La carte représente le pourcentage des agriculteurs de plus de cinquante-cinq ans par rapport à la population active agricole. *Source : DATAR-SEGESA)*

Comme en temps de guerre

Et il faut bien poser crûment la question. Le maintien en état – pour ne pas parler de la remise en valeur – des campagnes, des forêts, des prairies, des villages et de leurs vertus (les citadins sont de plus en plus nombreux en quête d'air pur ou de racines) est une tâche qui dépasse naturellement la force des seuls agriculteurs. Comme l'écrit joliment Fernand Braudel, *« la population a lâché pied laissant tout en place comme on évacue en temps de guerre une position que l'on ne peut plus tenir »*. *« A mes yeux,* poursuit-il, *le chambardement de la France paysanne est le spectacle qui l'emporte sur tous les autres dans la France d'hier et plus encore d'aujourd'hui...* (1). »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 39.)

(1) *L'Identité de la France*, tome III (p. 427, éditions Arthaud-Flammarion.

LA CONJONCTURE

Dans six mois, la facture

par JACQUES SAUVANT

L'activité continue sur sa lancée, mais le krach va remettre en cause une croissance en partie artificielle.

UNE ambiance irréelle que celle de cette fin d'année ! Le monde retient son souffle dans l'attente des effets du choc boursier, le dollar n'en finit pas de glisser de palier en palier, les autorités américaines continuent de souffler le chaud et le froid sur les marchés, et pourtant les nouvelles en provenance de l'économie restent plutôt bonnes dans les principaux pays. Les prévisions rassurantes des organismes officiels – leur premier souci est d'éviter les mouvements de panique ou de défiance – contrastent avec les scénarios catastrophes qui fleurissent dans la presse économique.

Tout cela rappelle le désarroi des lendemains de chocs pétroliers, qui ont laissé de bien mauvais souvenirs à nombre de prévisionnistes. Bien que la crise actuelle soit d'une tout autre nature, elle a ceci de commun avec les chocs de 1974 et de 1979 qu'elle se traduit par la variation brutale d'un paramètre – hier le prix du pétrole, aujourd'hui le cours des actions, – dont l'impact sur l'économie passe par des enchaînements complexes, s'étendant sur plusieurs mois, et dans lesquels les comportements des entreprises et des particuliers jouent un rôle déterminant.

Ce sont des évolutions que les économistes maîtrisent mal, et on peut craindre que les erreurs de diagnostic commises il y a quelques années ne se répètent. L'expérience enseigne que le risque est de ne pas prendre assez tôt la mesure du phénomène et de mal apprécier le calendrier de ses conséquences.

Pour le moment, les conjoncturistes ont beau scruter l'horizon, disséquer la moindre information : il leur est bien difficile de distinguer un quelconque signe de retournement dans les indices économiques les plus récents. Tout juste aux Etats-Unis une petite inflexion de la croissance, qui était très vive depuis le début de l'année, et en France une légère baisse du moral des industriels. Mais dans l'ensemble, les enquêtes de conjoncture et autres indications rapides recueillies au cours du mois de novembre décrivent une consommation toujours élevée et la poursuite de l'activité sur sa lancée au-delà du krach boursier.

Une apparente inertie

C'est comme si rien ne s'était passé, ou plutôt comme si l'économie « réelle » était vraiment déconnectée de la finance. Mais cette apparente inertie n'a rien d'étonnant. A l'exception de spéculateurs ruinés, ou d'intermédiaires financiers en déconfiture, rares sont ceux que l'urgence a déjà contraints à des révisions déchirantes de leur train de vie ou de leurs investissements. Pour le reste, il y a des pertes d'actifs qui ne sont encore que des écritures dans les comptes des entreprises et des particuliers ; les premières fondent surtout leurs décisions de court terme sur le niveau de leurs carnets de commandes, qui ont eu tendance à se regarnir au cours des derniers mois ; quant aux ménages, il ne faut pas oublier qu'une très grande majorité d'entre eux, ne détenant aucune action, ne sont pas touchés directement par l'effondrement boursier.

Pour l'essentiel, la note sera réglée plus tard – sans doute dans six mois, – et elle risque d'être lourde en termes de croissance et d'emploi. Il est difficile d'imaginer, en effet, que des pertes boursières approchant les 800 milliards de dollars aux Etats-Unis (presque 20 % du PNB), et 300 milliards de francs en France (5 à 6 % du PIB) puissent rester sans conséquences sur la marche des économies.

Plusieurs organismes de prévision en ont déjà fourni de premiers chiffrages. Ceux-ci sont assez concordants et ont pour point commun de faire une large place au fameux *« effet de richesse »*, un concept qui rencontre actuellement un grand succès. De quoi s'agit-il ? Tout simplement de l'influence des variations du patrimoine des ménages sur leur consommation. Selon certaines estimations valant pour l'économie américaine, un particulier qui s'appauvrit (en raison, par exemple, de la dévalorisation de son portefeuille boursier) réduirait sa consommation à proportion de 4 % à 5 % de ses pertes.

Disons tout de suite que l'existence même d'une telle relation est controversée, qu'elle est très difficile à mettre en évidence en Europe, et que, même si on l'admet, son application n'est pas simple : dans les circonstances présentes – la chute des cours est intervenue après une très forte hausse, – quelles sont les pertes effectivement ressenties par les ménages ? Faut-il les évaluer à partir du point le plus haut des cours boursiers (fin août, aux Etats-Unis, mars-avril en France), ou prendre une référence plus lointaine ?

On le voit, le calcul est entaché d'une grande incertitude. Il conduit néanmoins, sous des hypothèses raisonnables, à une baisse de consommation de 0,8 % à 1 % aux Etats-Unis, et de 0,2 % à 0,3 % dans les pays européens, où la capitalisation boursière et la proportion de titres directement détenus par les particuliers sont plus faibles. Compte tenu des effets induits sur l'investissement et les échanges extérieurs, l'incidence sur le PIB serait de 0,5 % à 0,7 % aux Etats-Unis et de 0,3 % à 0,5 % en Europe.

A ce stade, on n'a chiffré, de manière très approximative et toutes choses égales par ailleurs, que les effets mécaniques des pertes boursières sur l'activité. Mais ce n'est qu'un aspect de la question.

(Lire la suite page 38.)

مكنز من الاجل

LA CONJONCTURE

Dans six mois, la facture

(Suite de la page 37.)

Ce premier impact ne risque-t-il pas d'être amplifié par des changements de comportement des agents économiques qui transformeraient un simple ralentissement de la croissance en une véritable récession ? On entre ici dans le domaine des facteurs psychologiques, où l'économiste répugne à s'engager tant il s'y sent désarmé. Mais il le faut, au moins de manière qualitative, car les conditions initiales rendent effectivement probables des attitudes plus restrictives des entreprises et des ménages.

Le choc boursier est intervenu dans une période de haute conjoncture et la croissance de l'année 1987 aura finalement été meilleure que prévu dans la plupart des pays occidentaux. L'ironie de la situation est qu'on vienne seulement d'en prendre conscience au moment où on commence à guetter des indices d'un retournement. Dans plusieurs pays (Etats-Unis, Royaume-Uni, France), la croissance du troisième trimestre de 1987 a été supérieure à 4 %, en rythme annuel, et le résultat des trois premiers trimestres est supérieur aux prévisions. Le commerce international est révisé en hausse : il a augmenté de 4 à 5 % cette année au lieu des 3 % qui figuraient dans la plupart des prévisions.

Tout serait pour le mieux si cette expansion rapide ne résultait au moins en partie de phénomènes transitoires. Il y a, dans la conjoncture récente, deux éléments de fragilité que l'on trouve aussi bien aux Etats-Unis qu'en France (et sans doute dans d'autres pays) : l'importance de la formation de stocks, qui explique, dans les deux cas, un peu plus du tiers de la croissance obtenue depuis le début de l'année ; et la vigueur persistante de la consommation, particulièrement dans le secteur des biens durables, malgré une quasi-stagnation du pouvoir d'achat. Dans les deux pays, le crédit à la consommation a connu un développement rapide : en France, où il s'agit d'un phénomène récent, l'augmentation des achats des ménages lui serait entièrement imputable depuis le début de l'année.

Le rappel à l'ordre

Le problème est que pour emprunter, pour constituer des stocks et pour investir, il faut un minimum de confiance dans l'avenir. Celle-ci avait fini par revenir dans le calme précaire qui s'était instauré depuis quelques mois et tendait à faire oublier les problèmes de fond de l'économie mondiale. Mais la crise boursière va lui porter un coup fatal, et remettre en cause un mode de croissance en partie artificiel et donc fragile.

L'économie américaine est la plus vulnérable, parce que les effets directs du krach y sont les plus forts, mais surtout parce qu'elle est depuis un moment déjà sur le fil du rasoir. En 1987, les consommateurs et les entreprises, en se montrant très dépensiers, ont compensé l'effet dépressif sur la demande intérieure de la forte réduction du déficit budgétaire (de 74 milliards de dollars, soit 1,7 point de PIB), un résultat important, largement occulté, mais dont les conséquences sur l'activité pourraient n'être que différées.

L'inversion de leurs comportements entraînera un ralentissement sévère de l'activité, et vraisemblablement une récession malgré la progression toujours rapide des exportations. Les aurorités américaines, qui ont fait preuve jusqu'ici d'une habileté remarquable pour prolonger la phase de croissance, ne pourront plus repousser l'échéance. La seule arme dont elles disposent encore – une nouvelle baisse du dollar, – est d'un maniement dangereux dans un contexte déjà marqué par une remontée de l'inflation au voisinage de 5 %.

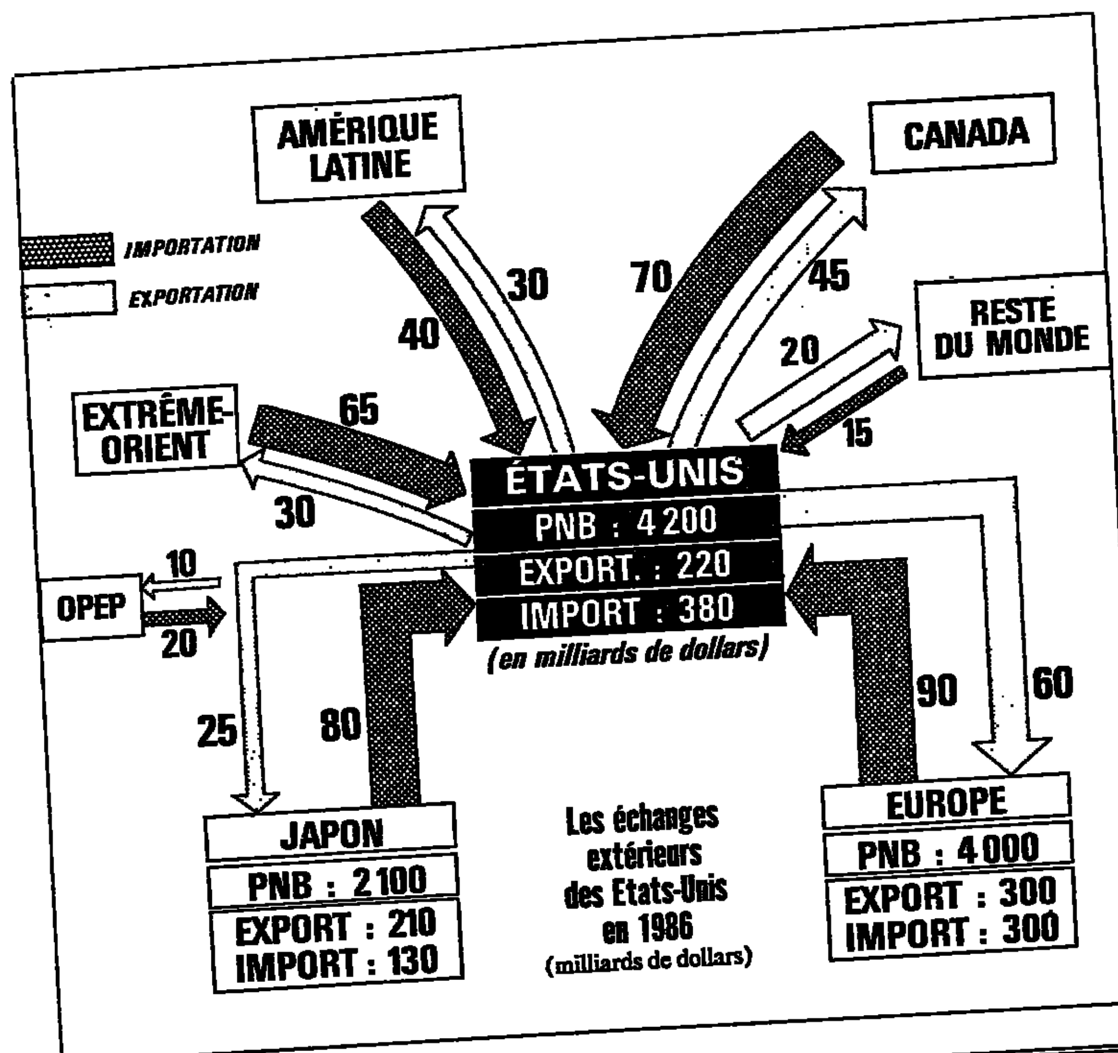
Au-delà de ses conséquences propres, le choc boursier apporte plusieurs enseignements. C'est d'abord un rappel à l'ordre : le monde ne peut espérer mettre entre parenthèses des déséquilibres aussi importants que ceux qui se sont créés dans les paiements courants des pays développés en considérant qu'il s'agit d'un problème strictement financier. Si des progrès ne sont pas réalisés rapidement, d'autres craquements se produiront sous une forme ou sous une autre.

Le krach marque aussi l'échec d'une stratégie dite « de coopération » qui visait à réduire ces déséquilibres en pesant le moins possible sur la croissance, grâce à des actions coordonnées des grands pays. Si cette stratégie n'a pas fonctionné, c'est peut-être tout simplement qu'elle n'était pas réaliste. Il suffit en effet d'examiner la structure des échanges des Etats-Unis avec le reste du monde *(cf. schéma)* pour constater que la réduction de leur déficit extérieur dépend essentiellement de l'ajustement de la demande intérieure américaine et relativement peu des actions de relance qui peuvent être menées en Europe et au Japon.

En réduisant leurs importations de 10 %, les Etats-Unis amélioreraient leurs comptes extérieurs de près de 40 milliards de dollars. Une augmentation du même pourcentage des importations européennes et japonaises serait à peu près quatre fois moins efficace, du moins dans ses effets directs, car elle s'appliquerait à des exportations américaines relativement faibles vers ces deux marchés (85 milliards de dollars en 1986).

La réduction du train de vie américain apparaît bien désormais comme la seule issue. Pour avoir été longtemps différée, elle risque d'être brutale. Ainsi l'Europe, qui va être doublement frappée – par la récession aux Etats-Unis et par la baisse du dollar, – doit se préparer à défendre sa propre croissance.

JACQUES SAUVANT.



Les échanges extérieurs des Etats-Unis en 1986 (milliards de dollars)

Taux d'épargne

(en %)	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 (2e trimestre)
Etats-Unis	7,5	6,8	5,5	6,4	5,1	3,9	3
Allemagne	14,8	13,9	12,2	12,8	12,7	13,4	13
France	18	17,3	15,9	14,6	13,8	14	13,5

Ces taux d'épargne ne sont pas strictement comparables d'un pays à l'autre en raison de définitions différentes.



CRISE DE L'AMÉNAGEMENT RURAL

Terres en surplus

On connaissait les paysans sans terres des dictatures latino-américaines poussés vers les bidonvilles par l'extension à l'infini des *latifundia*. La France s'apprête à connaître les terres sans paysans, à l'instar des grands pays européens et des Etats-Unis, modèles d'agriculture développée qui ont, au cours des trente dernières années, fait leur malheur en poussant trop loin les feux de leur production. Pour la première fois de son histoire, la France se trouve confrontée à un surplus d'hectares.

Baptisés « *laboureurs* » dans l'enquête administrative de 1807, puis « *cultivateurs* » dans les statistiques agricoles de 1892, avant d'apparaître comme « *exploitants agricoles* » à partir de 1929 dans le recensement de l'agriculture et du bétail (1), les agriculteurs sont les premiers concernés par cette nouvelle donne. *La* terre est, au sens plein du mot, leur culture. Pour avoir perdu sa valeur d'échange (les prix ont baissé de 43 % en quatorze ans) et, maintenant, sa valeur d'usage (sa vocation à produire s'estompe), elle parvient difficilement à enraciner une activité économique et sociale solide.

Pour M. Etienne Lapèze, responsable à la FNSEA, trois cent mille agriculteurs suffiraient à éviter un retour à la friche, à raison de 100 hectares par exploitant. « *Mais eux seuls ne pourraient assurer la vie d'un village, le maintien d'un artisanat, d'un commerce, de services postaux ou d'écoles.* »

La démographie est sans appel. Elle montre une France agricole de grisons qui, une fois retraités, n'auront pas d'héritiers volontaires pour s'en aller retourner la terre. « *Il y a crise lorsqu'une génération ne veut pas que celle d'après fasse le même métier qu'elle* », explique le député RPR de l'Aveyron, M. Jacques Godfrain. Nous y sommes. Le nombre d'exploitants (un million aujourd'hui contre deux millions en 1960) diminue au rythme de 3 % l'an, et la population agricole ne représente plus que 7 % des actifs.

Une idée à la mode

Céder son affaire à un tiers suppose que celui-ci s'endette pour acquérir une terre dont il ignore ce qu'elle lui rapportera. Comme le souligne M. René Souchon, ancien ministre socialiste chargé de la montagne, ce problème est français avant d'être européen : « *Notre pays est celui de la CEE qui a la densité la plus faible ; quatre-vingt-huit habitants au kilomètre carré contre deux cents en moyenne dans le reste de l'Europe.* »

Présentée un peu vite comme un remède miracle, l'« extensification » des cultures ou de l'élevage est une idée à la mode dans les campagnes. Elle consiste à produire autant qu'auparavant, mais sur des superficies plus étendues, en diminuant la charge de travail et de capital à l'hectare. Cette évolution, qui supposerait un agrandissement des exploitations, se heurte à de nombreux obstacles.

« *Chaque hectare supplémentaire représente des charges fixes de 1 500 francs, quel que soit le revenu qu'on peut en tirer*, explique M. Jean-Claude Tirel, directeur scientifique à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). *Un éleveur qui achète 30 hectares supplémentaires doit investir dans un cheptel à hauteur de 300 000 francs environ. Le capital par travailleur atteint en moyenne de 600 000 à 900 000 francs pour une rémunération de 5 000 francs par mois !* »

Le risque existe de voir les candidats à « l'extensif » s'approprier les hectares les plus rentables et laisser à la friche les hauts de coteaux secs ou les fonds de vallées humides. Il en sera ainsi tant que le fameux impôt foncier non bâti — ressource essentielle des collectivités locales qui pèse sur les agriculteurs — ne sera pas abaissé.

Un consensus apparaît en faveur de la pluri-activité, longtemps décriée par la FNSEA pour qui cette dispersion allait à l'encontre d'une agriculture moderne. « *Il ne peut s'agir que de solutions individuelles* », prévient M. Souchon. Jusqu'à présent, les exploitations agricoles se sont développées selon des modèles uniques, comme si on avait taillé à chacun un même costume. Les professionnels reconnaissent désormais les bienfaits d'une diversification à condition qu'elle soit adaptée aux marchés locaux ou régionaux.

« *Si tout le monde se lance dans le palmipède gras, le problème ne sera pas résolu* », poursuit M. Souchon. L'aménagement rural apparaît comme une somme de solutions *ad hoc* qui restent à recenser, tant la France est variée entre le Bassin parisien céréalier, le Limousin laitier ou les Vosges forestières. L'ancien ministre développe la notion d'exploitation rurale qui s'écarte du seul champ agricole.

Pour les paysans, ce concept n'est pas facile d'accès. « *L'agriculteur est fait pour produire* », observe M. Eric Forget, responsable de la politique de montagne au cabinet de M. François Guillaume. « *Le gel des terres prôné par Bruxelles va à l'encontre de la dignité de l'homme.* » La proposition de M. Souchon n'est pas si radicale. Elle repose sur un constat : le milieu rural a de multiples richesses, mais l'exploitation de chacune n'assure pas un revenu suffisant. L'exploitation idéale combine, selon lui, un peu d'agriculture avec du tourisme ou de la forêt, du commerce et de l'artisanat.

« *La pluri-activité est viable dans les régions difficiles où la nécessité existe de maintenir de la vie*, admet M. Forget. Aucune zone n'est à proprement parler « *non reconvertible* ». Mais, sur les herbages de montagne, les alternatives à l'élevage laitier sont rares et la politique des quotas poursuit ses ravages. « *La montagne produit 10 % du lait français. Il faut la brider. En revanche, le porc disparaît, car le coût de l'aliment est élevé. Il faut savoir si on veut maintenir des hommes dans ces régions. Si oui, le porc peut le permettre* », conclut M. Forget. Dans les Alpes du Sud, ce sont les mesures prises en faveur du mouton qui ont permis de conserver une présence humaine...

La qualité des produits

Pour les agriculteurs attachés à la valorisation de leurs terres, c'est aussi dans la qualité des produits que réside leur chance de durer. Développer ou ressusciter les spécialités locales, affirmer une identité, rechercher, comme l'ont fait les viticulteurs du Languedoc, une « appellation contrôlée ». Ce sont là autant de voies pour sortir du quantitatif, tout en occupant le terrain.

Transformer des sols agricoles en forêt, reste une possibilité, à condition, là encore, de privilégier la qualité. Plutôt que du résineux pour pâte à papier (la France est en passe d'atteindre son autosuffisance), c'est le bois d'œuvre, le feuillu, qui réserve les meilleures garanties de diversification... A condition d'être patient.

Dans l'immédiat, l'aménagement rural passe par une agriculture de service qui reconnaisse à l'homme de la terre le rôle essentiel de jardinier de la nature. « *Sans paysan, il n'y a pas de paysage*, souligne M. Tirel. *La nature doit être accueillante.* » Il faut donc l'entretenir.

A l'horizon 2000, on pourrait imaginer que toute la production agricole française se concentre sur l'ouest breton et l'Ile-de-France. Qu'une partie des terres défrichées il y a moins d'un siècle retourne à leur état premier ne serait pas, en soi, une catastrophe. Il en irait autrement si la nature reprenait le dessus au point d'étouffer ou de menacer l'activité humaine.

La forêt provençale ne brûlerait pas si souvent si une activité agro-pastorale avait subsisté, empêchant l'embroussaillement qui appelle le feu. « *Les moutons coûteraient moins cher que les Canadair* », disent en chœur les responsables agricoles de tous les horizons. Il suffirait, là encore, d'une volonté politique.

Pendant que la Communauté européenne s'oriente vers une limitation générale des productions, la France doit partir à la conquête de son espace rural. L'agriculteur sera l'artisan de cette aventure s'il accepte d'élargir sa panoplie.

ERIC FOTTORINO.

(1) Population et société, novembre 1987.

La France des derniers feux

(Suite de la page 37.)

Sur le constat, une étonnante unanimité se retrouve, des milieux politiques de droite comme de gauche, en passant par les syndicats agricoles, les chambres de métiers, les associations de maires et d'élus locaux : reconcentration économique sur les grandes villes, leucémie de plusieurs centaines de cantons, difficultés financières grandissantes des petites communes rurales et même, pour beaucoup, mendicité.

Certes, des dizaines d'initiatives ici et là, en plaine et en montagne, souvent autour d'un « homme à tout faire » jettent quelques lueurs d'optimisme. On cherche à secouer la population restante, à changer de langage, à décrocher des subventions, à regrouper dans une charte intercommunale, un contrat de pays, un syndicat mixte, un comité d'expansion, plusieurs communes ou cantons dans un même projet. C'est le cas dans le Comminges (onze cantons de Haute-Garonne), le pays du Mené, en Bretagne centrale, à Cholet, en Maine-et-Loire, à Bertincourt dans le Pas-de-Calais, dans le désert des champs de betteraves et d'endives.

Mais si heureuses soient-elles, ces leçons de « *micro-aménagement du territoire* » auraient besoin de prendre appui sur une mobilisation nationale. Or le moins qu'on puisse dire est que les ministres, s'ils prononcent beaucoup de discours et présentent beaucoup de communications au conseil des ministres, ne mettent pas leur actes en harmonie avec leurs dires. Les bavardages abondent, mais l'efficacité se fait attendre.

Les moyens spécifiques mis en œuvre par l'Etat pour mener à bien cette gigantesque opération de sauvetage apparaissent dérisoires : 443 millions de francs en 1987, 421 millions en 1988 pour le FIDAR (Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural) et le FIAM (Fonds interministériel et d'aménagement de la montagne) réunis. A titre de comparaison, 1 kilomètre d'autoroute en région parisienne coûte plus de 500 millions de francs ! Les régions font ce qu'elles peuvent, mais l'essentiel de leur budget est absorbé par les lycées et les routes.

Députés, sénateurs, maires des régions rurales, vitupèrent contre la marginalisation de la DATAR, et le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, qui voudrait bien retrouver un rôle de leader (mais M. Pierre Méhaignerie ne veut pas lâcher prise !), multiplie les initiatives. Il propose de lancer dans quelques départements des programmes de développement coordonnés (PDC) (2) faisant appel à des « faisceaux » de financement. On verra si les futurs contrats de plan entre l'Etat et les régions pour les années 1989-1992, actuellement en préparation, retiendront l'aménagement rural comme la priorité des priorités.

A plus court terme, le gouvernement, à qui incombe une mission générale d'organisation énergique de la solidarité, pourrait, pour aller au-delà des analyses et des rodomontades, prendre quelques dispositions simples :

- Répartir la dotation globale de fonctionnement (DGF) que verse l'Etat à toutes les communes et départements (73 milliards en 1988) en proportion inverse de la population et du potentiel fiscal ;
- Etendre les taxes sur les bureaux acquittées en Ile-de-France par les promoteurs à toutes les métropoles et en relever sensiblement le niveau, ce qui permettrait de récupérer 1 ou 2 milliards de francs ;
- Réviser vite les modalités de calcul de l'impôt sur le foncier non bâti qui est une pierre accrochée au cou de l'agriculteur ;
- Exonérer d'impôt sur les bénéfices les sociétés qui s'installent dans les communes rurales les plus fragiles, à l'image des mesures identiques prises dans les zones d'entreprises de Dunkerque, La Ciotat, La Seyne et, demain, en Corse ;
- Déléguer aux sous-préfets des enveloppes globales de crédits publics pour favoriser toute initiative économique et tout projet de coopération intercommunale.

Ce ne sont là que quelques pistes. Mais le temps presse. L'avenir du monde rural ne peut être tenu pour un sous-produit de l'aménagement du territoire. Tant qu'il y aura (encore) des hommes...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(2) M. Méhaignerie préfère, lui, parler de « *programmes conjoints de développement économique et de mise en valeur des atouts régionaux* » (sic!).





La chronique de Paul Fabra

Les promesses ambiguës de l'Acte unique

IL serait trop facile d'ironiser sur le « choc de 1992 ». Traumatisées par la double chute du dollar et de la Bourse, éberluées par les pseudo-mesures de relance concertées entre gouvernements et banques centrales aux abois, les économies européennes n'ont pas besoin de la perspective de secousses supplémentaires. Ce qui leur insufflerait l'énergie dont elles manquent, c'est au contraire le minimum de sécurité en l'absence de laquelle il n'y a plus de place pour l'aventure de l'investissement, mais seulement pour les jeux du casino.

Preuve qu'il s'est agi, dans l'ensemble, d'un colloque utile, celui qu'avait organisé la Fondation du futur que préside Jacques Baumel sur le thème : « La France et Acte unique européen, le choc de 92 » a fourni des éléments de réponse n'allant pas nécessairement dans le sens du discours quasi de rigueur sur un pareil sujet.

Mettant comme il l'a dit « un bémol à l'enthousiasme harmonisateur », le ministre délégué chargé du budget a annoncé (voir *le Monde* du 2 décembre) qu'il faudrait encore cinq années après la date fétiche pour ramener les taux de la TVA française à un niveau suffisamment proche de la moyenne européenne. En attendant, il conviendra de maintenir « de façon transitoire » les frontières fiscales avec nos partenaires du marché unique.

Cette question de calendrier serait secondaire si la Commission n'avait pas joué la crédibilité de ses propositions sur la suppression des contrôles douaniers aux frontières à partir du 1er janvier 1993. Si par technocratique on entend une démarche consistant à chercher des solutions particulières à des problèmes particuliers sans s'interroger sur leur compatibilité avec le bon fonctionnement de l'ensemble (et parfois avec les règles générales du droit), force est d'admettre que le dispositif proposé par l'institution présidée par Jacques Delors relève de cette méthode. Engagé sur des bases aussi peu solides, le débat risque de s'enliser et de faire perdre beaucoup de temps à la construction européenne. Au dispositif critiquable imaginé par la Commission pour accélérer les choses répondent en écho des arguments, nationaux non moins douteux, destinés à en retarder le cours.

Que dit la Commission aux Etats membres ? Rapprochez vos taux de TVA cependant, comme vous n'y arriverez pas d'ici à 1992, contentez-vous pour cette première échéance d'atteindre un objectif moins ambitieux. Si, d'ici là, on parvient pour un même produit de réduire l'écart d'imposition à quelques points (cinq au maximum), on tiendra cette différence pour négligeable et on abolira en conséquence le système actuellement en vigueur qui limite la faculté de s'approvisionner directement dans un autre pays de la CEE au-delà d'une certaine « franchise ». Il apparaît important à la Commission qu'un Français, par exemple, puisse, s'il le désire, aller acheter une voiture en Allemagne. Cela n'est pas possible actuellement (le coût d'une voiture dépasse nettement le montant de la franchise). La raison de cette interdiction est qu'on veut éviter les détournements de trafic pour cause fiscale. La TVA sur les automobiles étant en RFA de 14 % et en France de 28,50 %, il serait plus avantageux de traverser la frontière pour acheter une Peugeot en Allemagne !

Le cas le plus intéressant, parce que le plus fréquent, est évidemment celui de l'importateur-revendeur qui, aujourd'hui, reçoit livraison des voitures étrangères hors taxe. La Commission, on le sait, propose — véritable bouleversement dans les pratiques du commerce extérieur — qu'il soit mis fin à ce régime. A partir du 1er janvier 1993, le prix payé par l'importateur comprendrait la TVA du pays de production, laquelle serait toutefois remboursée par le fisc français. Tant et si bien que le résultat final serait le même qu'actuellement : toutes les automobiles mises en vente sur le territoire français, qu'elles soient fabriquées en France ou qu'elles soient d'origine étrangère, seraient pareillement taxées au taux en vigueur en France, qu'on espère bien abaisser d'ici là (de 28,5 % à 19 % si l'on suit le programme de la Commission). C'est précisément au prix de cet abaissement qu'on pourrait tolérer l'achat direct d'une voiture allemande en Allemagne, hors du circuit commercial normal.

Ne reprenons pas ici l'ensemble des objections habituellement adressées au dispositif imaginé par la Commission Delors et qui concerne, notamment, la complexité du mécanisme de compensation conçu par cette dernière institution pour dédommager le fisc français de ses remboursements aux importateurs au cas où, dans les échanges bilatéraux, la France serait plus importatrice qu'exportatrice. Dispositif passablement complexe, mais que la Commission — elle ne le dit pas ouvertement — voudrait bien gérer pour le compte des pays membres.

Bornons-nous aux commentaires très significatifs d'un état d'esprit à peine moins technocratique, présentés par Alain Juppé. Qu'a dit en substance le ministre délégué chargé du budget ? Qu'il existait bien, du moins sur le papier, une façon d'abaisser fortement d'ici à 1992 les taux de TVA de telle sorte que, premièrement, l'écart avec les taux allemands soit réduit suffisamment pour rendre possible sans risque de détournement de trafic la suppression des frontières fiscales ; deuxièmement, que les recettes budgétaires ne soient pas sacrifiées dans l'opération. Ce moyen, auquel les experts de Bruxelles pensent sans le dire, ce serait de relever en France la part, actuellement une des plus faibles d'Europe, de l'impôt sur le revenu dans le total des ressources collectées par l'Etat. Cela pourrait se faire par correction d'une anomalie de notre système fiscal dénoncée avec constance par Raymond Barre : l'exonération totale de plus de la moitié des ménages.

A quoi Alain Juppé — doctrine quasi officielle du présent gouvernement — répond : comme dans d'autres pays, et notamment en Grande-Bretagne, les dépenses de Sécurité sociale sont en grande partie financées par l'impôt ; ce qu'il convient donc de comparer avec le rendement de l'impôt direct à l'étranger, c'est le total résultant de l'addition de notre impôt, sur le revenu et des cotisations sociales payées par les salariés. L'abus des comparaisons internationales a parfois pour résultat de brouiller encore davantage les cartes. Le système français de Sécurité sociale est fondé sur le principe de l'assurance. Les cotisations des bénéficiaires doivent en conséquence être considérées comme un salaire différé.

A cet égard, les cotisations dites patronales sont en réalité payées aussi par les salariés, et font aussi partie de leur rémunération indirecte. L'assimilation pure et simple avec l'impôt, qui, lui, a beaucoup plus nettement le caractère d'un prélèvement définitif, est pour le moins hasardeuse.

En axant presque exclusivement — et cela bien avant l'arrivée de Jacques Delors à Bruxelles, — ses travaux sur l'harmonisation des taxes indirectes, la Commission a contribué à renforcer encore le préjugé selon lequel la « compétitivité » (ô combien d'approximations et d'inexactitudes sont proférées en ce nom !) est une affaire de « charges » spécifiques plus ou moins « lourdes ». Globalement, les pays les plus productifs ne sont-ils pas, et cela par nature, les pays qui sont capables de verser les plus hauts salaires, d'assurer aux travailleurs le plus haut degré de protection (mais sans « coulage ») ?

Il est une autre conséquence importante de la proposition de la Commission. Elle n'est pour ainsi dire jamais relevée. Le colloque ne l'a pas mentionnée nommément, mais indirectement, il a permis d'en éclairer certains aspects cachés. Cela est heureux, car on est ici au cœur du système d'illusion dont la perpétuation explique plus d'un mécompte de la construction européenne. Si l'on comprend bien l'économie des propositions de la Commission destinée à supprimer les frontières fiscales, il devrait en résulter un traitement différent des exportations, selon que celles-ci seront dirigées vers un autre pays de la Communauté ou vers un pays tiers. Dans le premier cas, l'expédition de la marchandise se ferait toutes taxes comprises (TTC) ; dans le second, elle continuerait à être effectuée TVA non comprise. Il est probable que les Etats-Unis, qui ont voulu voir — non sans quelques bonnes raisons — une subvention à l'exportation dans le système de vente hors taxes, en profiteraient pour remettre le dossier sur la table à Genève.

Ne doutons pas que la Commission, restée très discrète sur cet aspect des choses, y trouve secrètement un grand motif de satisfaction. Toute discrimination à l'égard du monde extérieur est aux yeux des eurocrates une façon de satisfaire leur préoccupation quasi obsessionnelle d'affirmer l'identité de la Communauté. Or les eurocrates n'ont cessé sur ce terrain d'être frustrés. La raison n'en est pas nécessairement l'insuffisance de l'« esprit européen » (celui-ci est malheureusement peu développé, mais c'est une autre affaire). Elle aurait plutôt son origine dans une surestimation, démagogiquement entretenue, des virtualités de la Communauté. Les incantations sur 1992 n'y changeront rien : l'Acte unique ne sera pas l'acte de naissance d'une future supernation européenne que le traité de Rome — un document dont la facture admirable, tant économique que juridique, ne se retrouve pas dans le texte mal rédigé destiné à le « compléter » — n'avait pas pour mission de faire surgir.

Si les nations européennes ont éprouvé le besoin de former une Communauté — une formule qui implique l'« affectio societatis » hélas ! souvent absente des débats bruxellois, — c'est précisément pour remédier à l'impossibilité pratique d'une construction fédérale. Son succès devrait être de garantir l'épanouissement de chacun des associés en éliminant les causes de gêne mutuelle, non pas de transformer l'association en un ensemble unitaire.

IL n'empêche que depuis une bonne quinzaine d'années, c'est-à-dire depuis que très peu de progrès ont été accomplis sur le plan communautaire et qu'en ce qui concerne la liberté des échanges on a en réalité reculé (par rétablissement des protectionnismes invisibles), - on feint de croire que c'est en renforçant l'appareil institutionnel et en multipliant les engagements solennels en faveur de l'« Union européenne » qu'on pourra repartir de l'avant.

Le conseil européen n'a pas conduit à la « coopération » politique, l'élection au suffrage universel du Parlement de Strasbourg n'a pas changé la nature de la Communauté. Au colloque organisé par la Fondation du futur, Simone Veil a révélé ce fait troublant : dans les rares cas où les pouvoirs de l'Assemblée européenne ont été renforcés par l'Acte unique, que constate-t-on ? Que les suffrages se « renationalisent ». Autrement dit, les socialistes allemands, au lieu de voter comme cela est la coutume dans le même sens que les socialistes français et espagnols, ajoutent leurs voix à celles de leurs compatriotes appartenant aux autres formations politiques, cela étant vrai pour chacune des nationalités représentées.

Croire que l'Acte unique devrait favoriser les progrès de l'harmonisation par ce qu'ils multiplient les cas (en dehors des questions de fiscalité et de circulation des personnes) où le conseil des ministres peut se prononcer à la majorité qualifiée (pondérée) et non plus à l'unanimité, c'est faire bon marché de la médiocrité des résultats concrets obtenus à la faveur des réformes institutionnelles déjà intervenues, si satisfaisantes fussent-elles du point de vue symbolique.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

FRANCIS BLANCHARD

Le travail dans le monde

Voici le troisième volume de la somme la plus importante qui ait jamais été produite sur les conditions et les problèmes du travail dans le monde. Il porte, cette fois, sur les salaires ou, plus généralement, sur la rémunération du travail et, loin de se borner à une présentation des faits, nous offre analyse et explications.

Dans sa préface, en particulier, le directeur général du Bureau international du travail (BIT), Francis Blanchard, précise qu'une détérioration semble être survenue depuis la parution des deux premiers volumes, en 1984 et 1985, en particulier dans l'Afrique, au sud du Sahara, où l'exode rural, accéléré par l'introduction de machines agricoles, accentue l'afflux dans les villes.

Pour classique qu'elle soit, l'analyse générale du phénomène reste sommaire et peu différente, au demeurant, de celle, si insuffisante, de l'OCDE. En particulier, une fois de plus, est quelque peu négligée la notion fondamentale des besoins. Un regret bien accusé est, en revanche formulé : la réduction des dépenses gouvernementales, consacrées à la formation et à la Sécurité sociale.

Deux parties : la première, descriptive, sur les tendances et les problèmes récents ; la seconde, plus délicate, sur « les revenus du travail entre l'équité et l'efficacité ». Examen minutieux des pays en développement, des pays industriels en économie de marché et des pays à économie planifiée.

La documentation positive est en fort progrès sur les explications, les enchaînements et les améliorations possibles. Un quatrième et un cinquième volume sont annoncés. Bibliographie sommaire.

★ *Organisation internationale du travail, Genève, 1987, 30,5 cm, 188 pages, 40 F.*

MATTEI DOGAN ET DOMINIQUE PELASSY

Le Moloch en Europe. Etatisation et corporatisation.

Au sujet de Dieu et de l'homme, nombreux ont été les débats pour savoir lequel a créé l'autre. Il s'agit ici, devant le couple Etat-société, de dénoncer celui des deux qui envahit l'autre. La pénétration étant double, deux parties sont à traiter : l'« étatisation de la société » et la « corporatisation de l'Etat », expression quelque peu contestable, mais bien analysée.

L'« Etat gendarme » est-il antérieur à l'« Etat-providence » ? Il faudrait chercher dans les origines de la famille et de la tribu. Lors d'une rencontre sportive s'impose l'arbitre gendarme, mais non l'arbitre protecteur.

La bourgeoisie, au dix-neuvième siècle, a choisi le premier rôle, sans guère penser au second. Selon Jules Ferry, un peu choqué, « le gouvernement se doit d'être le surintendant de la prévoyance sociale et le tuteur des malheureux qui n'en ont pas ». Reste à déterminer limites et définitions.

« Ne tirez pas sur moi, quand je porte vos enfants dans mes bras », disait André Tardieu, s'exprimant, en somme, au nom de la bourgeoisie. Mais les dommages causés, même aux humbles, par le New Deal et le Front populaire, sont classiquement passés sous silence, l'intention primant sur le résultat.

Et voici le grand fait nouveau : progrès (onéreux) de la science médicale et vieillissement démographique. Bien souligné, l'effet désastreux attendu de la baisse de la natalité : les compagnies d'assurances y trouvent, certes, un profit immédiat, mais le système de capitalisation réserve des surprises. Est rappelé l'ouvrage d'André Babeau, *la Fin des retraites*, mais non le rapport émouvant au commissariat du Plan, de Léon Tabah.

Curieusement n'est pas évoqué, même pour l'Allemagne, le recours éventuel à de jeunes étrangers. Le rideau est levé ; la pièce ne fait que commencer. Quelques vues intéressantes sur l'économie planifiée, notamment sur la Nomenklatura, mais non sur la toute jeune « perestroïka ».

★ *Economica, Paris, 1987, 24 cm, 226 pages, 98 F.*

VICTOR SCARDIGLI

L'Europe des modes de vie.

Directeur de recherches au CNRS, Victor Scardigli s'intéresse moins au niveau de vie qu'au mode de vie, objectif qui ouvre de larges espaces, lesquels s'étendent encore devant celui qui entend les parcourir.

Commode, assurément, la numérotation décimale, mais quelque peu complaisante. Si brutal qu'ait été le second choc pétrolier, le 1er janvier 1980 n'a pas entraîné un déclic, suivi d'un changement brusque.

Au cours des années 70, le mode de vie méditerranéen décline, est-il dit, en particulier sur l'attitude des femmes ou vis-à-vis de la femme, tandis que s'alimentent réciproquement besoins et croissance. Une fois de plus, parmi les mutations des années 80, le recul de la natalité est à peine évoqué, ce qui restreint singulièrement le champ des prévisions relativement solides. Cette baisse est quelque peu liée, est-il dit, à celle de la durée du travail, mais nous restons sur notre faim.

Quoi qu'il en soit, de multiples comparaisons, peu connues, entre pays d'Europe occidentale jalonnent le chemin, notamment la classique courbe en S, pour toute diffusion d'un besoin nouveau. La distinction s'observe partout entre cols blancs et cols bleus ; en outre, est noté un fait rarement signalé : le maintien d'une proportion importante d'emplois non qualifiés, alors que le nombre de diplômés augmente.

Nous retrouvons la fameuse question : licencié berger ou berger licencié ? Sans doute, ce point méritait-il d'être un peu plus poussé. Et nous passons agréablement d'un sujet à l'autre, d'un pays à l'autre, espérant que cet ouvrage, si consciencieux, n'est que l'avant-garde d'une bibliothèque que l'on pourra consulter de Gibraltar au Spitzberg.

★ *Editions du CNRS, Paris, 1987, 24 cm, 140 pages, 95 F.*

GUY DE CARMOY ET JONATHAN STORY

L'Europe occidentale dans le monde d'aujourd'hui.

Le titre évoque déjà les changements survenus depuis le temps, assez proche, où le monde était à la disposition de l'Europe maritime ; notons toutefois que cet ouvrage a été initialement conçu pour les Américains, si... inégalement informés sur l'Europe. Ne disait-on pas, à la veille de Munich, que, pour plus d'un Américain, il n'y avait guère plus de différence entre la France et l'Allemagne qu'entre le Dakota du Nord et le Dakota du Sud ?

L'ouvrage du professeur émérite de l'INSEAD à Fontainebleau et du professeur associé, qui avait auparavant travaillé au Hudson Institute, à Paris, est précédé d'une préface pour le lecteur européen et de la préface qui avait accompagné l'édition américaine. Il est, du reste, largement question des Etats-Unis.

La description de l'ensemble (deux chapitres) est suivie des diverses parties. Description bien sommaire de l'évolution démographique, dite de transition, avec la regrettable confusion entre fertilité et fécondité ; en revanche, bien en place, l'évolution toute récente des deux Allemagnes. Sur l'Union soviétique, bonne mise au point, mais antérieure à la « perestroïka » de Gorbatchev.

Le chapitre le plus prenant, semble-t-il, concerne la place, dans le monde, de l'économie de l'Europe occidentale : privée de matières premières et d'énergie, donc à la merci des pays pétroliers, l'Europe est, par ailleurs, sous la domination du dollar, domination qui a poussé à la recherche de la stabilité monétaire.

Quatre points vulnérables : la démographie (bien légèrement abordée), la défense, l'économie, impuissante contre le chômage, la monnaie (le véritable pouvoir, « battre monnaie », est divisé). L'acte unique de 1992 n'est pas en question. On eût souhaité une adaptation plus poussée pour le lecteur européen.

★ *Economica, Paris, 1987, 24 cm, 230 pages, 120 F.*

LÉON NAKA

Le recours à l'emprunt extérieur dans le processus du développement.

Ivoirien, placé aux postes les plus délicats, gouverneur suppléant de la Banque mondiale, pour la Côte-d'Ivoire, l'auteur a largement suivi et subi la grande aventure du développement, particulièrement pour l'apport extérieur.

L'opinion, du moins l'opinion française, n'entend guère parler du financement extérieur qu'au moment où le poids de l'endettement se révèle trop lourd et donne lieu à l'euphémique rééchelonnement. Quelques pages nous rappellent les conditions classiques du sous-développement, considéré comme un attardement. Est rappelée ici la liste, devenue peu utile, des tests de sous-développement (avec l'oubli de la condition de la femme).

Viennent ensuite les accords de Bretton-Wood, pavés d'excellentes intentions et l'énumération des prêteurs, internationaux, gouvernementaux ou privés. Sont particulièrement en vue la Banque mondiale et sa filiale AID (Association internationale de développement), qui accorde des prêts à intérêt nul, donc, en partie, comparables à des dons en période de hausse de prix. Si le prêt est une simple affaire de technique et d'études, le remboursement ou le paiement des intérêts peuvent soulever des difficultés intérieures et extérieures.

Jusqu'où un pays doit-il aller dans l'endettement ? Chacun admettra l'existence d'une limite et le préfacier Jean-Rodolphe Lopez, professeur à Aix-en-Provence, emploie même l'expression d'« endettement optimal », auquel la seconde partie est consacrée. Aurait été la bienvenue une meilleure description intérieure du « taux d'intérêt national » des investissements, non seulement en termes de PIB, mais, plus particulièrement, en produits exportables.

Le prêteur n'a pas toujours, il est vrai, les mêmes idées que l'emprunteur sur la meilleure utilisation des fonds, et sa position lui confère une certaine force. La troisième partie porte sur la recherche des solutions. Les exemples sont nombreux mais auraient gagné à être plus liés à l'économie fondamentale.

Un des meilleurs ouvrages parus en français sur ce sujet si délicat, et appelé à durer.

★ *L'Harmattan, PUSAF, 1986, 24 cm, 234 pages, 120 F.*

XAVIER GREFFE

Analyse économique de la bureaucratie.

L'origine du mot bureaucratie remonte à Mirabeau, mais elle est source fréquente de confusion. Il y a, en effet, lieu de distinguer le travail lui-même de l'homme assis devant un bureau et l'autorité qui peut lui être conférée par sa fonction. Il est dommage que l'auteur n'ait pas repris ici les termes de *burelain* et *burellerie*, créés par le linguiste international Jacques Grandjouan, les suffixes *crate* et *cratie* ne devant intervenir que dans les cas où il existe un certain pouvoir.

Les bureaux n'ont jamais été exaltés par la littérature, qu'il s'agisse de Courteline ou de Northcote Parkinson. Ce dernier, est-il rappelé ici, montrait l'intérêt qu'a un homme de bureau à augmenter le nombre de ses collaborateurs. La question a pris un nouvel aspect, depuis la description des fonctions de *manager* et *management*.

Les économistes libéraux ont été adversaires résolus des bureaux, nuisibles au jeu naturel des échanges et des intérêts. C'est l'aspect économique qui prévaut. Fidèle à l'école économiste française, le professeur à Paris-I Panthéon-Sorbonne, présente de nombreuses analyses d'économistes, tout en ne s'engageant que prudemment, mais, chaque fois, d'un pas sûr.

C'est ainsi que les adversaires de l'Etat-providence peuvent prendre facilement, dit-il, une allure antisyndicale ou antifiscale, par simple réflexe. Regrettons, en revanche, la place excessive donnée à la complaisante loi de Laffer, dépourvue de base expérimentale suffisante.

Le débat n'étant pas près d'être clos, nos enfants verront, à leur tour, l'alternance de politiques, bien sonores, d'économies et de périodes de douce progression naturelle, bien « vivante », des bureaux.

Remarquable analyse, qui, sans que soient méconnus les travaux de Michel Crozier, a comblé de sérieuses lacunes sur ce sujet « biologique ». En couverture, gravures d'Henry Monnier.

★ *Economica, Paris, 1987, 24 cm, 233 pages, 58 F.*

SOMMAIRE

■ Alors que les marchés étaient en baisse, le lundi 7 décembre et que la monnaie américaine se raffermissait, on retenait la déclaration du ministre français de l'économie et des finances, selon laquelle l'Europe doit résister à la *« baisse d'un dollar manifestement sous-évalué »* (*lire page 43*).

■ Les élections prud'homales auront lieu mercredi 9 décembre. Les syndicats en font, comme d'habitude, un test de leur représentativité. Ils redoutent cependant que les abstentions ne faussent le jeu (*lire ci-contre*).

■ Le secteur tertiaire, celui des services, fera l'objet d'une communication de M. Chavanes au prochain conseil des ministres. Le ministre chargé du commerce et de l'artisanat veut faire adopter un plan de développement en huit points (*lire page 43*).

Les inconnues des élections prud'homales

Les syndicats en appel

Après avoir battu la campagne pendant plusieurs semaines, les syndicats attendent, une nouvelle fois, le verdict des urnes. Le mercredi 9 décembre, 12 316 836 salariés vont élire parmi des listes syndicales comprenant 65 000 candidats 7 436 conseillers prud'homaux salariés. Le même jour, 871 750 responsables d'entreprises éliront 7 436 conseillers dans le collège « employeurs ». Logiquement, l'actualité pourrait être l'alliée des confédérations. Le débat sur le droit de grève, celui sur l'exercice des libertés syndicales – que la CGT devait encore relancer le lundi 7 décembre avec le jugement du tribunal de Nanterre sur les « dix » de Renault, – sont là pour rappeler le rôle que les syndicats ont joué pour la conquête de ces droits et les moyens dont ils disposent pour les défendre. Par exemple, aux conseils de prud'hommes...

Par rapport aux précédentes élections prud'homales – le 8 décembre 1982, – le contexte politique a certes changé : la page de l'expérience socialiste a été tournée, du moins pour les responsabilités gouvernementales, et la droite est revenue au pouvoir. Les syndicats sont – politiquement – moins gênés pour agir. Mais en cinq ans, le nombre de grèves n'a cessé de diminuer, dans des proportions importantes, le déclin syndical s'est poursuivi et la confiance auprès des salariés, mesurée tant par les élections professionnelles que par les sondages, n'a pas été retrouvée. Tous les signes ne sont pas aussi décourageants pour autant. L'utilité du rôle des syndicats est bien reconnue et de récentes enquêtes ont montré que les Français souhaitaient plutôt qu'ils exercent davantage d'influence. Mais on leur reproche encore de ne pas être assez efficaces ou d'avoir un discours inadapté par rapport à un environnement qui change.

Plusieurs handicaps

La campagne électorale qui vient de s'achever à propos des élections prud'homales n'a pas vaincu l'indifférence des salariés pour ce scrutin, dont sont exclus les fonctionnaires et les retraités. Ce sera pourtant la première grande consultation sociale depuis les élections à la Sécurité sociale en 1983.

De la campagne électorale menée par les syndicats, il n'est pas sûr que les conseils de prud'hommes sortent gagnants. A de rares exceptions près, on a aussi peu parlé d'eux qu'on avait parlé des caisses d'assurance-maladie lors des élections à la Sécurité sociale en 1983. Les syndicats ont battu l'estrade et fait de la « pub » (à la place de la bonne vieille propagande) pour parler avant tout d'eux-mêmes.

Mais pour que le « test » électoral des prud'homales ne tourne pas à leur désavantage, les syndicats ont à affronter plusieurs handicaps. Le premier est la baisse des inscrits chez les salariés : par rapport aux élections de 1982, on compte *1 366 273* inscrits de moins. Une telle diminution est d'abord due à la baisse de la population active et à l'*augmentation des retraités*. Le ministère met aussi en avant *« la suppression des multi-inscriptions grâce au traitement informatique »* mais il minore un certain nombre d'anomalies (électeurs recevant plusieurs cartes ou devant voter non près de leur lieu de travail, mais près de leur domicile...), notamment en région parisienne. Le chômage privait déjà les syndicats d'un certain nombre d'adhérents. Il les prive aussi d'électeurs.

Car il y aura à ces élections des exclus qui ne devraient pas l'être. La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) évoque, parmi ces « oubliés du 9 décembre », les jeunes qui faisaient leur service militaire ou ceux qui, comme les TUC, les stagiaires, les contrats à durée déterminée, sont *en situation précaire*. Mais plus globalement, il y a les chômeurs, jeunes et âgés. Seuls 2 % d'entre eux sont inscrits sur les listes électorales (comme en 1982). La CFDT, mais aussi la CGT, avait demandé que les chômeurs indemnisés par les ASSEDIC soient automatiquement inscrits par l'UNEDIC. Cette revendication a été rejetée pour ne pas faire de discrimination avec les chômeurs non indemnisés... Mais on murmure que c'est plutôt la crainte de faire augmenter le pourcentage d'abstentions qui a pesé, des enquêtes ayant montré que les chômeurs sont, dans ces élections, abstentionnistes à 80 %.

La diminution du nombre des inscrits et l'exclusion des chômeurs vont avoir des effets « mécaniques » *indéniables*. Dans la section *« industrie »*, où la baisse du nombre d'inscrits est de 18,41 %, la CGT qui avait obtenu en 1982 44,96 % des voix risque de perdre quatre points. Quant à la CFDT, c'est elle qui va subir au premier chef l'effet de l'absence des chômeurs.

La crainte des abstentions

Pour les syndicats, comme pour les pouvoirs publics, – qui n'ont pas politiquement intérêt à ce que la consultation tourne au désavantage des syndicats, – la principale crainte est que, *le 9 décembre* au soir, le syndicat des abstentionnistes soit le plus fort. Le taux d'abstentions avait été de 36,7 % aux prud'homales de 1979, de 41,4 % à celles de 1982 et de 47 % aux élections de 1983 à la Sécurité sociale. Or, dans les entreprises, la tendance est irrésistiblement à une moindre participation aux élections. Pour les élections aux comités d'entreprise, le taux de participation est tombé de 71,7 % en 1974 et en 1976 à 68,7 % en 1984 et 68 % en 1986. Ce n'est pas encore la cote d'alerte mais une telle tendance est inquiétante. Les abstentions risquent donc de progresser de nouveau – tout le monde s'y attend – mais si elles franchissaient la barre des 50 %, cela aurait le même effet qu'un référendum sur la reconnaissance des syndicats auquel les salariés (certes hors fonction publique) répondraient non. L'effet serait désastreux.

Reste en jeu la question des rapports de forces entre les centrales. Le club des cinq – CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC – subsiste, la présence de la CSL – ou d'autres – n'étant que marginale. Les confédérations avaient craint un temps que le Front national ne présente des candidats chez les salariés – où les immigrés sont électeurs – comme chez les employeurs. La « menace » ne s'est pas concrétisée. Quant au patronat, il affiche une belle unité (*élargie* par rapport à *1982*), la concurrence (de droite) apparaissant, là aussi, marginale.

L'enjeu se résume à quelques questions simples. La CGT restera-t-elle au-dessus de 30 % ? La CFDT gardera-t-elle la seconde place que tente de lui disputer FO ? Jusqu'où ira la progression d'une CGC qui avec *14742* candidats sera présente, au grand dam des autres syndicats, dans toutes les sections ?

Mécaniquement, la CGT (36,8 % en 1982) devrait perdre trois ou quatre points en raison de la baisse des inscrits. Les pronostics la situent entre 32 % et 34 %. Pour la centrale de M. Krasucki, la question est de savoir *si elle limitera cet effet* automatique en retrouvant aux prud'homales le regain de faveur électorale *dont* elle *bénéficie* indéniablement depuis le début de 1986.

La CFDT (23,5 % en 1982) devrait elle aussi reculer, mais dans une moindre mesure – de un ou deux points – sans toutefois se faire ravir, comme aux élections à la Sécurité sociale en 1983, sa seconde place par FO. Les élections professionnelles *montrent en effet* qu'elle stabilise ses positions ou qu'elle enregistre de légers gains. Mais elle *offre encore une image trop* contrastée suivant les régions et les secteurs d'activité pour apparaître aussi « *en phase* » avec les salariés que l'affirment ses conseillers en communication. Elle espère garder la seconde place et rester au moins à 20 %. FO (17,8 %) n'aura pas comme aux élections à la Sécurité sociale le renfort des retraités et des fonctionnaires, ce qui limite *à priori* ses chances pour la seconde place. Mais elle pourrait, ayant amélioré ses scores électoraux et ses implantations dans les entreprises, gagner, selon les divers pronostics, environ deux points. Si la CFTC (8,5 %) peut espérer atteindre son objectif de 10 %, la grande inconnue concerne la CGC. Mécaniquement, sa présence *dans toute les sections* – alors qu'elle était absente dans 577 en 1982 où elle avait obtenu 9,6 % – *lui* assure une progression minimale de trois points. Au-delà, elle apparaîtrait comme la grande gagnante du scrutin. Ce ne serait pas, pour le gouvernement, la plus mauvaise des surprises. Si la participation est bonne...

MICHEL NOBLECOURT.

BILLET

Le monopole du cœur

M. Jacques Chirac a découvert la pauvreté. *« La lutte contre la pauvreté et la précarité »* constitue une des quatre priorités qu'il a données à l'action gouvernementale, dans son intervention du jeudi 3 décembre.

Cette priorité paraît devoir beaucoup au début de campagne du Parti socialiste en faveur d'un *« revenu minimum garanti »*. Plutôt que de céder à une *« vision administrative de la solidarité, qui conduirait à une société d'assistance »*, le premier ministre a proposé de réunir les initiatives locales (des associations, des entreprises et des collectivités) pour créer un projet d'*« activité minimum garantie »* dépassant les *« compléments locaux de ressources »* accordés actuellement par convention entre les collectivités locales et l'Etat.

Cette proposition laisse rêveur. Car ce qui aujourd'hui empêche les *« compléments locaux de ressources »* de se développer aussi rapidement que le souhaite M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale et à l'action sociale leur créateur, c'est précisément la difficulté de trouver pour les personnes en situation précaire une formation et une activité. Non sans raison : après les TUC, les PIL, etc., les collectivités ont en effet bien du mal à inventer des activités ayant si peu que ce soit valeur de réinsertion.

Valeur d'affiche

Cela explique que l'on n'ait pu jusqu'ici attribuer que huit mille *« compléments locaux de ressources »* environ, alors que les soixante-dix-huit conventions signées par l'Etat avec des départements permettraient d'en accorder vingt mille, et que l'on n'ait pas encore consommé les crédits utilisables.

La formule a surtout valeur d'affiche. Elle ressemble beaucoup à un coup de chapeau à M. Adrien Zeller en même temps qu'une invitation à faire mieux encore. C'est aussi une façon de montrer que la majorité pense *« aux plus modestes, aux plus fragiles, notamment aux personnes âgées »*. Une attitude qui rappelle le fameux : *« Vous n'avez pas le monopole du cœur »* de M. Giscard d'Estaing à M. Mitterrand.

GUY HERZLICH.

« Ça roule au Conseil de Paris »

« On repart comme on est arrivé. C'est une guerre de position, comme pour un divorce... » Il sourit, sans illusion. A trente-trois ans, garçon de café, en bisbille avec son ex-patron, depuis janvier dernier, il vient, ce matin, de tenter la conciliation aux prud'hommes de Paris. L'employeur s'était fait représenter par un avocat qui, hélas, *« n'a pas le pouvoir de décider »*. L'entrevue brève a tourné court. Comme neuf sur dix des conciliations qui sont le menu quotidien réservé aux matinées des prud'hommes.

C'est la règle : avant le jugement, les deux parties adverses – employeur et salarié – essaient de trouver un accord devant un bureau de conciliation. Sans trop y croire. Car si négociation il y a, chacun préfère la mener discrètement dans l'entreprise. Se présentent alors en conciliation prud'homale ceux qui, précisément, ont raté cette phase préliminaire.

Dès l'ouverture, ce jour-là, à 9 heures, la salle d'attente est pleine. Quinze affaires sont inscrites, dont une bonne moitié va être renvoyée pour complément d'information. Son tour venu, chacun entre furtivement dans le bureau insonorisé où l'on retrouve son adversaire. Trois petits tours... et on s'en va. Rien n'a filtré de cette conciliation, au secret obligatoire et bien gardé.

Mais quand arrive 13 h 30, le voile se lève sur les arcanes prud'homales, à *« l'audience de jugement »*, toujours publique. Chaque après-midi, jusqu'à 21 heures parfois, siègent le président-conseiller et ses trois assesseurs. Parité oblige : des quatre magistrats, deux représentent les employeurs, deux les salariés.

Polac et Bouygues

« Devinez qui je suis : employeur ou salarié ? » Ce président de la deuxième chambre de la section encadrement, retraité rondouillard qui représente les salariés, est *« fier du bon esprit »* qui règne à sa section. *« Entre cadres, on se comprend... »*.

Dans une entreprise, c'est un fait, le dirigeant, le plus souvent, est lui-même un salarié, le salarié presque toujours se sent *« responsable »*. Les deux adversaires affichent ainsi devant les prud'hommes un premier souci commun : *« le bien de l'entreprise, plutôt que la lutte des classes »*, commente, ravi, le président. Ce n'est pas comme dans les autres sections – industries, commerce, activités diverses et agriculture – où le torchon brûle entre le bas et le haut de la hiérarchie...

Mais la section encadrement ne se prive pas pour autant d'âpres comptes d'épiciers... Les sommes en jeu dans un licenciement contesté – ou pour une rupture de contrat estimée abusive – sont énormes.

Cet après-midi, justement, un VRP obtient une provision de 93 000 francs en attendant les conclusions de l'expert que désigne le Conseil. L'homme à la quarantaine fringante est accusé par son ex-employeur d'un détournement de clientèle, ce que l'intéressé conteste.

Sur les douze litiges soumis au conseil de Paris, à l'encadrement cet après-midi, six sont renvoyés à plus tard ; six sont jugés, dont quatre en faveur du salarié plaignant. Onze concernent un problème de licenciement. Séance ordinaire, qui reflète bien la tendance moyenne de l'activité du Conseil... Comment s'en étonner ? Ce problème de licenciement est devenu au fil de la crise la principale pomme de discorde entre salariés et employeurs. Ce phénomène est apparu d'abord dans les autres sections du Conseil, avant celle de l'encadrement. Il traduisait la progression du chômage, du bas en haut de l'échelle hiérarchique dans l'entreprise. Désormais, c'est au tour des cadres de « trinquer »... et de recourir aux prud'hommes.

La section encadrement prend du volume. Créée lors de la réforme de 1979 mise en application l'année suivante, elle a atteint depuis un an son rythme de croisière, résorbant l'énorme retard accumulé sur près de cent mille dossiers en attente précédemment dans les autres sections. Ainsi la liquidation des affaires de l'ex-ORTF vient-elle tout juste de se terminer...

Si le nombre d'affaires reste à peu près constant dans les autres sections, celui de l'encadrement ne cesse, lui, d'augmenter. En 1986, elle a traité 3 000 des 16 500 dossiers ouverts au Conseil de Paris, soit autant à elle seule que la section industries. Ces dossiers sont le plus souvent sans éclat, mais d'un intérêt vital pour le demandeur. La semaine passée, Michel Polac et Francis Bouygues sont passés en conciliation, représentés par leurs avocats. *« Cela finira par une négociation de couloir »...*, commente une jeune greffière du Conseil, *« mais on n'a pas tous les jours des affaires aussi juteuses pour les journalistes »*.

A défaut de shows médiatiques, le Conseil a des succès discrets qui consolide son image aussi nouvelle que bonne. *« Ça roule au Conseil de Paris ! »* *« Non »*, il ne faut plus des années, mais dix mois en moyenne pour qu'une affaire soit instruite et jugée. *« Oui »*, les conseillers savent trancher en ayant de moins en moins recours au « juge départiteur » qui, comme son nom l'indique, départage, faute d'accord entre les quatre conseillers qui siègent en audience. *« Oui »*, employeurs et salariés sont de mieux en mieux informés et concernés par l'institution prud'homale. Cette dernière, « liftée » par la dernière réforme, conserve sa réputation de toujours : quatre plaignants sur cinq sont salariés, et deux affaires sur trois se concluent en faveur de ces salariés. Mais l'institution gagne allégrement de nouveaux galons d'efficacité.

Certes, à Paris, ses bureaux sont éclatés en quatre adresses. Mais tous les référés – une activité importante du Conseil – se prononcent au siège, 84-86, boulevard de Sébastopol. C'est de là que M. Louis Fenoller dirige les 196 personnes travaillant au Conseil. Ancien syndiqué CGT, tour à tour et chaque année depuis 1980, président ou vice-président du Conseil de Paris, en vertu de la sacro-sainte parité. C'est un homme d'expérience et de sagesse, qui sait... *« C'est bien d'avoir résorbé la plupart de nos retards. Mais il ne faudrait pas rendre la justice trop vite, dans l'intérêt même du justiciable. Que ce dernier ait au moins le temps de préparer son dossier ! Le droit du travail est si mal connu »...*

DANIELLE ROUARD.

Économie

Libéralisme et krach boursier

Le moins d'Etat a encore de beaux jours

La question était réglée. Faute d'une divergence profonde entre les principaux partis politiques sur les grands choix économiques — si l'on excepte les privatisations dans leur ampleur et une aide, bien technique, à l'investissement, — la campagne présidentielle se ferait sur les phénomènes de société : le racisme, la nationalité, la sécurité, etc. Le krach venu, voici l'économie qui refait surface. *« La crise favorise Mitterrand, la récession aiderait Raymond Barre »*, reconnaît ainsi un responsable de la majorité. Libéralisme, privatisation, déréglementation, économie mixte, rôle régulateur de l'Etat pourraient ainsi devenir les expressions-clés des semaines à venir.

Le krach boursier et la tempête monétaire en cours vont-ils pour autant, comme dans les années 30, remettre l'interventionnisme de l'Etat à la mode? Rien n'est moins sûr. Car le libéralisme ne reposait pas tout entier sur la bulle boursière ou sur les *« exploits »* d'un Ronald Reagan finissant. Sans doute ses zélateurs ont-ils mis en évidence certains résultats passés de l'économie américaine — le maintien d'une croissance forte, une création d'emplois trois à quatre fois plus importante qu'en Europe et au Japon — sans souligner jamais ce que ces succès devaient au déficit du budget et aux financements extérieurs, deux pratiques qui n'ont pas grand-chose à voir avec la théorie de l'offre des *reaganomics*.

Mais il y a dans la reconnaissance actuelle du rôle du marché autre chose qu'une mode. Elle est le résultat de l'interdépendance croissante des économies, de l'internationalisation des marchés. Elle s'impose par le développement des échanges de biens, par la prolifération des services, par le rôle croissant des multinationales de tous pays, par la globalisation de la finance et les liaisons entre les Bourses. Comme le montre bien Lionel Stoléru dans « L'ambition internationale » (*le Monde* du 28 octobre) *« le libéralisme n'est plus une doctrine, c'est une donnée internationale »*.

Ce qui a été brisé par le krach, c'est l'image la plus clinquante du libéralisme. D'abord la bulle spéculative des *Golden Boys*, avec leurs revenus mirifiques (certains sont aujourd'hui au chômage). Mais aussi l'idée qui prévalait naguère que tout le monde peut faire n'importe quoi : les entreprises industrielles, les sociétés de distribution, voire les compagnies d'assurances, devenir banquiers par exemple. Ce qui a été mis à mal, ce sont aussi les excès de la déréglementation qui laissaient les opérateurs sur les marchés sans garde-fous.

Le grand marché

En ce sens, le retour de l'Etat régulateur semble inévitable. On a déjà vu sur les marchés à terme — les plus spéculatifs — le montant des dépôts exigés être relevé. On va le voir à la Bourse puisque M. Balladur dit faire travailler ses services sur *« les moyens qui permettraient aux épargnants d'être, dans une certaine mesure, protégés contre les risques d'un accident à court terme »*.

Mais d'autres raisons laissent à penser que *« le libéralisme bouge encore »*, selon l'expression de Laurent Joffrin dans *Libération*. La première, c'est la volonté exprimée par presque toutes les familles politiques de mener l'Europe vers le grand marché de 1992. Le Marché commun, nul ne l'ignore, est d'essence libérale. Il s'agit désormais d'éliminer les barrières qui entravent encore la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. Pour ne prendre que deux exemples, en matière de marchés publics — domaine privilégié pour les entreprises nationales, — les secteurs-clés des transports, de l'eau, de l'énergie devront être largement ouverts à la concurrence et pour les télécommunications le seuil d'ouverture minimal — aujourd'hui de 10 % — sera porté à 40 %.

La libéralisation des services devrait aussi bouleverser le marché européen : un Français pourra avoir un portefeuille chez un agent de change londonien, régler ses achats avec une carte de crédit belge, financer sa résidence secondaire en Grèce avec un prêt allemand, assurer son automobile aux Pays-Bas et bénéficier d'une retraite complémentaire italienne ; bref partout les règles nationales devront céder le pas aux règlements communautaires. Il faut ajouter que la libération internationale des échanges dans le domaine des services, négociée dans l'« Uruguay Round » par les pays membres du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) va encore dans ce sens.

Mais aussi, contrairement à ce qui se passait dans les années 30, la gauche française ne propose pas réellement de politique de rechange. N'est-ce d'ailleurs pas elle qui a commencé la libération en France des marchés financiers? M. Delors affirme qu'il n'aurait pas grand-chose à changer à la gestion de M. Balladur, en dehors des privatisations. Et M. Michel Rocard, face au ministre des finances, rappelle que jadis *« on était d'autant plus à gauche (...) que les revendications étaient plus fortes et que l'on attendait plus de l'Etat »*. *« Dieu merci*, ajoute l'ancien ministre de l'agriculture, *les socialistes allemands et scandinaves avaient commencé à nous débarrasser de ce virus. Nous aussi nous l'avons fait. »* Et de conclure que l'Etat doit *« faire seulement son métier et pas celui des autres »*.

Certes, la volonté de protectionnisme, d'interventionnisme, peut être avivée en ces périodes de crise financière à droite comme à gauche. A la bataille de Poitiers sur les magnétoscopes, menée à l'automne 1982 par le gouvernement de M. Mauroy, répondent aujourd'hui les rodomontades de M. Michel Noir contre Carrefour et ses ventes de téléviseurs asiatiques à bon marché. Et M. Jean-Pierre Chevènement ne désarme pas. Ne redisait-il pas dimanche à RMC son désir de voir la gauche sortir du système monétaire européen qui *« nous oblige à nous aligner sur la croissance allemande qui est faible et que l'Allemagne peut choisir faible dans la mesure où elle a une démographie qui est elle-même très faible »*.

Mais si le débat sur le moins d'Etat oppose simplement nationalistes protectionnistes contre internationalistes défenseurs de la concurrence, il tournera court : c'est là un combat d'arrière-garde, en tout cas au niveau européen.

BRUNO DETHOMAS.

هكذا من الأصل

Économie

Calme sur les marchés financiers

La semaine débute dans le calme sur les marchés des changes. Un calme certes traditionnel en décembre à l'approche des bilans annuels, mais qui est amplifié cette année par l'attentisme né du krach boursier d'octobre.

Les cambistes attendent pour se prononcer de connaître le montant du déficit commercial américain du mois d'octobre qui sera théoriquement publié le jeudi 10 décembre. D'ores et déjà, les cambistes anticipent un solde négatif variant entre 14,5 et 15 milliards de dollars. A côté de cette statistique majeure pour l'évolution des changes s'ajoutent la rencontre américano-soviétique à Washington et le sommet de l'OPEP à Vienne qui débute mercredi.

Dans ce contexte, le dollar à Tokyo a clôturé, lundi 7, en légère hausse à 132,63 yens. Le billet vert s'est également raffermi en Allemagne à l'ouverture du marché des changes cotant 1,6670 DM contre 1,6536 DM au fixing vendredi 4. A Paris, il s'établissait à 5,6650 contre 5,6250 à la veille du week-end. L'attentisme prédominait également sur des informations publiées par le *Wall Street Journal* qui évoquait une politique d'intervention du Fed permettant d'arrêter la chute de la monnaie américaine. De plus, la Réserve fédérale ne devrait pas assouplir davantage sa politique du crédit après la réduction généralisée des taux d'intérêt en Europe, affirment certains économistes.

A l'image des changes, les marchés boursiers connaissaient un certain attentisme. La Bourse de Tokyo clôturait, lundi, en très légère baisse mais dans un marché où s'effectuaient de faibles transactions.

Le dollar est manifestement sous-évalué

estime M. Edouard Balladur

M. Edouard Balladur a demandé dimanche 6 décembre un nouveau et rapide renforcement du système monétaire européen (SME) afin de mieux répondre à *« la menace commerciale et économique »* que constitue *« la baisse d'un dollar manifestement sous-évalué »*.

M. Balladur, qui s'exprimait devant le colloque Euro 92, organisé samedi 5 et dimanche 6 par M. Valéry Giscard d'Estaing, a en revanche recommandé le plus grand pragmatisme sur la question de la création d'une banque centrale européenne, prônée par l'ancien président, tout en affirmant qu'on ne pouvait pas se contenter du *statu quo*.

Pour le ministre, *« des progrès peuvent être faits rapidement dans quatre directions »*. Il s'agit d'abord de supprimer les différences de statut des onze monnaies européennes. *« Toutes les monnaies en état de participer à la discipline commune »* devraient donc adhérer au mécanisme de change en adoptant *« une règle unique, c'est-à-dire une même marge de fluctuation »*.

Sans les nommer, M. Balladur faisait allusion à la livre britannique, qui ne fait actuellement pas partie du mécanisme de change (Mme Thatcher reste fondamentalement opposée à l'entrée de la livre dans le SME), et à la lire italienne, qui bénéficie de marges de fluctuation plus élevées que celles des autres monnaies.

Il s'agit ensuite de développer l'ECU, qui doit faire *« l'objet d'une large détention à la fois publique et privée, en Europe et hors d'Europe »*.

M. Balladur a également demandé une meilleure répartition de *« la charge d'ajustement »* des économies. *« Les pays européens doivent se fixer des objectifs communs »*, a-t-il dit, en soulignant que les politiques économiques ne devraient plus être jugées *« par rapport aux objectifs du pays qui poursuit la politique la plus restrictive »*. M. Balladur faisait ainsi manifestement allusion à la RFA. Selon le ministre, l'Europe doit d'autre part *« définir et mettre en œuvre une stratégie commune vis-à-vis des pays tiers »* destinée à *« défendre sa compétitivité extérieure à un niveau adéquat »* ainsi qu'à *« exercer une pression collective sur ses grands partenaires commerciaux »*.

« Les pays européens doivent tout faire pour éviter une réévaluation excessive de leurs monnaies face au dollar », a dit M. Balladur, dont la baisse constitue non seulement *« l'équivalent d'un protectionnisme américain »* mais aussi *« une menace économique et commerciale »* puisqu'elle favorise la compétitivité des nouveaux pays industrialisés d'Asie, qui *« sont tous directement ou indirectement rattachés à la zone dollar »*.

AFFAIRES

Un plan de bataille pour le développement des services

L'hôtesse de l'air, l'agent d'assurances, le portier d'une boîte de nuit, la coiffeuse, le promoteur immobilier ou le récupérateur de ferraille ont un point commun : ils appartiennent à la grande famille des agents économiques travaillant dans les services ou, comme préfèrent le dire les économistes, le secteur tertiaire. Qu'ils relèvent d'entreprises artisanales ou d'une grande firme, qu'ils exercent une profession libérale seuls ou en groupes avec leurs collègues, ils se distinguent en deux catégories selon les classifications de l'INSEE. D'un côté, les services non marchands, c'est-à-dire les fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et des organismes sociaux, de l'autre, les entreprises de services marchands exposées à la concurrence et qui fournissent des prestations vendues à un tarif repésentatif d'un coût de revient en termes comptables.

C'est cette vaste nébuleuse qui est la vedette de la semaine qu'organise, à partir du 7 décembre, M. Georges Chavanes, ministre délégué chargé du commerce, de l'artisanat et des services. Une semaine dont les points forts sont la mobilisation de plusieurs équipes de chercheurs et d'universitaires, un colloque sur les services à l'horizon 1992, l'installation par M. Balladur de la commission des comptes des services et surtout le 9 décembre, une communication de M. Chavanes, au conseil des ministres.

Parmi les soixante et une familles professionnelles des services recensées par l'INSEE, et sur lesquelles M. Chavanes a, sinon le contrôle technique, du moins une sorte de tutelle politique, on notera par exemple que les restaurants et cafés, avec 66 200 entreprises, emploient 249 000 personnes et réalisent 55 milliards de francs de chiffre d'affaires (en 1985). Les services funéraires (1 900 entreprises) ont un chiffre d'affaires de 4,8 milliards et occupent 17 000 personnes.

Un secteur excédentaire

Du soutien aux entreprises, aux agents immobiliers, en passant par les activités du tourisme, les services permettent à la France d'être, dans ce créneau du commerce extérieur, largement excédentaire, grâce au tourisme surtout : 39 milliards en 1985, et encore 34 en 1986. De ce fait, la France vient juste après les Etats-Unis comme deuxième exportateur mondial de services. Quant aux emplois, c'est là qu'ils se développent et non plus dans l'agriculture ou l'industrie. 63 % du total des emplois relèvent du secteur tertiaire. Avec cependant des risques de redistribution dans les années à venir. En effet, les gisements de productivité sont considérables dans les branches de l'assurance et des banques comme de la fonction publique, trois secteurs qui vont perdre des emplois d'ici à l'an 2000.

A la fois moteurs de l'expansion et objets de mutation ou d'innovations, exportateurs et soutiens du commerce extérieur, les entreprises de services souhaitent être reconnues par les pouvoirs publics comme une branche maîtresse de l'économie au même titre que l'industrie ou l'agriculture. Pourquoi soutenir par des primes ou des crédits spécifiques telle ou telle filière de production industrielle, et réserver un traitement moins favorable aux services ? Pourquoi différencier les primes régionales quand il s'agit d'usines ou de cabinets d'experts comptables ? Il faut garder une donnée à l'esprit : si depuis 1974 il n'y avait pas eu les services, le nombre de chômeurs en France serait aujourd'hui deux fois plus important. Les services sont aussi un lieu privilégié pour toute expérimentation de l'emploi à temps partiel en raison notamment de la féminisation (1).

Part du secteur tertiaire dans la population active

% de l'emploi total

	1960	1984
FRANCE	43	60
RFA	40	54
ITALIE	35	55
JAPON	41	56
SUÈDE	44	65
ÉTATS-UNIS	58	69

Dans presque tous les pays, trois emplois sur cinq concernent le secteur des services, et, de 1973 à 1985, les créations de postes de travail dans ce secteur ont compensé la perte totale des emplois de l'industrie et de l'agriculture. Comme le montre le graphique ci-dessus, c'est à un phénomène comparable qu'on assiste à l'étranger. La part des services dans l'ensemble de la valeur ajoutée s'accroît, elle aussi, régulièrement. En France, les services représentent 60 % de cette valeur ajoutée, en 1985, au lieu de 48 % en 1959.

Huit orientations

S'appuyant sur un rapport qui vient de lui être remis par le professeur Alain Cotta, M. Chavanes veut faire adopter par le gouvernement huit orientations :

– améliorer la connaissance statistique de ce secteur ;

– convaincre les chambres de commerce et d'industrie de mieux représenter au sein de leurs collèges les entreprises des services ;

– détecter les besoins en formation de ces entreprises et orienter l'appareil d'enseignement en conséquence ;

– favoriser l'implantation commerciale des sociétés françaises de services à l'étranger ;

– introduire le maximum de souplesse dans la gestion de ces entreprises, à l'image de ce qui a été fait pour les firmes industrielles ;

– mettre un frein aux formes de concurrence déloyale et aux pratiques de « para-commercialisme » de la part de certaines administrations, collectivités locales, associations ou comités d'entreprise. Un magistrat de la Cour des comptes établira chaque année un rapport qui sera rendu public ;

– rechercher systématiquement la meilleure qualité de prestations. Un prix sera créé à cet effet ;

– enfin, un délégué aux services va être nommé. Il s'agit de M. Yves Lego, cinquante-cinq ans, secrétaire général du Conseil supérieur des classes moyennes depuis 1976. Il aura à coordonner l'action des pouvoirs publics à l'égard des milliers d'entreprises relevant aujourd'hui d'une dizaine de ministères différents.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) L'emploi à temps partiel représente 18 % de l'emploi total au Japon et 11,7 % en France.



Crédit d'équipement des PME

Fiche d'information

EMPRUNT DU CEPME GARANTI PAR L'ETAT DECEMBRE 1987

Le directoire du Crédit d'équipement des PME a décidé, dans sa séance du 27 novembre 1987, de procéder à l'émission d'obligations d'un montant nominal compris entre 1 et 1,2 milliard de francs, représentés par 200 000 à 220 000 obligations de 5 000 F nominal.

Cette émission est autorisée par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation.

Charges relatives à l'opération. – *Le produit de l'émission s'élèvera à 1 200 000 000 F. Le montant net encaissé par le Crédit d'équipement des PME s'élèvera à environ* 1 180 502 800 F après déduction sur le produit ci-dessus des rémunérations globales dues aux intermédiaires financiers pour 17 497 200 F (TVA incluse) ainsi que des frais légaux et administratifs pour environ *2 000 000 F*

I. – Emprunt 10 % à bons de souscription

1) CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS

Montant minimum : 1 milliard de francs.

Ces obligations seront assimilées aux obligations 10 % 1987/1996 après détachement du premier terme d'intérêt au 14 janvier 1989.

Prix d'émission : 100 % soit, 5 000 F par obligation.

Date de règlement des souscripteurs : 21 décembre 1987.

Date de jouissance : 21 décembre 1987.

Intérêt : les obligations rapporteront un intérêt annuel de 10 %, soit 500 F par titre, payable en une seule fois le 14 janvier de chaque année. Par exception, le montant au premier terme d'intérêt venant à échéance le 14 janvier 1989 sera de 490 F.

Taux de rendement actuariel brut : 9,80 %.

Durée : 8 ans et 24 jours à compter du 21 décembre 1987.

Amortissement normal : les obligations seront amortissables en 2 tranches sensiblement égales, le 14 janvier des années 1994 et 1996.

L'amortissement s'effectuera :

- soit par remboursement au pair selon les modalités indiquées au paragraphe « affectation de titres amortis – publications – remboursement » ;
- soit par rachats en Bourse.

En tout état de cause, la moitié au moins du nombre de titres sera obligatoirement remboursée au pair.

Amortissement anticipé : le Crédit d'équipement des PME s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement.

En revanche, il se réserve le droit d'amortir par anticipation ces obligations en procédant à toute époque et sans limitation de prix, à des rachats en Bourse, notamment dans le cadre du fonds de régularisation comme indiqué ci-dessous.

Le Crédit d'équipement des PME se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou partie de l'emprunt par voie d'offres publiques d'échange ou de rachat d'obligations, sans limitation de prix.

Les obligations ainsi amorties seront imputées sans limitation sur la dernière annuité jusqu'à concurrence, éventuellement, de son intégralité, ou affectées à l'amortissement normal de la première échéance.

Fonds de régularisation : le Crédit d'équipement des PME s'engage, si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché, à racheter des obligations en Bourse dans la limite des 10 % des titres restant en circulation au début de chaque période annuelle d'intérêts. Dans le cas où les rachats n'auraient pas atteint la limite de 10 % susvisée pour une année considérée, *il pourra procéder à l'acquisition du solde les années suivantes. Cet engagement est valable jusqu'au 13 janvier 1993.*

Les obligations ainsi rachetées ne pourraient être revendues et seraient annulées.

Affectation des titres amortis – publications – remboursement.

La détermination des titres à rembourser sera effectuée selon les modalités de l'article 9 du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 de la façon suivante :

Un mois avant la date de remboursement, le teneur de comptes établit la liste des titulaires des comptes où figurent les titres. Les titulaires y sont classés dans l'ordre croissant de leur numéro de compte, ou dans tout autre ordre préalablement établi par l'affilié et notifié à la SICOVAM, et le nombre de leurs titres y est indiqué. La liste est datée et certifiée le jour même par la personne habilitée à cet effet par l'affilié.

Le lendemain de la date de référence, l'émetteur communique à la SICOVAM le nombre de titres à rembourser, compte tenu des titres rachetés en Bourse ou remboursés *précédemment.*

La SICOVAM détermine alors et notifie à chaque affilié le nombre de titres à amortir qui lui est imposé. Au reçu de cette notification, l'affilié procède à la répartition des titres à amortir entre les différents titulaires de compte, conformément aux règles définies par le décret du 2 mai 1983.

Un avis publié au *Journal officiel* préalablement au remboursement fera connaître le nombre de titres amortis par rachats, le nombre de titres à rembourser et le rapport d'amortissement.

Les intérêts des obligations cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la société.

2) CARACTÉRISTIQUES DES BONS.

Chaque obligation émise comporte un bon détachable et négociable séparément pouvant, au gré du porteur, être exercé dans les conditions définies ci-après.

Les bons seront livrés uniquement sous la forme au porteur, quelle que soit la forme que revêtira l'obligation correspondante.

Les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom, dès la cotation des bons le 23 décembre 1987.

L'admission des bons aux opérations de la SICOVAM sera demandée.

Les bons feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle. Ils seront cotés séparément des obligations.

a) Exercice des bons : Le seul droit attaché aux bons sera de souscrire :

- soit à des obligations à taux variable TAM 1988/1997, sans bons à émettre, du 1er juin 1988 au 6 août 1988 inclus,
- *soit à des obligations 9 % 1988/1999, sans bons à émettre, du 1er juin 1988 au 19 août 1988 inclus.*

A partir du 22 août 1988 les bons qui n'auraient pas été exercés seront perdu toute valeur.

b) Proportion de souscription : La présentation d'un bon donnera le droit de souscrire soit à une obligation 9 % 1988/1999 à émettre sans bon, soit à une obligation à taux variable TAM 1988/1997 à émettre sans bon, portant jouissance du 19 août 1988.

c) Dépôt de la demande de souscription : Les souscripteurs devront présenter leurs demandes auprès de l'intermédiaire qui comptabilise les bons à leur nom et lui verser le *montant de leur souscription, soit 5 000 F par obligation, au plus tard :*

- le 5 août 1988 pour les obligations à taux variable TAM 1988/1997 ;
- le 19 août 1988 pour les obligations 9 % 1988/1999.

Les demandes de souscription seront reçues sans frais aux guichets du Crédit d'équipement des PME et des établissements que celui-ci pourra désigner à cet effet.

Rachats des bons : le Crédit d'équipement des PME pourra pendant la période de cotation racheter à tout moment des bons. Ceux-ci seront annulés et ne pourront être remis en circulation.

Impôts en cas de cession des bons : dans le cadre de la législation fiscale actuelle, les bénéfices dégagés lors de la cession des bons seront assujettis au régime des plus-values mobilières dans le cadre du droit commun.

II. – Caractéristiques des obligations obtenues en cas de souscription

1) OBLIGATIONS 9 % 1988/1999.

Valeur nominale : 5 000 F par obligation.

Date de jouissance : 19 août 1988.

Intérêt : les obligations rapporteront un intérêt annuel de 9 %, soit 450 F par titre, payable en une seule fois le 19 août de chaque année, et pour la première fois le 19 août 1989.

Taux de rendement actuariel brut : 9 %.

Assimilation : ces obligations seront assimilées aux obligations 9 % à émettre par exercice des bons d'échange détachés des obligations TAM juin 1987, dès le 22 août 1988.

Durée : 11 ans à compter du 19 août 1988.

Amortissement normal : les obligations seront amorties en totalité le 19 août 1999.

Amortissement anticipé : le Crédit d'équipement des PME s'interdit de procéder à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement, sauf si, au terme des périodes *d'exercice des bons d'échange détachés des obligations TAM juin 1987, et d'exercice des bons de souscription détachés des obligations 10 % décembre 1987, le nombre* d'obligations échangées et souscrites n'atteignait pas 25 000 titres, soit 125 000 000 F nominal.

Dans cette hypothèse, le Crédit d'équipement des PME se réserve la faculté de procéder le 1er décembre 1988 à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement au pair majoré du coupon couru. Un avis spécial portant à la connaissance des obligataires la date du remboursement serait publié au *Journal officiel* quarante-cinq jours au moins avant cette date.

En revanche, le Crédit d'équipement des PME se réserve le droit d'amortir par anticipation ces obligations en procédant, à toute époque et sans limitation de prix, à des rachats en Bourse, notamment dans le cadre du fonds de régularisation comme indiqué ci-dessous.

Le Crédit d'équipement des PME se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou partie de l'emprunt par voie d'offres publiques, d'échange ou de rachats d'obligations sans limitation de prix.

Fonds de régularisation : le Crédit d'équipement des PME s'engage, si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché, à racheter des obligations en Bourse dans la limite de 10 % des titres restant en circulation au début de chaque période annuelle d'intérêts. Dans le cas où les rachats n'auraient pas atteint la limite de 10 % susvisée pour une année considérée, il pourra procéder à l'acquisition du solde les années suivantes.

Les obligations ainsi rachetées ne pourraient être revendues et seraient annulées.

2) OBLIGATIONS A TAUX VARIABLE TAM 1988/1997.

Valeur nominale : 5 000 F par obligation.

Date de jouissance : 19 août 1988.

Assimilation : ces obligations seront assimilées aux obligations à taux variable TAM juin 1987, dès le 22 août 1988.

Intérêt : l'intérêt sera payable le 19 août de chaque année, et pour la première fois le 19 août 1989.

Les obligations bénéficieront pendant toute la durée de l'emprunt, dans les conditions indiquées ci-après, d'un taux d'intérêt variable égal au taux annuel monétaire (TAM) tel qu'il est établi par la Caisse des dépôts et consignations (1).

Ce taux correspond au taux de rendement d'un placement mensuel renouvelé chaque fin de mois, pendant les douze mois écoulés, à intérêts composés, le taux de référence pour le calcul des intérêts mensuels étant le taux moyen mensuel du marché monétaire au jour le jour entre banques en France, tel qu'il est établi mensuellement par l'Association française des banques (1).

Ce calcul sera effectué en tenant compte du nombre de jours exact du mois en cause et d'une année de 360 jours.

Le taux annuel monétaire à prendre en considération sera celui du mois de juillet précédant chaque échéance.

Le montant de chaque terme d'intérêt, s'il comporte une fraction, sera arrondi au centime supérieur.

En cas d'interruption, pour quelque cause que ce soit, du fonctionnement du marché monétaire au jour le jour entre banques, l'intérêt sera calculé en prenant en considération les douze derniers taux moyens mensuels établis.

Toutefois, au cas où le taux moyen mensuel n'aurait pas été établi pendant six mois consécutifs, l'émetteur aura le choix entre :

- soit procéder au remboursement anticipé des obligations ;
- soit proposer aux obligataires de nouvelles conditions, compte tenu de cette situation. *Dans ce dernier cas, les obligataires auraient la possibilité d'obtenir le remboursement de leurs titres.*

Le remboursement anticipé serait effectué au pair augmenté le cas échéant de la fraction courue de l'intérêt jusqu'à la date de mise en remboursement ; cette fraction serait calculée en prenant en considération le dernier taux établi avant la période de six mois mentionnée ci-dessus.

Durée : 9 ans à compter du 19 août 1988.

Amortissement normal : les obligations seront amorties en totalité le 19 août 1997 par remboursement au pair.

Amortissement anticipé : le Crédit d'équipement des PME s'interdit de procéder à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement, sauf, d'une part, application des dispositions prévues au paragraphe intérêt concernant l'interruption de l'établissement du taux de référence, d'autre part, si, au terme des périodes d'exercice des bons d'échange *détachés des obligations TAM juin 1987, et d'exercice des bons de souscription détachés des obligations 10 % décembre 1987, le nombre d'obligations en circulation n'atteignait pas* 25 000 titres, soit 125 000 000 F nominal.

Dans cette hypothèse, le Crédit d'équipement des PME se réserve la faculté de procéder le 1er décembre 1988 à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement au pair majoré du coupon couru. Un avis spécial portant à la connaissance des obligataires la date du remboursement serait publié au *Journal officiel* quarante-cinq jours au moins avant cette date.

En revanche, le Crédit d'équipement des PME se réserve le droit d'amortir par anticipation ces obligations en procédant à toute époque et sans limitation de prix, à des rachats en Bourse, notamment dans le cadre du fonds de régularisation comme indiqué ci-dessous.

Le Crédit d'équipement des PME se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou partie de l'emprunt par voie d'offres publiques d'échange ou de rachat d'obligations, sans limitation de prix.

Fonds de régularisation : le Crédit d'équipement des PME s'engage, si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché, à racheter des obligations en Bourse dans la limite de 10 % des titres restant en circulation *au début de chaque période annuelle d'intérêts. Dans le cas où les rachats n'auraient pas atteint la limite de 10 % susvisée pour une année* considérée, il pourra procéder à l'acquisition du solde les années suivantes. Les obligations ainsi rachetées ne pourraient être revendues et seraient annulées.

III. – Dispositions communes

Assimilation : Au cas où le Crédit d'équipement des PME émettrait ultérieurement de nouvelles obligations entièrement assimilables aux présentes obligations, notamment quant *au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates d'amortissement et aux garanties, le Crédit d'équipement des PME pourra unifier, pour l'ensemble de ces* obligations, les opérations d'amortissement qui porteront ainsi, sans aucune distinction, sur les titres des émissions successives.

Forme des titres : les obligations pourront revêtir la forme au porteur ou nominative au choix des obligataires. En application de l'article 94-II de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom :

- *chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres au porteur ;*
- chez l'émetteur et, s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres nominatifs.

La SICOVAM assurera la compensation des titres entre les teneurs de compte.

Les titres seront inscrits en compte et négociables le 23 décembre 1987 pour les obligations 10 % 1987/1996, le 8 août 1988 pour les obligations à taux variable TAM 1988/1997 et le 22 août 1988 pour les obligations 9 % 1988/1999.

Régime fiscal : le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

En l'état actuel de la législation, les intérêts des obligations émises à compter du 1er janvier 1987 perçus par des personnes physiques sont :

- *soit, sur option, soumis au prélèvement forfaitaire de 26 % libératoire de l'impôt sur le revenu et de la contribution complémentaire de 1 % ;*
- soit pris en compte pour la détermination du revenu taxable à l'impôt sur le revenu et à la contribution complémentaire.

Pour les revenus perçus à compter du 1er janvier 1988, l'abattement global sur les dividendes d'actions et les produits d'obligations est porté à 8 000 F pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées, quel que soit leur âge, et 16 000 F pour les couples mariés soumis à une imposition commune.

Cotation : les obligations ainsi que les bons qui en seront détachés feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).

Garantie de l'Etat : le service des emprunts en intérêt, amortissement, impôts et frais accessoires est garanti par l'Etat.

Prise ferme de l'emprunt : la présente émission fait l'objet d'une prise ferme par un groupe d'établissements dirigé par la Banque Paribas.

Souscription : banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France, Banques populaires, Crédit agricole, Caisse des dépôts et consignations, Caisse d'épargne, comptables du Trésor et des postes.

L'émission sera ouverte le 7 décembre 1987 et pourra être close sans préavis.

But de l'émission : le présent emprunt obligataire à bons de souscription contribuera au financement des prêts directs à moyen et long terme du Crédit d'équipement des PME.

(1) Le taux annuel monétaire ainsi que les taux moyens mensuels sont publiés pour information à la cote officielle de la Compagnie des agents de change.

Echéancier de la dette
Situation des emprunts à moyen et long terme au 30 septembre 1987

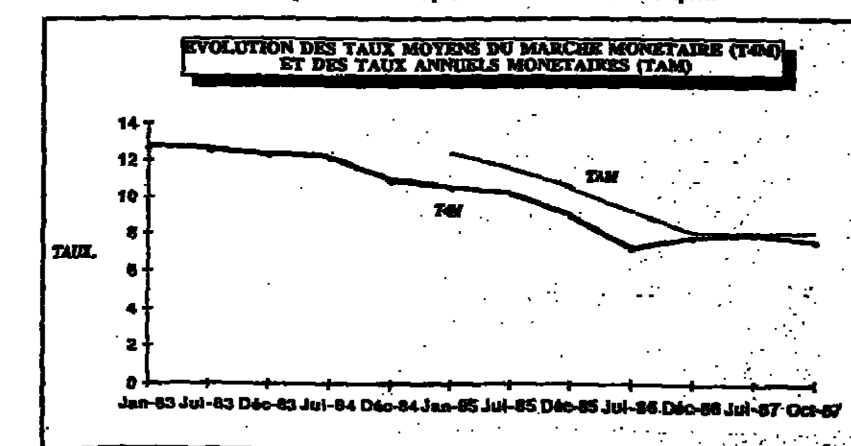
ETAT DE LA DETTE (en millions d'unités)				ECHÉANCIER DE REMBOURSEMENT						
Devises	Montant en devises	Parité des devises en francs	Contrevaleur en francs	1987	1988	1989	1990	1991	1992 à 1996	Au-delà de 1996
Franc français			57 312,90	4 270,50	8 414,30	5 991,10	6 763	3 871,20	23 429,20	4 573,60
Dollar américain	1 203,92	6,118	7 365,58	13,45	111,47	290,32	115,36	1 300,25	5 505,54	29,19
Deutschemark	639,12	3,3287	2 127,44	2,39	61,77	63,40	448,02	366,79	417,40	767,67
Franc suisse	100	4,0085	400,85						400,85	
Yen	40 357,05	0,041895	1 690,76		1,91	23,04	23,24	23,47	1 604,60	14,50
ECU	292,32	6,9165	2 021,83	244,31	102,31	109,56	463,40	305,29	712,18	78,78
Franc belge et luxembourgeois	13 250	0,1604	2 125,30					180,45	1 944,85	
Livre Sterling	184,26	9,967	1 836,51	23,86	168,69	175,62	156,53	161,20	1 027,72	122,80
Dinar koweïtien	7	21,6745	151,72			151,72				
Florin néerlandais	314,66	2,958	930,77	40,95	91,53	95,27	99,40	104,01	430,59	69,02
Total			75 962,86	4 595,46	8 951,98	6 900,03	8 068,95	6312,75	35 478,13	5 655,56

Bilans résumés (situations intermédiaires)
(en millions de francs)

ACTIF	30/9/1986	30/9/1987	PASSIF	30/9/1986	30/9/1987
Emplois de trésorerie	4 810	3 318	Banques et correspondants	4 758	6 020
Concours distribués à la clientèle	66 211	72 773	Comptes divers	7 611	7 982
Régularisation et divers	3 568	3 293	Dettes à long et moyen terme	69 421	72 234
Valeurs immobilisées	2 863	2 755	Provisions (1)	1 464	1 628
Opérations de crédit-bail	6 819	7 000	Réserves et bénéfice	262	400
			Capital	755	875
	84 271	89 139		84 271	89 139
« Hors bilan » Engagements reçus			Engagements donnés		
			Clientèle	37 744	32 159
Intermédiaires financiers	2 891	3 213	Intermédiaires financiers	1 790	1 488
Devises à recevoir	9 138	10 346	Redevance crédit-bail	2	2
			Francs et devises à livrer	9 583	10 974

(1) *Ces provisions sont destinées à couvrir des risques effectifs de non-recouvrement.* Elles sont, pour l'essentiel, déterminées selon des règles forfaitaires. Elles comprennent des provisions à caractère de réserves pour un montant de 12 millions de francs au 30/9/1986 et de 7 millions de francs au 30/9/1987.

Ces situations intermédiaires n'ont pas été vérifiées par les commissaires aux comptes.



La notice, prévue par la loi, est publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 7 décembre 1987.

A notre connaissance, aucun élément nouveau intervenu depuis le 17 juin 1987, date du visa n° 87.239 apposé par la Commission des opérations de Bourse sur la note d'information publiée à l'occasion de l'émission de l'emprunt du 22 juin 1987, n'est susceptible d'affecter d'une manière significative la situation financière de la société.

Le président du directoire,
Jean-Pierre AUBERT.

VISA DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE

Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance n° 67.833 du 28 septembre 1967, la Commission des opérations de Bourse a apposé, *sur la présente fiche, le visa n° 87.456 en date du 1er décembre 1987.*

Le rapport annuel de l'exercice 1986 ainsi que la note d'information n° 87.239 du 17 juin 1987 sont disponibles sur simple demande au Crédit d'équipement des PME, service de la communication, 14, rue du 4-Septembre – 75002 Paris – Tél. : (1) 42-98-80-85.

Économie

M. Jacques Chirac en visite dans le Nord-Pas-de-Calais

Un espoir nommé Europe

C'est une région meurtrie par la crise économique et où les années noires succèdent aux années noires, que M. Jacques Chirac visite le lundi 7 et le mardi 8 décembre, de Lille à Calais. Une région qui depuis que s'est abattue sur elle la triple crise de la sidérurgie, du textile et de la construction navale, n'en finit pas de panser ses plaies, et de préparer par des plans régionaux les voies du renouveau.

Plus que d'autres et avant d'autres, la région et les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais ont saisi les pouvoirs et profité des ouvertures que leur donnait la décentralisation. Loin de se résigner face à l'adversité et aux effets de la restructuration industrielle, à tout attendre de l'Etat et de la solidarité nationale, les collectivités locales et leurs dirigeants ont voulu eux-mêmes faire les diagnostics, établir les priorités.

Avec des fortunes diverses tant les déséquilibres par rapport à des habitudes de production économiques ancestrales ont été violents, profonds et irréversibles. Comme le dit avec une pointe de nostalgie et de rage le maire d'une ville minière : *« Jadis point de mire de l'industrie française, le Nord et le Pas-de-Calais sont faibles aujourd'hui d'avoir été trop forts hier. »*

Ce que les experts nomment pudiquement restructuration industrielle ou mutation technique, trouve ici, depuis la Thiérache verdoyante jusqu'aux dunes de Sangatte, une parfaite illustration. Il ne se passe pas de semaine, et cela depuis dix ans, sans que la presse locale annonce des fermetures d'usines ou des dépôts de bilans. Dans les plaines de l'Artois, et dans les villages fantômes où le dernier café a fermé depuis belle lurette, on sait ce que veut dire le désert rural.

Quant au charbon sur lequel le Nord avait bâti depuis des générations à la fois sa puissance et une bonne part de son génie, le dernier puits fermera en 1991.

Sans verser dans le misérabilisme facile, il n'est pas possible d'éluder les coups que continue d'endurer cette région, la quatrième de France par sa population

L'industrie a perdu cent mille emplois depuis dix ans, et le chômage continue de grossir : 14,6 %, alors que le taux de la moyenne nationale dépasse légèrement 11 %. Au cours des douze derniers mois, alors que le nombre des demandes d'emplois progressait en France de 1,1 %, il augmentait de 2,9 % dans ces deux départements.

Phénomène aggravé par l'accroissement démographique, à cause de la jeunesse de la population, et aussi par le niveau de qualification et de formation, très inférieur ici à la moyenne nationale.

Les plus jeunes

Dans certains arrondissements que curieusement M. Chirac n'a pas inscrits à son programme, comme Boulogne, Valenciennes ou la vallée de la Sambre, les taux de chômage sont encore plus considérables et la situation tourne franchement à la catastrophe, en dépit de la mobilisation des élus locaux et des chambres de commerce. Dans la seule zone de Valenciennes, 8 000 suppressions d'emplois industriels sont prévues dans les trois ans qui viennent.

Résultat : ceux qui quittent la région pour tenter de trouver fortune ailleurs sont à la fois les plus jeunes et aussi ceux qui, ayant un diplôme, croient que ce titre leur sera plus utile à Paris ou dans une autre province.

Du coup, les handicaps du Nord-Pas-de-Calais apparaissent crûment. L'image de la région a du mal à retrouver les attraits, et les clichés ont la vie dure.

La population universitaire ne représente que 4,9 % du total de la France, alors que les jeunes de moins de vingt-cinq ans constituent à Lille, Arras ou Dunkerque 8 % des effectifs nationaux.

M. Chirac, qui sera en permanence accompagné pendant son voyage par deux ministres nordistes, MM. Chalandon (justice) et Descamps (tourisme), ne pourra pas ne pas apporter à la population des réponses sur la politique de conversion industrielle, la formation professionnelle, la filière agro-alimentaire. Recevant récemment une délégation d'élus lorrains, le premier ministre leur avait annoncé une série de bonnes nouvelles, par exemple, l'installation à Longwy de deux usines, l'une japonaise, l'autre coréenne.

Dans le Nord, M. Chirac aura aussi en poche quelques jockers, car, aujourd'hui, les investissements étrangers donnent un sérieux coup de pouce à la politique d'aménagement du territoire.

Heureusement, le Nord a aussi ses atouts, dont il entend bien jouer. Lille-Roubaix-Tourcoing tient tête à Bruxelles, et pourra demain tirer tout le profit de sa position grâce au tunnel sous la Manche, et à sa place de carrefour des TGV Paris-Londres, Bruxelles-Paris et Cologne-Londres. L'appareil de formation technologique est de plus en plus réputé. La région a su tisser des liens de coopération avec l'Afrique occidentale, la Chine et les Etats-Unis. Les industries affirment leurs positions exportatrices, et une coopération étroite se manifeste souvent, sans arrière-pensée politique, entre les élus, les forces économiques et les administrations, comme l'illustre le cas exemplaire de Béthune.

Pendant longtemps région de production, le Nord - Pas-de-Calais voudrait être demain une zone-pilote où l'on conçoit, où l'on décide et où l'on dessine le futur, quand auront été résorbées les friches industrielles, *stigmates dérisoires d'un* âge d'or révolu.

L'Europe sans frontières de 1992 lui offre des chances géographiques inespérées.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire nos informations page 48.)

AUTOMOBILE

Le vice-président de Fiat favorable au gel des importations japonaises en Europe

Intervenant à Tokyo, le vendredi 4 décembre, lors du sixième symposium nippo-européen sur la coopération industrielle, M. Umberto Agnelli, vice-président de Fiat, a mis en garde les Japonais qui voudraient profiter du grand marché européen de 1992. *« Il serait illusoire (...) de penser que le marché unique puisse être exploité au détriment de sa priorité : bénéficier à l'industrie européenne »*, a-t-il affirmé.

M. Agnelli a considéré qu'en matière automobile, trois points étaient *« non négociables »*. En premier lieu, les importations de voitures japonaises en Europe doivent être gelées au niveau de 1985-1986, en attente d'une augmentation des exportations européennes, jusqu'à atteindre la proportion d'une voiture européenne exportée au Japon contre deux voitures japonaises exportées en Europe. *« La proportion actuelle est de un à vingt en faveur du Japon »*, a-t-il précisé, ce qui montre l'ampleur du rééquilibrage à réaliser.

En deuxième lieu, M. Agnelli a *affirmé que les Japonais ne pourraient* pas tourner ce gel en exportation vers l'Europe des voitures fabriquées dans des pays tiers, en Europe de l'Est par exemple. Enfin, il a rejeté l'existence d'usines *« tournevis »* qui assembleraient en Europe les éléments produits au Japon.

M. Agnelli reprenait là les positions définies par le Comité des constructeurs automobiles du Marché commun (*le Monde* du 18 février), dont les Français, et notamment M. Jacques Calvet, président du directoire de Peugeot SA, se sont faits les farouches défenseurs. Il est vrai que les Français – qui sont protégés par la limite de 3 % du marché imposée aux importations japonaises – et les Italiens – qui cantonnent les voitures nippones à deux mille unités par an – sont aussi les plus concernés par l'échéance de 1992 et l'ouverture des frontières qui en résultera.

C. B.

REPÈRES

Dette extérieure

Moratoire possible de l'Argentine

L'Argentine pourrait se déclarer incapable d'honorer les échéances de sa dette extérieure. Aussi le gouvernement de Buenos-Aires s'apprêterait selon le *Wall Street Journal* à déclarer, au cours des mois à venir, un moratoire sur l'essentiel des 35 milliards de dollars de dettes contractées par le pays vis-à-vis des banques étrangères. En février 1987, l'Argentine avait menacé de suspendre ses remboursements, et il y a trois semaines le président Alfonsin avait déclaré dans une interview au quotidien mexicain *Excelsior* que la dette latino-américaine *« n'était pas remboursable aux conditions actuelles »*.

Chômage

légère baisse dans la CEE

Le nombre de demandeurs d'emploi dans la CEE a légèrement baissé en octobre, en données brutes, selon les dernières statistiques d'Eurostat : de 0,2 % pour la communauté des Douze, de 0,9 % pour les Neuf (sans la Grèce, l'Espagne et le Portugal). Par rapport au même mois de l'année précédente, la baisse est de 1,3 % et de 2,4 % respectivement. Mais cette baisse est limitée à la Belgique, la RFA, l'Irlande, les Pays-Bas et surtout la Grande-Bretagne (–4,1 % en un mois).

A la fin d'octobre, toujours selon Eurostat le taux de chômage s'établissait à 10,8 % pour les Neuf, 18,4 % en Irlande, 14,3 % en Italie, 12,4 % en Belgique, 11,9 % aux Pays-Bas, 11,5 % en France, 10 % en Grande-Bretagne, 7,6 % en RFA, 7,4 % au Danemark et 1,7 % au Luxembourg.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 13 octobre 1987 SECTION A, le sieur **BELLAGAH** Rejeb, né le 27 août 1938, à Tunis (Tunisie), demeurant 3, rue Jules-Vallès à Paris 2e a été condamné à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende pour TROMPERIE SUR LA NATURE, LA QUALITÉ, LA QUANTITÉ OU L'ORIGINE D'UNE MARCHANDISE. La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné :

– La publication de cet arrêt par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 9 juillet 1987, le sieur **MESSECA** Elie Jacques, né le 22 août 1937 à Alexandrie, (Egypte), demeurant 21, rue Chanez à Paris 16e, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende pour FRAUDE FISCALE (période du 1er décembre 1979 au 31 mars 1982). La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné :

– La publication de cet arrêt par extrait dans les journaux *Journal officiel de la République française, Le Monde* et *le Figaro*.

– L'affichage de cet arrêt par extrait pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris 16e et sur la porte extérieure de l'immeuble sis nº 24 de la rue Gramont à Paris, où M. MESSECA a exercé son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 29 septembre 1987, le sieur **BENSOUSSAN** Patrick, né le 5 février 1961 à Drancy (93), demeurant 5, rue de la Fosse-aux-Moines à Créteil (94), a été condamné à 3 mois d'emprisonnement avec sursis – 10 000 F d'amende pour TROMPERIE SUR LES QUALITÉS DE LA MARCHANDISE. La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné :

– La publication de cet arrêt par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 10 juillet 1987, le sieur **PROUVE-COLLE** Michel, né le 26 juin 1938 à Batz-sur-Mer (44) demeurant 8 place Saint-Sulpice à Paris 6e, a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour FRAUDE FISCALE. La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné :

– La publication de cet arrêt par extrait dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 19 novembre 1986, la dame **WARMAN** Roza, épouse **HERZBERG**, née le 25 octobre 1936 à Paris 10e, demeurant 17, rue Sedaine à Paris 11e, a été condamnée à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour FRAUDE FISCALE ET OMISSION DE PASSATION D'ECRITURES. La Cour a en outre ordonné aux frais de la condamnée :

– La publication de cet arrêt par extrait dans les journaux *Journal officiel, le Figaro* et *le Monde* ;

– L'affichage de cet arrêt par extrait pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris 11e et sur la porte extérieure de l'immeuble sis nº 170 de la rue Jean-Jaurès à Bagnolet, où Mme WARMAN Roza, épouse HERZBERG, exerçait son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 7 juillet 1987, le sieur **GRANGE** François Yvon, né le 27 août 1947 à Paris 15e, demeurant 40 bis, rue Jules-Ferry à Chatou, conducteur de travaux, et la société **SOBEA** ayant son siège à Rueil-Malmaison, avenue Napoléon-Bonaparte BP 321, civilement responsable, a confirmé le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 6 janvier 1987 nº 8, 31e Chambre Correctionnelle, déclarant GRANGE François coupable d'infraction aux mesures générales de sécurité, délit commis à Paris les 29 janvier et 16 janvier 1986 en tout cas depuis temps non prescrit, par application des articles L 263-2 et L 263-6 du Code du travail, 2 à 24 du Déc. 65/48 du 8 janvier 1965 l'a condamné à 13 amendes de 1 000 F chacune, a ordonné :

– La publication de cet arrêt aux frais du condamné dans les journaux *Le Monde* et *le Figaro*.

– Ordonné l'affichage aux portes de l'entreprise pendant 15 jours. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 19 novembre 1986, le sieur **HERZBERG** Joël, alias **DUMOUTIER**, né le 18 janvier 1926 à Ramdom – Pologne, demeurant 17, rue Sedaine, Paris 11e, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement et 20 000 F d'amende pour FRAUDE FISCALE ET OMISSION DE PASSATION D'ECRITURES. La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné :

– La publication de cet arrêt par extrait dans les journaux *Journal officiel, le Figaro* et *Le Monde*

– L'affichage de cet arrêt par extrait pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris 11e et sur la porte extérieure de l'immeuble sis nº 170 de la rue Jean-Jaurès à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) où M. HERZBERG Joël, alias DUMOUTIER, exerçait son activité (SARL « C.E.M.C.O.). Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

Suivant jugement contradictoire rendu par le tribunal correctionnel de Toulon, le 13 janvier 1987, le nommé BAUDRAN Serge, né le 7 mai 1932, à Hyères 83, représentant, demeurant à Aix-les-Bains, 7, rue de Genève, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et publication de la décision dans le *Journal officiel* et dans *le Monde* et *Nice-Matin* ainsi que l'affichage pendant trois mois sur les panneaux officiels de la commune où M. Baudran a son domicile, pour complicité de fraudes fiscales dans le cadre de la SARL Caves varoises, par aide et assistance, art. 59, 60, 1 741, 1 743 du Code général des impôts.

Suivant jugement contradictoire rendu par le tribunal correctionnel de Toulon, le 13 janvier 1987, la nommée FERRARI épouse LUCCIARDI Lydie, née le 16 mars 1947, à Paris (10e), demeurant à Toulon, 112, avenue du 15e Corps, a été condamnée à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis et publication de la décision par extrait dans le *Journal officiel* et dans *le Monde* et *Nice-Matin*, ainsi que l'affichage pendant trois mois sur les panneaux officiels de la commune où Mme FERRARI a son domicile, pour complicité par aide et assistance des délits de fraudes fiscales dans le cadre de la SARL Le COLONI'S, art. 59, 60, 1 741 et 1 743 du Code général des impôts.

Suivant jugement contradictoire rendu par le tribunal correctionnel de Toulon, le 13 janvier 1987, la nommée GIANNOTTI Arlette, née le 16 février 1937, à Thonon-les-Bains (74), demeurant à Toulon, rue Henri-Poincaré, *l'Oiseau de feu*, a été condamnée à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis et publication de la décision par extrait dans le *Journal officiel* ainsi que dans *le Monde* et *Nice-Matin*, ainsi que l'affichage pendant trois mois sur les panneaux officiels de la commune où Mme GIANNOTTI a son domicile, pour fraudes fiscales commises en 1981, 1982, 1983, articles 1 741 du Code général des impôts.

Marchés financiers

La Banque de Bilbao retire son OPA sur Banesto

Une victoire du conservatisme espagnol

MADRID
de notre correspondant

La plus ambitieuse opération de concentration bancaire jamais projetée en Espagne a finalement fait long feu. M. José Angel Sanchez Asiain, président de la Banque de Bilbao (le troisième établissement financier du pays), a annoncé, le samedi 5 décembre, qu'il retirait l'offre publique d'achat des actions de la Banque espagnole de Crédit, dite Banesto (la deuxième d'Espagne), qu'il avait annoncée à peine seize jours plus tôt.

Cette décision a été prise moins de vingt-quatre heures après que les responsables de trois des quatre Bourses espagnoles, celles de Madrid, Barcelone et Valence, eurent déclaré non recevable l'offre de la Banque de Bilbao, en arguant d'un vice de forme ; l'assemblée des actionnaires qui devait approuver l'augmentation de capital destinée à financer en partie l'OPA n'avait pas encore eu lieu.

Cette interprétation de la législation en vigueur a été qualifiée d'« arbitraire » par la Banque de Bilbao, pour qui elle conduit en fait à rendre impossible toute OPA d'envergure en Espagne : réunir au préalable plusieurs dizaines de milliers d'actionnaires aurait réduit à néant l'effet de surprise indispensable dans toute opération de ce type. Certes, la Banque de Bilbao aurait pu lancer une contre-offensive, et déposer un recours. La législation espagnole prévoit d'ailleurs un arbitrage du ministère de l'économie en cas de désaccord concernant une OPA entre les quatre Bourses nationales. Or contrairement aux trois autres, la Bourse de Bilbao avait déclaré, jeudi, conforme à la législation l'opération projetée par M. Sanchez Asiain.

Toutefois, en décrétant unilatéralement, sans attendre l'arbitrage du ministère de l'économie, la reprise de la cotisation, dès ce lundi, des actions du Banesto et de la Banque de Bilbao – cotation suspendue depuis l'annonce de l'OPA, – les responsables de la Bourse de Madrid ont rendu l'offre publique d'achat pratiquement irréalisable. Le cours des titres du Banesto risquait en effet de monter en flèche face à la perspective d'un rachat postérieur avantageux par la Banque de Bilbao.

Certes, M. Sanchez Asiain a lui-même commis quelques erreurs, dont la moindre n'est pas d'avoir attendu deux semaines entre l'annonce de l'OPA et sa présentation officielle. Un laps de temps qui a permis au conseil d'administration du Banesto, jusque là en proie à de sérieuses querelles intestines, de refaire son unité autour d'un nouvel « homme fort » : M. Mario Conde, détenteur d'environ 7 % des actions de la banque. A trente-neuf ans, celui-ci prenait la succession du président sortant M. Pablo Garnica, de deux fois son aîné, et élaborait immédiatement une stratégie de défense cohérente, passant par la mise au point d'une contre-OPA et par le lancement d'une campagne de « résistance » auprès des actionnaires.

Des habitudes d'oligopole

Mais l'échec de M. Asiain provient surtout d'une opération qui aurait sans doute paru normale dans la plupart des pays occidentaux, mais qui allait en Espagne à l'encontre de trop d'habitudes héritées du passé. Habituellement prompte à chanter les vertus du libéralisme, la droite économique espagnole a en effet démontré à cette occasion que sa conception de la libre concurrence est plus théorique que réelle. Les responsables de plusieurs grandes banques espagnoles – mais pas toutes cependant, – habitués depuis l'époque de Franco à vivre en régime d'oligopole, se répartissant le marché au lieu de chercher à le conquérir, accusèrent en substance M. Sanchez Asiain de virtuelle « trahison ».

La CEOE (la confédération patronale) et la presse de droite n'étaient pas en reste, accusant notamment M. Asiain d'avoir inutilement perturbé le climat de tranquillité devant prévaloir, à leurs yeux, dans les milieux financiers.

Reste que l'échec de la Banque de Bilbao ne modifie pas les réalités : les banques espagnoles semblent difficilement à même de faire face, en 1992, au défi de la concurrence européenne, et l'amélioration de leur compétitivité passe sans doute par un processus de concentration leur permettant de réaliser les économies d'échelle correspondantes. Mais combien de responsables bancaires espagnols raisonnent-ils aujourd'hui en fonction de 1992 ?

THIERRY MALINIAK.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1986

	27 nov.	4 déc.
Valeurs franç. à rev. variable	78,7	72
Valeurs industrielles	83	77
Valeurs étrangères	98,8	93,2
Pétroles-Energie	76,4	74,7
Chimie	78,3	70,1
Métallurgie, mécanique	85,5	76,8
Electricité, électronique	88,9	83,8
Bâtiment et matériaux	93,8	86,2
Ind. de consommat. non alim.	85,1	79,7
Agro-alimentaire	87,7	82,4
Distribution	72,8	68,3
Transports, loisirs, services	75,5	70,9
Assurances	64,6	61,5
Crédit banque	64,6	60,5
Sicomi	77,5	77,6
Immobilier et foncier	85,6	86,4
Investissement et portefeuille	62,7	58,9
Base 100 : 28 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	97	97,3
Emprunts d'Etat	97,7	98,4
Emprunts garantis et assimilés	96,8	97,1
Sociétés	95,7	96,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 570,9	2 413,4
Valeurs étrangères	3 598,8	3 387,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	370,9	348,26
Valeurs étrangères	482,8	455,48
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des val. franç. à rev. fixe	115,7	138,08
Emprunt d'Etat	113	130,74
Emprunts garantis et assimilés	116,3	139,79
Sociétés	118,4	141,65
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	296,5	278,3
Produits de base	194,7	183,7
Construction	330,4	303,8
Biens d'équipement	223,9	206,3
Biens de consom. durables	436,4	391
Biens de consom. non durables	413	390,2
Biens de consom. alimentaires	351,8	333,4
Services	292,8	289,7
Sociétés financières	351,5	338,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	301,2	298,9
Valeurs industrielles	289,4	268,9
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	254	241

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 4 déc.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	407 183
dont : Or	221 329
Disponibilités à vue à l'étranger	103 031
ECU	63 853
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 969
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	45 472
dont : Concours au Trésor public	36 500
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	238 059
dont : Effets escomptés	62 263
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 480
5) DIVERS	18 383
Total	784 579
PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	215 777
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	20 819
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	12 393
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	64 113
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	72 281
5) ECU A LIVRER AU FECOM	76 853
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	11 131
Total	784 579

Standard and Poor's réduit la notation de trois banques norvégiennes

Standard and Poor's, un des principaux cabinets d'expertise américains, a abaissé la notation attribuée à trois banques norvégiennes, devant la modification de la politique de la Banque centrale de Norvège. La notation (crédit rating) de Standard and Poor's a été ramenée d'un « A-1-plus » à un « A-1 » pour Bergen Bank et pour Christiania Bank OG Kreditkasse. Celle de la Den Norske Creditbank est passée d'un « A-1-plus » à un « A-2 ».

« Un des principaux facteurs est le changement du niveau de soutien de la Banque centrale de Norvège », ont expliqué les experts. Selon eux, *« dans le passé »*, ce soutien s'exprimait notamment par *« une lettre écrite de la Banque centrale »* pour affirmer qu' *« en aucun cas, elle ne laisserait une banque norvégienne faire défaut sur sa dette à court terme »*.

De plus, le krach boursier d'octobre devrait entraîner *« des pertes importantes »* pour la Den Norske Creditank. Les effets pour les deux autres banques devraient être de moindre ampleur, souligne Standard and Poor's.

TOKYO, 7 déc. ⬇

Légère baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé lundi en légère baisse, après avoir progressé durant les transactions de la matinée. L'indice Nikkeï a reculé de 86,69 yens par rapport à la séance de samedi pour s'établir à 22 586,52 yens. Toutefois, le marché est demeuré très étroit, marqué par l'attentisme des investisseurs et par les prises de bénéfices. 170 millions de titres ont été échangés, contre 200 millions samedi. Selon les opérateurs, de nombreux investisseurs sont demeurés sur la réserve dans l'attente du sommet américano-soviétique à Washington, de l'ouverture de la réunion de l'OPEP à Vienne et de la publication prochaine des chiffres du déficit commercial américain pour octobre.

D'autre part, un comité consultatif du gouvernement japonais a proposé une révision profonde du système financier, afin de permettre aux banques et aux maisons de titres de diversifier leurs activités. Ces propositions interviennent alors que les pays étrangers invitent le Japon à diversifier ses marchés financiers.

VALEURS	Cours du 5 déc.	Cours du 7 déc.
Akaï	435	435
Bridgestone	1 250	1 230
Canon	920	921
Fuji Bank	3 080	3 080
Honda Motors	1 220	1 230
Matsushita Electric	2 110	2 090
Mitsubishi Heavy	603	603
Sony Corp.	4 910	4 920
Toyota Motors	1 780	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

● **Aqua-Chem équipe l'armée américaine.** – Aqua-Chem, filiale américaine du groupe de la Lyonnaise des eaux, vient de remporter, auprès du département de la défense, un contrat de 31 millions de dollars pour équiper l'armée des Etats-Unis en unités mobiles compactes de traitement d'eau. *« Ces unités transportables par avion ou camion doivent permettre à une unité en campagne de se procurer l'eau potable nécessaire à partir de n'importe quelle eau brute, stagnante ou courante, quel qu'en soit le degré de pollution – y compris nucléaire, bactériologique et chimique – et quelles que soient les conditions climatiques »*, explique la Lyonnaise des eaux. Elles ont une capacité de 1 200 litres par heure.

● **Benlox Holdings maintient son OPA sur Storehouse.** – Benlox Holdings, une petite firme d'ingénierie et d'investissement, a annoncé le maintien d'une OPA inamicale de 2 milliards de livres lancée, le 28 septembre dernier, sur le groupe de distribution Storehouse, qui n'a jusqu'à présent reçu que 1,55 % des parts. La clôture de l'offre, déjà prolongée le 13 novembre, après avoir obtenu seulement 0,24 % des parts, a été reportée au 18 décembre. Le président du groupe Storehouse (magasins Mothercare, British Home Stores et Habitat), Sir Terence Couran, vivement opposé dès le départ à l'OPA d'une firme dont le chiffre d'affaires est cinquante fois inférieur à celui de son groupe, a qualifié de « dérisoire » le nombre d'acceptations obtenu par Benlox, et invité cette firme à reconnaître sa défaite.

● **MK Electric peu favorable à l'OPA de Legrand.** – Le conseil d'administration de MK Electric a décidé de ne pas conseiller à ses actionnaires d'accepter une éventuelle OPA de Legrand, dont les modalités devraient être publiées en début de semaine. Déjà ces mêmes dirigeants ont jugé « inamicale » l'offre publique d'achat lancée voici plus d'une semaine par le groupe minier britannique RTZ.

● **Création de CCF-Interfinanz.** – Le Crédit commercial de France a annoncé la création en RFA d'une filiale commune (à égalité dans le capital) avec la société indépendante Interfinanz, CCF-Interfinanz. Cette société aura pour vocation de traiter les opérations de rapprochement d'entreprises (fusions et acquisitions) entre les pays d'expression tant française qu'allemande. M. René de La Serre, le directeur général du CCF, et le Dr Carl Zimmerer, le fondateur et principal associé d'Interfinanz, ont souligné leur philosophie commune en ce domaine. Comme en France, le marché des fusions et acquisitions d'entreprises devrait connaître une très bonne année en 1988. La nouvelle société commune, qui sera dirigée par M. Geoffroy Surbled, depuis deux ans à Francfort pour le CCF, devrait réaliser trois ou quatre opérations d'ici à un an. Plusieurs sont déjà en préparation.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1155	821 o	Metallurg. Minière	105 50	86
Alain Manoukian	228	217	Métrologie Internat.	301	300
Amault & Associés	400	390	Métroservice	155	136 o
Asystel	285	242 o	M.M.B.M.	450	432
B.A.C.	428	420	Molex	156 10	143
B. Demachy & Assoc.	351	351	Navale-Delmas	560	550
B.I.C.M.	690	685	Olivetti-Logabax	282	262
B.I.P.	400	400	Om. Gest. Fin.	340	330
Bolloré Technologies	888	890	Petit Bateau	180	180
Buitoni	571	551	Petrofigaz	351	331
Câbles de Lyon	750	730	Pier Import	188	180
Calberson	520	500	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Canal Plus	335	326	Razel	875	798
Cardif	882	882	St-Gobain Emballage	960	940
C.D.M.E.	700	710	St-Honoré Matignon	132	125
C. Equip. Elect.	297	....	S.C.G.P.M.	200	190
C.E.G.I.D.	552	530	Segin	303	295
C.E.G.E.P.	153	153	Seme-Metra	347	348
C.E.P.-Communication	860	820	S.E.P.	850	800
C.G.I. Informatique	385	385	S.E.P.R.	940	940
Ciments d'Origny	365	380	Sligos	949	926
C.M.I.M.	280	249 60 o	S.M.T. Goupil	192	184 30 o
Concept	198	200	Sodinfog	550	530
Conforama	555	553	Sofibus	358	355
Dafsa	180	169 20	Sopra	395	371
Dauphin O.T.A.	2900	2835	TF 1	193 80	179
Devanlay	1250	1175	Union Financ. de Fr.	481	480
Deville	720	700	Valeurs de France	305	303
Drouot-Ch. comerc.	....	....			
Editions Belfond	140	127 60 o			
Elect. S. Dassault	315	302 o			
Elysées Investiss.	14 90	14			
Expand	425	400			
Filipacchi	350	338 o			
Gaineoil	538	515 o			
Guy Degrenne	847	800			
I.C.C.	220	210			
IDIA	135	130			
I.G.F.	99	....			
IN2	110 50	....			
Int. Metal Service	149	149			
La Commande Electro.	225	225			
Le gd livre du mois	214	201			
Loca Investissement	255	251			
Locamic	202	198			
Mecelec	278	270			
Merlin Immobilier	291	280			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 5-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1200	24	120	–	–	95	150	–	–
Paribas	400	0,12	6	15	–	97	–	–	–
Peugeot	1300	0,25	30	80	–	352	–	365	–
Thomson-CSF	1000	0,50	30	–	–	–	270	–	–
Elf-Aquitaine	280	0,65	14	21	–	43,5	–	–	–
Midi	1000	17	–	140	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 déc. 1987

Nombre de contrats : 57 417

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	99,80	98,90	98,50	98,55
Précédent	100,10	99,40	98,70	99

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,67 F ⬆

Le dollar était en légère hausse lundi 7 décembre sur l'ensemble des marchés des changes. A Tokyo, il s'échangeait à 132,67, contre 132,60 vendredi. A Paris, il s'établissait à 5,67 F, contre 5,6250 F à la veille du week-end. Toutefois, les marchés demeuraient très calmes dans l'attente de la publication, jeudi 10, du déficit commercial américain d'octobre.

FRANCFORT	4 déc.	7 déc.
Dollar (en DM)	1,6638	1,6710
TOKYO	**4 déc.**	**7 déc.**
Dollar (en yens)	132,60	132,67

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 déc.)	7 15/16-8 1/16 %
New-York (4 déc.)	6 11/16-6 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	3 déc.	4 déc.
Valeurs françaises	73,4	70,9
Valeurs étrangères	97,1	93,3
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	286,1	278,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	3 déc.	4 déc.
Industrielles	1 776,53	1 766,74

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	3 déc.	4 déc.
Industrielles	1 308,2	1 262,7
Mines d'or	320	329,4
Fonds d'Etat	89,95	89,58

TOKYO

	5 déc.	7 déc.
Nikkeï Dow Jones	22 673,41	22 586,52
Indice général	1 837,51	1 833,13

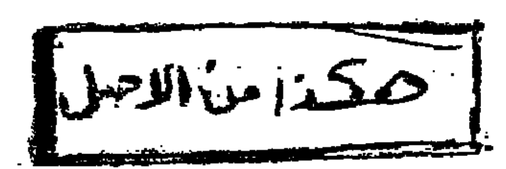
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6560	5,6590		+ 15	+ 40	+ 65	+ 190	+ 280
$ can.	4,3093	4,3149	– 39	– 15	– 61	– 26	– 224	– 131
Yen (100)	4,2622	4,2677	+ 132	+ 150	+ 279	+ 308	+ 874	+ 958
DM	3,3909	3,3937	+ 131	+ 150	+ 266	+ 291	+ 796	+ 874
Florin	3,0132	3,0164	+ 90	+ 105	+ 183	+ 203	+ 556	+ 620
FB (100)	16,2109	16,2242	+ 177	+ 264	+ 394	+ 536	+ 1317	+ 1767
FS	4,1527	4,1580	+ 153	+ 180	+ 303	+ 343	+ 950	+ 1083
L (1 000)	4,5993	4,6055	– 106	– 76	– 209	– 162	– 638	– 532
£	10,1514	10,1624	– 57	– 18	– 64	– 8	– 45	+ 145

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	7 15/16	8 1/16	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8
DM	2 3/4	3	3 7/16	3 9/16	3 1/2	3 5/8	3 5/8	3 3/4
Florin	4 3/8	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4
F.B. (100)	6 1/2	7	6 1/2	6 7/8	6 9/16	6 15/16	6 5/8	7
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	10 1/8	10 5/8	10 1/2	10 7/8	11 1/8	11 1/2
£	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 3/4	8 5/8	8 3/4	8 5/8	8 3/4
F. franç.	7 5/8	8 1/8	8 7/16	8 11/16	8 9/16	8 13/16	8 11/16	8 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 4 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1880	4,5 % 1973	1870	1885	1880	+ 0 53
4020	C.N.E. 3%	4030	4050	4051	+ 0 52
1085	B.N.P. T.P.	1075	1067	1067	– 0 73
1065	C.C.F. T.P.	1051	1048	1046	– 0 47
1060	Créd. Lyon. T.P.	1042	1039	1039	– 0 29
1490	Renault T.P.	1440	1420	1420	– 1 38
1815	Rhone-Poul. T.P.	1875	1870	1870	– 0 26
1255	St-Gobain T.P.	1215	1210	1210	– 0 40
1085	Thomson T.P.	1145	1136	1136	– 0 78
320	Accor	301	289	293 50	– 2 49
440	Agence Havas	433	424	424	– 2 08
515	Air Liquide	500	488 10	486	– 2 80
1850	Alcatel	1851	1845	1840	– 0 59
1460	Als. Superm.	1450	1400	1400	– 3 45
270	A.L.S.P.I.	247	237	233	– 5 67
245	Alsthom ★	253 50	246	240	– 5 33
1380	Arjom. Prioux	1455	1370	1367	– 6 05
320	Arnaudet-Rey	325	310	310	– 4 62
740	Aux. Entrepr. ★	790	776	765	– 3 16
830	Avions Dassault	801	800	800	– 0 12
270	BAFIP	280	285	265 20	– 5 28
280	Bail-Equipem. ★	280	277	277	– 1 07
840	Bail Investiss.	875	868	875	....
265	B.N.P. C.I.	270	260	266	– 1 48
380	Cie Bancaire	385	380	367	– 4 68
260	Bazar H.-V.	231	228	221	– 4 33
360	Béghin-Say ★	349	340	355	+ 1 72
590	Berger (Mis)	569	563	563	– 1 05
475	Bic ★	513	500	493	– 3 90
730	B.I.S.	712	695	675	– 5 20
2160	Bongrain S.A.	2207	2185	2190	– 0 77
900	Bouygues	903	865	865	– 4 21
68	B.P. France	74	73	69	– 6 76
4150	B.S.N.	4175	4050	4070	– 2 51
1690	Cap Gem. S. ★	1630	1565	1550	– 4 91
1040	Carnaud	1120	1062	1052	– 6 07
2400	Carrefour ★	2395	2346	2280	– 4 80
123	Casino	117 60	112 20	113 80	– 3 15
95	Casino A.D.P.	97	98	96	– 1 03
....	C.C.M.C.	980	970	970	– 1 02
540	Cetelem	635	600	600	– 5 51
470	Cerus	525	503	503	– 4 19
1400	C.F.A.O.	1365	1325	1330	– 2 56
225	C.G.E.	220 50	213	212	– 3 85
710	C.G.I.P. ★	736	715	724	– 1 63
705	Chargeurs S.A.	706	665	665	– 5 81
850	Ciments franç. ★	880	853	880	....
380	Club Méditerr.	338	323	328	– 2 96
149	Codetel ★	163 30	161 50	169	+ 3 49
300	Cofimeg	320 50	320	316	– 1 40
1500	Coles	1554	1516	1530	– 1 54
230	Compt. Entrepr.	218	211	204	– 6 42
485	Compt. Mod.	491	476	478	– 2 65
940	Créd. Foncier	950	926	933	– 1 79
390	Crédit F. imm.	390	390	388	– 0 51
109	C.C.F.	108	107 10	107 50	– 0 46
600	Créd. Lyon. (CI)	585	575	575	– 1 71
660	Crédit Nat. ★	648	610	625	– 3 70

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 4/12

[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 607	5 625	5 350	5 900
ECU	7 017	7 014	....	....
Allemagne (100 DM)	340 030	340 100	329 500	347 500
Belgique (100 F)	16 247	16 255	15 800	16 600
Pays Bas (100 fl.)	302 250	302 340	292	310
Danemark (100 krd)	88 130	88 100	84	91
Norvège (100 k)	87 510	87 530	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 188	10 190	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 302	4 313	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 609	4 609	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	415 500	415 900	403	423
Suède (100 krs)	93 880	93 780	90	96
Autriche (100 sch)	48 320	48 260	46 750	49 200
Espagne (100 pes.)	5 027	5 018	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 157	4 165	3 600	4 400
Canada ($ can 1)	4 272	4 295	4 100	4 500
Japon (100 yens)	4 243	4 280	4 100	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/12
Or fin (kilo en barre)	88100	87600
Or fin (en lingot)	88100	88400
Pièce française (20 fr)	546	553
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	595	599
Pièce latine (20 fr)	512	513
Souverain	643	643
Pièce de 20 dollars	3030	3035
Pièce de 10 dollars	1520	1620
Pièce de 5 dollars	960	.....
Pièce de 50 pesos	3450	3480
Pièce de 10 florins	531	531
Or Londres	488 95	485 75
Or Zurich	490 50	486 50
Or Hongkong	489 05	486 45
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

La visite de M. Chirac dans le Nord et le Pas-de-Calais

L'accueil « républicain » de M. Mauroy

LILLE
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac, qui visite le Nord et le Pas-de-Calais le lundi 7 et le mardi 8 décembre, a été reçu à l'hôtel de ville de Lille, lundi matin, par M. Pierre Mauroy.

MM. Chirac et Mauroy ont passé une demi-heure en tête à tête dans le bureau du maire. L'ancien premier ministre a ensuite adressé à son successeur, dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville, une allocution dans laquelle il a exalté les vertus du dialogue républicain. *« Il faut*, a-t-il dit, *qu'il y ait un débat d'idées qui puisse honorer la France et la démocratie »*, a déclaré M. Mauroy. *« Actuellement*, a-t-il ajouté, *il y a trop d'excès. Nous devons faire en sorte que la France s'élève, plutôt que de la tirer vers le bas. »*

En réponse, M. Chirac a exprimé sa *« gratitude »* pour l'accueil de M. Mauroy et pour sa référence aux valeurs républicaines, qui, a-t-il dit, *« sont aussi les miennes »*. M. Chirac a admis que, d'accord sur la devise républicaine, son hôte et lui-même avaient peut-être une *« divergence »*, comme l'a fait observer M. Mauroy, sur la conception de l'égalité et de la solidarité.

P. J.

(Lire nos informations page 45.)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 décembre : ⬇

Très sombre

Début de semaine maussade à la Bourse de Paris. Après avoir ouvert à – 1.62 %, l'indicateur de tendance reculait à – 2,09 %. A la hausse figuraient BP France (+ 4,1 %), Total (+ 2,7 %), Slimin Co (+ 1,4 %), Roger Bellon (+ 1,4 %), Eurocom (+ 1,3 %) et Bail Equipement (+ 1,1 %). En baisse, on notait Cap Gémini Sogéti (– 8,4 %), Alspi (– 8,1 %), SGE (– 8 %), BHV (– 7,7 %), Opfi Paribas (– 7,4 %), De Dietrich (– 7 %), SEB (– 6,8 %), UCB (– 6,7 %) et BIS (– 6,5 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	293 50	287	287
Agence Havas	424	424	422
Air Liquide (L')	488	480	475
Bancaire (Cie)	387	386	380
Bongrain	2190	2180	2190
Bouygues	865	860	860
B.S.N.	4070	4020	4030
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	685	685	685
Club Méditerranée	328	329	326
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1225	1200	1200
Michelin	179	177	170 80
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1430	1400	1385
Nouv. Mictes	718	718	720
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	685	683	685
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	419	416	415
Sanofi	501	493	500
Source Perrier	507	500	500
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	413	417	411

Après interpellation en région parisienne

Le ministre de l'intérieur annonce l'expulsion de plusieurs dizaines d'opposants iraniens

Le ministère de l'intérieur a diffusé, le lundi 7 décembre en fin de matinée, un communiqué annonçant l'interpellation en vue de leur expulsion de plusieurs dizaines d'opposants iraniens au régime de Téhéran. *« Ce matin*, précise le ministère, *dans différents départements de la région parisienne, les services de police ont interpellé plusieurs dizaines de ressortissants iraniens appartenant à une organisation politique étrangère – les Moudjahidins du peuple – et se livrant au sein de cette organisation à des actions militantes qui portent atteinte à l'ordre public. Après vérification de leur identité, ces ressortissants ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion. Il ont été placés en rétention administrative. »*

Organisées par les préfets des départements concernés, avec notamment le recours aux policiers des renseignements généraux, ces opérations avaient été décidées dès vendredi 4 décembre. Un porte-parole des Moudjahidins du peuple a déclaré lundi matin : *« Le gouvernement français est en train de payer, pour ses otages, une lourde rançon aux tortionnaires de Khomeiny et à son régime chancelant. La résistance iranienne et le peuple d'Iran n'oublieront pas ces actes inamicaux, alors que, depuis le départ l'an dernier de M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidins, réfugié depuis 1981 à Auvers-sur-Oise, pour l'Irak, nous avons toujours respecté pour nos activités le cadre défini par le gouvernement français. Nous payons le prix d'un marchandage qui n'honore personne, ni la France ni l'Iran. »*

Le 7 juin 1986, une opération de police semblable avait été menée au quartier général des Moudjahidins du peuple à Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise). Le leader de ce mouvement d'opposition au régime iranien avait rejoint Bagdad, après qu'un arrêté d'expulsion aut été pris à son encontre par le ministère de l'intérieur. Le vice-premier ministre iranien, M. Ali Reza Moayeri, avait alors estimé que la France avait ainsi *« rempli une des conditions »* à la normalisation des relations entre Paris et Téhéran. M. Jacques Chirac avait, pour sa part, estimé que *« l'Iran est irrité à juste titre par l'abus du droit d'asile de la part d'un certain nombre de réfugiés iraniens »*. Les opérations de ce lundi semblent plus importantes que celles de juin 1986 et sont évidemment à rapprocher de l'affaire des otages.

Sur le vif

Vipères lubriques

Ils sont drôlement chics, dites donc, les cocos. Il n'y en a plus que pour les journalistes, depuis trois-quatre jours, dans *l'Huma*. C'est rapport à leur vingt-sixième congrès. On *n'en parle pas comme* on devrait. Du coup, ils arrêtent pas de parler de nous. Ça nous fait une pub pas possible. Il y en a des colonnes et des colonnes. De TF 1 à RTL en passant par *le Parisien*, ils *répètent tout ce qu'on a écrit*, tout ce qu'on a dit sur eux. Même qu'ils décernent des plumes d'or et de bronze aux remarques les plus critiques, les plus désagréables, cueillies ici ou là dans les médias. C'est gentil, non ?

Surtout pour mon copain Olivier Biffaud — c'est lui qui les couvre, les cocos, au service politique du *Monde*. Il a eu droit à sa photo. De profil. En train de suivre les débats à la jumelle. Avec cette légende : « OB 007 aux courses ». Ce matin, je le croise dans un couloir et je lui balance :

— C'est pas juste ! Pourquoi toi, et pas moi ? Moi qui passe ma vie à égratigner les confrères, il y en a pas un qui aurait la courtoisie de me citer. Il est quand même super-chouette, Marchais. Si encore vous l'aviez vraiment traîné dans la *crotte, mais, là, rien...* Rien que des commentaires de simple bon sens, des évidences sur un PC en perte de vitesse. Alors, quelle idée de vous mettre en vedette ?

— Bof, faut pas exagérer. Le cœur n'y est plus. On le sent bien. Ils ont perdu la main. Autrefois, pour nous lancer, ils trouvaient des slogans *super*, du genre « hyène dactylographe », « serpillière putride » ou « vipère lubrique ». Ça oui, c'était percutant, ça accrochait. Alors que, là, « OB 007 », *franchement*, c'est *nul*, ça fait Tampax.

CLAUDE SARRAUTE.

Avant de rencontrer M. Gorbatchev

Mme Thatcher a invité le président Reagan à plus de souplesse sur la « guerre des étoiles »

Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, devait avoir, le lundi 7 décembre, un « déjeuner de travail » avec M. Gorbatchev à la base militaire de Brize Norton, à une centaine de kilomètres de Londres. Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a, de son côté, rencontré son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze. Les deux hommes devaient notamment évoquer les droits de l'homme et la situation des juifs en Union soviétique, ainsi que l'Afghanistan et la guerre entre l'Iran et l'Irak.

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher a des idées sur la façon de surmonter l'obstacle de la « guerre des étoiles » dans les futures négociations américano-soviétiques sur les armes stratégiques, et devait les exposer, ce lundi 7 décembre, à M. Gorbatchev.

Elle estime que les deux superpuissances devraient établir un calendrier concernant, pour leurs recherches respectives, les systèmes d'armes de types nouveaux susceptibles d'être déployées dans l'espace. Le premier ministre a écrit, il y a quelques jours, au président Reagan, pour lui faire part de cette suggestion.

Le Foreign Office s'est employé, par des fuites organisées à la veille et au cours du week-end, à révéler le contenu de cette lettre qui ne devait normalement pas être publiée. Mme Thatcher évite apparemment d'entrer dans la querelle entre les Soviétiques, qui demandent que tout déploiement d'armes dans l'espace soit interdit pendant dix ans, et les Américains, qui ne veulent pas aller plus loin que sept ans.

Le premier ministre adopte cependant une position nettement différente de celle du président Reagan. Elle invite en clair ce dernier à se montrer plus souple dans sa défense de la « guerre des étoiles » et à fixer lui-même à l'avance le rythme des recherches sur ces nouveaux systèmes d'armes de façon à permettre la signature avec les Soviétiques d'un traité réduisant de 50 % les engins stratégiques. Au-delà de l'accord sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), principal objet du sommet de Washington, Mme Thatcher pense donc déjà et surtout aux négociations sur les armes intercontinentales.

La lettre du premier ministre au président Reagan était en principe destinée à réaffirmer le soutien de la Grande-Bretagne à l'accord sur les FNI. En laissant ainsi filtrer une *« idée »* britannique sur l'étape suivante du grand marchandage entre les deux Super-Grands, Mme Thatcher ne facilite pas la tâche de M. Reagan. Washington ne paraît pas d'ailleurs avoir été très enthousiasmé par cette *« contribution »* de Londres au débat sur l'opportunité d'établir un lien entre des concessions sur la « guerre des étoiles » et la réduction des arsenaux stratégiques, objectif officiellement souhaité par les Américains et les Soviétiques.

Le porte-parole du Parti travailliste pour les affaires étrangères, M. Kaufman, a aussitôt réagi à cette initiative en estimant que Mme Thatcher *« essayait de façon pathétique de jouer un rôle dans la pièce en cours alors qu'elle n'est que spectatrice »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *L'Etat apporte 2 200 millions de francs au capital de la SNECMA.* — Le gouvernement vient, par l'intermédiaire du ministère de la défense, de décider d'augmenter de 2 200 millions de francs le capital de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation, qui fabrique les réacteurs de l'Airbus et des Mirage.

Ce capital était précédemment de 971,8 millions de francs, dont 95,17 % détenus par l'Etat. L'augmentation du capital permettra à la SNECMA de mieux s'engager sur les projets en cours, tant dans le domaine civil qu'en matière militaire.

ANGOLA

Les troupes sud-africaines ont commencé à se retirer

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les troupes sud-africaines ont commencé leur retrait du Sud-Est angolais, a annoncé, samedi 5 décembre, le général Jannie Geldenhuys, chef d'état-major des forces armées à Pretoria. Cela ne signifie pas pour autant que les combats soient terminés car, selon le communiqué, ce repli s'est effectué au cours de *« circonstances opérationnelles »*.

L'intervention des troupes de Pretoria avait été annoncée le 11 novembre. Elle avait été justifiée par le souci d'éviter une défaite à l'UNITA de M. Jonas Savimbi et par la menace qui pesait sur la province Cuando-Cuabango (sud-est de l'Angola), en raison de la présence des forces soviéto-cubaines. S'agit-il d'un repli tactique à moins que celui-ci ne soit motivé par l'assurance que la menace évoquée a disparu à court terme ? La saison des pluies, qui vient de débuter, rend difficile le déplacement des troupes et interdit toute attaque d'envergure.

Néanmoins, le chef d'état-major de l'armée angolaise, le lieutenant général Antonio Dos Santos Franca, avait déclaré vendredi, dans une interview accordée à l'agence mozambicaine de presse AIM, que si les troupes de Pretoria ne s'étaient pas retirées le 10 décembre *« l'Angola n'aurait pas d'autre solution que d'attaquer les positions sud-africaines »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le numéro du « Monde » daté 6-7 décembre 1987 a été tiré à 585 956 exemplaires

Le Sénat adopte le budget de 1988

Le projet de budget pour 1988 a été adopté par le Sénat, le dimanche 6 décembre à 2 h 40, par 224 voix contre 85 (socialistes et communistes).

M. MASSERET (PS, Moselle) a affirmé que *« ce budget n'est ni sincère, ni crédible, ni juste. Votre politique est celle du renoncement et de la démission, qui conduit tout droit à la désespérance et brise la cohésion sociale, sans laquelle il n'est pas d'issue à la crise »*. M. VIZET (PC, Essonne) juge que le débat a été *« vain »*. M. DANIEL HOEFFEL (Un. c., Bas-Rhin), président du groupe de l'Union centriste, approuve, en revanche, ce budget, *« qui a été amélioré par le Sénat en ce qui concerne l'agriculture et les collectivités locales »*. M. JACQUES PELLETIER (Aisne), président du groupe de la Gauche démocratique, approuve les choix du gouvernement : *« Baisse de l'impôt, réduction de l'endettement public, diminution du train de vie de l'Etat. »* M. MARCEL LUCOTTE (Saône-et-Loire), président du groupe de l'Union des républicains et des indépendants, salue un *« budget réformateur et courageux »*. Enfin, M. NEUWIRTH (Loire), au nom du groupe RPR, trouve *« pittoresque d'entendre les pyromanes socialiste houspiller les pompiers »*. M. PONCELET (RPR, Vosges), président de la commission des finances, se félicite que *« plus de trente-quatre amendements lourds aient été adoptés »*.

M. ALAIN JUPPÉ, ministre délégué chargé du budget, affirme : *« Ce budget est bien adapté à la conjoncture : il sera exécuté jusqu'au terme de l'exercice. Personne ne songerait en effet à revenir sur nos choix sauf à retourner dans les ornières de la période la plus noire de notre histoire budgétaire. »*

A B C D E F G